CENTRE DE PASTORALE LITURGIQUE

LA MAISON-DIEU

LES ÉDITIONS DU CERF
29, boul. Latour-Maubourg, Paris-7e

Cum permissu superiorum.

D. L., 4e trimestre 1961. — Imprimeur, n° 2493.

LA MAISON-DIEU

N° 68

LA LITURGIE DU MYSTÈRE PASCAL

Renouveau de la semaine sainte

II

SOMMAIRE

Comme nous l'annoncions dans le cahier précédent, nous donnons ici la suite des études sur la semaine sainte présentées à Vanves et Versailles lors des récentes sessions de travail du C.P.L. C'est la première fois qu'est dressé un tel bilan, à travers l'Église de France, sur l'ensemble de la liturgie pascale; c'est la première fois aussi qu'est manifestée à ce point la primauté des célébrations pascales; la première fois que des spécialistes aussi variés conjuguent leurs efforts pour mieux voir comment ce sommet de l'année chrétienne peut être préparé, organisé, vécu, afin que la vie pascale pénètre plus consciemment, plus intensément, dans la moindre des paroisses, s'efforçant de n'oublier ni la recherche doctrinale, ni la mise en œuvre pratique. Pour toutes ces raisons, nous avons tenu à présenter à nos lecteurs, malgré l'épaisseur de ces cahiers qui en résulte, l'intégralité de ces travaux.

LES CÉLÉBRATIONS

Le jeudi saint

FRANÇOIS MORLOT. I. *Enquête* 5
PIERRE JOUNEL. II. *La tradition de l'Eglise* 13
F. MORLOT. III. *Orientations* 29

Le dimanche des Rameaux

F. MORLOT. I. *Enquête* 38
P. JOUNEL. II. *La tradition de l'Eglise* 45
F. MORLOT. III. *Orientations* 64

Le Carême

PAUL CARRIÈRE, Vicaire général, Châlons-sur-Marne. *Le Carême, préparation nécessaire à la Pâque* 71

QUESTIONS PRATIQUES

La Bible

FRANÇOIS LOUVEL. *L'initiation biblique nécessaire pour la catéchèse des fidèles* ... 89

Les assemblées

JULIEN POTEL, de la Mission de France. *Les mouvements de population à l'occasion de Pâques* 106

P. Rousset, Vicaire général, Belley. — *Le regroupement des paroissiens et des prêtres pour la semaine sainte* 121

Les enfants

Jean Thary, Curé de Leyr, diocèse de Nancy. — *La semaine sainte et les enfants. Problèmes pastoraux :* I. *En paroisse* 146

Pierre Destoop, Petit Séminaire d'Haubourdin, diocèse de Lille. — II. *Au collège* 159

Michel Duhamel, Directeur-adjoint de l'enseignement religieux du diocèse de Meaux. — III. *Au catéchisme* 173

Les livres

Jean Dufrasne, Vicaire à Pâturages, diocèse de Tournai. — *Les livres et les brochures sur le carême et la semaine sainte* ... 178

CONCLUSION

L'homme d'aujourd'hui

Daniel Pézeril, Curé de Saint-Jacques du Haut-Pas. — *Le mystère pascal et l'homme d'aujourd'hui* 188

NÉCROLOGIE

A.-G. Martimort. — *Dom Bernard Capelle* 203

BIBLIOGRAPHIE

Jean Sauvage, Supérieur du Grand Séminaire de Lille. — *Etudes sur le sacrement de l'Ordre* 208

On trouvera p. 208 la liste complète des ouvrages recensés dans ce bulletin.

Cl. Jean-Nesmy, *Spiritualité pascale — Spiritualité de la Pentecôte — Spiritualité de Noël* (J. Lemarié), 222. — P. Jounel, *Processionnal de la messe, Psalmodie des processions d'entrée, d'offrande et de communion pour les dimanches et fêtes* (A.-M. Roguet), 223. — F. X. Durrwell, *Dans le Christ Rédempteur* (L. Bouyer). — J. Van Agt, *Jeûne eucharistique, Jeûne et abstinence* (T.-J. Vermeulen), 224.

LE JEUDI SAINT

I

ENQUÊTE

Quatre sujets nous occuperont à propos du jeudi saint : la *missa chrismatis*, la messe du soir avec le lavement des pieds, l'adoration, la bénédiction des enfants. Ici encore nous essaierons de dire objectivement les faits avant de tirer des conclusions pastorales.

I. — La messe des saintes Huiles

Il faut évidemment saluer la restauration de la *missa chrismatis*, l'une des trois messes traditionnelles du jeudi saint. Entre autres avantages, la révision de l'horaire laisse libre la matinée dans les paroisses et permet aux prêtres et aux fidèles d'assister plus facilement à la consécration des saintes Huiles.

Aussi des curés l'ont-ils annoncée en chaire comme un événement diocésain intéressant la paroisse, certains ont même invité les fidèles à s'y rendre. En plusieurs cas, cette annonce répondait à un appel de l'évêque : en effet, soucieux de mettre en valeur les Huiles saintes, de montrer comment la messe est le centre et la source de tous les sacrements et de faire prendre conscience de la présence mystérieuse de l'évêque diocésain à toute célébration sacramentelle, beaucoup d'évêques ont pris diverses initiatives à ce propos. La plus ancienne est, à notre connaissance,

la route des saintes Huiles organisée au diocèse de Meaux en 1947[1].

En deux cas au moins, les laïcs chargés de porter les saintes Huiles furent invités à venir dès le mercredi soir à une paraliturgie préparatoire, « le coucher leur étant offert au Séminaire ».

La messe elle-même a vu son assistance s'accroître : peu de fidèles encore, car l'heure n'est pas propice, mais beaucoup de religieux et de religieuses; et surtout des prêtres, au moins un par doyenné, précisaient les invitations épiscopales : ainsi à Troyes la fonction de co-consécrateurs fut confiée à douze doyens; à Tarbes, c'est une longue procession de prêtres en aube, effaçant ainsi, note le compte rendu, la différence des mantellettas, des surplis et des mozettes en ce jour d'unité sacerdotale. Si cette session regardait les rubriques d'un œil critique, nous regretterions le texte interdisant de distribuer la communion à cette messe : quel signe d'unité pour le presbyterium diocésain que de recevoir l'eucharistie de la main de son évêque!

Dans une cathédrale, on a pu faire remplir très rapidement les vases d'Huiles des différents doyennés et, lorsque l'évêque célébrant eut expliqué le sens de la liturgie qu'il venait d'accomplir, il put distribuer aux doyens ces vases d'Huiles apportés par les diacres et sous-diacres.

Signalons qu'à Langres et à Tarbes, prêtres et laïcs porteurs (militants d'A.C.G.H. bien souvent) sont invités par l'évêque au Séminaire pour le repas de midi.

Enfin l'arrivée des saintes Huiles dans certaines paroisses a été marquée par une cérémonie au début de l'après-midi ou avant la messe : en quelques cas, on les a déposées sur une table d'honneur jusqu'à la veillée pascale.

II. — La messe « in Cena Domini »

1. *Assistance.* Dans la plupart des diocèses, l'assistance, depuis la réforme, a augmenté d'une manière considérable : c'est surtout la conséquence d'un horaire plus pratique;

1. Voir *La Maison-Dieu*, n° 12, pp. 109-121.

cela est d'autant plus vrai que certaines paroisses ont deux messes, dont l'une au cours de l'après-midi pour les enfants et les personnes âgées. Cependant dans les diocèses traditionalistes, plusieurs curés constatent qu'il y a moins de monde qu'avant 1955 : les femmes qui venaient ce matin-là pour faire leur Pâque n'ont pas toutes accepté le changement d'horaire et ont reporté leur communion au matin de Pâques.

Il est toutefois difficile d'établir des points de comparaison. Alors que certains parlent d'une assistance égale à celle des jours de fêtes, la plupart prennent le dimanche pour référence. Il semble (mais ceci demanderait des nuances et des précisions) que dans le monde rural l'assistance soit à peu près celle du dimanche; en ville au contraire, si l'on tient compte de l'assistance à toutes les messes du dimanche, elle serait inférieure (60 à 80 %). On peut maintenant parler de stabilité, certains disent même augmentation.

Si l'horaire a permis une assistance plus nombreuse, il faut noter que d'autres causes jouent pour assurer la stabilité :

— le fait d'abord que c'est une messe : les fidèles ne sont pas dépaysés; même les plus traditionalistes s'y retrouvent;

— souvent des traditions étaient liées à ce jour : la communion pascale des femmes dans les diocèses les plus chrétiens; le sermon de la Passion, dont c'était le jour et l'heure : beaucoup de pratiquants ont compris que la messe le remplaçait avantageusement;

— plusieurs curés ont placé ce jour-là des communions privées, en y invitant les parents;

— enfin c'est le premier soir, les gens ne sont pas encore fatigués.

Il faut noter en outre que dans la majorité des paroisses c'est un office qui groupe plus de monde que celui du vendredi ou de la veillée pascale, et cela, nous le verrons, ne laisse pas d'être inquiétant.

2. *Horaire.* La grande latitude laissée par le nouvel *Ordo* permet à chaque communauté de choisir l'horaire qui lui convient le mieux :

a) vers 16 heures ou 17 heures, ce sont les hospices de vieillards ou les monastères;

b) dans les villes, l'horaire habituel se situe entre 18 h 30 et 19 h 30; c'est la fin du travail et des activités publiques (dans une paroisse de l'Ouest, « les commerçants sont invités à fermer à 18 h 30; la plupart le font ») et le repas n'est presque pas retardé; ainsi on ne se couche pas trop tard, le lendemain étant d'habitude un jour de travail;

c) en banlieue, la messe est célébrée un peu plus tard, vers 19 h 30 d'ordinaire;

d) à la campagne, la variété est plus grande, car les travaux de la ferme et des champs ne se terminent guère alors avant 19 h 30; aussi trouve-t-on des messes depuis 16 heures jusqu'à 21 h 30.

Jamais, bien sûr, aucun horaire ne satisfera tout le monde; et pour l'établir il ne faut pas penser seulement à ceux qui veulent venir : « Il faut, dit un curé d'une région déchristianisée de l'Ouest, tenir compte de l'hétérogénéité interne des familles, et du fossé spirituel qui existe surtout entre la nouvelle génération et ses parents (dans le sens du progrès). La jeunesse, et parfois la mère, remplissent leurs devoirs religieux. Leur père, en fait, jamais. Tout horaire qui obligerait à modifier, à cause du jeûne eucharistique, l'heure des repas de famille, risquerait d'être incompris, d'amener des explications difficiles, et d'empêcher la présence de ceux qui seraient venus, sans pour autant les remplacer par d'autres. »

3. *Le lavement des pieds.* La principale nouveauté apportée par la réforme est le lavement des pieds. Il est difficile de préciser quelle proportion de paroisses l'a réalisé; mais il convient de mettre en lumière les raisons pour lesquelles d'autres ont préféré s'abstenir :

— on craint le manque de dignité; il faut si peu pour sombrer dans le ridicule;

— « on ne peut imposer cela aux laïcs sans les compromettre inutilement, ils n'accepteraient pas » (Paris); « difficulté du choix des candidats — respect humain » (Strasbourg); « le rite lui-même serait très beau; mais ce sont les démarches à faire auparavant qui sont plus malaisées » (Angers);

— « mentalité peu disposée à comprendre ce rite » (Belley);

— ou encore, mais ceci touche déjà à l'esprit : « Il n'y a rien dans ce rite où puissent se retrouver des gens d'aujourd'hui; c'est donc entièrement artificiel : on ne se lave pas les pieds comme cela; les mains, oui, mais on le fait soi-même » (Paris).

De toute façon, tous s'accordent à dire qu'on doit éviter de prendre les enfants de chœur; il faut avoir des adultes pour que cette cérémonie prenne un caractère d'engagement sérieux. Cependant on aurait tort d'être pessimiste : « Le lavement des pieds, dit un secteur de Viviers, contrairement à nos premières réactions de prêtres, a connu chez les fidèles un très grand succès... Sur les adultes sollicités, il n'y a eu que de très rares qui ont refusé : depuis c'est devenu un honneur! »

4. *L'offrande* semble à beaucoup plus significative de l'esprit du jeudi saint. « La procession d'offrande est une grande procession avec quatre corbeilles de dons en nature, apportées par les hommes et remis à un service d'entr'aide pour être distribués » (Nantes). Dans la plupart des paroisses des diocèses d'Arras et de Troyes, la quête des privations de Carême a été faite ce jour-là pour les pays sous-développés (jumelage Secours catholique avec l'Afrique). Les curés ont été étonnés de la générosité avec laquelle les fidèles ont répondu.

« Après la messe, le prêtre, chef de la communauté, qui célébrait la messe, distribue un pain à chaque chef de famille, homme ou femme. Il s'agit de répercuter à la table familiale le rassemblement et le repas de la messe. Nous demandons aussi ce jour-là aux foyers d'accueillir des isolés : vieillards, célibataires, à la table familiale » (Paris).

5. *Communion.* Ce jour encore, les communions sont nombreuses : presque tous les participants, en bien des endroits. Ainsi, nous l'avons vu, la communion est générale du jeudi à la veillée pascale, « ce qui donne à la semaine sainte un caractère très particulier » (Annecy). Aussi un curé du diocèse de Poitiers fait cette remarque fort importante : « Pour ceux à qui il est matériellement possi-

ble d'y assister complètement, faire ses Pâques revient à communier à toutes les fonctions majeures de la semaine sainte. Il y a chaque année quelques personnes qui découvrent à cette occasion ce que pourraient leur apporter la communion habituelle, et augmentent ainsi le nombre des communiants ordinaires du dimanche. »

6. *L'esprit* du jeudi saint paraît au premier abord ne faire aucune difficulté. Et cependant le risque est gros de donner un sens absolu à la journée, sans référence au mystère pascal : « La rubrique qui invite à prêcher le jeudi saint, déclarait le P. Gy, énumère les mystères du jour, comme on dit; mais si on la prend en dehors du contexte général de la semaine sainte, elle risque de favoriser une conception antérieure du jeudi, qui est celle d'un jour qui a sa valeur en lui-même; une des grandes difficultés de la pastorale de la semaine sainte, comme le montre l'observation des présences aux différents jours, c'est que pour beaucoup de fidèles et un certain nombre de prêtres aussi, le sommet psychologique de la semaine sainte est resté la célébration eucharistique du jeudi. Et cela parce qu'on prend la dévotion eucharistique comme l'institution de la présence réelle et qu'on ne met pas, ou à peine, le lien entre l'action eucharistique et la totalité du mystère pascal. Nous ne pouvons réussir notre semaine sainte que si la catéchèse et la prédication du jeudi saint l'ouvrent vers la veillée pascale, sommet de tous ces jours. »

En d'autres termes notre réflexion doit d'abord porter sur le lien entre l'Eucharistie et la Passion, c'est-à-dire expliciter le *recolitur memoria Passionis* de la Fête-Dieu. Le sens du lavement des pieds apparaîtra alors plus clairement.

III. — La veillée eucharistique

Les décrets de 1955 ont conservé la translation et la conservation du ciboire pour la communion du vendredi; ils ont tenté de modérer la floralie dont le reposoir était l'occasion. Mais ils encouragent une adoration continue, « au moins jusqu'à minuit ».

Il semble qu'une évolution s'est produite. En effet la

journée du jeudi était occupée par la visite *des* reposoirs et cette expression même est significative : qui n'a vu ces mamans ou ces directrices de collèges religieux conduisant leurs enfants d'église en église, j'allais dire : de jardin en jardin ? Cela a disparu : la messe du soir a tout supprimé; et il n'est pas de la conception des fidèles de faire une telle démarche le vendredi saint. Aussi un évêque invite fortement à faire non plus la visite des reposoirs, mais une visite au reposoir.

Que se passe-t-il donc le jeudi soir ? Il y a un grand nombre de fidèles qui ne peuvent rester aussitôt après la messe : les nécessités du repas familial imposent un départ; les habitants des hameaux partent souvent en groupe, soit en voiture, soit en bicyclette. Et pour beaucoup il sera impossible de revenir après le souper (garde des enfants, fatigue, distance).

Ainsi il reste quelques fidèles aussitôt après la messe, prolongeant leur action de grâce; puis d'autres personnes reviennent plus tard. Mais très rares sont les paroisses où la veillée est assurée toute la nuit : en général l'église est fermée à minuit, ou même vers 22 heures ou 23 heures.

Certains curés organisent une heure sainte, avec des lectures de l'Écriture sainte (on signale le Discours après la Cène), — ou une série d'adorations collectives; d'autres préfèrent laisser chacun dans le silence, puisque ceux qui viennent sont pour la plupart capables d'une prière personnelle.

IV. — La bénédiction des enfants

Certains diocèses, dans l'Ouest en particulier, avaient la coutume du « paradis » ou bénédiction des enfants. On en ignore l'origine exacte; elle donnait lieu à un rassemblement des enfants de la paroisse avec leurs mamans, et le curé les bénissait selon le rituel.

Quelques-uns (rares) l'ont maintenue, à la réception des saintes Huiles ou avant la messe : « Bien que la cérémonie comporte beaucoup de folklore, l'équipe pense qu'il faut profiter du contact avec les mamans, connaître leurs enfants et amorcer ou poursuivre le dialogue » (Lyon).

Un grand nombre, la moitié peut-être, l'a supprimée purement et simplement, au grand regret des mamans (« motifs pas précisément très religieux! »).

D'autres l'ont transférée soit avant, à la Passion ou aux Rameaux, soit le vendredi saint (« mais ça n'a pas la même vogue »), soit aux Vêpres de Pâques ou de Quasimodo. Des suggestions sont faites pour donner un sens pascal à cette cérémonie : « Peut-être y aurait-il lieu de remplacer les Vêpres de Quasimodo par un rassemblement des baptisés de l'année, mais il ne faudrait pas laisser le cérémonial à l'arbitraire » (Angers). « Dès 1956, la bénédiction des enfants a été reportée au dimanche de Pâques après-midi. La cuve d'eau se trouve encore à sa place, et cette bénédiction d'enfants a pris un caractère de rappel du baptême plus accusé. Une invitation plus pressante est adressée aux enfants qui ont été baptisés depuis Pâques l'année précédente, et leur nombre n'étant jamais très grand, bénédiction spéciale leur est donnée individuellement devant la cuve baptismale et le cierge pascal »; on ajoute toutefois que cette manière de faire ne rencontre pas une adhésion unanime (Belley).

François Morlot.

II

LA TRADITION DE L'ÉGLISE

L'ÉGLISE anté-nicéenne a tout ignoré d'une commémoration du jeudi qui précéda la mort du Seigneur. Là où le jeûne pascal ne durait que deux jours, il commençait avec la nuit du vendredi; là où il s'étendait à la semaine entière, il était mitigé jusqu'au jeudi soir[1]. Dans les deux cas la coupure se situait entre le jeudi et le vendredi.

Si, au 3e siècle, on avait déjà réparti sur toute la semaine la commémoration du mystère rédempteur, la *Didascalie des Apôtres* en eût positivement exclu le jeudi, puisque, selon la tradition dont elle témoigne, le Seigneur aurait mangé la Pâque avec ses disciples le mardi soir, et il aurait été livré par Judas dans la nuit du mercredi : *Le mardi soir*, dit Jésus[2], *j'ai mangé ma Pâque avec vous, et, durant la nuit, ils me prirent... Et, le vendredi, ... ils m'ont crucifié*[3]. Victorin de Pettau († 304) et Épiphane de Salamine († 403), ce dernier si ombrageux pourtant en matière d'orthodoxie, sont témoins de la même tradition[4], qui ne fut pas étrangère au choix du mercredi et du vendredi de chaque semaine comme jours de jeûne et d'assemblée.

Quand, à partir de la fin du 4e siècle, on célébra le *sacratissimum triduum crucifixi, sepulti et ressuscitati*[5], on n'y comprit pas le jeudi. Les dix-neuf sermons de saint Léon le Grand sur la Passion se répartissent entre le dimanche, le mercredi et le vendredi de la semaine sainte. Pas plus que saint Augustin ou saint Léon, saint Pierre Chrysologue († 450) ou saint Maxime de Turin († après 645) n'ont de sermon commémoratif de la Cène. Alors qu'aujourd'hui toutes les Églises

1. FUNK, *Didascalia et Constitutiones Apostolorum*, p. 288.
2. Comme le font souvent les apocryphes, la *Didascalie* fait parler directement le Seigneur.
3. FUNK, *Didascalia et Constitutiones Apostolorum*, p. 278.
4. A. JAUBER, *La date de la Cène*, Paris, 1957, pp. 87-90.
5. Saint AUGUSTIN, *Epistola 55, 14*; P. L., 33, col. 215.

célèbrent le jeudi saint, plusieurs ont conservé dans l'organisation de leur office la marque d'un temps où le triduum pascal ne s'ouvrait qu'avec la nuit du vendredi. C'est le cas de la liturgie byzantine[6]. On notera de même au rite romain que, si les Matines du vendredi et du samedi saints ont des psaumes propres, celles du jeudi prennent leur neuf psaumes à la férie courante (selon l'*Ordo psallendi* antérieur à 1911).

I. — L'élaboration de la liturgie du jeudi saint

1. Les plus anciens témoins

Bien qu'il explique le jeûne hebdomadaire du mercredi et du vendredi en disant qu'au moment où le mercredi commençait, le Seigneur a été arrêté et qu'il a été crucifié le vendredi, saint Épiphane sait pourtant qu'*en certains lieux* on célèbre la commémoration de la Cène dans la semaine de la Passion, le *jeudi à la neuvième heure*. Il rattache cet usage à une tradition selon laquelle *ce jeudi, vers la neuvième heure, les apôtres auraient pu rejoindre Jésus en secret, et il aurait fait avec eux seulement la fraction du pain dans sa prison*[7]. Quoi qu'il en soit des explications d'Épiphane, cette remarque nous procure l'acte de naissance de la liturgie du jeudi saint : en certains lieux, vers 380, on célébrait, le jeudi de la Passion à la neuvième heure, le souvenir de la Cène.

En l'an 400, saint Augustin devait donner de plus amples renseignements sur la célébration de ce jour, en répondant à la difficulté que lui soumettait l'un de ses correspondants du nom de Januarius. Januarius lui demandait : *Que doit-on faire le jeudi de la dernière semaine du carême ? Faut-il offrir le matin et à nouveau après souper, à cause de ce qui est écrit : De même après le souper ? Faut-il jeûner et offrir le sacrifice seulement après le souper, ou bien jeûner et souper après l'oblation ainsi que nous avons coutume de le faire*[8] ? Pour Augustin la règle d'or, en pareil cas, est de suivre la pratique de l'Église où l'on se trouve. Aussi sa réponse est-elle

6. E. Mercenier, *La Prière des Églises de rite byzantin*, 2, 2, p. 132.
7. A. Jaubert, *La date de la Cène*, p. 88.
8. Saint Augustin, *Epistola, 54, 5*; P. L., 33, col. 202.

pleine de souplesse et de respect de la diversité dans les usages : *Nous n'obligeons personne à manger avant cette Cène du Seigneur, mais nous n'osons pas le défendre.* De même il ne s'oppose pas à ce qu'on célèbre le matin pour ceux qui, ayant pris le bain pascal, désirent rompre le jeûne, *quia jejunia simul et lavacra tolerare non possunt.* Mais pour lui, soucieux de respecter la loi du jeûne eucharistique qui est reçue dans toute l'Église, il préfère s'en tenir à l'observance des autres jours du carême et célébrer la messe à la neuvième heure, avant de prendre le repas du soir. Dès son apparition dans la pratique liturgique, le jeudi saint pose ainsi de difficiles problèmes d'horaire. Mais on perçoit, en même temps, le désir qu'ont les fidèles de commémorer le Repas du Seigneur à l'heure où Jésus le partagea avec ses disciples, fût-ce au prix d'une exception à la loi du jeûne eucharistique. C'est dans ce sens qu'avait légiféré le Concile de Carthage de 397 : *Ut sacramenta altaris nonnisi a jejunis hominibus celebrentur, excepto uno die anniversario, quo coena domini celebratur*[9]. Avec ce canon le jeudi saint reçoit son nom : *In coena domini.*

Quelques années plus tard, la pèlerine espagnole Égérie assistait à Jérusalem à deux messes successives dans l'après-midi du jeudi saint : l'une, qui se termine vers la dixième heure, a lieu comme de coutume dans la basilique du *Martyrium*; l'autre est célébrée aussitôt après par l'évêque au Golgotha *et tout le monde communie*[10]. La voyageuse précise que c'est le seul jour de l'année où l'on offre le sacrifice en cet endroit. Dans les deux messes on n'a pas de peine à distinguer la messe qui rompt le jeûne à la neuvième heure et celle qui commémore l'institution du sacrifice de la nouvelle Alliance au lieu où fut dressée la croix du Seigneur.

Si nous passons à Rome, nous constatons que le jeudi avant Pâques est avant tout le jour de la réconciliation des pénitents. L'année où saint Augustin répondait à Januarius, saint Jérôme, dans l'une de ses lettres, décrivait la pénitence à laquelle s'était soumise Fabiola, quinze ou vingt années plus

9. H. Bruns, *Canones Apostolorum et Conciliorum*, t. 1, Berlin, 1839, p. 127.

10. Éthérie, *Journal de voyage*, Paris, 1948, p. 227. Pour les lectures qui sont faites à la première messe, voir le *Lectionnaire arménien* cité dans *D.A.C.L.*, 15 (1950), col. 1162.

tôt, *ante diem Paschae in basilica quondam Laterani*[11]. Que cette veille de la Pâque soit bien le jeudi saint, le pape Innocent Ier en donne l'assurance dans sa lettre à Décentius de Gubbio (416) : *De penitentibus... si nulla interveniat aegritudo, quinta feria ante Pascha eis remittendum Romanae ecclesiae consuetudo demonstrat*[12]. Y célèbre-t-on également une messe commémorative de la Cène ? Aucun document ne nous permet de l'affirmer avant le 7e siècle. Nous savons seulement qu'à Capoue, en 546-547, on célébrait deux messes *in cena domini*, l'une le matin (*mane*), l'autre le soir (*ad vesperam, ad sero*)[13], comme en Afrique un siècle et demi plus tôt. Il est vraisemblable que Rome connaissait la même discipline.

2. La liturgie romaine du jeudi saint

a) *La liturgie du jeudi saint au 7e siècle*[14].

Le jeudi saint deux messes étaient célébrées dans les églises titulaires : l'une le matin et l'autre le soir, selon l'usage que nous avons déjà vu solidement établi en Afrique et en Italie méridionale. Entre les deux prenait place la messe que le pape célébrait à midi au Latran pour y consacrer les saintes Huiles.

M. Chavasse a reconnu dans les *Orationes in quinta feria* du sacramentaire gélasien[15] l'antique messe matinale clôturant le jeûne du carême et introduisant à la célébration de la fête pascale : *Omnipotens sempiterne Deus, da, quaesumus, universis famulis tuis plenius atque perfectius omnia festi paschalis introire mysteria*[16]. Le *Hanc igitur* présente l'oblation *ob die jejunii coenae dominicae*[17].

La messe papale de consécration des saintes Huiles offrait cette particularité de ne pas avoir de liturgie de la Parole. Elle commençait par le mot : *Oremus* et l'offrande. Puis, sans avoir dit de secrète, le pape entrait dans le Canon : *Sursum*

11. Saint Jérôme, *Epistola* 77, éd. Labourt, t. 4, p. 43.
12. Innocent Ier, *Epistola ad Decentium*, 7, P. L., 56, col. 517.
13. *Lectionnaire de Capoue*, éd. G. Morin, *Anecdota Maredsolana*, I (1893), pp. 436-444, cité dans *D.A.C.L.*, 8 (1929), col. 2279-2280.
14. A. Chavasse, *Le Sacramentaire gélasien*, Paris, 1958, pp. 126-155.
15. *Sacramentaire gélasien*, éd. Mohlberg, nos 349-351 et 369-374.
16. *Ibid.*, n° 349.
17. *Ibid.*, n° 371.

corda. A la fin du Canon, avant le *Per quem omnia*, le pontife bénissait l'huile des malades, que lui présentait un diacre. Après l'embolisme du *Pater*, il montait à son siège pour y faire la fraction et y communier. Puis il y bénissait le saint chrême ainsi que l'huile des catéchumènes. Il descendait ensuite communier le clergé et tout le peuple, en disant à chacun : *Accepit Jesus panem*. Après la postcommunion les prêtres s'en allaient *ad omnes titulos sibi adsignatos missam celebrare*[18].

La messe du soir dans les titres ne comportait pas, elle non plus, de liturgie de la Parole. Elle commençait par l'offrande à la fin de laquelle les uns disaient l'oraison *super oblata*, tandis que les autres passaient immédiatement au *Sursum corda*[19]. Cette absence de liturgie de la Parole à la messe du soir *in coena domini* explique pourquoi, au Missel romain, les chants d'introït et d'offertoire, ainsi que la collecte et le graduel, sont des réemplois et non des formulaires directement adaptés au mystère célébré.

En dehors des trois messes, le jeudi saint présentait deux particularités : la réconciliation des pénitents et le lavement des pieds. Le premier rite était célébré à Rome à la fois par l'évêque et par les prêtres. La supplique : *Adest, o venerabilis pontifex*, qui s'est maintenue jusqu'à nos jours dans le Pontifical, montre le lien par lequel la pénitence se rattache à la célébration pascale :

> Voici le temps favorable, les jours où Dieu s'apaise, où l'homme est sauvé, où la mort est détruite, où la vie éternelle commence. Sans doute il n'est aucun jour sur lequel ne se répandent les largesses de la bonté et de la miséricorde divines; néanmoins, le temps où nous sommes est marqué plus spécialement par l'abondance de la rémission des péchés et par la fécondité de la grâce en ceux qui seront baptisés. S'il y a le bain de l'eau purifiante, il y a aussi le bain des larmes (*lavant aquae, lavant lacrymae*). De là double joie pour l'Église : l'enrôlement de ceux qui sont appelés, l'absolution de ceux qu'a amenés le repentir[20].

18. A. Chavasse, *A Rome, le jeudi saint, au 7e siècle d'après un ancien Ordo*, dans *R.H.E. 50* (1955), p. 28. Sur le fait que le pape bénissait le saint chrême après avoir communié lui-même, voir *Ordo 23* 7 (M. Andrieu, *Les Ordines romani*, tome 3, p. 269) et *Ordo 24, 14-21* (*ibid.*, pp. 290-291).

19. *Sacramentaire gélasien*, édit. Mohlberg, n° 391.

20. *Ibid.*, nos 353-354. On trouve déjà dans saint Ambroise : *Ecclesia autem et aquam habet et lachrymas habet; aquam baptismatis, lachrymas paenitentiae* (*Epist. 41, 12*).

Quant au lavement des pieds, dont nous verrons plus loin l'origine et la diffusion comme rite, il apparaît à Rome moins comme un acte liturgique que comme une manifestation d'humilité de la part du clergé : *Pontifex suis cubiculariis pedes lavat, et unusquisque clericorum in domo sua*[21].

En étudiant la liturgie du jeudi saint à Rome au 7e siècle, on ne peut s'empêcher d'admirer la sobriété de ses rites et la souplesse avec laquelle ils s'adaptent aux besoins pastoraux. Deux questions peuvent toutefois se poser : Pourquoi consacre-t-on les saintes Huiles le jeudi saint ? Pourquoi la messe papale du midi et les messes du soir dans les titres n'ont-elles pas une liturgie de la Parole ?

La consécration des Huiles n'a pas été rattachée au jeudi saint pour des raisons d'ordre théologique, afin de manifester la dépendance de tous les sacrements par rapport à l'Eucharistie, mais pour des raisons d'ordre pratique, la messe du jeudi saint étant la dernière avant les rites d'initiation de la nuit pascale, qui nécessitaient une ample provision d'huile des catéchumènes et de saint chrême. La bénédiction de l'huile des malades a subi l'attraction des deux autres.

L'absence de liturgie de la Parole dans la messe était certainement une exception au 7e siècle, mais nous en avons d'autres témoins à une époque plus ancienne. C'est ainsi que, selon la *Tradition Apostolique*, aussi bien la consécration de l'évêque que la célébration du baptême sont immédiatement suivies de l'offertoire[22]. Les rites sacramentels y tiennent lieu de liturgie de la Parole. Peut-être a-t-on jugé que la consécration des saintes huiles pouvait exercer la même fonction de suppléance. Quant à la messe du soir, il se peut qu'on ait voulu mettre ainsi davantage en relief le fait que la messe est avant tout le Repas du Seigneur.

b) *L'évolution vers l'unique messe du matin.*

Le passage de l'usage romain du 7e siècle à celui dont témoignait le Missel romain de 1955 n'a guère demandé que deux ou

21. A. Chavasse, *A Rome, le jeudi saint, au 7e siècle, d'après un ancien Ordo*, *l. c.*, p. 28.

22. Hippolyte de Rome, *La Tradition apostolique*, 4 et 23, édit. Botte, pp. 30 et 53.

trois siècles. Il est tout à fait réalisé avec l'Ordo mayençais de 950[23]. Mais sa reconstitution n'est pas facile et elle laisse une marge assez grande à l'hypothèse.

Les trois messes romaines correspondaient à une situation particulière avec la juxtaposition de la liturgie stationale ou papale et de celle des églises titulaires : le Latran avait une seule messe, la messe chrismale, les titres en avaient deux, une le matin et l'autre le soir. Le sacramentaire gélasien allait codifier cet usage, si souple à l'origine, et constituer un ensemble organique avec les trois messes du jeudi saint, la première étant rattachée à la réconciliation des pénitents, la seconde à la consécration des saintes Huiles, la troisième au souvenir de la Cène[24]. Les trois messes passeraient dans les sacramentaires francs dits « gélasiens du 8e siècle[25] », et les lectionnaires ainsi que les antiphonaires médiévaux les pourvoiraient de lectures et de chants inconnus des livres romains[26]. Mais cette liturgie, conçue en chambre, ne devait pas tarder à être supplantée par d'autres usages.

A Rome une double évolution se manifesta de bonne heure : d'une part, la messe matinale tomba en désuétude dans les titres; de l'autre, la messe papale reçut un formulaire de liturgie de la Parole (l'oraison et les deux lectures actuelles) et ce formulaire passa à la messe presbytérale du soir[27]. L'heure de la messe papale semble avoir varié : l'*Ordo 23*, du début du 8e siècle, la fixe à la septième heure, tandis que l'Ordo subur-

23. M. Andrieu, *Les Ordines romani*, *Ordo 50*, tome 5, pp. 207-244.

24. *Sacramentaire gélasien*, édit. Mohlberg, nos 349-374, 375-390, 391-394.

25. Tels le sacramentaire d'Angoulême (598-620, 621-637, 638-642) et celui de Saint-Gall (486-501, 502-513, 514-518). Le sacramentaire d'Angoulême donne comme messe du soir la vieille messe gélasienne commençant avec la secrète, mais il ajoute le formulaire devenu celui de la messe papale (*Item alia missa in V feria*, nos 642-646), tandis que le sacramentaire de Saint-Gall substitue cette messe comme messe du soir à la messe gélasienne.

26. On en a reproduit quelques-uns dans *La Maison-Dieu*, 41 (1955), pp. 34-44.

27. Le sacramentaire de Padoue (sacramentaire presbytéral romain de la fin du 7e siècle) témoigne de cette double évolution. Voir K. Mohlberg, *Die älteste erreichbare Gestalf des Liber Sacramentorum anni circuli der römischen Kirche* (*Cod. Pad. D 47*), Münster, 1927, nos 296-302. Par contre, l'*Ordo 13 A*, *3* (Andrieu, 2, p. 482), ordo romain du début du 8e siècle, et l'*Ordo 16*, *31* (Andrieu, 3, p. 151), ordo franc du dernier quart du 8e siècle, ont conservé l'ancien usage; ils ne connaissent pas de liturgie de la Parole pour l'unique messe du jeudi saint.

bicaire de la seconde moitié du siècle (*Ordo 24*) indique la troisième heure[28].

En Gaule, à la fin du 7e siècle, le jeudi saint « avait deux messes, dont l'une était peut-être en relation avec la préparation des catéchumènes, avec la reddition du symbole le matin, tandis que l'autre avait lieu après none pour commémorer l'institution de l'Eucharistie[29] », le *Natalis Calicis*, comme on disait dès le milieu du 5e siècle[30]. De la première, seules les lectures ont été conservées tandis que les sacramentaires gallicans nous font connaître les très beaux formulaires de la messe *in Coena Domini*, qui inaugurait les solennités pascales : *Sacrosanctam, fratres carissimi, hodierna die inchoandae Paschae solemnitatem*[31]. Si, dans le cours du 8e siècle, les usages gallicans cédèrent peu à peu la place à la liturgie importée de Rome avec les livres gélasiano-grégoriens, bientôt la volonté toute-puissante de Charlemagne substitua aux uns et aux autres le sacramentaire papal.

Le sacramentaire, envoyé par le pape Hadrien vers 780 et imposé par le roi Charles à tous ses États, ne contenait évidemment pour le jeudi saint qu'une seule messe, la messe stationale du Latran avec les prières de consécration des saintes Huiles et l'oraison ajoutée, un siècle plus tôt, pour la liturgie de la Parole[32]. Cette messe unique est devenue celle du Missel romain, tandis que le formulaire de bénédiction des saintes Huiles a été inséré dans le Pontifical. L'heure de sa célébration allait varier au long des siècles entre la troisième et la neuvième[33], jusqu'à ce que saint Pie V interdise de célébrer la

28. M. Andrieu, *Les Ordines romani*, *Ordo 23*, *2*, tome 3, p. 269; *Ordo 24*, *8*, p. 289.

29. P. Salmon, *Le Lectionnaire de Luxeuil*, tome 2, Cité du Vatican, 1953, p. 44. Voir aussi le tome 1er, p. 88.

30. *Calendrier de Polemius Silvius* (448), C.I.L., t. 1er, p. 337. On trouve la même expression chez saint Avit de Vienne († 518), P. L., 61, col. 302, 309, 321, 326, et chez saint Éloi de Noyon († vers 650), P. L., 88, col. 628. Le Missel de Stowe emploie la formule dans le *Communicantes* de la messe : *Et diem sacratissimum celebrantes natalis calicis domini nostri Iesu Christi* (éd. G. F. Warner, Londres, 1915, p. 11). Le texte des Épîtres de saint Paul que donne le manuscrit de Freising en 790 (Munich, ms. Clm. 6229) porte également : *In natale calicis mane* (P. Salmon, *Le Lectionnaire de Luxeuil*, p. cxi).

31. *Missale gothicum*, éd. Mohlberg, n° 205.

32. *Sacramentaire grégorien*, édit. Lietzmann, n° 77. Les deux lectures sont déjà indiquées dans l'*Ordo 24*, *11-12*, ainsi que le répons graduel *Christus factus est* (Andrieu, *l. c.*, p. 290).

33. H. Schmidt, *Hebdomada sancta*, pp. 755-756. On trouvera énumé-

messe après midi[34], mais les formulaires en étaient fixés pour plus de mille ans.

c) *Les derniers développements.*

Les derniers développements de la liturgie romaine du jeudi saint qu'il convient de signaler sont la procession du Saint-Sacrement au reposoir et le dépouillement des autels.

Du 13e au 15e siècles, la translation de la Réserve eucharistique au lieu où elle serait conservée jusqu'au lendemain a pris une solennité croissante. Dans l'*Ordinaire* et le *Pontifical* de la Curie, au 13e siècle, nous voyons, après la communion du pape, le plus jeune des cardinaux-prêtres porter au lieu préparé le Corps du Christ renfermé dans une pyxide; il est précédé de la croix, des flambeaux et de l'encens, et l'on déploie un dais au-dessus du Saint-Sacrement[35]. Au début du 15e siècle, selon le *Cérémonial* de Pierre Amelio[36], la translation du Saint-Sacrement a toujours lieu immédiatement après la communion du pontife, avant la consécration du saint Chrême, mais il est fait soit par le cardinal-évêque assistant, soit par le pape lui-même. L'hostie consacrée a été déposée dans un calice, que le pontife, les épaules couvertes d'un voile, tient à deux mains. *Quo reposito, genuflexus thurificat corpus Christi.* A la fin du siècle, dans le *Cérémonial* romain de Patrizzi (1488)[37], nous voyons décrit le rite actuel, que reproduiront le *Missel* de 1570 et le *Cérémonial des évêques* de 1600.

Entre le *Cérémonial romain* de 1488 et le *Cérémonial des évêques* de 1600 une évolution importante s'est pourtant accomplie. Elle concerne le lieu de la reposition. Le premier document demande seulement que le sacriste ait préparé, soit

rées en ces deux pages toutes les heures indiquées par les divers documents, du 8e siècle à l'*Ordo* de 1955.

34. *Missale romanum, Rubricae generales 15, 1.* Deux ans avant la promulgation des Rubriques du Missel, une Constitution de saint Pie V, en date du 29 mars 1566, avait supprimé toutes les permissions de dire la messe le soir. Ce document obligea également à avancer l'office de la veillée pascale au matin du samedi.

35. M. Andrieu, *Le Pontifical romain au moyen âge* : tome 3, *Le Pontifical de la Curie romaine au 13e siècle*, pp. 463 et 551.

36. *Liber de Caeremoniis S.R.E. (Ordo XV)*, P. L., 78, col. 1309.

37. *Sacrarum Caeremoniarum S.R.E. libri tres*, 44, 3, édit. Catalani, Rome, 1751, tome 2, pp. 172-174.

le matin, soit la veille, *locum ubi honorifice reponatur Sacramentum*. Un siècle plus tard, le *Caeremoniale episcoporum* prescrira que soit préparée et ornée quelque chapelle dans l'église *quo pulchrius magnificentius que poterit multis luminibus ornatum*[38]. On saisit là concrètement l'apparition et les premiers développements des reposoirs du jeudi saint[39].

En ce qui concerne le dépouillement des autels, il faut distinguer entre le fait d'enlever les nappes et les cierges qui se trouvent sur l'autel, et celui de transformer cette action en rite liturgique. Il est certain que, jusqu'au 7e siècle, on ne plaçait une nappe sur l'autel que pour la messe et qu'on la retirait aussitôt; il n'y avait pas de cierges d'autel, mais seulement ceux des acolytes; ceux-ci les déposaient devant l'autel. Tel était l'ancien usage qu'on tint à respecter, comme on en respectait beaucoup d'autres, durant les jours saints. C'est pourquoi l'*Ordo 27* (seconde moitié du 8e siècle) prescrit : *A feria V vespere nuda sint altaria usque mane sabbato*[40]. Il n'en faudra pas plus pour mettre en jeu l'imagination d'un Amalaire, qui verra dans cette rubrique, pourtant bien inoffensive, tout un symbolisme : *Vestimenta altaris Christi sancti sunt, de quibus dictum est : Et, relicto eo, omnes fugerunt*[41]. Du symbolisme on va passer rapidement au geste liturgique. L'Ordo mayençais de 950 nous le décrit : *Tandis que la schola dit la première antienne de Vêpres, aussitôt deux acolytes vêtus de chasubles noires commencent à dépouiller les autels*[42]. Au 13e siècle, le dépouillement des autels est accompagné, comme aujourd'hui, de la récitation du psaume 21, selon l'attestation de Guillaume Durand[43].

38. *Caeremoniale episcoporum*, 1, 2, c. 23, 2. Le Cérémonial des évêques s'est inspiré sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, du livre de Paris Grassi : *De Caeremoniis cardinalium et episcoporum in eorum dioecesibus*, Rome, 1587, c. 46 : *Et quidem primo capella aliqua in corpore Ecclesiae, quam solemnius poterit ornabitur pro repositione sacramenti... et altare ibi ornabitur cum capsula super eo pro inclusione sacramenti* (p. 244).

39. E. Viale, *Le reposoir du jeudi saint*, dans *La Maison-Dieu*, 41 (1955), pp. 45-63.

40. M. Andrieu, *Les Ordines romani, Ordo 27, 34*, tome 3, p. 354.

41. Amalaire, *Liber Officialis*, 1, 12, 53, édit. Hanssens, tome 2, pp. 89-90.

42. M. Andrieu, *Les Ordines romani, Ordo 50*, tome 5, p. 227.

43. Guillaume Durand, *Rationale divinorum Officiorum*, l. 6, c. 76, 3.

II. — Le jeudi saint selon l'Ordo de 1955

Après avoir survolé l'histoire des rites du jeudi saint en Occident, il nous reste à suivre le déroulement de la liturgie de ce jour, telle qu'elle a été fixée par l'*Ordo* de 1955. Nous ne nous attarderons pas à signaler en quoi cet *Ordo* a modifié celui du Missel de saint Pie V, mais nous essaierons de le comprendre en comparant son ordonnance à celle des autres liturgies.

1. Les ténèbres

L'office matinal du jeudi saint emprunte simplement le Psautier du jeudi pour toute la partie psalmique, mais les antiennes nous font lire chacun des psaumes dans la perspective de la Passion. A part les trois dernières lectures, qui sont prises au chapitre 11 de la I^re^ aux Corinthiens, lectures et répons célèbrent la passion du Seigneur et non l'institution de l'Eucharistie. Quel est le génie qui a songé à faire lire les *Lamentations* en ces trois nuits de la Passion ? Il est resté inconnu. Tout ce que nous savons, c'est que l'office avait déjà son organisation actuelle avant la fin du 8^e^ siècle[44], y compris l'absence de *Deus in adjutorium*, d'Invitatoire et de *Gloria Patri* à la fin des psaumes, y compris également l'extinction progressive des lumières à mesure que l'aube paraît[45]. Les répons du 1^er^ nocturne nous font communier au mystère de l'agonie de Jésus, ceux du 2^e^ à la trahison de Judas, la 3^e^ à l'arrestation de Jésus et à la fuite des disciples. L'antienne du *Benedictus* insiste à nouveau sur le traître : *Traditor autem dedit signum dicens.* La double *traditio*, la trahison de Judas et le don que Jésus fait de lui-même, est certainement l'un des thèmes dominants de l'office du jeudi saint[46].

44. M. Andrieu, *Les Ordines romani, Ordo 30 A*, tome 3, p. 455.
45. M. Andrieu, *Les Ordines romani, Ordo 26*, tome 3, p. 325.
46. H. Schmidt, *Esprit et histoire du jeudi saint*, dans *La Maison-Dieu*, 37 (Congrès de Lugano), p. 75.

2. La messe chrismale

La consécration des saintes Huiles est célébrée chaque année dans toutes les cathédrales d'Occident le jeudi saint. Dans les églises d'Orient c'est bien le même jour qu'a lieu la consécration du Saint-Chrême, mais d'ordinaire seul le patriarche y procède et il ne le fait pas tous les ans, car le rite est fort compliqué [47]. De plus, il faut remarquer qu'en Orient l'huile des catéchumènes et celle des malades sont bénites par le prêtre chaque fois qu'il doit s'en servir [48]. Ce fut d'ailleurs longtemps l'usage romain [49].

Une des caractéristiques de la consécration des saintes Huiles consiste dans le vestige qu'elle a conservé de la concélébration. En effet douze prêtres, sept diacres et sept sous-diacres, revêtus des vêtements de leurs ordres, entourent l'évêque dans l'accomplissement du rite : tandis que diacres et sous-diacres remplissent des services matériels dans la préparation et la présentation des vases, les prêtres agissent en véritables concélébrants, puisqu'ils viennent, un à un, souffler sur chacun des récipients, comme au temps lointain de la *Tradition Apostolique* ils imposaient les mains sur les oblats à la messe, et comme aujourd'hui encore ils imposent les mains dans l'ordination presbytérale, en véritables coopérateurs de l'évêque.

Cette concélébration dans la confection du Chrême et des saintes Huiles appelle évidemment la concélébration eucharistique, qui constituerait à pareil jour un signe particulièrement efficace du mystère du sacerdoce et du mystère de l'Église. Certains rites orientaux, qui n'en ont pas l'usage habituel, la pratiquent au moins le jeudi saint, tel le rite syrien [50]. On sait qu'en France plusieurs cathédrales ont connu cet usage jusqu'à la Révolution et qu'il survit encore dans la messe pontificale lyonnaise de ce jour [51].

47. E. Mercenier, *La prières des Églises de rite byzantin*, tome 2, 2, pp. 154-161.

48. E. Mercenier, *La prières des Églises de rite byzantin*, tome 1, p. 346 (bénédiction de l'huile des catéchumènes dans le baptême) et p. 428 (bénédiction de l'huile des malades dans l'administration du sacrement).

49. A. Chavasse, *Le sacramentaire gélasien*, p. 138, note 94.

50. G. Khouri-Sarkis, *La semaine sainte syrienne*, dans *La Maison-Dieu*, 41, p. 104.

51. P. Martin, *Une survivance de la concélébration dans l'Église occi-*

En restaurant une messe chrismale distincte de la messe *in Cena Domini*, les auteurs de l'*Ordo* de 1955 espéraient-ils instituer un rite qui mettrait en valeur l'Église particulière réunie avec le presbytérium autour de son évêque ? S'ils ont eu cet espoir, ils ne peuvent qu'être déçus : le peuple n'est pas venu et le rite grandiose s'accomplit dans une cathédrale qui serait vide, si quelques religieuses n'étaient là. La messe chrismale ne deviendra vraiment la manifestation la plus solennelle et la plus parlante de l'Église diocésaine qu'à la condition qu'on y instaure la concélébration eucharistique, qu'on autorise la communion du peuple et qu'on simplifie les rites de la bénédiction des saintes Huiles.

3. La messe « in Cena Domini »

La messe du soir du jeudi saint a une double caractéristique : elle est unique et elle comporte le lavement des pieds[52].

Le jeudi saint exclut toute célébration de messe que n'exige pas la *cura pastoralis*. Il faut voir dans cette prescription[53] le respect de la tradition antique plus qu'un symbolisme propre à ce jour. En autorisant la célébration de deux messes en plus de la messe principale dans chacune des églises où des raisons pastorales l'imposent, la législation actuelle a toutefois voulu pourvoir aux besoins du peuple chrétien[54]. En France, nous sommes souvent amenés à nous soucier du regroupement des fidèles de plusieurs paroisses pour avoir des assemblées suffisamment vivantes, mais il ne faut pas oublier qu'en certains pays, comme le Canada, c'est, à pareil jour, le problème des trop grandes foules qui se pose.

La messe principale groupe donc en un vrai presbytérium

dentale : la messe pontificale lyonnaise du jeudi saint, dans *La Maison-Dieu*, 35 (1953), pp. 72-74.

52. D'autres caractéristiques secondaires mériteraient pourtant étude, tel le silence des cloches après la messe du jeudi saint. Il était déjà prescrit en pays francs à la fin du 8e siècle et cette prescription a été reprise par l'Ordo mayençais (M. Andrieu, *Les Ordines romani*, tome 3, p. 188, note 93, et tome 5, p. 207).

53. Le moyen âge et les siècles qui l'ont suivi étaient moins stricts qu'on ne l'est de nos jours pour interdire les messes privées le jeudi et le samedi saints. De nombreux indults les avaient autorisées. Un décret du 31 juillet 1821 devait les révoquer (*Decreta authentica S.R.C.*, n° 2616).

54. *Ordinationes et declarationes* du 1er février 1957, n° 9.

tous les prêtres de la paroisse ou de la communauté, sous la présidence du curé ou du supérieur. L'*Ordo* leur fait prendre l'étole dès le début. Il convient que leur place dans le sanctuaire, que les diverses fonctions qu'ils remplissent dans la liturgie (commentaire, distribution de la communion) manifestent leur union au célébrant et la complémentarité de leurs fonctions rituelles. Il est bien évident qu'à la messe *In cena Domini*, comme à la messe chrismale, seule la concélébration pourrait réaliser en plénitude la manifestation du mystère du sacerdoce catholique dans l'Église. Du moins la communion du clergé et du peuple exprime-t-elle visiblement cette unité entre frères, pour laquelle Jésus a prié au soir du jeudi saint.

Le *lavement des pieds*, que nous célébrons entre l'homélie et l'offertoire, est un des rites les plus anciens et les plus universels de l'Église : rite d'hospitalité, que pratiquèrent les chrétiens des premiers siècles et, après eux, les Pères du désert, il s'est perpétué durant tout le moyen âge dans les monastères[55]; rite consacré par l'usage qu'en fit Jésus au soir de la sainte Cène, il est également entré très tôt dans la liturgie. Au temps de saint Ambroise († 397), les deux usages coexistent. A Milan, l'évêque lave les pieds des néophytes dès que ceux-ci sont sortis des eaux et ont reçu l'onction chrismale, avant même qu'on les ait revêtus du vêtement blanc : Il y en a, relève Ambroise, *qui disent qu'il ne faut pas croire cela au cours du mystère, pas au baptême... mais qu'il faut laver les pieds comme on le fait à un hôte. L'un relève de l'humilité, l'autre de la sanctification*[56]. Cet usage du lavement des pieds des néophytes, qui n'était pas reçu à Rome, était également assez répandu en Afrique, au témoignage de saint Augustin; mais, tandis que certains évêques l'accomplissaient dans la Nuit sainte, l'autres le faisaient durant l'octave pascale[57].

S'il est un jour où l'Église devait songer à renouveler le geste de Jésus lavant les pieds de ses disciples, c'est le jeudi saint. Aussi voyons-nous apparaître ce rite à Jérusalem dès le milieu du 5e siècle[58]. De là il s'est répandu à travers tout l'Orient, où

55. P.-M. Gy, *Les origines liturgiques du lavement des pieds*, dans *La Maison-Dieu*, 49 (1957), pp. 50-53.

56. Ambroise de Milan, *Des Sacrements, des Mystères*, éd. Botte, Paris, 1950, p. 73.

57. Saint Augustin, *Epistola* 55, 18, P. L., 33, col. 220.

58. E. Lanne, *La liturgie pascale dans l'Église copte*, dans *L'Orient syrien*, 6 (1961), p. 291.

les diverses liturgies rivalisent de magnificence dans sa célébration, et, de l'Orient, il a gagné l'Occident. Les rites syrien [59] et byzantin [60] miment littéralement la scène évangélique pendant que le lecteur en fait la lecture à l'ambon : l'évêque reproduit les gestes de Jésus à mesure qu'ils sont annoncés par le lecteur, puis le dialogue du Seigneur et de Pierre s'échange entre l'évêque et l'un de ceux à qui il lave les pieds. Tandis que ces deux rites, à la suite de l'ancien rite de Jérusalem, ont placé le lavement des pieds après la liturgie eucharistique, le rite copte tient à le faire avant, *parce que Notre-Seigneur lava les pieds de ses disciples d'abord, puis, après cela, rompit le pain, le bénit et le leur donna* [61]. C'est la place que lui a fixé l'Ordo romain de 1955. Chez les Syriens l'évêque lave les pieds de douze prêtres, tandis que chez les coptes on lave les pieds et les mains des fidèles. Les deux rites ont plusieurs lectures : quatre pour le premier (Gen., 18, 1-8; Jn, 4, 11-16; I Cor., 13, 4-13; Jn., 13, 1-15), six pour le second (Gen., 18, 1-23; Is., 4-2-4; Ez., 36, 25-29; Ez., 47, 1-9; I Tim., 4, 9-5, 10; Jn, 13, 1-17); entre les lectures des chants paraphrasent au rite copte le passage de la mer Rouge et celui du Jourdain [62].

Quod semper, quod ubique. Il est peu de rites auxquels on puisse appliquer avec autant de convenance le célèbre canon de Vincent de Lérins. C'est dire l'importance du lavement des pieds dans la liturgie du jeudi saint. Aussi la rubrique qui l'introduit au Missel demanderait-elle à être revisée : *Post homeliam proceditur, ubi ratio pastoralis id suadeat, ad lotionem pedum.* Mieux vaudrait dire qu'on procède au lavement des pieds, à moins qu'une impossibilité matérielle n'oblige à l'omettre. D'ailleurs partout où les pasteurs ont fait l'effort voulu pour en assurer une digne célébration, ils ont pu constater que cet acte d'humilité et de charité de la part de celui qui tient dans la communauté chrétienne la place du Seigneur

59. G. Khouri-Sarkis, *La semaine sainte syrienne*, dans *La Maison-Dieu*, 41, pp. 105-109.

60. E. Mercenier, *La prière des Églises de rite byzantin*, tome 2, 2, pp. 161-166.

61. Abu'l Barakat, *La Lampe des Ténèbres*, cité dans E. Lanne, *l. c.*, p. 291. On notera que, selon un usage qu'on ne trouve nulle part ailleurs, l'Église copte renouvelle le lavement des pieds en la fête de saint Pierre (cf. *Le lectionnaire copte de la semaine sainte*, p. 267).

62. O. Burmester, *Le lectionnaire copte de la semaine sainte*, P. O., 25, pp. 254-277.

constituait la meilleure introduction de l'assemblée dans la liturgie eucharistique. Sur un autre plan que la concélébration le lavement des pieds est, lui aussi, une manifestation du mystère de l'Église, du mystère du sacerdoce dans l'Église.

La liturgie eucharistique du jeudi saint, dont le caractère unique s'exprime dans l'*hodie* du *Quam pridie : Qui pridie, quam pro nostra omniumque salute pateretur, hoc est hodie, accepit panem*, n'attire aucune remarque spéciale de l'historien des rites. On peut seulement regretter que le Missel romain ne possède pas de Préface propre pour ce jour. Mais la plupart des Propres diocésains de France ont suppléé à cette déficience avec leur Préface *In Cena Domini*, héritière, par-delà sa rédaction moderne, de l'antique liturgie gallicane : *Qui, formam sacrificii perennis instituens, se tibi primum obtulit, et primus docuit offerri*[63].

4. La veillée

La liturgie romaine n'a rien prévu pour la veillée eucharistique qu'elle conseille de poursuivre jusqu'au milieu de la nuit. Cette invitation à la prière silencieuse comme prolongement de la prière commune ne saurait être que la bienvenue. Sachons pourtant qu'à l'heure où nous entrons dans la prière silencieuse, l'Église byzantine commence son office de *Saintes et Rédemptrices Souffrances de NSJC* et qu'au 5e siècle les fidèles de Jérusalem se réunissaient au Mont des Oliviers pour la veillée ambulante, qui les conduirait successivement aux lieux sanctifiés par le dernier entretien de Jésus avec ses disciples, par son agonie et son arrestation[64]. Quel qu'en soit le mode, l'essentiel pour les chrétiens est de répondre à la demande que Jésus leur adresse au seuil de cette nuit : *Demeurez ici et veillez avec moi* (Mt., 26, 38).

Pierre Jounel.

63. *Missale gothicum*, éd. Mohlberg, n° 514. Il ne s'agit d'ailleurs pas là d'un formulaire du jeudi saint, mais d'une *Contestatio*, d'une *Missa dominicalis*.

64. Éthérie, *Journal de voyage*, éd. Pétré, pp. 229-233.

III

ORIENTATIONS

Peu de choses en ce jour font difficulté, le peuple chrétien n'est pas tenté de bouder la cérémonie du soir. Le plus délicat, semble-t-il, est de rattacher le jeudi saint au triduum pascal, de l'ouvrir vers la veillée de la résurrection. Non pas que théologiquement et historiquement (j'entends : dans l'histoire du Christ) cela fasse problème, nous allons le voir; mais dans l'esprit des fidèles, il s'agit de rendre relatif un jour qui pour eux est absolu. C'est cette conviction fondamentale qui doit d'abord se graver en nos esprits.

Laissons les historiens discuter sur la date et l'ordre d'apparition des différents éléments de la liturgie de ce jour. Il est clair cependant, au témoignage d'Augustin et des autres, que la messe est aujourd'hui commémorative de la Cène. Or dans tous les récits évangéliques c'est par la Cène que s'ouvre le récit de la Passion. Plus précisément, la péricope de saint Jean qui nous est proposée à la messe aujourd'hui s'ouvre par une phrase solennelle d'allure éminemment pascale : « Avant la fête de *Pâque*, Jésus, sachant que son heure était venue de *passer* de ce monde au Père... » (Jn, 13, 1) : l'allusion est claire à l'une des étymologies reçues du mot Pâque : le Passage. Nous sommes donc en climat pascal.

Or ce climat imprègne au plus haut point la messe de ce jour. Alors que le formulaire de la Fête-Dieu insiste fortement sur la manducation eucharistique sans d'ailleurs oublier la Passion, le jeudi saint, tout est centré sur la mort glorieuse du Seigneur. Entendons l'antienne d'entrée : « Il nous faut nous glorifier dans la croix de notre Seigneur Jésus-Christ, en qui est notre salut, notre vie et notre résurrection, par qui nous sommes sauvés et libérés. » Non seulement il est question de la Croix, mais cette Croix apparaît source de gloire et de résurrection pour nous, et cela est dit en termes de passage : sauvés, libérés. Le fragment de l'épî-

tre aux Philippiens qui est utilisé comme graduel : *Christus factus est*, est trop célèbre pour que nous insistions : son *propter quod et Deus* marque clairement le sens dynamique de la Passion. Il n'est pas jusqu'à l'antienne d'offertoire qui ne soit pascale : elle est extraite du psaume 118 (117) qui revient comme un refrain toute l'octave de Pâques : *Haec dies quam fecit Dominus*, et qui est utilisé dans le Nouveau Testament appliquant au Christ le verset 22 : « La pierre rejetée des bâtisseurs est devenue la tête d'angle » (Mt., 21, 42; Ac., 4, 11) en faisant ainsi une expression du mystère pascal. Le jeudi, ce sont les versets 16 et 17 qui sont employés : « La droite du Seigneur a fait prouesse, sa droite m'a relevé. Non, je ne mourrai pas, je vivrai et publierai l'œuvre de Dieu »; affirmation audacieuse à la veille de la mort du Christ qui témoigne de la foi tranquille et sûre de l'Église.

On sait que l'oraison est empruntée au vendredi saint. Quant à l'épître, elle nous rapporte la Cène du Seigneur selon saint Paul où est mis dans un relief étonnant le lien de l'Eucharistie et de la Passion.

Ceux qui sont friands de textes anciens trouveront dans *La Maison-Dieu* (n° 41, pp. 35-44) une collection de formulaires des 8e-9e siècles; tous ont la même saveur pascale que cette préface gélasienne : *Dum enim occiditur Christus, cuncta renata sunt; et dum moritur, omnia surrexerunt per ipsius maiestatem.*

Inutile d'insister donc : la messe du jeudi saint n'est pas un tout indépendant : porte d'entrée du triduum pascal, elle prépare déjà la veillée du samedi puisqu'elle en met en lumière quelques-uns des aspects et non des moindres : le caractère dynamique de la Pâque du Seigneur comme toile de fond, le caractère de libre oblation de la Cène (évangile), le caractère relatif de l'Eucharistie envers la Passion (épître).

1. *L'homélie.* « Il est très convenable, dit la rubrique, qu'il y ait après l'évangile une brève homélie pour expliquer les grands mystères rappelés dans cette messe »; et elle les énumère : « l'institution de la sainte Eucharistie et de l'ordre sacerdotal, et le commandement du Seigneur sur la charité fraternelle » (n° 13).

Bénissons Dieu de cette rubrique : l'homélie reprend sa place dans les textes liturgiques; elle n'est plus cette interruption tolérée au cours de la messe par les moralistes, mais un acte même de la célébration. Et qui plus est, il ne s'agit pas d'un quelconque *fervorino*, mais elle est destinée à expliquer, notons le mot en passant, les mystères du jour.

Trois thèmes sont proposés à la prédication. Il sera important de remarquer d'abord que le thème fondamental reste le mystère pascal, comme nous le disions tout à l'heure. C'est donc en lui que nous regarderons l'Eucharistie, le sacerdoce et la charité fraternelle; cela obligera peut-être certains à réviser un peu leur théologie. *Memoria passionis*, traduisons : commémoration du mystère pascal, la messe, avec la communion, apparaîtra comme répondant au désir de saint Paul : « vous annoncerez la mort du Seigneur » avec l'attente eschatologique : « jusqu'à ce qu'il vienne »; ce sera l'occasion d'expliquer le sens de l'*Unde et memores*.

Le sacerdoce apparaît alors comme la fonction destinée à actualiser le mystère pascal dans l'Église d'aujourd'hui; beaucoup de prêtres, en célébrant ce soir leur sacerdoce, par la parole et par le sacrement, ne prendront-ils pas conscience de leur dignité ? par leur voix et par leurs mains, la Pâque du Seigneur se réalise encore dans le monde actuel.

Et la loi de charité fraternelle ne sera pas seulement la plus belle des morales naturelles. Car le Seigneur ne l'a promulguée qu'en liaison étroite avec le mystère pascal : « Où je vais, vous ne pouvez venir (voilà la préoccupation pascale : le passage; et ce passage est encore impossible aux disciples; mais voici le chemin :) Je vous donne un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés » (Jn, 13, 33-34). Et plus loin, il précise avec une allusion nette à sa Passion : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Il n'est pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis » (Jn, 15, 12-13; cf. 1 Jn, 3, 16).

2. *Le lavement des pieds* a une triple signification. C'est un geste de charité : c'est le sens obvie, le plus originel; on rend service à son hôte en le mettant à l'aise; aussi les antiennes qui accompagnent le rite font sans cesse allusion

à la charité fraternelle : *Mandatum novum do vobis* (1), *Si ego Dominus* (5), *In hoc cognoscetis* (6), *Maneant in vobis* (7) et surtout *Ubi caritas* (8) qui ne doit jamais être omise. Lavant les pieds de ses paroissiens ou de ses vicaires, le curé leur manifeste sa charité et les invite à des gestes semblables entre eux.

C'est ensuite un rite d'humilité : « Moi je suis au milieu de vous comme celui qui sert » (Lc, 22, 27), commentait le Maître, s'opposant aux princes qui commandent. Et le curé, en imitant le Seigneur, révèle à tous le sens de ministère qu'a son sacerdoce; il est au service de la communauté.

C'est enfin un rite de purification : « *Sicut hic... exteriora abluuntur inquinamenta, sic a te omnium nostrum interiora laventur peccata* », dit l'oraison de conclusion. Aux protestations de Pierre, Jésus répondait simplement : « Si je ne te lave pas, tu n'as pas de part avec moi » (Jn, 13, 8); il ne s'agit pas seulement d'un rite extérieur de pureté légale, mais d'une purification intérieure qui est communion au Christ.

Conclusion de la liturgie de la Parole qui nous fait entrer dans le mystère de Pâques, le lavement des pieds nous fixe donc l'attitude spirituelle nécessaire pour cette démarche : charité, humilité, pureté de cœur.

Il peut faire difficulté de nos jours, nous le disions précédemment, parce que maintenant c'est un geste inhabituel; on saisit l'hésitation de certains prêtres. Mais il a la valeur d'un geste du Christ, et c'est là, je crois, l'argument majeur en sa faveur. Certes, l'essentiel du précepte n'est pas la reproduction pure et simple d'un acte extérieur, c'est le don intérieur; peut-on cependant se passer de signe ? Or celui-ci a pour lui d'être un geste du Christ et non pas seulement une coutume humaine (tombée en désuétude).

Encore faut-il lui donner sa dignité. La rubrique parle de douze hommes choisis. Le nombre est-il préceptif ou peut-on se contenter de moins ? nous inclinerions à penser que c'est un idéal dont il convient de se rapprocher le plus possible. Ce sont des hommes, *viri* : le terme peut à la rigueur désigner aussi des enfants, mais cela semble moins conforme à l'esprit : si l'on prend douze hommes en souvenir des apôtres, il est normal de choisir aussi des adultes. D'ailleurs l'*Ordo Hebd. Sanct.* suppose (n° 20) qu'ils peu-

vent être des clercs. Bien des prêtres ont invité les notables de la paroisse : militants d'Action catholique, chrétiens engagés dans la cité, pour montrer que ce n'est pas un rite pour rire ou une « pieuse » cérémonie.

Le lavement des pieds se déroule au meilleur endroit de l'église : le sanctuaire surélevé s'y prête bien, mais d'autres préfèrent répartir les douze hommes dans l'allée centrale, pour que chacun puisse y participer de plus près.

Notons la solennité de la procession initiale : « Le diacre et le sous-diacre, ou les deux premiers servants (*duo maiores ex ministrantibus*), conduisent les douze hommes choisis, deux par deux, au lieu préparé » (n° 17) où ils s'assoient après avoir salué l'autel et le célébrant. Il est prudent de préparer des sièges assez distants les uns des autres pour que le rite ait une certaine ampleur; il est prudent aussi que les hommes aient mis des sandales : cela simplifie les cérémonies accessoires et évite les lacets cassés ou emmêlés. Car il faut veiller à la dignité : cela fait toujours un peu spectacle pour commencer, certains ont envie de sourire en voyant des hommes graves se déchausser ainsi. Aussi le célébrant doit-il redoubler de piété et de recueillement charitable.

3. *L'offrande.* « Que les fidèles soient instruits, dit l'Instruction *Cum propositum*, de l'opportunité pour eux d'abonder ce jour en œuvres de charité chrétienne » (2 *b*). La charité a été inventive : la collecte de dons en argent ou en nature destinés aux pauvres de la paroisse ou des pays lointains, a été le mode le plus souvent choisi. Mais il est bon de se souvenir qu'il y a d'autres œuvres de miséricorde : l'accueil des isolés et des étrangers, la visite des malades et des prisonniers, la consolation des affligés; et de ne pas oublier que la charité fraternelle demande la réconciliation : « Lorsque tu viens présenter ton offrande à l'autel... » : on ne peut célébrer Pâques dans la joie s'il est un frère qu'on ne peut sincèrement embrasser. La semaine sainte est une semaine de conversion profonde.

4. *La procession et la veillée d'adoration.* Nous n'attacherons pas une importance démesurée à ces deux rites qui suivent la messe : on nous a suffisamment montré que

d'une part c'est le cérémonial ordinaire de conservation de la sainte Réserve pour les jours aliturgiques et que d'autre part son développement fut le fait de la Contre-Réforme, avec d'ailleurs de nombreux abus (tentures noires, exposition de l'hostie dans un ostensoir, etc.). La modification de l'horaire a fait disparaître bien des choses regrettables : nous avons vu plus haut que le caractère du vendredi saint avait donné plus de recueillement à l'adoration des fidèles.

Une procession digne peut permettre de regrouper l'assistance au reposoir, si elle n'est pas trop nombreuse. Quand le ciboire a été enfermé dans le tabernacle, « tous, à genoux, dit la rubrique, adorent en silence le Saint-Sacrement pendant quelque temps » (n° 5). Ce peut être le moment d'une monition sacerdotale indiquant l'esprit de la veillée qui commence.

Chaque paroisse a ses besoins et ses coutumes; il ne saurait être question de fixer un rituel de l'adoration : silence, lectures, chœurs parlés, cantiques, tout est possible.

Cependant la veillée eucharistique revêt ce soir un caractère particulier puisqu'elle s'insère dans la célébration du mystère pascal. « Veillez et priez » sont des paroles que l'Église recueille cette nuit sur les lèvres du Sauveur. Deux points paraissent particulièrement en situation : d'une part la méditation de l'agonie, d'autre part la lecture des chapitres 13 à 17 de l'évangile de saint Jean : à la messe on a lu les quinze premiers versets du chapitre 13; demain à l'office liturgique on reprendra la lecture suivie, commencée depuis quelques semaines, au chapitre 18; n'est-il pas normal de suivre lentement le fil des discours après la Cène ? Ce sera une révélation pour beaucoup de fidèles. S'ils aiment à venir ensemble, on peut prévoir une lecture publique par brèves péricopes, suivies de silences et de chants; sinon, on peut leur offrir des livrets contenant le texte évangélique et quelques beaux passages tirés de la liturgie ou des écrits des saints qui les aideront à soutenir leur méditation.

5. *La bénédiction des enfants.* Il ne semble pas que la bénédiction des enfants ait un lien très étroit avec le jeudi saint : ce fut sans doute l'afflux des mamans dans l'après-

midi qui, de-ci de-là, incita les curés à les regrouper pour un geste collectif devant le Saint-Sacrement.

Plusieurs sens peuvent être donnés à cette cérémonie, et le choix qu'on fera orientera l'avenir de cette coutume : il ne nous appartient pas de décider, cela relève de la prudence pastorale, par conséquent du jugement de l'Ordinaire du lieu.

On peut d'abord penser au dimanche des Rameaux. Au témoignage de saint Matthieu (21, 15-16), les enfants ce jour-là criaient dans le Temple : « Hosanna au fils de David » et Jésus renvoya les grands prêtres et les scribes indignés au psaume 8 : « Par la bouche des tout petits et des nourrissons, tu t'es ménagé une louange. » L'hommage des bébés de la paroisse au Rédempteur glorifié ne serait pas déplacé ce dimanche.

Il est également possible de donner un sens baptismal à cette réunion, d'en faire une sorte de renouvellement des engagements du baptême pour les petits néophytes de l'année, soit aux Vêpres de Pâques soit à celles de Quasimodo. Cela aurait l'avantage de donner une allure plus religieuse à cette démarche devenue un peu « mondaine » et de renouer des liens avec les familles.

On peut enfin lui garder un caractère eucharistique, en faire comme le premier contact des enfants avec la présence réelle, en la plaçant à la Fête-Dieu; en certains lieux, il y a la coutume de poser l'ostensoir sur la tête des petits enfants pendant le Salut de Pâques ou du *Corpus Christi* : il suffirait d'aménager un peu ce rite.

Mais nous ne sommes pas juges de l'opportunité de ces cérémonies et nous n'avons pas de rituel à leur imposer; cela pourrait faire l'objet d'une recherche ultérieure.

6. *La messe des saintes Huiles.* C'est à dessein que nous avons reporté à la fin le problème de la *missa chrismatis*; en effet son lien avec le mystère pascal est assez ténu : on consacre les huiles ce jour-là parce qu'on en aura besoin à la veillée pascale. Ne cherchons donc pas des correspondances compliquées, bien qu'évidemment on puisse toujours dire que les Huiles saintes sont des instruments destinés à insérer le mystère pascal dans le monde.

On a constaté que la grande masse des fidèles ne s'était

pas rendue à la *missa chrismatis*. L'horaire l'interdit à tous les travailleurs, et l'impossibilité de communier n'est pas faite pour attirer. Il ne faut pas encore compter sur un sens développé de l'appartenance au diocèse. Il paraît donc vain d'espérer des foules ce matin-là. Cependant l'expérience montre que les militants, de l'A.C.G. en particulier, ne sont pas indifférents à ce regroupement autour de leur évêque et que l'invitation faite à quelques représentants de chaque doyenné ne reste pas lettre morte. Le bataillon des religieuses de la ville épiscopale aura une occasion unique de se mêler à la vie sacramentaire diocésaine : souvent absentes des baptêmes et des confirmations, elles pourront du moins prier pour tous les futurs bénéficiaires de l'Huile sainte. Enfin la réponse favorable de la majorité des prêtres à l'invitation épiscopale est un encouragement à la renouveler : la présence des prêtres de la ville et d'un délégué de chaque doyenné manifeste l'unité du *presbyterium* diocésain, surtout qu'à cette messe un minimum de concélébration donne à tous la claire vision qu'ils ne sont pas de simples figurants à la messe pontificale, des « prêtres honoraires », mais qu'ils participent vraiment à la confection des saintes Huiles, ce qui permet à l'inverse de prendre conscience que l'évêque et tout son *presbyterium* participeront avec chaque curé à la collation des sacrements dans toutes les paroisses.

Le caractère unique de cette cérémonie fera veiller à la qualité du commentaire. Il serait souhaitable également que les textes principaux soient étudiés de près dans les Séminaires, les conférences ecclésiastiques, les maisons religieuses, en particulier celui de l'Eucharistie consécratoire du Saint-Chrême où sont évoquées toutes les onctions bibliques aboutissant à l'onction spirituelle de Jésus.

Signalons en passant à l'attention de certains cérémoniaires que cette messe comporte le baiser de paix : tout le clergé manifeste sa charité fraternelle.

Aussitôt après la messe, disait le Pontifical, « l'évêque s'assied au faldistoire et avertit attentivement les prêtres de garder fidèlement le Chrême et les Huiles selon la tradition des saints Canons »; il lui est donc recommandé de faire une brève homélie sur la dignité et l'usage des saintes Huiles. Elle pourrait précéder immédiatement leur distribution. Évitons ces manipulations peu élégantes dont les

cathédrales sont le théâtre toute la soirée du jeudi. Puisque les diacres et les sous-diacres sont « *ministri et inspectores* », leur rôle ne se bornera pas à apporter et emporter les ampoules d'Huile; ils peuvent aussi emplir les burettes destinées aux paroisses ou aux doyennés : bien organisée, cette opération prend peu de temps. A la fin de la messe, l'évêque peut remettre à chaque doyen les saintes Huiles que celui-ci ira distribuer dans les paroisses. On peut chanter pendant ce temps le psaume 45 (44) utilisé à l'offertoire de la messe : « Dieu, ton Dieu t'a consacré d'une huile d'allégresse comme aucun de tes rivaux; la myrrhe et l'aloès coulent de tes habits », ou le psaume 89 (88) qui est le psaume d'entrée : « J'ai trouvé David mon serviteur, je l'ai oint de mon huile sainte. »

Il faut souhaiter que les saintes Huiles, qui doivent être apportées à l'évêque *cum omni decore et reverentia*, ne partent pas en mission comme à la sauvette. Leur transport, leur distribution, leur conservation doivent marquer leur dignité. « Il ne convient pas, dit Haegy, d'expédier les saintes Huiles par la poste ou par le chemin de fer » (*Manuel*, II, 24) et le *Rituel* recommande de les faire porter, autant que possible, par un prêtre, ou du moins par un clerc et non par des laïcs. En particulier l'arrivée des Huiles saintes dans chaque paroisse devrait être l'occasion d'un accueil : on ne peut multiplier les processions et les cérémonies, mais il est toujours possible de les apporter dignement au chœur soit avant la messe du jeudi saint, soit avant la bénédiction de l'eau à la veillée pascale; dans la première hypothèse, on pourrait les garder à une place d'honneur pendant le triduum sacré.

Enfin le *Rituel* demande qu'elles soient enfermées dans des vases d'argent ou d'étain : la forme des récipients utilisés à la cathédrale ou par les doyens devrait être étudiée avec soin de façon à permettre à la fois un transvasement propre et rapide et une visibilité suffisante, sans que l'élégance perde ses droits.

François Morlot.

LE DIMANCHE DES RAMEAUX

I

ENQUÊTE

Le dimanche des Rameaux présente, nous allons le voir, une physionomie très particulière dans la semaine sainte à cause d'une assistance très différente de celle des autres jours : il nous faudra nous arrêter assez longuement pour la définir et saisir ses degrés de participation. Ceci posé, nous étudierons successivement la procession et la messe, puis leur articulation et leur insertion dans le dynamisme du mystère pascal.

I. — L'assistance

Beaucoup de réponses à l'enquête ont ignoré le jour des Rameaux, quoiqu'il ait été compris dans la réforme de 1955. Il n'y a pas lieu d'en tirer des conclusions indues; cependant, cela prouve qu'on doit parler de ce dimanche d'une manière particulière : on ne peut le mettre sur le même pied que les autres jours saints quand on étudie l'assistance; autant les participants du jeudi, du vendredi et de la veillée pascale sont relativement homogènes, autant l'assistance des Rameaux est diverse : diverse par rapport aux trois jours saints d'une part, diverse en elle-même d'autre part.

En effet, les Rameaux sont un dimanche : y viennent donc même les pratiquants qui ne viendront pas la semaine sainte, ce public un peu passif qui vient accomplir le geste religieux hebdomadaire ou remplir son « devoir dominical »

(et tous les pasteurs savent combien ce public est lourd à animer)

En outre, les Rameaux sont un jour qui attire un public inhabituel ; en bien des régions, les Rameaux ont pris une signification funéraire (nous essaierons de voir pourquoi) et font partie du culte des morts; or le culte des morts est une des formes les plus foncières et les plus primitives de la religion. Il en résulte que plus la population est déchristianisée, plus l'assistance aux Rameaux est différente de celle d'un dimanche ordinaire : c'est « la plus forte assistance de l'année avec celle de la Toussaint : ce sont les deux jours consacrés à la prière pour les morts » (Troyes). Quelquefois même, le rameau est devenu objet de superstition, une espèce de talisman qu'on plantera dans son champ ou qu'on accrochera dans l'étable. En tout cela, on est loin du mystère pascal, loin de la procession même; ces gens viennent prier pour leurs morts ou chercher un objet bénit.

Ainsi l'assistance de ce dimanche est composée d'une triple couche :

a) les chrétiens vivant de la foi qui participent ou veulent participer vraiment à la liturgie;

b) les pratiquants dominicaux, assez passifs, qui se laissent entraîner par les premiers aux dimanches ordinaires, mais devenus plus lourds au contact des troisièmes;

c) les occasionnels qui viennent prendre un rameau pour le cimetière et faire un bout de prière pour les défunts : certains ne viennent d'ailleurs qu'à la bénédiction ou même à la fin de la messe pour se munir de la branche bénite.

Aussi la participation des fidèles est difficile ce jour-là à cause de la présence des occasionnels peu habitués à vivre les rites, ignorant les chants. « Pour cette fête, il faut jouer sur deux peuples, dit un curé de la grande banlieue parisienne : celui du triduum qui correspond à une certaine sélection, et celui du tout-venant, genre Noël ou Toussaint. Difficultés multiples : d'organisation, de climatisation, de participation (surtout pour le chant) accrue par la délicate césure : procession-messe, de ton (et de participation populaire) très différents. Autant le tout-venant et le pascatin se trouvent à l'aise avec leur rameau à la « cérémonie » de bénédiction (qu'ils finissent par accepter), autant les paroissiens pratiquants, surtout les jeunes, ressentent une certaine

gêne : l'ambiguïté de la participation (?) des précédents les complexe. »

Et nous allons voir bientôt que le rite processionnel lui-même ne facilite pas cette participation.

II. — La procession

1. *Les rameaux.* La bénédiction est réduite à sa plus simple expression, et personne ne s'en plaint. Il y a seulement lieu de préciser son objet : quels branchages bénit-on ? Une enquête fait apparaître la diversité des Rameaux : l'Alsace a sa « plante à Rameaux » qu'on ne cueille qu'à cette occasion; le Midi a ses palmes; une grande partie de la France est encore pauvre, à ce moment de l'année, en branches feuillues, et doit se contenter de petites branches de buis. Il n'est pas exagéré de dire que ce fait a contribué à modifier la mentalité : le buis ne sert jamais à acclamer quelqu'un, pas même à décorer les maisons pour les fêtes : il n'a pas d'ampleur. C'est pourquoi certains curés se sont décidés à faire venir des palmes du Midi : « Cela change tout de suite l'ambiance. »

2. *La distribution.* Beaucoup de fidèles apportant leur rameau, il semble inutile de l'entasser sur une table pour le distribuer ensuite. Mais que penser de l'usage de bénir des brassées de branchage que le sacristain distribuera après la messe, moyennant une offrande? Le Décret de 1957 recommande certes de bénir davantage de rameaux pour les distribuer à ceux qui n'ont pu venir : il faut concilier le souci d'offrir un sacramental aux absents et le souci opposé d'éviter toute superstition.

3. *La procession.* L'enquête signale qu'après la proclamation de l'évangile plusieurs curés font une homélie ou une monition sacerdotale, destinée à bien préciser le sens de la procession.

Car cette procession est difficile, il faut bien le reconnaître :

a) D'abord en elle-même :

— Il y a pour beaucoup un certain respect humain à marcher en procession dans les rues,

— Il y a une ignorance du sens de la procession en général.

— Il y a une méconnaissance du sens de cette procession : il suffit de voir comment chacun tient son rameau pour comprendre qu'il n'acclame pas le Christ-Roi.

b) Le chant est particulièrement difficile :

1. La procession étirée en plein air nuit à la synchronisation (on peut y renoncer délibérément et préférer un « chahut extrêmement sympathique et voulu » en plusieurs langues « comme à Jérusalem »); il y a la solution de grouper les fidèles par rangs de six ou huit.

2. Les chants grégoriens ne sont guère populaires (sinon *Lauda Jerusalem*, *Christus vincit*, peut-être le *Benedictus*); les cantiques français ne semblent pas très riches. On signale surtout *Parle, commande, règne...*

« Il est difficile, quand le célébrant est seul, fût-il épaulé d'une chorale décente, d'obtenir une procession enthousiaste, et qui soit vivante sur toute sa longueur. Grâce à quelques commissaires et surveillants, on peut obtenir un déroulement sans à-coups notables et limiter le bavardage des enfants. Mais il n'y a guère que la chorale à manifester quelque vie » (Poitiers). La procession serait triomphale si le peuple chantait : or la masse est muette.

c) Mais il faut tenir compte de la diversité des lieux. Pour y voir clair, distinguons quatre types de paroisses :

1. Les paroisses rurales chrétiennes. La procession s'inscrit bien dans la vie du village. Il est facile de trouver un oratoire, un calvaire, etc., où s'assemblera le peuple, et de traverser le pays : la seule difficulté réside dans le chant populaire.

2. Les paroisses rurales peu chrétiennes. Imaginons ces villages de deux cents habitants dont 10 % à peine sont pratiquants. L'assemblée est squelettique, et tout y est difficile : peu de ministres, peu de chanteurs, le curé fait tout, et en plus il préside, marchant en tête d'une procession délicate à ordonner. (Quelques curés, par crainte du désordre, ont voulu rester à la fin de la procession « pour surveiller les hommes »). Quel spectacle pour les incroyants

qui voient passer cela depuis chez eux! Et d'ailleurs, les chrétiens ne tiennent pas beaucoup à se donner ainsi en spectacle. Conséquence : on se limitera à un court parcours, on partira de l'église pour y revenir après avoir fait le tour du cimetière (heureux si l'assemblée ne s'égaille pas sur les tombes pour y porter du buis!).

3. Les petites villes. Il y a des cas intéressants, comme celui de Douai, où l'unique procession de la ville va d'une église à l'autre. Il en était d'ailleurs ainsi dans la plupart des villes autrefois : procession unique regroupant clergé et fidèles de toutes les paroisses, s'arrêtant à une croix ou à une porte pour chanter le *Gloria laus*, quitte à regagner ensuite chacun son église pour la messe.

4. Les grandes villes. Nous devons ici envisager deux difficultés très différentes, mais souvent concourantes:

— d'une part les règlements municipaux et les embarras de la circulation ne laissent pas une procession se dérouler dans les rues de Paris ou de province : heureuse la paroisse qui dispose d'une petite place devant l'église. Et là même comme il est difficile de témoigner de sa foi dans une cérémonie extérieure, sans bravade ni respect humain!

— d'autre part les messes sont nombreuses et se succèdent à une cadence presque ininterrompue. D'où le double problème : comment insérer la procession dans un horaire très chargé ? et comment associer les fidèles de toutes les messes à la liturgie des Rameaux? Chaque assemblée n'est-elle pas une paroisse différente? Citons deux témoignages qui montrent l'embarras des pasteurs : « La procession des Rameaux s'intercale nécessairement entre la messe de neuf heures (où il y a foule) et la grand-messe (où il y a un peu moins de monde). Pendant cette procession, l'église est archicomble : le clergé se contente de sortir sous le porche de l'église et rentre après le chant du *Gloria laus*. Chacun tient plus à la bénédiction du rameau qu'à louer le Christ-Roi! Comment transporter tout ce monde hors de l'église? Où ? Est-ce vraiment pensable et utile ? Il faudrait supprimer une messe pour trouver le temps d'une telle procession. Combien y viendraient? peu! Et combien dès lors manqueraient la messe! » (Angers). « Le nouvel *Ordo* semble fait pour les paroisses normales... où la messe solennelle peut

être réellement l'assemblée de toute la communauté chrétienne. Or le dimanche des Rameaux, nous avons au moins huit mille personnes à accueillir dans l'église. Il faut donc prévoir au moins cinq ou six messes. Comment faire pour que toutes ces assemblées successives permettent à tous les fidèles d'entrer dans le mystère liturgique propre à ce jour? Nous avons cherché une solution dans la direction suivante : avant les principales messes, nous faisons « en forme brève » la bénédiction et la procession. Un diacre monte à l'ambon et proclame l'évangile des Rameaux, tandis que le cortège liturgique conduit, par le bas-côté, le célébrant au fond de l'église. Là, le célébrant, en chape, procède à la bénédiction des Rameaux. Puis il remonte toute l'allée centrale, tandis que la foule chante un psaume de victoire. Arrivé dans le sanctuaire, il revêt la chasuble et monte aussitôt à l'autel pour l'introït. Il nous semble ainsi que l'esprit de ce jour est sauvegardé. Bien entendu, la bénédiction solennelle a lieu avant la messe chantée » (Paris).

On aboutit ainsi à plusieurs solutions, toutes déficientes :

— une procession unique avant l'une des messes, certains même la plaçant le soir, ce qui en exclut à peu près tous les occasionnels;

— une procession unique dans la matinée, entre deux messes, dans une église comble où seul le clergé se déplace;

— la vraie procession avant l'une des messes, et un condensé avant les autres.

Tout cela existe, mais on sent bien que, ou on prive une partie des fidèles de la liturgie d'entrée à Jérusalem, ou on maque à la loi de l'unité de la procession.

III. — La messe

L'enquête ne nous a à peu près rien apporté au sujet de la messe. Deux points cependant sont à noter.

D'abord le caractère bigarré de l'assistance et la difficulté d'une animation ce jour-là.

Mais aussi la lecture de la Passion. Rares sont les paroisses où trois diacres peuvent chanter la Passion, ou celles dont le curé peut le faire seul! On ne conçoit guère une lecture en français à la suite. S'il existe encore des églises où l'on

chante un cantique pour occuper la foule pendant la lecture latine, la plupart du temps la proclamation est faite en français par des lecteurs. On sent cependant que des questions se posent, que la jurisprudence reste flottante.

IV. — Rythme de la liturgie

La nature de l'assistance ne facilite pas ici la tâche du pasteur, et cependant n'y faut-il pas une attention particulière, puisque pour beaucoup il n'y aura pas d'autre accès au mystère pascal. Or, sans parler de la messe en elle-même, il est trois choses qu'il faut ajuster : le rameau-objet, la procession, la lecture de la Passion.

Nous avons vu que certains se limitent à l'objet et en font un talisman, et nous apercevons déjà la nécessité d'une catéchèse.

Mais qui fait apparaître le lien profond de la procession et de l'évangile ? C'est évidemment un thème rebattu de la prédication, ces juifs qui crient *Hosanna* le dimanche et réclament la crucifixion le vendredi. Mais n'y a-t-il pas le désir de revivre la passion du Seigneur dans le mime sacré de l'ancien pèlerin qui refait chez lui le chemin de Bethphagé à Jérusalem, comme dans l'audition du récit évangélique qui nous rend le Seigneur présent ?

Voir le pourquoi de cette procession et comment elle nous fait entrer dans la messe, c'est-à-dire dans le mystère pascal, ne résoudra pas tous les problèmes pratiques, cela ouvrira cependant la voie vers des solutions qui ne seront pas créées par la fantaisie, mais inspirées par la tradition historique.

François Morlot.

II

LA TRADITION DE L'ÉGLISE

L'ORDONNANCE du dimanche inaugural de la semaine sainte forme, au rite romain, un ensemble harmonieux, dans lequel la procession des palmes sert de portique triomphal à la célébration de la Passion. Mais cette ordonnance n'est pas originelle et, pour saisir l'importance respective des rites ainsi que le sens exact des formulaires, il est indispensable de faire appel, une fois de plus, à l'histoire et à la liturgie comparée. Nous étudierons donc successivement l'élaboration des rites du 6e dimanche du carême et sa célébration selon l'*Ordo* de 1955.

I. — Le dimanche inaugural de la semaine sainte

La première forme qu'a reçu la semaine sainte a consisté dans l'extension du jeûne pascal aux six jours de la semaine. Ce jeûne de six jours est attesté au milieu du 3e siècle aussi bien en Syrie qu'à Alexandrie[1], tandis que Rome s'en tient au jeûne du vendredi et du samedi[2]. Comme il s'agissait d'un jeûne, le dimanche qui inaugurait la semaine s'est donc trouvé primitivement étranger à son caractère pascal. Cette situation paradoxale devait laisser des traces dans la liturgie jusqu'à nos jours. C'est ainsi qu'aux rites copte et syrien le dimanche des Palmes ne fait pas partie de la semaine sainte[3].

1. Pour la Syrie : *Didascalie des Apôtres*, dans FUNK, *Didascalia et Constitutiones Apostolorum*, *l. c.*, p. 288. Pour Alexandrie : DENYS D'ALEXANDRIE, *Epistola ad Basilidem de magno sabbato quo tempore finiendum sit jejunium*, dans ROUTH, *Reliquiae sacrae*, *l. c.*, p. 229.

2. HIPPOLYTE DE ROME, *La Tradition apostolique*, 29; éd. BOTTE, pp. 64-65.

3. Pour le rite syrien : G. KHOURI-SARKIS, *La semaine sainte dans l'Église syrienne*, dans *La Maison-Dieu*, 41, p. 96. Pour le rite copte : E. LANNE, *Textes et rites de la liturgie pascale dans l'ancienne Église copte*, dans *L'Orient syrien*, 1961, p. 285.

En fait, aux approches de l'an 400, *le dimanche où l'on entre dans la semaine pascale* allait pourtant se présenter à la pèlerine Égérie, séjournant à Jérusalem, avec les traits que nous lui connaissons. On conçoit d'ailleurs sans peine que l'Église de Jérusalem ait pensé, avant toute autre, à célébrer dans leur déroulement historique les événements de la Passion et à les commémorer à l'emplacement où les fixait la tradition. Égérie va donc nous décrire la procession vespérale qui, du mont des Oliviers à la rotonde du Saint-Sépulcre, l'Anastasis, célébrait l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem :

> Quand approche la 11e heure (17 h), on lit le passage de l'évangile où les enfants, avec des rameaux et des palmes, accoururent au-devant du Seigneur en disant : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. » Et aussitôt l'évêque se lève avec tout le peuple, et alors, du haut du mont des Oliviers, on vient, tout le monde à pied. Tout le peuple marche devant l'évêque au chant des hymnes et des antiennes, répondant toujours : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. » Tous les petits enfants du pays, jusqu'à ceux qui ne peuvent pas marcher parce qu'ils sont trop jeunes, et que leurs parents portent à leur cou, tous tiennent des rameaux, les uns de palmiers, les autres d'oliviers; et ainsi on escorte l'évêque à la manière dont le Seigneur a été escorté ce jour-là. Du haut de la montagne jusqu'à la ville, tout le monde fait tout le chemin à pied, même les dames, même les hauts personnages, tous escortent l'évêque en disant le répons; on va ainsi, tout doucement, tout doucement, pour ne pas fatiguer la foule, et le soir est déjà venu quand on arrive à l'Anastasis. Arrivé là, bien qu'il soit tard, on fait pourtant le lucernaire, puis encore une prière à la Croix et on renvoie le peuple [4].

On notera, comme caractéristique de cette procession, le souci de reproduire le plus exactement possible l'entrée du Seigneur à Jérusalem : non seulement, on en suit l'itinéraire, mais l'évêque y représente le Christ d'une manière particulière et la foule répète sans fin l'acclamation évangélique : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur*, tandis que la présence des enfants rappelle le souvenir de ceux qui criaient dans le temple : *Hosanna au fils de David* et la citation que fit Jésus du psaume 8 à leur sujet : *Ta majesté suprême est chantée par des lèvres d'enfants, de tout petits* (Mt., 21, 9-16). La volonté de mimer l'entrée triomphale du Roi-Messie dans la ville sainte devait se manifester par la suite partout où s'implanterait la procession des palmes.

4. Éthérie, *Journal de voyage*, éd. Pétré, pp. 221-223.

1. Le dimanche des palmes en Orient

De Jérusalem la procession se répandit dans tout l'Orient et y fit du dimanche inaugural de la semaine sainte le dimanche des Palmes.

Introduite en Perse entre 496 et 502, reçue vers la même époque à Édesse, la procession connut partout un grand succès. Au 9e siècle, elle était devenue tellement populaire dans l'Église syro-jacobite qu'elle attirait les populations entières des villes et des villages. Un peu plus tard, nous voyons qu'à Jérusalem, pour dramatiser le rite, l'évêque y figurait assis sur un âne, tandis qu'en Égypte le Christ était représenté par la Croix que l'on portait triomphalement[5]. Byzance ne reçut que plus tardivement la procession et elle l'abandonna dès les 10e-11e siècles. Seuls des Byzantins, les melkites l'ont conservée jusqu'à nos jours.

Mais les liturgies orientales ne se sont pas contentées de célébrer la procession des palmes, elles ont fait du mystère de l'entrée de Jésus à Jérusalem le thème exclusif du dimanche qui précède la Pâque : ce jour est tout entier pour eux, aussi bien à l'office qu'à la messe, le dimanche des Palmes. C'est ainsi que la liturgie byzantine fait lire, dès les Vêpres du samedi soir, Genèse, 49, 1-2 et 8-12 (*Il attache à la vigne son ânon, au cep le petit de son ânesse*), Sophonie, 3, 14-20 (*Réjouis-toi, fille de Sion. Le roi d'Israël, le Seigneur, est au milieu de toi*), Zach., 9, 9-15 *a* (*Voici qu'un Roi vient à toi; il est juste et sauveur; il est doux et monté sur un âne et sur un jeune ânon*). A la fin de Matines on lit Matth., 29, 1-17, qui fait le récit de l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, tandis que les deux lectures de la messe sont Phil., 4, 4-9 (*Réjouissez-vous, le Seigneur est proche*), et Jean, 12, 1-18 (onction de Béthanie et entrée à Jérusalem). Tout au long de l'office retentit l'acclamation : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, hosanna au plus haut des cieux*[6]. On retrouve les mêmes thèmes dans la liturgie syrienne :

> Jacob attacha un âne à un cep de vigne et attendit;
> Vint Zacharie qui l'en détacha et le donna à son Seigneur[7].

5. A. Baumstark, *Liturgie comparée*, Chevetogne, 1940, pp. 158-159.
6. E. Mercenier, *La prière des Églises de rite byzantin*, t. 2, 2, pp. 69-92.
7. G. Khouri-Sarkis, *La semaine sainte dans l'Église syrienne*, *l. c.*, p. 97.

Au rite copte, on lit, le matin, le récit de l'entrée à Jérusalem selon les quatre évangiles [8].

2. Le dimanche des palmes en Espagne et en Gaule

La procession orientale des palmes avait gagné l'Espagne au début du 7e siècle. Saint Isidore de Séville († 636) connaît déjà le *dies palmarum* et le *Liber ordinum* contient un *Ordo* développé *in ramos palmarum,* qui est le plus ancien document liturgique d'Occident concernant la fête. Selon cet *Ordo, ambulat omnis populus ad ecclesiam unde palme levantur, et psallendo ad aliam ubi et missa complebitur peraccedunt* [9]. L'évêque ou le prêtre peut choisir entre les cinq oraisons de rechange, qui lui sont proposées pour la bénédiction des palmes déposées sur l'autel. Il bénit ensuite le peuple et la procession s'ébranle. Malheureusement la page qui décrivait le déroulement de la procession a été déchirée et nous n'avons pas d'autre détail sur la psalmodie qui l'accompagne. Des trois lectures de la messe [10], seul l'évangile concerne l'entrée de Jésus à Jérusalem, car, contrairement à l'Orient, la liturgie des Palmes a rencontré en Espagne certains rites du catéchuménat fixés depuis longtemps à ce dimanche : la *Tradition symboli* dans la messe, précédée, le matin, de l'*Effeta.*

A l'instar des livres hispaniques, les livres liturgiques gaulois de la fin du 7e siècle célèbrent le dernier dimanche du carême à la fois comme le dimanche des Palmes et comme celui de la Tradition du symbole. Tous les formulaires de la messe ont, comme thème principal, l'entrée de Jésus à Jérusalem, qui est rattachée d'ailleurs à la résurrection de Lazare : *quo Lazarum reduxisti post tartara... plaudens turba Bethania occurrit cum palmis tibi obviam regi* [11]. Le lien qui est établi entre la résurrection de Lazare et le triomphe de Béthanie, révèle l'influence orientale : l'Orient célèbre, en effet, la résurrection de Lazare comme un événement du mystère du salut, tandis que

8. O. Burmester, *Le lectionnaire de la semaine sainte*, P. O., 24, pp. 192-200.
9. M. Ferotin, *Le liber ordinum*, Paris, 1904, col. 178-184.
10. J. Perez de Urbel, *Liber commicus*, Madrid, 1950, pp. 316-319.
11. *Missale gothicum*, éd. Mohlberg, n° 196.

la liturgie romaine en fait seulement un thème de sa catéchèse baptismale. La messe du dimanche des Palmes était-elle précédée en Gaule, comme en Espagne, de la procession ? Aucun document formel ne nous permet de répondre. Le *Missel de Bobbio* contient bien une *benedictio palme et olive super altario* pour le dimanche des Palmes et le titre qui lui est donné évoque les termes mêmes de la rubrique du *Liber ordinum*, mais le texte du formulaire ne fait pas allusion à la procession; le rameau d'olivier y est seulement présenté comme une sauvegarde pour l'habitation où il sera porté[12]. Nous sommes pourtant autorisés à penser que la Gaule du 7e siècle connaissait la procession des rameaux, non seulement parce que cette procession était célébrée dans les pays auxquels elle avait emprunté l'idée de fêter l'entrée messianique de Jésus à Jérusalem, mais encore en raison du caractère populaire de la fête. Celle-ci était tellement entrée dans les mœurs que les livres romains, appelés à remplacer au siècle suivant les vieux livres indigènes, durent donner le titre de *dominica in palmis* à des formulaires qui, selon l'usage romain, célébraient la Passion du Seigneur. Il fallait que la procession des palmes fut solidement implantée en Pays francs à la fin du 8e siècle pour survivre à l'instauration de la liturgie du Latran dans l'empire carolingien. Au début du 9e siècle, Amalaire atteste, en effet, que, le jour des rameaux, *nos per ecclesias nostras solemus portare ramos et clamare : hosanna*[13], et dans les mêmes années, Théodulphe d'Orléans compose son *Gloria laus.*

3. Le dimanche de la Passion a Rome

a) *Le dimanche où on lit la Passion.*

Tandis qu'à Jérusalem, au début du 5e siècle, le dimanche inaugural de la semaine pascale était caractérisé par la procession vespérale des Palmes, à Rome, à la même époque, il se distinguait des autres dimanches par la lecture de la Passion; celle-ci était reprise le mercredi et le vendredi saints. Saint

12. *Missel de Bobbio*, éd. E. A. Lowe (H.B.S.), n° 558.
13. Amalaire, *Liber officialis*, l. I, c. 10, éd. Hanssens, tome 2, p. 58.

Léon le Grand l'atteste clairement dans ses dix-neuf sermons *de passione Domini*. Sept d'entre eux ont été prononcés *in die dominico* et le thème de chacun d'eux est repris et poursuivi le mercredi suivant : *Ce serait beaucoup, bien-aimés, si le sermon d'aujourd'hui voulait tout raconter*, dit le prédicateur à la fin du sermon III; *aussi remettons-nous la suite à mercredi, jour auquel on recommencera la lecture de la Passion*[14]. Si l'on s'en rapporte aux évangéliaires postérieurs, on devait lire la Passion selon saint Matthieu le dimanche, selon saint Luc le mercredi et selon saint Jean le vendredi[15]. Pour saint Léon, le dimanche qui ouvre la semaine sainte constitue déjà le commencement de la fête de la Passion : *Desiderata nobis, dilectissimi, et universo optabilis mundo adest festivitas Dominicae passionis*, dit-il dans son onzième sermon, prononcé le dimanche[16], et il invite ses fidèles à appliquer au *summum et potentissimum divinae misericordiae sacramentum* un sentiment plus vif de l'âme et un regard plus pur de l'esprit, *car ce n'est pas seulement le retour du temps, mais aussi la lecture du texte évangélique qui nous présente toute l'œuvre de notre salut*[17].

Dès le 5e siècle, le dernier dimanche du carême a donc trouvé à Rome sa forme définitive : bien qu'il n'en porte pas encore le nom, il est le dimanche de la Passion. La passion du Seigneur en demeurera le thème unique jusqu'à la fin du 10e siècle. Ni le souvenir de l'entrée de Jésus à Jérusalem, ni la *traditio symboli* ne viendront détourner les yeux du peuple romain de la Croix : l'évangile du triomphe messianique du Christ, en saint Jean, sera lu le lundi[18], tandis que la *traditio symboli* est accomplie lors du 3e scrutin le dimanche précédent, 5e de carême, en attendant de passer en semaine lorsque les baptêmes d'adultes se seront raréfiés.

14. Léon le Grand, *Sermons*, *Sermon 3 de Passione*, éd. R. Dolle, t. 3, p. 35.
15. Th. Klauser, *Dás römische Capitulare evangeliorum*, Munster, 1935, pp. 23-24.
16. Léon le Grand, *Sermons*, *Sermon 2 de Passione*, éd. R. Dolle, t. 3, p. 73.
17. *Ibid.*, *Sermon 5*, p. 41.
18. Th. Klauser, *l. c.*, p. 23. C'est en raison de cette lecture du lundi que les vieux sermonaires romains intitulent leur lecture nocturne : *In vigilia Osannae* (G. Low, *Il più antico sermonario di S. Pietro in Vaticano*, dans *Revista di archeologia christiana*, 19, 1942, p. 154).

b) *Les noms du dimanche inaugural de la semaine sainte.*

Bien que le dimanche inaugural de la semaine sainte célèbre à Rome le mystère de la Croix, à l'exclusion de tout autre, dans une sorte d'anticipation du vendredi saint, il n'est pas sans intérêt de relever les titres qui lui sont donnés dans les divers documents liturgiques du haut moyen âge. Ils peuvent, aujourd'hui encore, éclairer notre pastorale.

Dominica indulgentiae ad Lateranis. C'est sous ce titre que l'épître accompagnant la lecture de la Passion (Phil., 2, 5-11) est indiquée dans le plus ancien épistolier romain[19]. Cette appellation devait se perpétuer jusqu'au 10e siècle, où nous la trouvons encore dans l'*Ordo* mayençais[20]. Une préface en développe le thème : *VD... per Christum Dominum nostrum. Per quem nobis indulgentia largitur : et pax per omne saeculum praedicatur. Traditur cunctis credentibus disciplina : ut sanctificatos nos possit dies venturus excipere*[21]. Le rite tolédan a conservé, le vendredi saint après la lecture de la Passion, une supplication solennelle pour les pénitents, dans laquelle le clergé et le peuple sont invités par l'archidiacre à crier de nombreuses fois : *Indulgentia*[22]. Au seuil de la semaine de la réconciliation des pénitents, Rome a pu connaître un rite semblable. Peut-être, aussi, proclamait-on les noms de ceux qui étaient admis à la réconciliation.

Ebdomada VI die dominico ad Lateranis, tel est habituellement le titre que donnent les évangéliaires[23]. Il nous rappelle que la distinction entre le Carême et le triduum pascal est plus fondamentale que celle du Carême et de la semaine sainte. Les premiers jours de la 6e semaine appartiennent toujours à la *Quadragesima.*

Dominica de Passione Domini. Le sacramentaire gélasien

19. G. Morin, *Le plus ancien Comes ou lectionnaire de l'Église romaine,* dans R. B., 1910, p. 53.

20. M. Andrieu, *Les Ordines romani, Ordo 50,* t. 5, p. 162.

21. H. A. Wilson, *The gregorian sacramentary under Charles the great,* London, 1915, p. 269. Cette préface devait passer dans les sacramentaires des 10e-11e siècles, tels le sacramentaire de Corbie (P. L., 78, col. 77) et celui de Nevers (éd. Crosnier, p. 184).

22. *Missale mixtum,* P. L., 85, col. 428.

23. Th. Klauser, *l. c.,* pp. 23, 69, 110, 149 (*Ebdomada VI indulgentiae ad Lateranis*).

donne comme titre : *Dominica in palmas de passione domini*[24], mais il est vraisemblable que le titre originel ne portait pas la mention des palmes, étrangère à la tradition romaine. Le titre de Dimanche de la Passion est évidemment celui qui exprime le mieux la teneur des formulaires romains de ce jour. On doit regretter que, dès la seconde moitié du 8e siècle, l'appellation ait passé au 5e dimanche de Carême, devenu le point de départ d'un Temps de la Passion de quinze jours, en application matérielle du texte de l'Exode relatif à la Pâque : *in quinta decima die sollemnitatem celebrabitis*[25].

Dominica in palmis. L'expression pénètre dans les livres romains dès les 7e et 8e siècles, sans que pour autant ceux-ci changent quoi que ce soit à leurs formulaires, qui demeurent uniquement *de Passione*[26]. Il en sera ainsi jusqu'à la pénétration à Rome des usages franco-germaniques à la fin du 10e siècle.

4. La procession des Palmes en Occident

Nous avons recueilli la première attestation de la procession des Palmes en Occident dans le *Liber ordinum* hispanique du 7e siècle. Remontant probablement à la même époque en Gaule, elle nous y a été attestée d'une manière ferme au début du 9e siècle. Elle devait se développer avec beaucoup d'éclat dans l'empire carolingien durant les 9e-10e siècles. Dès lors, Ordinaires des cathédrales et des monastères, coutumiers et cérémoniaux de toutes sortes lui feront une place de choix dans leurs descriptions de l'année liturgique à travers tous les pays et au long des siècles jusqu'à nos jours. Sur un fond à peu près identique les coutumes les plus variées viendront se greffer. A ce titre, l'histoire de la procession des rameaux appartient autant à celle du sentiment religieux et du folklore qu'à l'histoire de la liturgie[27]. Il n'est pas question d'aborder

24. *Sacramentaire gélasien*, éd. Mohlberg, n° 329.

25. M. Andrieu, *Les Ordines romani. Ordo 26*, t. 3, p. 325. Le paragraphe de l'*Ordo 26* est repris dans l'*Ordo 50*, t. 5, p. 161.

26. C'est le titre que donnent le sacramentaire de Padoue et l'Hadrianum, ainsi que les antiphonaires (voir R.-J. Hesbert, *Antiphonale Missarum sextuplex*, n° 73).

27. L'histoire de la procession des Rameaux a été faite excellemment dans le livre de H. Graf, *Palmenweihe und Palmenprozession in der*

ici un domaine aussi vaste. On présentera seulement l'élaboration du formulaire et l'introduction de la procession dans la liturgie romaine.

a) *La formation du formulaire.*

Le formulaire de la procession des Palmes au Missel romain antérieur à 1955 avait une grande ampleur, puisqu'il comportait pour la bénédiction des palmes ou des rameaux une véritable *missa sicca* : antienne d'entrée, collecte, lecture d'ancien Testament, graduel, évangile, oraison suivie d'une préface et du *sanctus*, lequel était également suivi de six oraisons; après la distribution des palmes, une nouvelle oraison préludait à l'invitation du diacre : *Procedamus in pace*. La procession comportait le chant de six antiennes, du *Gloria laus* et du répons d'entrée (*Ingrediente Domino*).

A part le chant d'entrée et le graduel, ce formulaire reproduit exactement celui que donne le missel manuscrit du Latran de la fin du 12e siècle[28]. Ce dernier était, lui-même, l'héritier des multiples *Ordines* des rameaux, dont le plus développé et celui qui exerça la plus grande influence est l'*Ordo* mayençais de 950. Arrêtons-nous à cet ordo-type *de die palmarum*[29]. Bien qu'il convoque le peuple *in ecclesia sancti Iohannis ad Lateranos* (n° 2), il est certain que nous sommes dans une ville transalpine. En fait, c'est en dehors des murs de la cité qu'a lieu le rassemblement (n° 42). Le prêtre commence par bénir le sel et l'eau et à en faire le mélange (n° 3), puis le chantre entonne l'*Osanna*, le prêtre chante l'oraison de collecte, et on fait les lectures : Exode, 15, 27-16, 10, répons *Collegerunt pontifices*, évangile de l'entrée à Jérusalem soit en saint Matthieu (Mt., 21, 1-9), soit en saint Marc (Mc, 11, 1-10). *Finito*

lateinischen Liturgie, Steyler, 1959. On pourra se reporter aussi à N. Maurice-Denis Boulet, *Le dimanche des Rameaux*, dans *La Maison-Dieu*, 41 (1955), pp. 16-33. En lisant la description de la procession des Rameaux à Reims au 12e siècle dans U. Chevalier, *Sacramentaire et martyrologe de l'abbaye de Saint-Rémy, Martyrologe, calendrier, ordinaires et prosaire de la métropole de Reims*, Paris, 1900, pp. 277-279, on aura une vue assez juste du déroulement de cette procession en France au moyen âge.

28. *Archivio di Stato italiano, Fondo dell'archiconfraternità del Santissimo Salvatore*, n° 997, fol. 134-138. Le texte des antiennes de la procession a été gratté après la première *Occurrunt turbae*.

29. M. Andrieu, *Les Ordines romani, Ordo 50*, t. 5, pp. 162-183.

evangelio, faciat episcopus, si velit, sermonem ad populum de evangelio et de praesenti festivitate (n° 9). Le prêtre bénit alors les rameaux. Il n'a pas moins d'une dizaine d'oraisons au choix, selon qu'il s'agit de tel ou tel genre de branchages (n^os^ 10-22). La bénédiction des branches d'oliviers est constituée par une longue oraison sur laquelle se greffe une préface; elles développent, l'une et l'autre, la typologie de l'onction et du Christ-Messie, ainsi que celle de l'olivier, de Noé à la foule de Jérusalem acclamant Jésus. Après l'aspersion et l'encensement des palmes, qu'accompagne une oraison (deux formules au choix, n^os^ 24-25), a lieu leur distribution au peuple et le départ en procession : *Expensis palmis, vadunt ad ecclesiam ubi missam debent celebrare, cantantes per viam antiphonas processionales* (n° 29).

On chante d'abord trois antiennes : *Cum adpropinquaret Dominus, Cum audisset populus,* et *Turba multa* avec le psaume 95, *Cantate Domino* (l'antienne *Ante sex dies* a été chantée pendant la distribution des palmes). On arrive ainsi *ubi est statio sanctae crucis* (n° 33). Cette station à la croix devait être jusqu'au dernier siècle, en France, l'un des rites les plus populaires de la procession des rameaux[30]. Les enfants chantent l'antienne *Fulgentibus palmis* à laquelle la schola répond *ex parte populi* par l'antienne *Occurrunt turbae.* Les écoliers s'avancent alors vers la croix *et, cum omni reverentia casulas vel cappas in terram jactantes, proni adorant crucifixum,* tandis que le clergé chante l'antienne *Pueri Hebraeorum vestimenta prosternebant in via.* Ils sont suivis d'un autre groupe d'enfants qui viennent derrière leur bannière en chantant *Kyrie eleison.* Ceux-ci jettent des rameaux devant la croix et, à leur tour, *proni adorant crucifixum,* pendant que le clergé chante *Pueri Hebraeorum tollentes ramos palmarum.* Tous alors se tournent soit vers le saint Évangile, dont on ne nous avait pas encore dit qu'il était porté solennellement dans cette procession[31], soit vers la Croix, et les enfants de la schola entonne le *Gloria laus.* Après le chant de l'hymne de Théodulphe, la schola entonne l'antienne *Omnes collaudent nomen*

30. P. Jounel, *La semaine sainte en France aux 17^e^ et 18^e^ siècles,* dans *La Maison-Dieu,* 41, p. 134.

31. E. Martène, *De antiquis Ecclesiae ritibus,* l. 4, c. 20, 10, éd. Anvers, 1764, t. 3, p. 71. Voir aussi l'*Ordo 12* de Mabillon, dans P. L., 78, col. 1071.

tuum avec le psaume *Lauda Jerusalem Dominum* et tout le peuple jette des fleurs et des feuilles. Le clergé accompagne cet hommage du chant de l'antienne *Cum angelis et pueris fideles inveniamur triumphatori mortis.* Puis, l'évêque s'avance devant la croix, *et prostratus in terram cum omni populo adoret crucifixum, clero interim cantante antiphonam : Scriptum est enim.* L'évêque chante ensuite une longue oraison et la procession reprend sa marche triomphale : *honorifice progrediantur ad civitatem sive ecclesiam* (n^{os} 33-42) au chant de l'hymne *Magnum Salutis gaudium* que devait conserver le le rite ambrosien. Quand on arrive aux portes de la ville, tout le peuple chante *Kyrie eleison* et le premier chantre entonne le répons *Ingrediente Domino in sanctam civitatem.* La procession pénètre enfin dans l'église au chant de l'antienne *Cœperunt omnes turbae* avec le *Benedictus.* La messe commence aussitôt. *Ministri vero et clerus ac populus teneant palmas in manibus usque ad expletionem missae* (n° 47).

Si longue qu'elle ait pu être, la description détaillée de la procession selon l'*Ordo* mayençais était indispensable pour donner une idée de l'importance qu'avait pris le rite dès le 10^{e} siècle : longueur du parcours, abondance des chants, jeu liturgique donnant une expression plastique aux textes chantés, honneurs rendus à la Croix et à l'Évangile, tout contribuait à en faire un hommage vraiment populaire au Christ-Roi. Le Seigneur ne tarderait pas d'ailleurs à être salué explicitement comme Roi durant l'adoration de la Croix par le chant de l'antienne *Ave, Rex noster,* qui a été composée pour accompagner cet hommage[32].

b) *L'introduction de la procession dans la liturgie romaine.*

L'*Ordo* que nous venons d'analyser arriva à Rome dans les années qui précédèrent l'an mille. Il ne devait pas tarder à y être copié avec les autres *Ordines* constituant le Pontifical romano-germanique. On sait quelle faveur devait trouver sur les bords du Tibre la liturgie rhénane. Il n'est donc pas étonnant que la procession des Palmes soit mentionnée dans les livres romains dès le 11^{e} siècle. Le plus ancien témoin que nous en

32. Cette antienne apparaît à peu près simultanément au 10^{e} siècle à Chartres, à Subiaco, à Dunstan et en Allemagne. Voir les tableaux de H. Graf dans l'ouvrage cité note 27.

connaissions personnellement est un *Orationale* de Saint-Pierre (*Capit. S. Pietro F 12*) du début du 11e siècle. Il donne quatre oraisons de rechange pour bénir *ramos olive seu frondes Palmarum* le dimanche des Palmes après Tierce (fol. 116). De même un épistolier de Saint-Saba sur l'Aventin, qui appartient, lui aussi, au 11e siècle, reproduit-il le texte de l'antienne *Osanna*, de l'oraison *Deus quem diligere* et de la lecture *Venerunt filii Israël*; malheureusement, la nature même de l'épistolier fait qu'il passe tout de suite à l'épître de la messe[33].

Comme on le voit, la bénédiction et la procession furent accueillies rapidement dans les églises de Rome. Au 12e siècle, l'*Ordo* du cardinal Cencius de Sabellis décrit une procession populaire dans laquelle l'évangéliaire est porté par des diacres sur un brancard[34] et le Pontifical propose un rite très proche de celui que donnent les Ordinaires français ou allemands de la même époque[35], tandis que nous voyons les chanoines du Latran faire leur procession avant que le pape n'arrive à la basilique constantinienne pour la messe[36]. Mais le Pontifical précise bien, ensuite, que les choses se passent différemment dans la liturgie stationale, et le rite qu'il décrit ne variera guère jusqu'au départ des papes pour Avignon[37]. En fait, aucune nouvelle procession n'a été introduite dans la liturgie papale. Le pontife se contente de distribuer des palmes bénites aux cardinaux, au clergé et au peuple, dans une chapelle du palais; puis le cortège descend, par l'itinéraire habituel, vers

33. Cet épistolier est conservé à la Bibliothèque angelica. Le ms. lat. 4770 de la Bibliothèque vaticane, dans lequel Wilmart voit un missel de Subiaco du 10e siècle, donne d'abord sans titre une série d'antiennes notées : *Occurrunt turbae, Ave rex noster, Gloria laus, Pueri Hebraeorum portantes, Pueri Hebraeorum vestimenta, Dum appropinquaret, Ante sex dies, Appropinquante Jesu, Dum appropinquaret, Appropinquante Jesu, Cum audisset populus, Coeperunt omnes, Introeunte, Collegerunt* (fol. 66-67). Après la messe, on lit une *benedictio palmarum* dont les formulaires diffèrent quelque peu de ceux que nous connaissons par ailleurs. On trouve en particulier comme première lecture Rom., 11, 13-24 (la parabole de l'olivier), et la préface est suivie, sous le titre *Item benedictio*, d'un *Vere sanctus, vere benedictus, vere mirabilis et metuendus Dominus*, qui révèle son origine gallicane (fol. 67v).

34. Mabillon, *Ordo 12, 18*, P. L., 78, col. 1071.

35. M. Andrieu, *Le Pontifical romain au moyen âge : Le Pontifical du 12e siècle*, pp. 210-214.

36. Bernhard, *Ordo officiorum Ecclesiae lateranensis*, éd. Fischer, pp. 42-43.

37. *Le Pontifical romain du 12e siècle*, *l. c.*, p. 214.

la basilique pour la messe. La seule nouveauté consiste dans le fait qu'on tienne les palmes en mains et qu'on chante au cours de la procession les antiennes célébrant l'entrée du Seigneur à Jérusalem. Le *Gloria laus* est exécuté devant la porte close de la basilique sous la forme d'un dialogue entre la schola, qui est à l'intérieur, et le cortège papal, qui attend à l'extérieur. La porte s'ouvre enfin et la procession entre au chant du répons *Ingrediente Domino*[38]. Le seul développement ultérieur consiste dans l'importance de plus en plus grande que prendra la distribution des palmes au peuple par le pape : *deinde projicit folia palmarum seu olivarum super populum*[39].

Au terme de ce double périple historique et géographique, nous percevons mieux par quels cheminements la procession des palmes est entrée dans le rite romain. Reçue avec faveur dans les églises paroissiales et dans les monastères, elle est toujours restée quelque peu étrangère à la liturgie papale. Elle n'a jamais connu au Latran ou, plus tard, au Vatican l'ampleur et la ferveur populaire qui en marquaient le déroulement dans les rues de Chartres, de Reims et de Mayence. De ce point de vue, l'esprit pastoral qui a présidé à la rédaction de l'*Ordo* de 1955 ne constitue pas un retour à la tradition romaine, mais une très heureuse innovation.

II. — Le dimanche de la Passion ou des Palmes

Dominica II Passionis seu in Palmis, tel est, selon l'*Ordo* romain de 1955, le titre officiel du dimanche inaugural de la semaine sainte. Respectant la hiérarchie des valeurs que veut affirmer son titre, nous allons présenter la liturgie du dimanche de la Passion avant celle de la procession des palmes.

1. Le dimanche de la Passion

Alors que les liturgies d'Orient célèbrent dans la messe et l'office du dimanche des Palmes le mémorial de l'entrée mes-

38. On complétera la description du *Pontifical du 12e siècle* par l'*Ordo du chanoine Benoit*, qui est de la même époque (*Ordo 11* de Mabillon), dans P. L., 78, col. 1039-1040.

39. *Ordinarium S.R.E.* de Gaetano Stefaneschi (*Ordo 14* de Mabillon), dans P. L., 78, col. 1203.

sianique de Jésus à Jérusalem, la liturgie romaine rassemble en ce jour ses fidèles dans la commémoraison de la passion du Seigneur. C'est là une des caractéristiques du rite romain. Or, un rite est autre chose qu'un ensemble de rubriques ou un répertoire de textes; il constiue l'expression culturelle d'une spiritualité. Il n'est donc pas indifférent que, sur un point aussi important, nous entrions pleinement dans l'esprit du rite romain, dont nous sommes les célébrants.

a) *La messe de la Passion.*

La messe de la Passion culmine évidemment dans l'acte sacrificiel, qui renouvelle, en l'actualisant, la passion du Seigneur, et dans l'anamnèse où nous faisons le mémorial de la *beata Passio*. Mais, du point de vue du formulaire liturgique, l'élément principal consiste dans l'évangile de la Passion. Comme l'histoire nous l'a montré, c'est autour de la lecture de la passion de Notre-Seigneur que s'est cristallisée toute une liturgie *de Passione*.

La lecture de la Passion apparaît donc comme le sommet liturgique de ce dimanche. On sait quelle importance lui accordait saint Léon le Grand : *Le récit évangélique a retracé comme de coutume, bien-aimés, l'histoire sacrée de la passion du Seigneur; je pense qu'elle s'est si bien fixée en tous vos cœurs que la lecture en est devenue comme une vision pour chacun des auditeurs*[40]. Le récit doit affecter nos sentiments :

> Non que la tristesse nous accable, ou que nous effraie la violence des Juifs furieux, puisque la résurrection du Seigneur et son ascension ont entraîné jusqu'à une invincible fermeté ceux-là même qu'avait ébranlés la violence de la tempête; mais, en pensant à ce que furent alors les foules de Jérusalem et les prêtres, nous tremblons en nous-mêmes de nous laisser aller à ce crime énorme qu'ont accompli les impies[41].

Pour que la lecture de l'évangile par le diacre opère ainsi au fond de l'âme du chrétien, saint Léon éprouvait la nécessité d'en commenter le texte dans son homélie. La proclamation de

40. Léon le Grand, *Sermon 19 de Passione Domini*, éd. Dolle, t. 3, p. 116.
41. *Ibid.*, p. 117.

la Passion dans la messe n'arrivera au même résultat que si nous utilisons le même instrument.

Tous les formulaires qui précèdent la lecture de la Passion préparent l'assemblée à entrer dans la plénitude du mystère, qui est mort et vie : de même que la liturgie de Pâques fera allusion à l'immolation de l'Agneau, ainsi la liturgie du dimanche de la Passion est-elle déjà toute illuminée de la gloire de la résurrection : la collecte, l'épître, le graduel et le trait présentent tour à tour les deux versants du mystère pascal. La collecte, en annonçant les *documenta patientiae* du Christ, que fournira l'évangile, demande au Seigneur que nous ayons part à sa résurrection, *et resurrectionis consortia mereamur.* L'épître pourrait aussi bien être lue le jour de l'Ascension qu'en ce dimanche : le Christ Jésus *s'abaissa en se faisant obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a élevé souverainement, et lui a donné le Nom qui est au-dessus de tout nom* (Phil., 2, 8-9). Le graduel est également rempli de la gloire de l'Ascension : *cum gloria assumpsisti me* (Ps. 72, 24). Quant au psaume 21, dont le chant précède la lecture de la Passion, l'usage qu'en font les liturgies montre dans quel esprit l'Église veut que nous le lisions : tandis qu'au rite romain nous le chantons au seuil de la semaine sainte, le rite copte le fait psalmodier dans la nuit pascale immédiatement après l'évangile de l'annonce de la résurrection et de l'envoi des apôtres : *Allez donc, de toutes les nations faites des disciples* (Mt., 28, 1-20)[42]. Les versets, qui ont été retenus pour le trait, nous font entendre, après la lamentation du Christ en croix, le chant de victoire du Ressuscité : *On annoncera le Seigneur aux âges à venir, sa justice aux peuples qui naître. Telle est son œuvre!* (Ps. 21, 32). Au début de la prière eucharistique la préface de la Croix, qu'au 12e siècle on ne disait qu'à partir de ce jour[43], évoque encore, dans une rigoureuse synthèse, les deux arbres : celui du Paradis terrestre, où Satan remporta la victoire sur le premier Adam, et l'arbre de la Croix où il est terrassé par l'Adam céleste, *et unde mos oriebatur inde vita ressurgeret.*

42. O. Burmester, *Le lectionnaire de la semaine sainte*, *l. c.*, p. 429-433.
43. Bernhard, *Ordo officiorum Ecclesiae lateranensis*, *l. c.*, p. 44.

b) *L'office de la Passion.*

L'office se développe dans les mêmes perspectives que la messe. S'il est ouvert à quelques antiennes évoquant l'entrée de Jésus à Jérusalem (en particulier l'admirable 4e antienne de Laudes : *Cum angelis et pueris*), il demeure dominé par la lecture de Jérémie et les hymnes à la Croix de Venance Fortunat († vers 570). Reproches du Seigneur à son peuple qui l'a *oublié depuis des jours sans nombre* (2e lecture), vision de gloire que développe le poète : *Vexilla Regis prodeunt, Arbor decora et fulgida*, présentent à nouveau les aspects complémentaires du mystère rédempteur.

La liturgie du dimanche de la Passion s'achève sur l'antienne de Vêpres pour le *Magnificat : Il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées. Mais après ma résurrection, je vous précéderai en Galilée. C'est là que vous me verrez, ainsi parle le Seigneur. Ibi me videbitis*, voilà, dès le soir du dimanche de la Passion, la nouvelle qui retentira joyeuse dans la nuit sainte de Pâques.

En mettant en relief l'importance de la liturgie du dimanche de la Passion, nous n'avons pas seulement voulu respecter le génie propre du rite romain. Le souci pastoral rejoint ici les préoccupations du liturgiste. En effet, quelle que soit notre insistance auprès des fidèles pour les inviter à participer aux offices du jeudi et du vendredi saints ainsi qu'à la nuit pascale, quelles que soient les facilités accordées par l'Église pour célébrer la messe *in Cena Domini* et l'office de la Passion en dehors des heures de travail, il n'en reste pas moins que la majorité des chrétiens ne vient à l'assemblée que le dimanche. Seule, l'assemblée dominicale est d'ailleurs de précepte. Il est donc important que les fidèles qui n'auront pas la possibilité de venir aux offices de la semaine sainte puissent observer, pour reprendre à rebours l'expression de saint Ambroise, *non solum resurrectionis diem, sed etiam passionis*. Nulle liturgie ne répond mieux que la liturgie romaine à un tel besoin.

2. La procession des palmes

On ne saurait concevoir meilleure introduction à cette liturgie de la Passion que la procession des palmes, qui nous fait entrer avec Jésus dans Jérusalem pour l'offrande de son sacrifice. Il s'agit pour nous, comme pour les chrétiens de la fin du 4e siècle, de revivre l'événement qui nous est rapporté dans le chant de l'évangile. L'*Ordo* de 1955 a su d'ailleurs mettre en valeur la nature de la *solemnis palmarum processio in honorem Christi Regis*. La procession des palmes est essentiellement une procession triomphale. Nous devons saisir avec clarté ce que cela signifie.

a) *Une procession.*

Une procession est un cheminement de l'assemblée d'un point à un autre. C'est pourquoi il convient que le rassemblement initial ait lieu en dehors de l'église où la messe doit être célébrée. Il convient aussi que la procession constitue une véritable marche, c'est-à-dire qu'elle se déroule *per aliquam longiorem viam*. La longueur du chemin amènera les chrétiens à prendre conscience du fait que leur vie tout entière est symbolisée dans le rite qu'ils accomplissent. Elle est une longue route vers la Cité sainte, une *peregrinatio* dans laquelle, disait saint Augustin à ses néophytes, il ne s'agit pas de s'attarder, mais de marcher en chantant : *ambulate in via, cantate ambulantes*[44].

Mais la procession des palmes a un but immédiat : elle conduit le peuple de Dieu à l'église pour y célébrer le sacrifice du Seigneur, elle aboutit à l'Eucharistie. L'*Ordo* romain interdit formellement toute bénédiction des rameaux, qui ne serait pas suivie de la procesion et de la messe : *Sola ramorum benedictio, absque subsequente processione et Missa, celebrari non licet*[45]. La hiérarchie des fins est affirmée nettement : les rameaux pour la procession, la procession pour la messe. C'est ainsi que le rite liturgique sera mieux qu'un mémorial du

44. Saint Augustin, *Enarratio in psalmum*, 66, 6.
45. *Ordinationes* du 1er février 1957, 5.

passé, il sera une action sacrée, la montée actuelle de l'assemblée des croyants avec le Christ vers son sacrifice. Au moyen âge, avons-nous vu, on s'est ingénié à mimer dans le détail l'entrée de Jésus à Jérusalem : évêque monté sur un âne, enfants étendant des vêtements sur son passage. Les chrétiens de notre temps préfèrent s'attacher au symbolisme fondamental du cheminement derrière la Croix glorieuse et le célébrant, en qui le Christ est présent au milieu d'eux. Encore faut-il que ce symbolisme s'impose au long d'un véritable déplacement de la foule. La procession des palmes est autre chose que la simple entrée dans l'église à la suite du cierge pascal dans la nuit sainte.

b) *Une procession triomphale.*

Trois éléments confèreront un caractère triomphal à la procession : la foule, les palmes, les chants.

La foule. Il ne saurait s'agir de proposer un chiffre absolu de participants, mais d'affirmer la nécessité d'une proportion. Il convient de réunir le plus grand nombre de fidèles possible. C'est pour cela que la procession doit être unique dans une paroisse ou un lieu de culte. L'*Ordo* n'autorise la procession le soir qu'à cette condition : *ea tamen lege ut benedictio et processio matutinis horis in iisdem ecclesiis locum non habeant*[46]. S'il est normal de célébrer l'Eucharistie autant de fois que le requiert le besoin des fidèles, on ne saurait appliquer la même règle à une procession. Les fidèles ont besoin de la messe : *Nous ne pouvons pas vivre sans célébrer le jour du Seigneur*, disaient à leurs juges les martyrs d'Abitène[47]. Chaque chrétien pris individuellement n'a pas besoin de la procession des palmes. Celle-ci est un hommage collectif de la communauté des croyants à son Seigneur; or, l'hommage n'atteindra son but, il ne sera une affirmation de la foi et de l'espérance des chrétiens, que si l'assemblée qu'il groupe est, dans son unicité, représentative de toute la communauté.

Les palmes. On aura pu s'étonner de notre parti pris d'em-

46. *Ibid.*, 4.

47. *Bibliographia hagiographia Latina*, n° 7492. Voir V. Dejardin, *Les saints d'Afrique dans le Martyrologe romain*, Oran, 1952, pp. 33-38.

ployer systématiquement dans notre exposé le mot palme, au lieu de rameau, plus répandu en France. C'est parce que la palme est le signe de la victoire. Sans doute une longue tradition a-t-elle fixé dans les différentes régions la nature des branchages utilisés en ce jour, des palmes et des branches d'olivier des régions méditérranéennes au laurier breton, en passant par le buis de l'Ile-de-France[48], mais il importe que les fidèles connaissent la signification précise du geste qu'ils accomplissent en prenant une branche d'arbuste pour aller à l'office. Nous avons perdu le sens de l'acclamation liturgique, nous ne savons plus pousser des vivats qu'au stade. Qui osera le premier, parmi nous, agiter son rameau comme la foule romaine agite ses mouchoirs sur la place Saint-Pierre pour saluer le Pape ? C'est pourtant de cela qu'il devrait s'agir dans notre hommage triomphal au Christ-Roi.

Les chants. S'ils ne savent plus agiter des palmes à bout de bras, du moins faut-il que les chrétiens qui participent à la procession fassent éclater leur joie dans les chants. Rappelons-nous la procession de Jérusalem où, du commencement à la fin, la foule reprenait sans se lasser : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! Hosanna au fils de David!* L'*Ordo* de 1955 contient au moins deux chants qui peuvent être repris par tout le peuple : le *Gloria laus* et le *Lauda Jerusalem*. Mais il prévoit qu'on puisse chanter *alius cantus in honorem Christi Regis*, l'essentiel pour lui étant que le peuple chante.

Pierre Jounel.

48. A. Van Gennep, *Manuel de folklore français contemporain*, t. I, vol. 3, Paris, 1947, pp. 1158 sq.

III

ORIENTATIONS

Reprenons simplement le déroulement de la cérémonie de ce dimanche en notant au passage ce qui peut orienter la pastorale. Gardons bien présentes à l'esprit la diversité des assemblées et la variété des lieux; le comportement du curé y est lié.

1. *La bénédiction* n'est qu'un rite préliminaire, inutile de s'y appesantir. Ici la souplesse et l'imprécision des rubriques sont remarquables : du moment que le peuple peut voir, l'essentiel est sauvegardé; le lieu : *opportunior;* les rameaux sont tenus en main ou posés sur une table; le célébrant asperge et encense soit sans bouger soit en passant dans les rangs. Laissons cette grande liberté.

Il en est de même pour la distribution qui se fait « selon la coutume des lieux » (n° 10). Il semble même que, si l'assistance est nombreuse, cette distribution n'est pas opportune : elle allongerait inutilement la cérémonie; à Jérusalem on n'a pas distribué de palmes aux gens. En ce cas, il est évident qu'on n'a pas non plus à chanter les antiennes et les psaumes.

Mais il ne saurait en aucun cas être question d'une bénédiction de branchages (même *ad omnia*) sans procession et sans messe. Seuls les besoins des absents (malades, voyageurs, prisonniers) peuvent autoriser, là où il y a procession et messe, de bénir des rameaux qui leur seront fraternellement portés ensuite.

2. *La lecture de l'évangile*, au contraire, est un élément essentiel de la procession : c'est elle qui lui donne son sens. Aussi bien l'avons-nous vue figurer dans toutes les liturgies : par elle les fidèles sont initiés au mystère qui se célèbre. Et là est bien l'important. Car il ne s'agit pas seulement de

processionner, fût-ce avec des palmes et en chantant, il s'agit de revivre un mystère du Christ : or on ne vit pas un mystère si on n'y est pas introduit dans la foi.

Le peuple qui est là a droit à cette mystagogie, d'autant plus qu'il est composé d'éléments souvent bien faibles dans leur foi, qui sont venus dans un autre but, moins surnaturel même s'il reste sincèrement religieux.

Aussi le plus souvent une homélie semble s'imposer pour faire le lien entre le récit évangélique et le moment présent; il n'est pas question de glisser un sermon aux non-pratiquants en profitant de leur présence pour les morigéner ou les exhorter à la communion pascale, ce serait déplacé. La tâche du pasteur est d'éclairer leur foi et de préciser le sens de leur démarche. Beaucoup, nous l'avons dit, ne voient ici qu'un rite funèbre : obtenir une branche qui fleurira la tombe de leurs défunts. On peut montrer que cet usage a pour origine un acte de foi : ces rameaux ont acclamé le Christ futur vainqueur de la mort : *palmarum rami*, disait la liturgie romaine en 1955, *de mortis principe triumphos exspectant*, et par conséquent ils annoncent aussi notre future résurrection, *de mortis imperio victoriam reportantes*. Mais bien sûr il faudra insister sur le caractère triomphal de la procession et sur « le témoignage public d'amour et de gratitude qui doit être rendu au Christ Roi » (*Cum propositum*, 2 a).

3. *Les palmes*. Le sens de la procession indique le genre de branchages qu'il faut désirer utiliser : les palmes sont les plus indiquées; à leur défaut, cherchons des feuillus assez fournis et assez amples. Insistons pour que les fidèles les tiennent élevés : la patience et l'exemple du célébrant finiront bien par l'obtenir.

4. *Le point de départ*. La nature même de la procession, le récit évangélique qui vient d'être fait interdisent qu'on parte d'un point pour y revenir, c'est-à-dire de l'autel où va être célébrée la messe. Le point de départ doit remplir une double condition :

— il doit être assez dégagé pour que toute l'assistance puisse sans difficulté s'y rassembler et entendre la proclamation de la Parole de Dieu;

— il doit être assez éloigné de l'église pour que la procession se déploie sans que les derniers se mettent en marche alors que le clergé est déjà arrivé à l'autel.

Ce sera une autre église, la porte d'un oratoire ou même, tout simplement, une petite place.

5. *Le parcours de la procession.* C'est ici que notre sens pastoral doit particulièrement s'exercer avec toute la souplesse qu'impose la diversité des assemblées. Il nous faut considérer successivement les cas possibles :

a) Dans un village en majorité chrétien. C'est à cette situation que semblent surtout penser les rédacteurs de l'*Ordo*. La circulation est facile dans les rues, l'ensemble de la population participe à la procession ou du moins la voit d'un œil favorable. Il est facile de trouver un point de départ assez éloigné, une croix, une statue, une cour, peut-être un petit oratoire : la procession se déploie dans le village comme les rubriques la prévoient. Le clergé marche en tête, le peuple suit, comme en toute procession; il suffit de quelques personnes de bonne volonté qui maintiennent un peu d'ordre et soutiennent les chants. « *Voces tonant per nubila : Hosanna.* » Rien n'empêche de faire la station à la croix, si la coutume existe : elle est dans l'esprit du jour.

b) Dans une ville chrétienne avec plusieurs paroisses. Si la chose est possible, il faut envisager la procession unique allant par exemple d'une église à l'autre. Ce n'est pas impossible puisque cette façon de faire fut pratiquée en France dans bien des villes au moyen âge : nous en avons eu la description selon l'*Ordo* de Mayence. Il en était de même à Angers : paroisses et chapitres se rendaient à une église où l'on retrouvait les moines et où se faisait la station; puis les paroisses lointaines repartaient directement chez elles, tandis que les autres accompagnaient l'évêque jusqu'à la porte de la ville pour y chanter les trente-neuf couplets du *Gloria laus*, là même où Théodulphe d'Orléans les avait chantés une première fois vers 820; on se séparait alors, chacun se rendant à sa propre église pour la messe.

Quel que soit le parti que l'on prenne, le but reste un hommage triomphal au Seigneur; l'unité d'une ville, dépassant les barrières (souvent à claire-voie) des paroisses, ne

peut qu'y contribuer : beau signe d'une pastorale d'ensemble qui s'amorce!

c) Les paroisses peu chrétiennes. Petits villages où les pratiquants sont une poignée, villes où ils restent une faible minorité : est-il raisonnable que les chrétiens en parcourent les rues en acclamant le Seigneur invisiblement présent parmi eux ? Cette liturgie publique sera-t-elle un signe pour les indifférents ou les incroyants ? Nous sommes là devant une question dont nous sentons qu'elle dépasse les simples rubriques et qu'elle relève de principes pastoraux supérieurs. En réalité, ce problème n'a jamais été affronté réellement : jusqu'à une époque récente, la liturgie mettait en mouvement la majorité de la cité; quand est venue la persécution ou l'indifférence, la procession se faisait depuis longtemps déjà à l'intérieur de l'église, au mieux dans le cimetière. La question est donc neuve, et elle est double : 1) peut-on en ce cas faire une procession publique (à supposer que les règlements civils ne l'interdisent pas) ? est-ce opportun ? et 2) dans la négative, que faut-il faire ?

Faut-il faire la procession au risque d'être incompris ou de paraître ridicules ? Chacun peut, il est vrai, manifester ses convictions dans la rue s'il ne trouble pas l'ordre public, et ce peut être un acte de foi généreux que s'affirmer ainsi devant tous. Mais d'autre part le triomphe des Rameaux n'est pas une victoire politique : le Christ ne descend pas dans la rue pour en prendre possession; et il n'est pas toujours bon d'exposer les sacrements de la foi sous les yeux de ceux qui ne partagent pas cette foi. Il faut évidemment écarter tout secret désir d'affirmation de force, tout secret désir de paraître puissants aux yeux du monde, tout défi inopportun. On voit que la question est délicate : en cette matière les prises de position relèvent normalement de l'Ordinaire du lieu plus encore que du curé. Peut-être d'ailleurs faudra-t-il dépasser le plan paroissial, du moins dans le monde rural, et envisager un regroupement des fidèles de tout un secteur. Car, même s'il paraissait raisonnable de faire une procession publique, encore faut-il qu'il y ait un peuple pour la faire : il n'est pas normal de faire célébrer l'entrée du Christ à Jérusalem par quatre vieilles femmes suivant un prêtre.

En supposant que la solution soit négative (une proces-

sion dans les rues n'est pas opportune ou elle est impossible), que faut-il faire ? On peut envisager plusieurs solutions, mais il faudra toujours respecter les principes de la procession des palmes : déplacement d'un lieu à un autre, participation effective de toute l'assemblée (« le clergé vient par ordre, dit la rubrique, avec en dernier le célébrant, et derrière eux les fidèles »).

C'est pourquoi il faut éliminer tout de suite deux formes qu'on aurait pu envisager : partir de l'autel où on célébrera la messe pour y revenir, puisqu'on n'irait pas d'un lieu à un autre; laisser le clergé processionner seul autour d'une assistance figée à sa place. Ni de l'un ni de l'autre il ne peut être question.

On peut imaginer de rassembler les fidèles dans une chapelle latérale pour faire sortir la procession dans le pourtour de l'église (cimetière, place, rues adjacentes) et rentrer par la porte centrale (c'est ce que l'*Ordo* avait prévu dès le début : « La procession se dirigera, si possible, hors de l'église, par un chemin assez long »); ou bien de s'assembler directement sur le cimetière ou la place. Cette solution est acceptable (et ce sera celle de la plupart de nos villes) si vraiment la procession peut se déployer, c'est-à-dire si tout le monde peut être en marche en même temps, et si on peut lui donner l'allure triomphale qu'elle doit avoir.

Il faudra en d'autres cas envisager une suppression : ce serait, en bien des endroits, la solution la plus conforme à l'esprit de la liturgie romaine. Mais il y a les chrétiens : la cérémonie est désirée, elle est populaire; on ne peut prendre une telle décision sans en avoir pesé les conséquences pastorales. Il faudra en tout cas beaucoup de tact et de sens éducatif, car, si l'on supprime, il importe que ce soit pour faire progresser la foi des fidèles et purifier leur religion : ce peut être en effet l'occasion de les éclairer sur le sens des rameaux et de faire disparaître les traces de superstition.

Pourrait-on en ce cas faire précéder la messe d'une célébration destinée à évoquer l'entrée de Jésus à Jérusalem ? Répétons qu'il ne peut être question de bénir des rameaux et de les distribuer, cela est formellement interdit par le Décret de 1957. On pourrait peut-être lire la péricope évangélique de la procession, puis, tandis que le célébrant entre

processionnellement pour la messe, chanter un cantique en l'honneur du Christ-Roi. Mais il est normal de soumettre cette suppression et ce « pieux exercice » au jugement de l'Ordinaire.

d) Les très grosses paroisses. Voici maintenant une ville importante et chrétienne, où une procession peut se déployer largement, mais où la disproportion entre le nombre des pratiquants et la superficie du lieu de culte oblige à une série de messes dominicales se succédant sans presque désemparer. Où va-t-on loger la procession des rameaux ?

Il nous semble devoir écarter la solution qui la ferait glisser entre deux messes, le clergé se déplaçant seul dans une église où se pressent les assistants de la messe précédente et de la suivante : c'est trop contraire à toute notion de la procession. La cérémonie, à notre avis, devra avoir sa forme normale, c'est-à-dire partir d'un point un peu éloigné de l'église et y arriver pour la célébration de la messe. Faudra-t-il supprimer la messe précédente ? c'est à chaque curé de juger ce qui convient. L'ordonnance de 1957 offre d'ailleurs une meilleure solution encore, celle de célébrer la procession le soir.

On dira que, de cette manière, un grand nombre de fidèles sont privés de la procession : M. Jounel a suffisamment répondu à cette objection pour qu'il soit inutile que nous insistions.

6. *Les chants.* L'*Ordo* offre sept antiennes, une hymne et un psaume, mais très libéralement ajoute : « Rien n'empêche que les fidèles chantent l'hymne *Christus vincit* ou un autre chant en l'honneur du Christ-Roi » (n° 20); l'essentiel est qu'ils chantent et qu'ils chantent triomphalement. Nous en avons dit plus haut les difficultés : plus encore que le plein air et l'étirement de la procession, la timidité ferme les bouches; et puis il faut bien porter le poids des non-pratiquants venus ce jour-là grossir l'assemblée.

Une session entière du C.P.L. sur le chant liturgique serait nécessaire pour étudier cette question; souhaitons seulement que les compositeurs nous donnent un choix varié de chants de triomphe assez populaires pour être repris facilement par une foule peu exercée.

7. *La conclusion de la procession.* Il ne suffit pas de bien marcher, il faut savoir s'arrêter. L'entrée digne et assez rapide de mille ou deux mille personnes dans une église n'est pas toujours commode à réaliser. Avant tout il faut maintenir jusqu'à la fin le caractère à la fois triomphal et religieux de la procession ; cela exige d'une part la poursuite des chants jusqu'à l'entrée du dernier fidèle, en assurant également la synchronisation entre ceux qui sont déjà entrés et ceux qui sont encore dehors; cela exige d'autre part quelques portiers qui assurent discrètement un placement rapide de tous, sans brouhaha ni confusion, et qui veillent à ce que les fidèles ne s'égarent pas sur les tombes du cimetière.

C'est seulement lorsque tous sont à leur place que le célébrant chante l'oraison *ad complendum* qui prolonge en quelque sorte la grâce reçue « là où ces rameaux seront portés ».

8. *La messe.* Pour beaucoup ce sera leur seul contact avec le mystère pascal, si admirablement évoqué à la fois par l'épître aux Philippiens et le psaume 21, puis décrit par la Passion selon saint Matthieu. Plus que jamais, commentateur et lecteurs doivent apporter du soin à l'accomplissement de leur fonction.

Il est des curés qui, fidèles à l'exemple de saint Léon, adressent une homélie à leur peuple après la lecture de l'évangile : on ne saurait que les en féliciter, car il est important que la Parole de Dieu soit accommodée aux esprits d'aujourd'hui. Même avec cette homélie, l'office n'est pas plus long qu'en 1955 quand on chantait une *missa sicca* suivie de six oraisons.

Porche d'entrée de la semaine sainte, le dimanche des palmes et de la Passion en reste la fête la plus populaire : du folklore, de la superstition même s'y sont mêlés, mais la liturgie romaine heureusement réformée offre à chaque pasteur l'occasion de faire pénétrer les fidèles dont il a la charge, beaucoup même de ceux qui se sont éloignés de la bergerie, dans la connaissance du mystère du Christ Rédempteur et de les aider à en faire le centre radieux de leur vie chrétienne.

François Morlot.

LE CARÊME, PRÉPARATION NÉCESSAIRE A LA PAQUE

Période d'effort ascétique pour suivre le Christ dans sa mort au péché, temps fort de la Parole de Dieu reçue dans la Liturgie, rassemblement du Peuple de Dieu pour le disposer et l'amener aux célébrations pascales, *le Carême prépare Pâques...*

On n'aborde pas de plain-pied et sans préparation le triduum pascal et les mystères qu'il propose :

Au plan historique et liturgique, on a éprouvé précisément le besoin d'une montée préparatoire qui permette d'accéder à Jérusalem... On sait que le Carême s'est constitué progressivement et par stratifications successives : le triduum pascal d'abord, et, bientôt, dès la fin du 3e siècle, un embryon de semaine sainte avec un dimanche des Rameaux et le mercredi saint. Il est très important de noter tout de suite que le lien qui n'existait pas au début entre liturgie baptismale et liturgie pascale, s'est noué de très bonne heure, ce qui explique que, très tôt (dès le 4e s.), s'établit, pour les besoins du catéchuménat, un premier carême de trois semaines, commençant à notre 4e dimanche actuel, qui conserve ce caractère original[1]. Ce n'est qu'au début du 6e siècle qu'on vit apparaître le Carême de quarante jours, sous l'influence de l'Orient byzantin... Et l'on ne verra que peu à peu ensuite se compléter l'ensemble par l'addition des lundis, puis de la semaine des Cendres (début du 6e s.), des mardis (fin du 6e s.), et enfin des samedis et des jeudis (7e et 8e s.).

Au plan psychologique, la vérité, la solidité, la profon-

1. « Lætare Jerusalem... conventum facite omnes qui diligitis eam » (Introït).

deur de la conversion exigée par le renouveau baptismal suppose une amorce, un élan, un entraînement. Les adultes baptisés en la Nuit de Pâques parvenaient au mystère pascal par le long cheminement de leur catéchuménat. On pourrait dire que peu à peu, à mesure que baissait le nombre des convertis du paganisme, la nécessité s'accentuait d'un Carême pour amener les fidèles à leur renouvellement baptismal. En faudrait-il une preuve ? nous l'avons dans ce travail même que nous faisons : le renouvellement baptismal remis en valeur par Pie XII dans la veillée pascale n'a-t-il pas provoqué la nécessité d'une remise en valeur du Carême, préparation nécessaire à cette Pâque ?

Au plan pratique même, une honnête pastorale requiert une préparation des célébrations pascales. Le Carême la rend possible, la favorise : regroupement cohérent de la Communauté, entraînement de l'assemblée aux chants, aux attitudes communes, etc.

De cela tout le monde est convaincu : le Carême prépare à la Pâque. Il est fait pour cela, c'est l'évidence même. Cela n'a pas à être démontré. En théorie du moins. En pratique cette nécessité a grand besoin d'être démontrée. La preuve en est cette inquiétude que nous éprouvons en face d'une vigile pascale « en perte de vitesse », parce que mal préparée, et l'unanimité des doléances des pasteurs en face d'un Carême qui « ne prend pas » dans la vie des fidèles. Parce que la pénitence est une exigence toujours pénible à la nature ? oui, certes, mais bien plutôt parce que ce Carême ne semble pas adapté à la vie des gens, parce qu'il leur manque une suffisante culture biblique et liturgique.

I. — Un examen de conscience

Les conclusions d'une enquête faite sur les diocèses de France par le C.P.L. à l'occasion de cette session, auxquelles nous ajouterons l'expérience modeste d'un curé et d'une commission diocésaine, montrent que le Carême tel qu'il est actuellement pratiqué, même très consciencieusement, n'aboutit pas nécessairement à l'intelligence du mystère pascal... et laissent entrevoir cependant ce qu'on pourrait faire pour y aboutir.

De même qu'il y a une façon littérale et moralisante de célébrer le triduum pascal (voire en suivant *ad unguem* les rubriques) sans pénétrer pour autant dans le mystère, il y a aussi une façon, très répandue et devenue, hélas, traditionnelle, de faire le Carême sous forme d'exercices qui préparent à une confession et à une communion, considérées comme une obligation fondamentale de la vie du chrétien. Regardé dans cette perspective de l'obligation, du devoir, de la contrainte, l'accomplissement de ces pratiques amène peut-être à la bonne conscience du devoir accompli, mais pas à une authentique joie pascale. Au contraire, quels que soient par ailleurs les très louables efforts de pénitence, de conversion et de fidélité ainsi réalisés, une telle mentalité est la négation même de toutes les richesses du mystère pascal. « C'est fini! nous voici tranquilles jusqu'à l'an prochain! » La porte d'accès au mystère, si elle a jamais été ouverte, est, dans ces conditions, définitivement refermée!

Poussée à son point extrême, cette conception moralisante du Carême, qui était unanime et absolue il y a seulement vingt-cinq ans, n'est plus chez nous, maintenant, le fait que de quelques pasteurs, de quelques paroisses, de quelques fidèles attardés, trop nombreux encore certes, mais inexorablement dépassés. Le renouveau liturgique, biblique, la réforme de la semaine sainte, font pénétrer peu à peu leurs effets dans la mentalité des pasteurs. Le problème de la préparation au mystère pascal qui se présente à eux maintenant est plus subtil. Ayant délaissé une formule stable, simple, ils donnent l'impression d'une hésitation, d'une perte d'équilibre et d'une inquiétude en face d'une formule qu'ils n'ont pas maîtrisée. Il y a un profond malaise : le clergé donne l'impression qu'on lui a mis devant les yeux avec le nouvel *Ordo Sabbati Sancti* une cible hors de portée. On lui a montré rapidement le but. Voilà! Il regarde alors le fusil qu'il a dans les mains, mais comment s'en servir? Il ne sait pas bien. Il essaie avec bonne volonté, mais le coup ne part pas! Il reste comme hébété. (Certains même réagissent vivement : « ... avec votre vigile pascale! ») Vous verrez qu'il ne va pas tarder à retourner aux bonnes vieilles formules...

Essayons de mieux prendre conscience de cet état d'esprit à l'aide de l'enquête sur les diocèses.

1. *Une enquête.*

L'enquête que nous avons sous la main, sur ce point du « Carême, préparation à Pâques », porte sur vingt-deux diocèses français et belges.

Elle est surtout la nomenclature de tous les moyens expérimentés par les pasteurs aux divers échelons, diocésain, décanal, paroissial, pour « *faire faire* le Carême à leurs gens », comme ils disent.

Cet « arsenal de procédés » vaut ce qu'il vaut, c'est-à-dire que tout dépend de l'esprit dans lequel il est employé. Tout y passe! Il y a évidemment la prédication proprement dite, mais sous toutes ses formes : aux messes dominicales, aux messes en semaine. Il y a des initiatives excellentes mêlées aux moins bonnes. Des réunions, des célébrations, des « séances de travail doctrinal », des cercles bibliques, des réunions de quartier, des réunions « mystagogiques » de catéchumènes, qui sont « formidables de vie », des stations, des veillées de Carême composées « d'un sermon avec de la prière autour », des messes féries de Carême qui changent de jour chaque année de sorte qu'en six ans on ait fait le cycle complet, des conférences (certains donnent même les sujets : la conscience professionnelle, par exemple, avec cette note amère : très peu de fidèles, dix personnes, dont deux hommes et cinq enfants!) des chemins de croix, hedbomadaires, voire dominicaux. Ajoutez les retraites paroissiales, quelques-unes cantonales, et pour toutes les catégories, hommes, dames, jeunes gens, jeunes filles, ceux qui travaillent, celles qui ne travaillent pas, etc., des répétitions de chorale (eh oui!), les catéchismes (tout de même) et certains ont même le souci de se servir des confessions pour préparer au mystère pascal. Il y a aussi des communions solennelles à la Passion! Il ne faut pas non plus négliger le jeu de la Passion au théâtre. Enfin il y a tout l'équipement matériel : journaux, tracts, bulletins, invitations, livrets, commentaires, affiches C.T.I.C., films, films fixes, tout ce que produisent Spes et la Bonne Presse, sans oublier les albums, remarquables en vérité, de *Fêtes et Saisons*, etc.

Qu'on me pardonne de faire tout ce déballage. C'est mal-

heureusement significatif : à part quelques réponses qui saisissent vraiment le problème, c'est de cette manière que presque tout le monde a répondu à la question : « Le Carême a-t-il été utilisé par les curés pour préparer la semaine sainte ? »

Comme vous le voyez, leur imagination fertile s'est déployée sur tous les terrains où il peut y avoir quelque espoir de « joindre le public » et de « l'accrocher », mais bien peu semblent avoir trouvé la porte par laquelle ils pourraient entrer eux-mêmes avec leurs baptisés dans le mystère!...

Il y a évidemment toute la gamme, depuis celui qui n'a rien compris du tout... Faut-il citer : « Toute cette propagande, dit un curé, suppose des veillées, des réunions. Dieu sait si nous en faisons! Là aussi, j'aimerais bien que nos bons idéalistes se rendent compte sur place. Nous ne dormons pas toujours notre compte... » Et se radoucissant : « Permettez-moi de vous dire que nous ne serions pas fâchés que la commission liturgique nous donne des tuyaux pour former nos gens à la liturgie! » (*sic*).

Un correspondant diocésain affirme que « chez un nombre assez important de curés, *il n'y a rien* ».

Il y a ensuite celui qui a bonne volonté, qui voudrait bien, mais qui trouve que c'est trop abstrait pour les gens : « Bien des choses trop ardues pour nos gens ignorants de l'Histoire Sainte. » « La plupart des fidèles ignorent la signification des symboles chrétiens »; ou qu'on n'a pas les moyens d'expression : « Je n'ai trouvé nulle part de présentation du mystère pascal vraiment satisfaisante, claire, prenante, dégagée de l'artificiel. J'avoue ma confusion avec embarras. »

Ils constatent que le mystère pascal est « incompris des foules chrétiennes », que « les gens ont de la religion, mais peu de foi », qu'ils « comprennent la commémoraison, le souvenir d'usages antiques, mais pas le mystère pascal », que « le Christ, comme dit tel vicaire à son curé, ils ne l'ont pas vu tellement ressuscité! », mais ils buttent sur ce qu'ils appellent « manquer d'idées neuves », sur l'impossibilité de « se renouveler ou de se répéter sans lasser les gens ». Annecy, Avignon, Cambrai, Angers, soulignent que « la première année, cela avait bien marché » (ils pensent

surtout à l'explication des symboles), mais qu'ensuite les curés « avaient choisi pour leur Carême les lignes pastorales les plus diverses ». « Plus d'illusions sur l'efficacité de tels efforts », conclut Avignon. Tout cela renforcé par la difficulté, très fréquemment rapportée, de réunir les fidèles, pris par les travaux des champs, de la maison, de la profession ou par les loisirs.

Ceux-là sont bien près de se décourager, mais est-ce moins dangereux que d'avoir bonne conscience et ne pas voir le problème ? « Chaque année, dit l'un, nous en parlons... un peu. » Nombreux sont satisfaits parce qu'ils ont « *prêché-sur* » le mystère pascal, sur l'Eucharistie ou la Passion, affirme Angers, ou parce qu'ils ont « *instruit* » les fidèles et qu'ils ont donné des « *explications* », « longuement » sur les symboles, sur les « horaires et les cérémonies ». On se demande que souhaiter à ce curé d'une paroisse « de tradition chrétienne » qui donne « à chaque groupe une semaine de préparation intensive composée d'une prédication et d'un chemin de croix », et qui conclut : « Aucune difficulté sur ce point : le mystère pascal est devenu plus accessible aux fidèles. »

Et il y a ceux qui s'efforcent de cerner le problème avec plus ou moins de bonheur : avec eux essayons de voir les vraies difficultés et les exigences d'un Carême qui prépare vraiment à la Pâque :

Je résume leurs découvertes :

— « On n'a pas perçu le lien intime et étroit qui unit le mystère pascal à l'ensemble du christianisme » (Lille), « le lien qui existe entre les dimanches de Carême et les célébrations pascales » (Annecy). « Beaucoup n'ont pas fait l'unité autour du mystère pascal », et surtout on ne l'a pas accueilli *comme un mystère* : « On obtient des gestes, des chants, des attitudes d'ensemble qui font bonne impression, mais on se demande jusqu'à quel point les fidèles ont conscience de vivre en cela la vie, la mort et la résurrection du Christ » (Annecy). « Préparer les âmes à participer » (Arras), car « c'est un cheminement spirituel » (Belley). « Les reconstitutions bibliques excitent ou fatiguent les fidèles, mais ne les font pas « habiter » la Parole de Dieu » (Nantes).

— On ne l'a pas accueilli *comme le mystère de la Mort et de la Résurrection* : « Mort, oui, ressuscité, non. » On se

prépare « à faire ses pâques et non un passage » (Nantes). « Comment expliquer, gémit Belley, et ne pas appauvrir ce mystère qui est si central qu'il embrasse tout le passé, tout le présent, tout l'avenir, le Christ historique et le Christ mystique, la grâce et l'effort de conversion ? » « Le Carême ainsi vécu suppose une initiation biblique et liturgique indispensable. » Le Petit Séminaire d'Angers oriente en ce sens lectures spirituelles et méditations, fait des camps liturgiques dans les familles. Cette nécessité amène Levallois à faire des réunions de travail doctrinal, Strasbourg des homélies (en utilisant Aem. Loehr), Tournai des veillées bibliques sur les thèmes de l'eau, de la lumière, Notre-Dame-des-Champs un cours mensuel. Coutances affirme la nécessité d'un catéchisme très biblique et la formation de lecteurs...

— Très rares, hélas! sont les correspondants qui ont saisi que le Carême n'est pas une série de manœuvres en champ clos. Même les paroisses qui font des campagnes de charité pour distribuer en aumônes à des pauvres ou envoyer à des pays sous-développés les résultats de leurs privations (panier de saint Martin), tout en faisant un excellent travail, n'ont pas pour autant fait passer le mystère pascal dans la vie quotidienne des chrétiens, ni porté témoignage de la mort et de la résurrection du Christ en pleine vie du monde. « Comment trouver dans la vie proche des élèves et des gens, dit le Petit Séminaire d'Angers, des événements qui sont porteurs de ce message pascal, qui contiennent en eux le signe du mystère de mort et de vie. Il faut que la pastorale présente les signes contenus dans la parole de Dieu, dans la liturgie de l'Église, mais il faut aller au-delà, et aider à prendre conscience de ce mystère, de sa présence dans les petits faits de vie. » Armentières pressent le problème « grâce à une A.C.G. bien articulée ». Annecy l'exprime : « Comment les conséquences bienfaisantes de cette participation au mystère pascal vont-elles passer dans la communauté comme dans le monde païen qui nous entoure ? »

Au Sacré-Cœur de Colombes, on est en pleine vie. On a des catéchumènes! et « ce sont eux qui donnent le ton... » Enfin, nous y sommes : la clé d'un Carême qui prépare Pâques se trouve dans la perspective d'un renouveau baptismal. « Il faut souligner que, depuis quelques années, ce

sont les catéchumènes qui donnent le ton pour amener chacun à renouveler son engagement de baptisé. Ces catéchumènes, déjà entourés de leurs parrains et marraines et des foyers catéchistes, sont accueillis au début du Carême par toute la communauté, et nommés chaque dimanche au *Memento*. Le témoignage de leur baptême au cours de la vigile pascale en est vraiment le centre : si l'on prépare le cierge et l'eau, c'est pour eux, si l'on renouvelle les promesses du baptême, c'est avec eux et dans le même esprit de conversion. Si l'on proclame la résurrection du Christ, c'est pour rajeunir et renouveler la foi de l'Église. »

Enfin, la découverte la plus importante, parce qu'elle tient tout le reste (du moins, sans elle, la prédication est paralysée d'avance) : « S'il y a difficulté pour la présentation du mystère pascal, cela tient au manque de formation biblique pour les fidèles et aussi *pour nous, prêtres*. Tant de centres d'attraction sollicitent l'esprit des gens d'aujourd'hui. Il y a un certain esprit pratique qui fait obstacle au sens du mystère chrétien pris dans son ensemble. On s'intéresse *à des* choses mystérieuses : on a de la peine à découvrir *le tout* du mystère chrétien éclairant le tout de notre vie » (Annecy).

Et quand le prêtre a saisi cela, il en arrive très vite à vouloir communiquer son trésor à ses confrères prêtres : le même correspondant dit : « Nous nous réunissons entre curés de l'archiprêtré pour travailler ensemble en ce sens nos sermons de carême. »

C'est donc bien plus une question d'esprit que de pratiques. Tout est bon à qui sait s'en servir, même un chemin de croix « pourvu qu'on lui infuse un sang nouveau », même les traditionnelles retraites pascales, encore que « des offices bien préparés et suivis marquent autant que les retraites; celle-ci ne faisant au fond que compenser l'indigence des célébrations ».

Il reste toutefois que certains obstacles devraient pouvoir être écartés : presque la moitié des correspondants se plaignent que la Lettre pastorale de leur Évêque fait obstacle à une prédication quadragésimale. Sur vingt-deux diocèses, il en est sept qui ont tout de même pris des mesures permettant cette prédication et l'encourageant. Belley reporte après Pâques la Lettre pastorale, Arras, Cambrai, Valence,

la publient avant, ainsi que Coutances qui dit que « des Cendres à Pâques toute la prédication est centrée sur le Carême et sur Pâques. Carcassonne présente une Lettre pastorale « courte », « éditée à part pour être distribuée », et Châlons, à la demande de la Commission diocésaine « que nous approuvons », la publie pour la Septuagésime. Plusieurs de ces diocèses publient aussi un plan de prédication de Carême (Arras, Châlons, Lille, etc...).

2. *L'expérience d'un pasteur.*

Après la présentation de cette enquête, voulez-vous cheminer quelques instants avec moi dans les étapes d'une expérience que nous avons été amenés à faire peu à peu grâce à une situation privilégiée qui nous a obligés à jouer constamment pendant une dizaine d'années sur deux tableaux : une paroisse, une commission diocésaine.

A la paroisse, avant même la première réforme de l'*Ordo Sabbati sancti* nous étions déjà en recherche, pour le Carême comme pour la semaine sainte, d'une formule plus vivante que celle de nos traditionnels exercices de carême. Nous ne soupçonnions guère alors les richesses du mystère pascal! Nous cherchions surtout à progresser pastoralement vers une plus grande authenticité de vie chrétienne, en même temps que dans un sens plus pratique des conditions de vie de nos paroissiens. De là vient ce système de feuillets hebdomadaires, que nous appelons « papillons », qui, une fois édités au plan du diocèse, ont grandement contribué à solliciter l'adhésion de nos confrères, parce qu'ils ont ainsi quelque chose en main.

La Commission diocésaine démarrait timidement avec les encouragements de notre évêque. Depuis 1954, chaque année, nous avons pu préparer en commission diocésaine et publier dans la Semaine Religieuse un plan de prédication pour le Carême. Dieu sait ce qu'il nous a coûté de travail! et quand nous revenons en arrière, nous n'avons pas lieu d'en être tellement fiers. Nous étions séduits par tel thème que nous avions choisi, mais quand il fallait trouver les confrères spécialistes capables de nous aider, quand il fallait ajuster nos « idées » à la liturgie des dimanches de

Carême, quand il fallait, souvent pris de court par la vie, produire en temps voulu un texte acceptable par nos confrères, c'était une autre histoire[2]!

A ce plan de prédication s'est ajouté presque chaque année une édition de « papillons » correspondant pour chaque dimanche au thème de la prédication. En 1956, 1957 et 1958, un petit dépliant pour la semaine sainte, donnant à chaque paroisse la possibilité d'y inscrire les heures de ses offices[3].

De temps à autre, un certain nombre d'avis pastoraux et liturgiques ont été présentés à nos confrères par petites éditions ronéotypées. En 1957 : « Voici la semaine sainte », en 1960, des « Notes pour l'animation des messes de Carême ». En 1958, bien involontairement, nous avons été amenés à travailler davantage sur les messes de semaine, et nous nous sommes tournés vers une élite plus capable d'un approfondissement dans la découverte du mystère pascal, et, par cette élite, vers un public plus large que celui des messes dominicales : celui qu'on n'atteint pas à l'église, mais en salle, en quartier, à domicile. Le résultat a été un livret : *Pour animer le Carême*, offert à nos confrères pour les aider à une étude plus approfondie du mystère pascal, et mettre en même temps à leur disposition des thèmes, des schémas de réunion, des chants, des références de toute sorte, voire disques et films pour animer les réunions les plus diverses. Nous n'avons pas manqué, depuis, de leur procurer chaque année des « matériaux » de ce genre : schémas de célébrations de la Parole, plans de cercles bibliques, questionnaires, articles-modèles pour bulletins paroissiaux, etc.

Enfin cette année 1961 nous avons été favorisés par le choix du thème : « Renouveau baptismal et mystère pascal », qui est d'une richesse inouïe et qui nous a paru de

2. Voici les thèmes que nous avons présentés :
En 1956 : Sauvés et sauveurs.
En 1957 : La Parole de Dieu et les grands thèmes bibliques.
En 1959 : Notre vie dans le Peuple de Dieu : alliance, louange.
En 1960 : Acteurs de la célébration pascale.
En 1961 : Mystère pascal et renouveau baptismal.

3. L'ordre de grandeur du tirage a toujours été en moyenne de 8 à 10.000 par semaine, ce qui représente 50 à 60 confrères abonnés sur les 150 responsables de paroisses que compte le diocèse.

beaucoup le plus apte à faire du Carême la préparation à la Pâque, et aussi par une expérience consistant en une petite session sacerdotale d'une journée où quarante prêtres, curés, professeurs, aumôniers, repésentant toutes les activités et tous les doyennés, se sont réunis autour de trois d'entre eux pour entendre une synthèse doctrinale sur le Baptême dans le Mystère pascal, diverses réflexions pastorales et un petit rapport sur « Carême et liturgie baptismale ». Après quoi, par petites équipes, ils se sont tous mis à la tâche pour préparer eux-mêmes le plan de prédication, et les questionnaires et toutes les publications par lesquelles on ferait passer le thème de l'année aux paroisses. Rien ne vaut ce travail d'équipe!

Il resterait à intéresser bien davantage les laïcs à un tel travail. Nous avons conscience que le petit effort entrepris l'an dernier autour du thème qui était celui de Versailles en 1959 : « Acteurs de la célébration pascale », devrait être consisérablement intensifié avec les principaux responsables de l'A.C.G.H. Et nous nous réjouissons de constater qu'au plan national, M. le chanoine Muller a ouvert la brèche en constituant un comité de pastorale liturgique.

Nous ne sommes pas seuls à avoir fait ces expériences... Je vous renvoie au livret *Carême, catéchuménat pour notre temps* de Dom Th. Maertens où il traite in-extenso notre sujet. « Pour le chrétien moyen, dit-il, le Carême est surtout une période de pénitence, de jeûne, de préparation à Pâques, mais il a oublié que le Carême est un temps de *metanoia* qui se termine par la *conversio*. Tous les baptisés accompagnent les catéchumènes et les pénitents en marche vers le salut pascal... Il importe d'en rendre le souci au peuple chrétien par la prédication quadragésimale... » Suit un exposé de la constitution historique du Carême. Avec Dom Oury, qui donne recension de ce livret, nous ne le suivrons pas dans les expériences pastorales de ses paroisses belges, parce que leur transposition en paraliturgie quadragésimale d'éléments du Rituel du Baptême nous paraît assez factice. Mais nous sommes d'accord avec lui pour conclure que « la restauration de la vigile pascale et une meilleure compréhension de la liturgie quadragésimale devraient introduire la question de la restauration des sacrements d'initiation à leur place traditionnelle. Et que s'il

paraît impossible aujourd'hui de les replacer toujours dans le cadre idéal du mystère pascal, il faut souhaiter qu'un plus grand rapprochement en soit fait, et que les pasteurs mettent davantage en valeur le lien qui les unit au mystère pascal[4] ».

II. — Pour une vraie préparation a Paques

De cet exposé de la situation présente déjà se dégage la conclusion : il faut que le Carême redevienne une vraie préparation à la Pâque, et pour cela il faut le centrer totalement sur le Mystère pascal.

S'il est vrai que Pâques éclaire toute l'année liturgique et toute la vie du chrétien, n'est-ce pas plus vrai encore de ce temps qui *est fait pour* introduire immédiatement au Mystère pascal ? Il faudrait pouvoir le crier sur les toits avec la véhémence et la force de conviction des témoins de la Résurrection : si le mystère du Passage de la Mort à la Vie est le mystère essentiel de la vie chrétienne et si Pâques en est à la fois la célébration et l'actualisation en nos vies, le Carême est le *porche* de ce mystère! Il faut donc montrer à tous cette porte, il faut l'ouvrir, il faut les y introduire... et déjà ils sont dans le Royaume!

N'allons pas pour autant tout confondre! Ce n'est pas le Carême en tant que tel qui nous fait célébrer le Mystère pascal proprement dit; « le passage du jeûne à la fête » se fera dans le Triduum pascal et plus précisément dans la Nuit pascale. Le Carême y prépare, le Carême y introduit. Il porte en lui-même son mystère propre, qui est précisément l'acheminement, à travers le Désert, avec le Peuple de Dieu, avec le Christ, vers la Terre promise, vers Jérusalem.

Tant qu'on regardera le Carême comme une sorte de « hors-d'œuvre » qui va mettre plus ou moins en appétit les fidèles, et qu'on le leur présentera à n'importe quelle sauce, tant qu'on pataugera dans la confusion de la recherche de l'efficacité immédiate, tant que la foi ne sera pas centrée sur son objet essentiel, un clergé, plein de zèle certes, désireux que les gens s'instruisent pendant le Carême, qu'ils se sanctifient, qu'ils fassent pénitence, qu'ils

4. *Ami du Clergé*, 16 mars 1961.

se confessent, qu'ils communient, qu'ils « assistent aux offices », s'épuisera en vains efforts et se découragera[5].

Cela ne veut pas dire que l'efficacité est garantie aux pasteurs qui prêcheraient un Carême vraiment pascal! Trop de facteurs psychologiques entrent en jeu dans la convocation de l'assemblée, comme dans la réponse des fidèles, pour qu'une préparation authentique au mystère de Pâques suffise à amener les âmes à se convertir. Mais cela veut dire que, tout en étant attentif aux besoins des âmes, tout en ajustant leur prédication aux possibilités de leurs fidèles, les pasteurs ne doivent jamais céder à la tentation d'une pastorale au rabais, où la Liturgie est sacrifiée, et qu'à tout prendre, si ingrat que soit le milieu à évangéliser, c'est celui qui sera le plus animé d'une authentique mystique pascale qui aura le plus de chances d'éveiller les âmes et de les conduire au but. En tout cas, cela veut dire, même pour ceux qui « n'y croiraient pas » que ce n'est pas une simple annonce le dimanche des Rameaux qui peut suffire à faire entrer les fidèles dans le mouvement pascal!

A quelles conditions le Carême peut-il donc redevenir cette authentique préparation à la Pâque ?

1. *Le Carême tel qu'il est dans le missel.*

I. Voyons d'abord *le Carême, tel qu'il se présente en lui-même* aujourd'hui dans ses structures et dans ses textes du Missel Romain. Permet-il une préparation adaptée aux célébrations pascales et principalement à la vigile pascale, telle que l'a rénovée Pie XII, surtout avec la remise en valeur de la rénovation baptismale ?

Puisqu'il est constitué par stratifications successives, doit-on le garder tel qu'il est, sans y rien changer, où est-il permis de souhaiter que se poursuive, disons mieux, que se reprenne son évolution ? De même qu'un souhait unanime monte de tous les usagers pour une révision de certains éléments de la vigile pascale (longueur de l'*Exultet*,

5. Dans une paroisse de l'Ouest, très pratiquante (à 75 %), 8 % seulement de la population se retrouvent à l'office du vendredi saint et 5 % à la Veillée pascale. Les gens n'ont rien compris, soit. Mais que dire de la réaction des prêtres de ce diocèse chrétien qui suppriment la Veillée parce qu'il n'y vient que 6 adultes ?

choix des prophéties, etc.), est-il permis de souhaiter pour les semaines du Carême et surtout les textes des messes des dimanches, une refonte du Missel, qui, tout en gardant le cadre traditionnel, reporterait les richesses aux bons endroits, s'ajusterait davantage à une préparation au renouvellement baptismal[6] ?

N'y aurait-il pas à serrer de plus près et dans un ordre plus logique les différentes étapes de la conversion ? Logiquement, psychologiquement, pastoralement, le départ est bien donné avec le mercredi des Cendres. Mais dès la première semaine on éprouve une impression de flottement qui s'accentue quand, au 4e dimanche, on est invité à... reprendre le départ. Nos contemporains sont plus sensibles peut-être que leurs ancêtres du 8e siècle à un certain ordre dans le déroulement des étapes qui acheminent le pécheur de la connaissance de sa misère à la réconciliation complète et, sans vouloir reprendre mot à mot et pas à pas les étapes du catéchuménat, ce qui serait factice, n'y aurait-il pas à replacer dans le Carême certains éléments si riches de signification pour un chrétien comme les traditions du signe de croix, du symbole, du *Pater*, etc. ? Il ne dépend pas de nous de réaliser ce souhait, mais le moment est certainement venu de l'exprimer.

2. *Le Carême tel qu'on le pratique.*

Quant au Carême tel qu'on le pratique en nos diocèses et en nos paroisses, si nous voulons qu'il prépare vraiment à la Pâque, il faut qu'il redevienne :

a) *Un temps de pénitence* mieux centré sur le Mystère pascal, et pour cela, le dégager d'une conception trop volontariste et moralisante. Un pas a déjà été fait en ce sens, mais l'enquête exposée plus haut montre qu'il y a un travail considérable à accomplir encore pour faire évoluer la mentalité du clergé et des fidèles. Le point d'application est délicat à trouver. Car il ne faudrait pas qu'on en déduise que c'est un adoucissement de plus à une discipline de la pénitence, du jeûne, de l'abstinence, de l'aumône, de la

6. Cf. le très intéressant travail de M. l'abbé Jounel, *Pour une réforme des lectures du Missel*, dans *La Maison-Dieu*, 66, p. 36.

mortification, du sacrifice, qui est maintenant tellement réduite que le fidèle, qui a besoin de ce stimulant, de cette obligation que lui fait la loi pour être aidé à faire pénitence, ne se trouve même plus dans les conditions minima pour que la morsure de la mortification le réveille, l'aide à « réaliser » son état de pécheur et ouvre son âme à la grâce de la contrition. Cela peut paraître paradoxal, mais le meilleur moyen de provoquer le choc nécessaire pour accélérer cette révolution des mentalités ne serait-il pas de resserrer la discipline du Carême en l'adaptant, bien sûr, aux conditions de la vie moderne (et il y aurait beaucoup à dire sur ce point tant sur le choix des pénitences et des privations par rapport aux facilités de la vie actuelle, que sur le choix des motifs, la faim dans le monde, par exemple...), mais en mettant très fortement l'accent sur la participation à un mystère pascal qui requiert du disciple qu'il soit *con-mortuus, con-sepultus* avec le Christ ?

b) *Un temps fort de nourriture biblique, dans et par la Liturgie.* — Les messes de Carême sont une mine inépuisable mise à la portée des prêtres et des fidèles, mine à peine explorée par quelques fervents, ignorée du grand nombre.

Y a-t-il pourtant des conditions plus favorables pour se nourrir de la Bible, pour exciter l'appétit spirituel des fidèles que ce contexte du Carême qui enchasse les textes dans la mystique de la montée à Jérusalem en même temps qu'il fait un appel continuel à la conversion en pleine vie ?

Il est certain qu'une initiation est nécessaire, et ce qui est vrai en tous temps pour la culture biblique l'est plus particulièrement pour le Carême. N'est-ce pas l'œuvre de la prédication sous toutes ses formes, lecture, conférences, causeries familières... mais surtout sous la forme irremplacable de l'*homélie* ? A la façon des Pères. Il ne s'agit pas d'abasourdir « d'explications » les âmes pieuses, de leur livrer une science exégétique desséchée par une certaine façon d'éplucher la lettre, grammaticalement, historiquement, géographiquement, pas plus qu'il ne s'agit de leur expliquer indéfiniment les lois liturgiques, encore qu'une connaissance toujours plus approfondie de l'exégèse, de l'histoire, soit requise du pasteur. Il ne s'agit pas de délayer le texte; il ne s'agit pas de justifier; il s'agit de nourrir. Il

ne s'agit pas de « regonfler » les fidèles et les militants, il s'agit de mettre en œuvre leurs facultés surnaturelles. C'est du bon pain frais et savoureux de la Parole de Dieu présentée sur la table de la liturgie que chacun doit être nourri, à sa mesure et non des miettes racornies ramassées dans les notes d'une édition de la Bible. Cette prédication quadragésimale doit permettre une assimilation personnelle et collective dans la méditation, dans le chant de répons, et elle doit aboutir à une *illumination* des âmes sous l'influence du Saint-Esprit. Qu'il me soit fait selon votre Parole, telle doit être la pensée du fidèle et de la communauté. Le but sera atteint quand par son unité dans la charité, par son espérance au milieu des croix, par sa joie pascale, cette communauté commencera à donner le signe authentique qu'elle est en train de redevenir le Peuple de Dieu, sauvé, et sauveur à son tour.

La liturgie du Carême est tellement riche que le choix des grands thèmes qui vont guider le peuple chrétien pendant tout un Carême s'impose, et est très important. C'est l'œuvre du curé, et mieux encore des Commissions diocésaines, d'équipes décanales ou de zones, qui pourront au besoin présenter, éditer quelque littérature qui procurera au prêtre et au fidèle un moyen facile de se familiariser avec tel grand thème biblique, tel texte choisi[7]. Tout est dans tout, mais il y a déjà là une réponse aux objections faites si souvent de ne pouvoir se renouveler. C'est là qu'une attention à la vie des hommes, qu'une connaissance des problèmes d'une région, c'est là que le dialogue avec la « mission », avec l'Action catholique, sont nécessaires pour mettre l'accent sur des thèmes qui puissent être « entendus » des hommes d'aujourd'hui. Le thème de la « libération », par exemple, note judicieusement Dom Maertens, « passe » mieux que celui de l'onction royale!

Il n'est plus temps, le soir du vendredi saint ou du samedi, d'expliquer les textes admirables de l'office. Ces textes ne « diront rien » à une assistance qui les aborde *ex*

7. Cette année notre Commission diocésaine a édité pour chaque semaine de Carême des feuillets donnant pour chaque jour des textes pris dans la messe, l'épître ou l'évangile de la messe du jour, invitant à les méditer, et en regard comme une réponse suggérée au fidèle, une autre phrase tirée de la même messe, de la collecte, de l'introït, du graduel...

abrupto, sans préparation. Mais pour les fidèles d'une assemblée qui depuis quarante jours, méditant en leurs cœurs ces textes familiers, se sont identifiés à ce Peuple de Dieu en marche au désert, à ces pécheurs rachetés, libérés et sauvés, quelle source jaillissante et quel flot bouillonnant va leur monter du cœur aux lèvres pour chanter le *Crucem tuam Domine* ou le *Deo gratias* du *Lumen Christi*, ou l'Alleluia pascal, et, *cito cunies*, courir proclamer à leurs proches que le Seigneur est ressuscité!

c) *Un temps d'attente.* — Il en va du Carême comme du dimanche. Quand le dimanche a perdu son vrai visage, quand il n'est plus le jour festif de la résurrection du Seigneur, c'est le jour de la semaine où l'on s'ennuie!... Quand un chrétien consciencieux fait son Carême parce qu'il faut bien y passer, c'est pour lui le temps le plus ennuyeux de l'année et il pense : vivement que ce soit fini... Alors que le Carême est la montée vers Jérusalem!

Est-ce dans cet esprit qu'il est annoncé ? est-ce pour cela que l'assemblée est convoquée ? l'allure, le climat, le style de nos célébrations et de nos réunions, rendent-ils perceptible cette marche en avant, cette montée, cette progression ?

Nous sommes tellement tournés vers le passé, il semble que nous ayons tellement besoin de ce point d'appui du souvenir, de la commémoraison, de la « représentation », que nous avons comme peur de nous envoler, de regarder devant, de tendre vers le but! Le mot même de célébration n'a-t-il pas pris dans le langage courant une teinte fanée de retour au passé, alors qu'elle est faite pour ouvrir sur le mystère, cette aventure si extraordinaire que peu d'hommes osent s'y engager ?

Certes, il y a comme en toute marche un rythme à respecter. Le pasteur doit tenir compte de la fragilité de ses brebis et ajuster son pas à leurs possibilités psychologiques. On voit trop d' « exercices-de-carême » tourner court après des démarrages foudroyants. Il s'agit surtout d'une montée dans la foi. Si vos gens disent : vivement Pâques! et si à Pâques, ils se « dégonflent », c'est, bien sûr, que l'aspect pénitentiel du Carême ne leur a pas échappé, mais c'est probablement qu'ils n'ont rien compris, qu'on s'est contenté de leur donner une série de dogmes statiques, qu'on

en est resté à l'instruction, à l'explication. Là où le pasteur sait exciter le désir, entraîner, stimuler, encourager à entrer dans le mystère, quand il arrive à faire partager sa conviction que la croix n'est rien en comparaison de la gloire et que ce n'est jamais trop cher payer que de tout donner, à mesure qu'on avance l'horizon s'élargit! Le Carême est déjà possession, en espérance, du Royaume!

d) *Une célébration, déjà, du mystère pascal.* — Car c'est dans la grâce des sacrements que le Peuple de Dieu en marche, animé par ce dynamisme du passage, pénètre *actuellement* dans les réalités du Royaume. Le mystère pascal est indivisible. Dès le début du Carême, le chrétien ne peut porter sa croix sans être déjà associé à la résurrection du Seigneur. Dès le début du Carême et tout au long, l'Église l'invite à un régime intense de vie sacramentelle, et la Pénitence, l'Eucharistie, la Messe vont actualiser en chaque chrétien, en la communauté, cette mort, cette résurrection, ce passage de l'une à l'autre. S'agit-il encore de préparer une confession pascale, et une communion annuelle sans lendemain ? Est-ce là notre perspective ?

Tout cela suppose la foi; foi dans la grâce du Baptême, foi au Peuple de Dieu, foi en ce rôle qu'il doit jouer en tant que tel dans l'œuvre du salut. Cela suppose un effort doctrinal, biblique, un dialogue avec les laïcs fidèles, avec les militants, avec les missionnaires...

Mais aussi le Carême ainsi compris *assure tout cela* parce qu'il refait sans cesse et il parfait l'initiation du fidèle. La foi grandit, le goût de l'effort aussi dès que le mystère pascal dans lequel nous a introduit notre Baptême commence à être annoncé, et dès qu'on commence à y croire!

Si vous n'étiez baptisé — entendons-nous : il ne s'agit pas de remettre en question le fait de notre baptême, nous sommes baptisés — mais si vous n'étiez baptisé, demanderiez-vous aujourd'hui le Baptême ? avec les exigences, les risques, comme avec l'idéal que cela requiert d'un néophyte qui est venu le demander, parce qu'il avait découvert le Christ dans l'Évangile, dans l'Église ?... Si oui, un Carême fait dans cet esprit est une vraie préparation à la Pâque!

Paul Carrière.

L'INITIATION BIBLIQUE NÉCESSAIRE POUR LA CATÉCHÈSE PASCALE DES FIDÈLES

Première hypothèse : Jean-René, vingt huit ans, catéchumène, va être baptisé dans la nuit de Pâques. Il assiste aux offices de la semaine sainte. Il y est parfaitement à l'aise. La procession des Rameaux, la proclamation de la Passion, le lavement des pieds, l'adoration de la Croix ont pour lui une plénitude de signification. Peut-être au cours de la vigile pascale ne comprendra-t-il pas tout. Il n'aura pas le loisir de le regretter. Il est tendu vers le baptême qu'il va recevoir et cela suffit pour qu'il aime et comprenne l'ensemble de la cérémonie.

Quelle initiation biblique a donc reçue Jean-René ? Il a ouvert les Évangiles pour la première fois il y a huit mois. On lui a parlé de la Bible, on lui en a peut-être même remis une lors d'un scrutin. Mais il n'a certainement pas eu le temps de la lire.

Jean-René connaît l'Évangile et le *Credo*. Il sait que Jésus est mort et ressuscité. Il sait qu'il va être baptisé. Voilà son initiation biblique. Il est à l'aise dans le déroulement des cérémonies. Je conclus :

L'initiation biblique suffisante pour suivre les offices de la semaine sainte est celle que donne le catéchisme.

★

Deuxième hypothèse : M. Ho-Chi-Lou, mandarin chinois, est de passage à Saint-Martin-des-Bois où il est venu voir son ami M. Durand. M. Ho-Chi-Lou est un lettré. Mais il ne parle pas français et ignore tout de l'Évangile. Il veut cependant

accompagner M. Durand aux offices de la semaine sainte, car M. Durand, qui est président de l'A.C.G.H., ne manque pas un office. Il lui dit : « Ne m'expliquez rien. Rappelez-vous le proverbe chinois : un nom qu'on peut nommer est un nom imposteur. Je voudrais voir, regarder, contempler. » M. Ho-Chi-Lou vient donc, regarde, se tient fort bien. En revenant de la nuit pascale, il dit à son ami Durand, en chinois bien entendu : « La religion du Grand Occident est très variée; on se déplace beaucoup, on change les décors. Mais quand donc avez-vous le temps de prier ? »

Je conclus qu'il est indispensable de connaître l'Évangile et le *Credo* pour suivre les offices de la semaine sainte.

Et de mes deux premières hypothèses jaillit le théorème : *L'initation biblique nécessaire et suffisante que suppose la célébration de la semaine sainte consiste dans l'Évangile et le Credo.*

★

Troisième hypothèse : M. le curé de Macouville rentre chez lui après l'office de la vigile pascale. Il est tout bouleversé parce que pour la première fois depuis dix ans qu'il est prêtre, il a fait un baptême d'adulte. Et cependant, il se dit : « La vigile pascale est incompréhensible pour mes gens. Les lectures sont longues, l'*Exultet* est chanté en latin, et d'ailleurs que comprendraient mes gens à cette poésie où l'on parle de l'Exode, des abeilles, des richesses d'Égypte et des empires ? Et puis cette bénédiction de l'eau baptismale... Ces images bibliques sont incompréhensibles pour mes paroissiens, le Carême est une préparation insuffisante, les brochures du C.P.L. sont rédigées par de braves gens qui ne se rendent pas compte de ce qu'est une paroisse. L'abbé Jounel est un poète et l'abbé Morlot un optimiste...

★

Quittons le domaine des hypothèses. Cette année, à l'issue de la vigile pascale, je rencontrais M. le curé de Saint-Sulpice. Il me tenait à peu près le langage du curé de Macouville, et moi-même, qui avais assisté à l'office dans les rangs du clergé, je partageais son point de vue.

Or le lendemain, un prêtre, qui lui s'était placé dans les rangs des fidèles, me disait : « Je craignais aussi que les fidèles ne puissent pas suivre. Mais il y avait tout autour de moi une telle qualité d'attention et de foi et de ferveur, qu'elle permettait à tous de prier. »

Mais voici qu'un prêtre, professeur d'Écriture Sainte, nous écrit :

> Les lectures, il est vrai, sont faites en langue vivante. A mon avis, ceci n'a qu'une efficience très relative. Les lectures d'Osée et de l'Exode par exemple (vendredi saint), celles de la vigile pascale, font figure de météores tombés on ne sait comment dans la célébration de la semaine sainte (je me place du point de vue des fidèles). Pendant tous les dimanches de l'année liturgique, les fidèles n'ont été habitués qu'aux péricopes de Paul (et encore les moins doctrinales, les plus parénétiques) et aux péricopes de l'Evangile, leur dire maintenant en une langue vivante, mais à titre exceptionnel, des textes de l'Ancien Testament, ne les avance pas beaucoup.
>
> On se prend à rêver d'un cycle de lectures de l'Ancien Testament réparti astucieusement sur les dimanches de l'année et reprenant les textes les plus forts de la Bible. A ce moment-là sera résolu le problème des lectures-météores dans la semaine sainte.

Faut-il ajouter le témoignage pittoresque de ce curé de banlieue qui m'a dit :

> Nous sommes à l'époque des 2 CV. N'importe qui peut conduire une 2 CV. Or l'Église nous donne une cérémonie que seuls des spécialistes peuvent animer. Nous demandons une semaine sainte que n'importe quel curé puisse animer sans être pour autant un virtuose de la liturgie. Il nous faudrait une semaine sainte 2 CV.

M. le curé de Macouville et ses confrères ont-ils raison d'être inquiets et quelque peu désespérés ?

I. — Inventaire

Rameaux et jeudi saint

La procession des rameaux, la lecture de la Passion (pourvu qu'elle soit en français), la messe du jeudi saint et le lavement des pieds, sont parfaitement et d'emblée accessibles à quiconque connaît l'Évangile et le *Credo*, autrement dit à tous les chrétiens.

Toutefois il ne faut pas se hâter de poursuivre trop vite notre inventaire. Précisément parce qu'elles ne supposent pas une culture biblique approfondie ou spécialisée, les cérémonies du dimanche des rameaux et du jeudi saint méritent de retenir l'attention. Deux remarques à ce sujet :

1. *Il faut veiller à la vérité du geste et à la qualité des lectures.*

C'est dans la mesure où la procession des rameaux est une procession (un déplacement vers une église) qu'elle a sa valeur religieuse. C'est dans la mesure où le récit de la Passion est bien lu qu'il met les fidèles en présence du drame du salut. C'est dans la mesure où le lavement des pieds n'est pas seulement un récit, mais la réalité étonnante d'un prêtre qui arrête la célébration de la messe pour mettre un tablier, s'agenouiller devant des hommes, leur laver effectivement les pieds, c'est dans la mesure où les fidèles voient de leurs yeux et entendent de leurs oreilles qu'ils entrent dans le mystère du dimanche des rameaux et du jeudi saint.

La première de toutes les initiations et de toutes les catéchèses réside dans la vérité du geste liturgique et la qualité des lectures.

2. *Le geste liturgique lui-même a besoin d'un minimum de commentaire ou d'exhortation.*

Parlant des sacrements, saint Augustin dit : « *Accedit verbum ad elementum et fit sacramentum.* » La parole donne son sens et son efficacité au geste. Sans la parole, la plénitude de sens, la plénitude sacramentelle des cérémonies de la semaine sainte n'est pas immédiatement perceptible.

Prendre un rameau en main, ce n'est pas seulement commémorer l'entrée de Jésus à Jérusalem, c'est dans le présent s'engager à sa suite sur le chemin où il va, c'est-à-dire jusqu'à la mort et jusqu'à la résurrection. Aller vers l'église en procession, c'est aller vers la Jérusalem céleste. Mais comment les fidèles le comprendront-ils si on ne leur dit pas ? Les quelques mots qui doivent être dits avant la procession et l'entrée dans l'église sont de véritables initiations, elles révèlent ce que les gens ne voient pas.

Lorsque mon curé lave les pieds de quelques hommes, il ne fait pas une reconstitution historique; il proclame un Évangile qui me concerne, car le Seigneur me dit : « Je vous ai donné l'exemple, pour que vous agissiez comme j'ai agi envers vous. »

L'Instruction qui sert de préface à l'*Ordo Hebdomadae sanctae* a souligné l'importance du commentaire indispensable : « *Edoceantur fideles de profunda hujus sacri ritus significatione, ac de opportunitate ut ipsi hoc die christianae caritatis operibus abundent.* » Manifestement l'Instruction demande une homélie. Celle-ci tout comme les monitions du jour des rameaux est une initiation, ou plutôt elle renouvelle, elle rend sa nouveauté, sa fraîcheur, son dynanisme, sa valeur d'engagement, à des notions que nous avions acquises en lisant jadis l'Évangile.

Et cela nous fait voir que l'initiation biblique nécessaire pour suivre les offices de la semaine sainte ne consiste pas seulement en « notions », en « idées », en « souvenirs enregistrés par la mémoire ». *L'initiation biblique doit faire entrer dans une vie nouvelle.* Elle invite à une découverte. C'est une initiation au mystère. Et ceci ne sera pas moins vrai lorsqu'il s'agira du vendredi saint et de la vigile pascale.

Vendredi saint

Avec le vendredi saint apparaissent deux problèmes nouveaux. D'une part voici ces redoutables *textes de l'Ancien Testament.* Il n'y en a pas moins de quatre : lecture d'Osée, répons tiré d'Habacuc, lecture de l'Exode et citation du psaume 139.

La lecture du chapitre 12 de l'Exode est la plus facile à aborder : elle décrit les cérémonies concernant l'Agneau pascal et s'achève sur la mention de la Pâque dont le nom est expliqué par « le passage du Seigneur » : « *Est enim phase* (*id est transitus*) *Domini.* »

Le texte d'Osée (qui constitue la première lecture) est splendide pour qui connaît ce prophète. Le dialogue est dramatique, mais comment le fidèle moyen percevra-t-il ce drame entre Dieu et son peuple infidèle, alors que rien dans le texte n'in-

dique les changements d'interlocuteurs, et que par ailleurs les fidèles ignorent tout du livre d'Osée.

Il est assez facile de voir que le répons tiré du psaume 139 se raporte à la Passion, mais que dire du texte d'Habacuc ?

Donc première difficulté : les textes qui inaugurent l'Office du vendredi saint.

Voici la seconde difficulté : l'Office se présente comme une *succession de morceaux dont chacun forme un ensemble* : lectures, grandes oraisons, adoration de la croix, messes des présanctifiés. Les déplacements du prêtre, les modifications dans son habillement accentuent la rupture entre ces diverses parties, ruptures qui d'ailleurs sont officiellement reconnues par l'*Ordo Hebdomadae sanctae : De prima parte, de lectionibus; de secunda parte, de orationibus solemnibus; de tertia parte, de solemni sanctae crucis adoratione; de quarta parte, de communione.* On dirait la *Somme théologique.* Cette division, il est vrai, ne relève pas de l'initiation biblique dont j'ai à vous entretenir, mais elle ne la facilite pas, car elle risque d'amener le commentateur à prendre un langage didactique. S'il sait éviter ce piège, si chaque fois qu'il prend la parole il sait guider l'attention des fidèles vers le mystère de la croix, il aura du coup trouvé le secret de l'initiation biblique qu'il doit donner. Quels que soient les textes ou les gestes, ils n'ont de raison d'être qu'en fonction du mystère de la Pâque et plus spécialement (puisqu'il s'agit du vendredi saint) du mystère de la croix. *L'initiation biblique que nous cherchons à définir doit être christocentrique. Elle est pascale, elle doit faire voir et aimer le Seigneur, et engager le chrétien dans une vie nouvelle.*

Vigile pascale

Les cérémonies de la vigile pascale sont assurément celles qui posent le plus de problèmes.

Elles comportent des gestes expressifs et populaires qui parlent d'emblée à l'imagination et au cœur : le feu nouveau, la lumière, les baptêmes, le renouvellement des promesses, la messe. Ces gestes cependant ont besoin d'être soutenus par la parole, et cette parole ne sera efficace que si, alimentée aux sources bibliques, elle sait *évoquer* (je dis « évoquer » et non

pas « expliquer ») *les grandes images scripturaires* qui sont riches à la fois de sensibilité humaine et de signification religieuse.

Cette nuit qui nous enveloppe est comme celle qui précéda la création de l'homme, comme celle où Dieu montrant les étoiles à Abraham lui dit : « Telle sera ta postérité », comme celle où les Hébreux sortirent d'Égypte, comme celle qui préluda à la résurrection du Christ, comme celle aussi qui succédera à notre mort, comme celle enfin qui précédera notre résurrection. Ce feu qui jaillit il est comme le buisson ardent. Dieu va parler et se révéler, et sauver son peuple. La lumière luit dans les ténèbres. Le Christ vient pour nous illuminer et la foi en sa résurrection va passer des uns aux autres.

La messe de la nuit de Pâques plus que toute autre nous fait partager le repas du Seigneur ressuscité et annonce le banquet des élus.

Faute de ces évocations, les gestes les plus spontanément populaires de la vigile pascale ne seraient plus que des « cérémonies ». L'initiation biblique (au sens que je viens de rappeler, c'est-à-dire sous forme de très brèves évocations) a sa place nécessaire au cours de la cérémonie, même si une longue étude biblique des textes et cérémonies avait été faite antérieurement.

Cela n'est déjà pas si facile. Mais voici que les grandes difficultés vont commencer. Il y en a trois.

1. Deux textes posent en effet un problème particulièrement grave : l'*Exultet* et la bénédiction de l'eau. L'un et l'autre sont lyriques, l'un et l'autre sont longs, et pour comble de malheur l'un et l'autre sont chantés en latin. Puisque nous faisons un inventaire, contentons-nous pour l'instant d'enregistrer ces difficultés.

2. Les textes des lectures (qui se situent entre l'*Exultet* et la bénédiction de l'eau) présentent une autre difficulté. Et pourtant cette fois c'est en français que s'exprime le lecteur. Le premier chapitre de la Genèse est admirable. Toute la puissance créatrice de Dieu se déploie tandis que l'on entend le récit. Les fidèles suivent d'autant mieux qu'on leur a dit qu'une nouvelle création va surgir en cette nuit de Pâques. La seconde lecture n'a malheureusement retenu du passage de la mer Rouge que la déroute et le désastre des Égyptiens. Elle nous apporte moins une vision du salut qu'une image assez

déplaisante de la damnation. Et du coup le cantique de Moïse, la farandole des femmes jouant du tambourin, la liesse d'un peuple sauvé dont on attendait l'expression s'estompent et disparaissent.

Quinze jours après Pâques, dans un groupe de chrétiens très fervents qui assistent chaque année à la vigile pascale, j'ai demandé quel était le thème de la 3e et de la 4e lecture. Nul n'a pu me le dire. En dépit de la présentation qui en est faite, ces textes n'accrochent pas l'attention, ils sont trop loin du sujet. Et ce n'est pas en en faisant l'exégèse au cours de la cérémonie qu'on les rendra populaires.

Enregistrons cette difficulté.

3. Enfin tout comme le vendredi saint nous trouvons un Office dont les parties successives posent un problème d'enchaînement.

Au terme de cet inventaire de la semaine sainte, nous enregistrons donc trois difficultés principales : des textes qui font l'effet de météores tombés du ciel on ne sait comment; des longueurs où foisonnent les images bibliques; un enchaînement des cérémonies qui disperse l'attention.

Mais nous avons aussi noté que les textes et cérémonies les plus immédiatement accessibles ont besoin d'être soutenus par une brève catéchèse christologique. Et ceci va nous donner la clef que nous cherchons pour introduire nos fidèles dans les mystères de la semaine sainte.

II. — Quatre principes directeurs

1. *L'initiation biblique que suppose la semaine sainte doit être une initiation pascale.*

C'est la Pâque que nous célébrons. Cette Pâque est mort et résurrection de Jésus, fondation d'un peuple nouveau, qui est un peuple de ressuscité, annonce de la résurrection générale. Voilà le thème central vers quoi tout converge et d'où tout jaillit. Or ces données bibliques fondamentales, nous les proclamons dans le *Credo* et nous les trouvons dans le catéchisme. Mais le *Credo* énumère, et le catéchisme, en raison de son découpage en chapitres successifs, ne permet pas de saisir le

dynamisme interne de la Pâque. Même la théologie que nous avons apprise ne parlait pas du mystère pascal.

Prêtres ou fidèles nous sommes devant le mystère pascal comme devant un collier dont le fil s'est rompu. Nous regardons les perles, nous ne voyons plus qu'elles forment un ensemble.

C'est notre rôle de pasteur de rappeler sans cesse le lien, le lien organique qui va de la mort à la résurrection, du Christ à l'Église, de la résurrection du Seigneur à la résurrection générale.

2. *Il y a cependant un second pôle d'attraction : l'Exode.*

L'agneau pascal, la manne, la traversée de la mer Rouge, la conclusion d'une alliance, les tentations du désert, la marche vers la Terre Promise, la célébration même d'une fête de Pâque par le Christ, nous ramènent inévitablement vers une première Pâque, et d'une façon plus générale vers ce qu'on appelle l'Exode. Nous voici donc acculés à une initiation biblique qui ne peut pas être donnée par quelques exhortations au cours des cérémonies.

M. l'abbé Guihéneuf a souligné un aspect de la difficulté d'une telle initiation : « Chaque année les journaux et la radio parlent de « l'Exode pascal », il s'agit alors du départ massif en voiture vers le soleil en ce temps de la Passion et des Rameaux. Que signifie pour ces gens-là l'Exode de Moïse ? Pour eux, une prédication à partir de l'Exode de Moïse risque d'être à côté de leur vie réelle. Avec la jeune vague qui monte c'est peut-être différent, car les enfants sont habitués maintenant au cheminement biblique de leur enseignement religieux. »

La lettre de M. l'abbé Guihéneuf suggère donc un premier élément de solution, le catéchisme (toujours lui) doit donner à tous les chrétiens une initiation biblique. La connaissance de l'Exode est une des pièces essentielles de cette initiation biblique. Pour les adultes, il faudrait créer une initiation analogue qui supplée aux carences de leur formation religieuse.

Mais il nous faut élargir la perspective. On ne saurait limiter l'initiation biblique à la connaissance d'un fait : le passage de la mer Rouge. *Il y a un cycle de l'Exode.*

L'oppression et la servitude d'Égypte, la vocation de Moïse,

la libération miraculeuse lors du passage de la mer Rouge, la nuée lumineuse, le don de la Loi, la conclusion d'une alliance, la marche vers la Terre Promise, les tentations au désert, autant de faits qui forment une trame serrée. L'initiation biblique que nous souhaitons suppose la connaissance de cet enchaînement.

Saint Paul lui-même en est témoin (1 Cor., 10) : « Car je ne veux pas que vous l'ignoriez, frères : nos pères ont tous été sous la nuée, tous ont passé à travers la mer, tous ont été baptisés en Moïse dans la nuée et dans la mer, tous ont mangé le même aliment spirituel et tous ont bu le même breuvage spirituel... Cependant, ce n'est pas le plus grand nombre d'entre eux qui plut à Dieu, puisque leurs corps jonchèrent le désert. »

Ce texte est lu comme épître le dimanche de la Septuagésime. Il s'adresse donc à tous les chrétiens, et non pas seulement à quelques privilégiés. Saint Paul écrivait aux chrétiens de Corinthe, dont beaucoup, nous le savons, étaient de petites gens. Ce n'étaient pas des érudits; ils n'avaient pas de bibliothèque à leur disposition. Paul leur disait cependant : « Je ne veux pas, mes frères, que vous ignoriez ces choses... » (οὐ θέλω γὰρ ὑμᾶς ἀγνοειν).

L'Église d'aujourd'hui tient le même langage aux fidèles de nos paroisses. Elle nous invite chaque année quelques semaines avant le Carême à regarder la *totalité du cycle de l'Exode* pour nous préparer à la fête de Pâques. Car nous risquerions de fausser les perspectives pascales si nous les limitions à un chant de victoire au lendemain d'une libération. Le cycle de l'Exode a une autre richesse : les Hébreux ne sont miraculeusement libérés de leur conditions d'esclaves que pour devenir le peuple de Dieu. Ils ne seront plus astreints à la servitude d'Égypte, mais ils entrent au service de Dieu. Ils se réjouissent d'être libérés, mais ils acceptent difficilement la mission qui leur est confiée. Il leur faut séjourner au désert avant d'entrer dans la Terre Promise. Tentations et révoltes disent assez combien il est difficile d'être fidèle à l'alliance de Dieu.

L'ouvrage de Georges Auzou qui étudie le livre de l'Exode (ouvrage dont je vous recommande la lecture) s'intitule *De la servitude au service*[1]. Pour nous, comme pour les Hébreux,

1. Éd. de l'Orante.

saint Paul le rappelait, il s'agit de passer de la servitude au service. C'est le sens de la quatrième prophétie de la vigile pascale, celui de la rénovation des promesses du baptême. L'oraison de la messe demande que Dieu nous aide pour que nous le servions *ut tibi exhibeant servitutem*.

Enfin, il importe de souligner que les événements du cycle de l'Exode ne nous concernent pas seulement à titre d'exemple. *Dieu déjà était à l'œuvre pour nous quand il sauvait son peuple de la servitude d'Égypte.*

Un texte du rituel Juif de la Pâque le dit en termes que je n'ai qu'à reprendre :

> Dans chaque siècle tout Israélite doit se considérer comme s'il eût été lui-même affranchi de l'esclavage d'Égypte ainsi qu'il est écrit : « Soyons reconnaissants envers l'Éternel de la sortie d'Égypte, car le saint, béni soit-il ! nous a délivrés en délivrant nos ancêtres. »

Alors prenant en main la coupe de vin, le célébrant Juif entonne une véritable préface :

> C'est pourquoi il est de notre devoir de remercier, de louer, de glorifier, de bénir, d'exalter et d'adorer celui qui a accompli tous ces miracles *pour nos pères et pour nous*. Il nous a fait passer de l'esclavage à la liberté, de la tristesse à la joie, du deuil à la fête, des ténèbres à la lumière, de la servitude à l'affranchissement.

« Pour nos pères et pour nous. » Nous appartenons à un même peuple. Ce qui a été fait lors de la première Pâque nous concerne; car déjà le dessein de Dieu est à l'œuvre. *Et c'est le même dessein de Dieu, exprimé par le même mot de Pâque, qui s'accomplit avec le Christ et l'Église.* L'Exode — l'Évangile — l'Église — la Parousie, quatre temps d'un même mouvement qui toujours arrache l'homme à la servitude pour le faire entrer au service de Dieu. La mer Rouge, la Pâque de Jésus, le baptême, la Pâque d'aujourd'hui, la résurrection des morts, n'appartiennent pas seulement à une même histoire, chaque temps fort, chaque καιρός prépare le suivant.

C'est dans cette perspective qu'une initiation biblique au cycle de l'Exode doit préparer les fidèles à la célébration de la semaine sainte.

3. *Une initiation plus large encore demeure souhaitable.*

En disant cela je ne pense pas d'abord aux allusions que font les textes liturgiques de la semaine sainte à d'autres passages que l'Exode. Je pense surtout au mouvement même de l'histoire religieuse. Avant l'Exode il y a Abraham et les promesses qui lui sont faites et qui nous concernent. Autour d'Abraham il y a l'immense foule des hommes, et, avant lui, des siècles d'histoire et des millénaires de préhistoire.

A une époque où nous avons le sens de l'histoire, il est plus souhaitable que jamais que l'ensemble des fidèles connaisse les grands moments, les καιροι de notre histoire : du Paradis à la Jérusalem céleste en passant par Abraham, l'Exode, le Royaume, l'Exil, l'Attente, l'Évangile, la Pâque, la Pentecôte, l'Église.

Comment sans cela saisir la grandeur des baptêmes qui introduisent dans le royaume de Dieu ?

4. *Cette initiation, si large soit-elle, sera toujours Christocentrique.*

« *Christus heri et hodie, principium et finis, alpha et omega. Ipsius sunt tempora et sæcula. Ipsi gloria et imperium per universa aeternitatis sæcula.* » Cette solennelle affirmation, proclamée au début de la vigile pascale, en donne le sens. Le Christ est au centre de l'histoire comme il est au cœur du *Credo*. C'est en fonction du mystère de la Pâque chrétienne que les récits doivent être connus.

Car il ne s'agit pas d'exégèse mais de catéchèse. Il peut être utile au prêtre qui parle de savoir que la prophétie de Zacharie qui est citée dans l'évangile des Rameaux appartient à un deutero-Zacharie. Mais cette précision n'a rien à voir avec l'initiation biblique dont les fidèles ont besoin pour participer aux offices de la semaine sainte. Ce qui importe alors c'est que Jésus réalise les prophéties et l'attente d'Israël et du monde.

C'est peut-être même à partir de l'Évangile que cette initiation biblique doit être faite. « Pour faire passer le Message dans nos prédications et nos célébrations, demande un prêtre, est-ce qu'il ne serait pas préférable souvent de partir du Nouveau

Testament plutôt que de l'Ancien ? » A cette question, je réponds : « Oui, cela est possible ».

Le Christ célèbre la Pâque. Ceci est dans l'Évangile. Qu'est-ce donc que cette fête à laquelle Jésus attache tant d'importance ? La réponse nous introduit dans le cycle de l'Exode, et en même temps le rattache organiquement à l'Évangile. Le Christ parle d'Abraham. Pourquoi parle-t-il de ce patriarche ? Précisément parce qu'il est le point de départ, et que les promesses qui lui ont été faites concernent l'Église qui va être fondée. Sur la croix, Jésus dit au larron : « Aujourd'hui même tu seras avec moi dans le Paradis. » Et voilà que toute la courbe de l'histoire humaine tient dans cette phrase que tous nos fidèles connaissent.

III. — Ou ? Quand ? Comment ?

Nous avons fait jusqu'ici allusion à une double initiation biblique, l'une relève de la catéchèse, l'autre de la monition et de l'homélie.

1. *Catéchèse.*

Il y a une catéchèse élémentaire, celle qui précède le baptême (pour les adultes) ou qui relève du catéchisme (pour les enfants déjà baptisés). Cette catéchèse est principalement axée sur le *Credo* et les Évangiles. Mais depuis quinze ans, nous l'avons noté, elle présente aussi les grands faits de l'Ancien Testament et notamment l'Exode.

Cette catéchèse élémentaire, si elle a été bien faite, est suffisante pour suivre les offices de la semaine sainte. Mais si elle est complétée, elle permettra de mieux y participer. Il importe ici de faire deux remarques : 1) Quels que soient nos efforts pastoraux, il n'y aura jamais qu'un groupe relativement restreint de chrétiens qui accéderont à une catéchèse plus poussée. 2) Mais ce groupe a une influence considérable sur le caractère religieux de nos célébrations. L'attitude de ceux qui prient aide et entraîne ceux qui ne savent pas prier. L'attention, le recueillement de ceux qui suivent un office aide et

entraîne ceux qui, laissée à eux-mêmes, ne sauraient pas suivre cet office.

Dans quelle mesure les lectures des messes de Carême permettent-elles de compléter l'initiation biblique élémentaire ? Elles ont certainement l'avantage de montrer aux chrétiens qui les lisent que l'Ancien Testament est présent à la pensée de l'Église. Les introductions qui les précèdent, dans nos missels modernes, aident à dégager de ces lectures l'enseignement essentiel : prédication de la pénitence, annonce du baptême ou de la résurrection. Cela est bon et utile. Mais si on se limite à ces lectures et aux notes qui les introduisent, l'Ancien Testament ne risque-t-il pas d'apparaître comme un arsenal d'images, d'anecdotes et d'exhortations ?

Une véritable initiation biblique à la liturgie doit aller plus loin et dégager les grands thèmes que nous avons dit. Cela suppose une étude, des lectures. Les mouvements d'Action Catholique, les groupes existants peuvent-ils assurer cette formation, ou bien faut-il créer des sessions bibliques paroissiales qui, en quatre ou cinq soirées, ouvriraient les perspectives bibliques que l'on a indiquées plus haut ? A chaque pasteur de voir ce qui convient le mieux pour sa paroisse.

2. *Monition et Homélie.*

Si poussée que soit cette initiation, elle ne dispensera pas des monitions qui au cours des cérémonies doivent ouvrir le cœur et l'esprit des fidèles au mystère du Christ.

« Il faudrait, dit l'abbé Guihéneuf, être habité par la Parole de Dieu. » Après avoir éventuellement pratiqué l'exégèse, oublions-la pour retrouver le grand souffle de l'inspiration. Ce souffle est lyrique, ce qui ne veut pas dire fantaisiste. Voyez le lyrisme du premier récit de la Création. Il faudrait communier au lyrisme de celui qui le premier chanta l'*Exultet* pour pouvoir dire la phrase qui aidera nos contemporains à savourer ce texte. Les fidèles attendent. Ils sont venus pour une fête. Ils n'ont pas besoin d'exégèses mais d'un cri qui les aide au-delà des mots de la terre à percevoir le mystère de la Pâque.

3. *Leitmotiv.*

La ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre. Cela est vrai aussi dans le domaine de l'initiation biblique. Une brève comparaison entre la liturgie byzantine et notre liturgie latine m'aidera à illustrer ce vieil axiome.

La Nuit pascale était en Russie une cérémonie populaire. Elle l'a toujours été même pour des gens qui ne savaient ni lire ni écrire. La cérémonie est longue, plus longue que la nôtre. Elle n'a d'ailleurs que trois points communs avec notre vigile pascale : elle se célèbre de nuit, prêtres et fidèles ont des cierges allumés, la veillée se termine par la messe.

La cérémonie est longue et même pourrait-on ajouter elle a la structure d'une liturgie décadente. Les psaumes en ont presque tous disparus. Il ne reste que les antiennes qui les accompagnaient. Des hymnes se sont introduits. Mais antiennes et hymnes sont-ils écoutés ? Je n'en suis pas certain. Leur texte en sont trop savants.

Or deux petites interventions de la foule font de cette liturgie, trop théologique pour être goûtée du grand nombre, une prodigieuse manifestation populaire.

Il y a d'abord le tropaire pascal.

> Le Christ est ressuscité d'entre les morts
> Par sa mort il a vaincu la mort.
> A ceux qui gisaient dans les tombeaux il a donné la vie.

Cette petite strophe a été chantée trois fois par les prêtres dès le début de la cérémonie. Elle est reprise par les fidèles près de vingt fois au cours de la vigile, elle en scande les étapes. Cette strophe tout le monde la sait par cœur et la chante. Or elle résume le mystère de Pâques.

Mais il y a mieux encore. Tandis que la chorale poursuit inlassablement des chants auxquels les fidèles ne participent que par le tropaire pascal, les prêtres viennent périodiquement se placer face aux fidèles pour leur dire : « Le Christ est ressuscité. » Alors toute la foule, sans se préoccuper des chants, répond : « Oui, il est vraiment ressuscité. »

Cette affirmation, à laquelle la foule répond, est dite et redite cinquante ou soixante fois au cours de l'office. Elle en est le leitmotiv, et elle sera reprise encore à la fin de l'office lors-

que l'on s'embrasse, chaque baiser de paix étant accompagné de la même affirmation : « Le Christ est ressuscité. » Enfin pendant tout le temps pascal on se saluera, dans la rue ou dans les maisons par les mêmes paroles : « Le Christ est ressuscité », auxquelles on répond : « Il est vraiment ressuscité. »

Ainsi dans une liturgie dont le texte n'est pas plus facile que le nôtre, une strophe et une affirmation ramènent constamment l'attention vers ce qui est l'essentiel. On ne s'attarde pas à expliquer les mots difficiles. Il y en a pourtant (Agneau, Sion, Sabbat, Verbe, Sagesse, Jonas, Habacuc, essence...). On va droit au but : le Christ est ressuscité. Cette affirmation n'est pas seulement le résumé de l'initation biblique, elle en contient la plénitude. Elle initie d'autant mieux qu'elle n'est pas entendue mais dite par la foule. Elle aboutit immédiatement à la confession de la foi.

J'avais livré ces réflexions à un de mes amis prêtre, au cours du Carême. Quinze jours après Pâques, je retrouvais ce prêtre. « J'ai appliqué la méthode orientale, me dit-il. Sans rien changer des structures de notre office, j'ai fait intervenir la foule par de courts refrains.

1er refrain : *Joyeuse lumière, Saint et bienheureux Jésus-Christ*, nous l'avons chanté après la bénédiction du feu nouveau puis avant et après l'*Exultet*.

2e refrain :

Réveille-toi, toi qui dors,
réveille-toi d'entre les morts
et le Christ t'illuminera.

Nous l'avons chanté six ou sept fois, avant et après la bénédiction de l'eau baptismale, puis avant chaque baptême, enfin avant et après la rénovation des promesses.

3e refrain : *Le Seigneur est vraiment ressuscité.* Nous l'avons chanté avant la messe, à l'offertoire, à la communion et à la sortie de l'église.

Il me semble que de tels refrains seraient la meilleure des initiations bibliques au cours de la cérémonie. Car il n'y a pas lieu de s'attarder à justifier ou à expliquer tel texte ou tel geste qui fait difficulté. Il faut aller droit à l'essentiel : le Christ est ressuscité.

Conclusions

1. La connaissance de l'Évangile et du *Credo* est l'initiation nécessaire et suffisante pour suivre les offices de la semaine sainte.

2. Cette connaissance a besoin d'être approfondie. Pas de christianisme authentique sans la perception du plan de Dieu sur le monde dont la Bible nous décrit les grandes étapes.

3. Au cours même des cérémonies de la semaine sainte, les interventions du commentateur ou du célébrant sont indispensables. Elles devront être brèves et aller droit à l'essentiel. Tout, lecture, gestes, chants, nous initie au mystère de Pâques: : le Christ est ressuscité; il nous apporte la vie nouvelle et nous conduit vers la résurrection.

François Louvel.

LES MOUVEMENTS DE POPULATION A L'OCCASION DE PAQUES

Les déplacements à l'occasion de Pâques sont indéniables à l'heure actuelle et prennent de l'ampleur. Deux titres de quotidiens relevés début avril résument assez bien la situation générale : « Pâques : la France a la bougeotte » et « Aux quatre coins de la France en vacances ». Quelle est donc cette maladie de la « bougeotte » contractée par la France en vacances ? Est-elle grave ? Quelles en sont les conséquences pastorales ?

Les témoignages de pasteurs et de fidèles apportent des échos divers : des prêtres déplorent les vides nombreux et le départ d'éléments jeunes ou vivants, d'autres se réjouissent de l'arrivée des vacanciers qui « sont d'un bon secours ». Le malheur des uns semblerait faire le bonheur des autres... A leur tour, des fidèles se plaignent de l'atmosphère des plages et de certaines visites en contradiction avec le climat religieux des jours saints. Ce n'est pas, disent-ils, une préparation aux offices liturgiques.

Ainsi les migrations au moment de Pâques révèlent un aspect du conditionnement sociologique de la célébration religieuse.

Pour rester dans le sujet, d'autres aspects importants seront écartés : folklore et traditions populaires, mouvement de désacralisation constaté en France et qui serait à vérifier pour ces fêtes, enfin divers éléments de la civilisation actuelle. Pensons, par exemple, aux activités publicitaires ou commerciales autour des fêtes pascales et à la manière dont la presse, la radio et la télévision présentent ces journées.

Comment donc aborder l'analyse des migrations pascales

dans leur complexité ? Une première partie tentera de décrire extérieurement la situation en répondant aux questions suivantes :

— Combien de personnes se déplacent ?
— Quels sont les rythmes des migrations ?
— Vers quelles régions se dirige-t-on principalement ?
— A quelles classes sociales appartiennent les migrants ?

Une seconde étape pénétrera plus avant dans la réalité par approche psychosociale. Quelles sont les conséquences individuelles et collectives qui peuvent survenir à la suite des migrations ? Nous déboucherons ainsi sur la pastorale.

I. — Paques,
période d'intenses migrations et de vacances

Pour tenir compte de l'inégale répartition de la population sur le territoire, nous étudierons les migrations concernant la région parisienne, puis la France entière.

1. *Les migrations pascales pour la région parisienne.*

Elles ont lieu d'abord par *le rail*. Pour 1961, dans les gares parisiennes, trois vagues successives de migrations massives furent enregistrées.

La première, du mercredi précédant les Rameaux — début des vacances — jusqu'au dimanche compris : 916 trains de grandes lignes ont assuré le trafic, dont 309 supplémentaires. Les départs furent estimés entre 550 et 570 000 pendant ces quelques jours.

Pour la seconde vague : les vendredi et samedi saints, 513 trains dont 200 supplémentaires ont circulé. Durant le samedi saint et le jour de Pâques, les départs sont évalués entre 340 et 360 000.

La troisième vague est marquée par les retours : du lundi au mercredi de Pâques, il faut compter 750 trains de grandes lignes. Pour le lundi, 200 000 personnes environ furent transportées.

Un moyen de saisir partiellement les *migrations par la route*, c'est d'utiliser les statistiques journalières des passa-

ges de véhicules données par les compteurs automatiques placés aux principales portes de Paris. Malheureusement, elles présentent bien des inconvénients pour notre recherche. En effet, elles ne distinguent évidemment pas les voitures particulières des camions ou voitures commerciales, elles n'isolent pas les vacanciers des travailleurs, et encore moins les pratiquants des non-pratiquants! De plus, aucun renseignement n'est fourni sur le nombre moyen de passagers des voitures. Enfin il est impossible de connaître la destination des véhicules. C'est dire combien cet outil de mesure est imparfait et avec quelles précautions il faut l'utiliser.

Malgré tout, les graphiques des passages de véhicules livrent des données intéressantes sur le volume du trafic et ses rythmes. En 1961, sur l'autoroute du Sud, les vendredi et samedi saints, respectivement 39 900 et 39 700 véhicules furent comptés vers la province : ces chiffres sont les plus élevés du 1er mars au 15 avril. Pour l'autoroute de l'Ouest, la « pointe » s'est produite le vendredi saint avec 43 700 voitures et 36 600 pour le samedi, chiffres également les plus forts durant la même période.

Comme pour le rail, trois vagues se dessinent pendant la durée des vacances, mais les départs sont plus nombreux du vendredi saint au dimanche de Pâques, à l'inverse du trafic ferroviaire plus intense au début des vacances. Il est intéressant aussi de se rendre compte du trafic horaire au cours des journées. Pour l'autoroute du Sud, le samedi saint 1961, les départs ont eu lieu surtout le matin, avec 3 000 véhicules entre 9 et 10 heures. Voici les chiffres maxima des retours, vers Paris, entre 18 et 19 heures : pour Pâques, 3 500 véhicules et au dimanche des Rameaux, 4 640.

Il est impossible de dénombrer les personnes empruntant la route à chacune des trois vagues. Toutefois, pour la première, au début des vacances, les départs sont estimés à 500 000. Avec ceux du rail, le million est dépassé. Or, la population de la Seine et de la Seine-et-Oise était évaluée à 7 500 00 habitants en 1959. Mais de toute façon les comptages sur route et de la S.N.C.F. n'atteignent qu'une partie des déplacements : certains se font à faible rayon avec des moyens de transports qui échappent au contrôle, par exemple bicyclette ou vélomoteur.

Au lieu de cerner la réalité sur l'ensemble de la région parisienne, il est instructif d'envisager un groupe déterminé, afin de voir comment il se comporte. Une enquête systématique a été faite à Pâques 1959 sur 500 élèves d'un lycée mixte de la banlieue parisienne[1]. Parmi ces jeunes de 11 à 14 ans, 49% sont partis individuellement, 16% en départs collectifs et 35% n'ont pas quitté leur domicile. En gros, 2 enfants sur 3 sont partis cette année-là; le fait que la plupart appartiennent à des classes aisées a favorisé certainement les déplacements.

Jusqu'ici il a été question davantage de départs que d'arrivées. Or, toute migration comprend les deux mouvements. Il faut songer à l'*arrivée de provinciaux* et de *touristes étrangers sur la région parisienne*. Des extraits de presse sont significatifs : « Vidé de ses habitants, Paris est envahi par les touristes » et « pour loger les touristes on a cherché des chambres de Mantes à Rambouillet ». Il y a trois ans, on estimait à 200 000 le nombre d'étrangers venus à Paris pour la période pascale. Cette année, voici en quels termes un journal économique décrit la situation : « Britanniques, Belges, Hollandais, et surtout Allemands — chaque année plus nombreux — ont envahi la capitale posant avec plus d'acuité le problème du logement. Le mouvement des affaires a dépassé les prévisions : cafés et cinémas ont bénéficié du temps maussade; restaurants et boîtes de nuit se sont déclarés satisfaits; les confiseurs ont bien travaillé[2]. »

Les chiffres de visiteurs dans certains monuments indiquent l'activité parisienne : 70 000 visiteurs à l'aéroport d'Orly, 30 000 à la tour Eiffel et 15 800 à l'Arc de Triomphe pendant le week-end pascal.

Avant de quitter la Capitale une dernière constatation est à souligner. Une *partie du clergé parisien*, avec les jeunes des camps et des colonies, *participe aux mouvements de population*. Un bilan complet des camps et colonies dont s'est occupé le clergé aurait seul permis des affirmations valables. Faute de cette recherche exhaustive, quelques éléments pris au hasard des journaux paroissiaux et des con-

1. *L'information géographique*, mars-avril 1960. Déplacements touristiques d'été et de Pâques du lycée mixte de Bois-Colombes.
2. *La Vie Française*, 7 avril 1961.

versations donneront une idée. Dans Paris-Ville, une paroisse propose des vacances de Pâques organisées pour les jeunes filles, en Suisse et Italie du Nord, pour les adolescentes, en Haute-Marne et pour les benjamines, en Seine-et-Marne, ceci pour la durée des vacances scolaires. Dans une paroisse de banlieue où il y a six ans pas un camp n'avait lieu pour Pâques, cette année trois se déroulaient jusqu'au mercredi saint, dans l'Aisne, l'Eure et le Calvados. D'autres camps sont signalés dans le Jura, en Bretagne ou le Valais-Suisse. Il faudrait aussi ajouter les pèlerinages. Bref, si des groupes de chrétiens quittent la capitale, il serait bien étonnant que des prêtres ne les rejoignent pas un moment ou l'autre. Un « clergé migrateur » participe ainsi aux déplacements d'ensemble.

2. *Migrations pascales à l'échelon de la France.*

Les Parisiens ne sont pas seuls à se déplacer, d'ailleurs les arrivées des provinciaux sont déjà une preuve. La France entière est sillonnée par les allées et venues des uns et des autres.

A l'échelon national, des statistiques précises et complètes sont encore bien rares. Des évaluations des véhicules engagés sur les *routes* ont été faites par la « grande presse » au cours des années. En 1958, « 4 millions d'autos sur les routes », en 1960 « près de 6 millions d'automobilistes durant le week-end pascal », et en 1961 « 10 millions de voitures sur les routes ». Mais les derniers chiffres paraissent fantaisistes puisque le parc automobile était estimé, en janvier 1961, à 7 900 000 véhicules à moteurs en circulation (tracteurs agricoles compris) et environ 14 millions avec les « deux roues[3] ». C'est peut-être en pensant à ce total que les journalistes affirmaient que les trois quarts du parc automobile français circulaient alors. Quoi qu'il en soit, deux points sont à retenir : la proportion importante de véhicules sur les routes et la progression certaine depuis quelques années.

Le trafic mensuel des voyageurs des *grandes lignes*

3. *Le Monde*, 11 avril 1961, p. 14. Le parc automobile français.

S.N.C.F. augmente sensiblement pendant la période de Pâques. En 1959, 21,5 millions de voyageurs furent enregistrés en mars avec les fêtes pascales, pour 19,4 en avril. En 1960, le mois d'avril, comprenant Pâques, montait à 21,2 millions contre 19,5 en mars.

Les *transports aériens* accusent eux aussi une augmentation. En 1961, des vols supplémentaires sur la côte d'Azur, l'Afrique du Nord et la Corse sont enregistrés[4].

Enfin un sondage effectué en 1957 par l'I.N.S.E.E., dans les villes de plus de 50 000 habitants montrait ceci : 4% des personnes interviewées avaient pris, en avril avec Pâques, un séjour principal ou secondaire d'une durée supérieure à trois jours[5].

Vers *quelles régions* se dirige le flot des migrants ?

En 1961, parmi les endroits *les plus fréquentés*, après Paris figure la Côte d'Azur où l'on a estimé 25% de touristes en plus que l'an dernier. Puis viennent la montagne avec les Alpes, les Pyrénées et les plages de Biarritz et Saint-Jean-de-Luz. Enfin Deauville et la Normandie, les châteaux de la Loire et l'Ile-de-France. La Bretagne, semble-t-il, attire assez peu de vacanciers à cette époque. L'importance du trafic des gares parisiennes le confirme d'ailleurs : dans l'ordre, la gare de Lyon, Austerlitz, Montparnasse et Nord. Il faut noter aussi les départs à l'étranger : au lycée de banlieue parisienne dont il a été question, quelques jeunes étaient partis en Suisse, Luxembourg, Allemagne, Belgique, Italie et Angleterre.

Pour terminer le tableau d'ensemble, voyons quelle peut être *la participation respective des couches sociales* aux migrations pascales. Nous sommes ici sur le terrain des hypothèses vu le manque d'études systématiques. Mais des résultats rigoureux et sûrs montrent pour les grandes vacances comment la situation sociale joue un rôle, davantage d'ailleurs chez les adultes que chez les enfants. Les cadres supérieurs, les professions libérales, puis les cadres moyens et employés, partent proportionnellement plus nombreux que « les patrons de l'industrie et du commerce », les ou-

4. 4.377 places supplémentaires en direction de l'Algérie, 319 vers le Maroc, 300 vers la Tunisie, 1.785 entre le continent et la Corse.

5. *Etudes et Conjonctures*, juillet 1958, I.N.S.E.E., « Les vacances des Français en 1957 ».

vriers et le « personnel de service[6] ». C'est valable pour les vacances de Pâques, semble-t-il.

Au terme de cette description trop rapide, plusieurs réflexions s'imposent.

A l'occasion de Pâques, surtout les citadins font « une course au soleil », une ruée vers l'air. Comment expliquer ces déplacements de population impossible à saisir dans leur ensemble? Un besoin d'évasion semble à satisfaire, dû aux rythmes artificiels de la vie urbaine et à la fatigue nerveuse des multiples déplacements dans un air pollué, voire nocif. Besoin psychologique aussi de changer de cadre, pour oublier un moment les difficultés quotidiennes, professionnelles ou familiales. Les vacances deviennent comme une thérapeutique nécessaire à un état d'urbanisation. Ainsi l'habitude est prise de voyager à Pâques, favorisée par l'amélioration du réseau routier, ferré et aérien, par le développement du tourisme et son support publicitaire, enfin par l'augmentation du parc automobile et des « deux roues ».

Autre réflexion : Pâques n'est pas la seule fête chrétienne où l'homme moderne se déplace, citadin et Parisien en particulier. Ascension, Pentecôte, Quinze Août, Toussaint, Noël se succèdent et voient les contemporains circuler, de même les dimanches d'été. L'homme d'aujourd'hui, c'est un homme qui bouge; il circule de plus en plus et passe d'une couche sociale à l'autre plus facilement. Le problème des migrations pascales est un aspect de la question plus vaste des mouvements migratoires temporaires ou définitifs de l'heure actuelle. Si canoniquement le citadin appartient à une seule paroisse — celle du domicile —, il se retrouve dans plusieurs paroisses, celles de ses multiples déplacements. Au plan liturgique et cultuel, un chrétien d'aujourd'hui a affaire avec plusieurs pasteurs. Parler du curé et de ses paroissiens, c'est bien; parler du paroissien et de ses curés, c'est complémentaire. Les moyens de transport, la facilité de déplacement et l'habitude de circuler donnent au chrétien actuel possibilité de choisir son lieu de culte et d'en changer. Il aura toujours sa paroisse canonique de domicile, mais souvent aussi, en

6. *Etudes statistiques*, I.N.S.E.E., avril-juin 1960. « Quelques résultats concernant les vacances des Français en 1958. »

fait, ses paroisses de travail, des dimanches et fêtes, celles des vacances suivant ses déplacements. Il serait d'ailleurs capital de saisir les différents degrés d'appartenance aux groupes religieux auxquels participe successivement le migrant pratiquant. A quel rassemblement est-il effectivement le plus lié? Parfois la communauté liturgique qu'il rencontre au cours de ses migrations devient un groupe choisi par lui et non plus un groupe trouvé, donné par des conditions de vie habituelles et stables.

II. — Éléments psycho-sociaux et remarques pastorales

Essayons d'analyser les conséquences des migrations pascales. Nous quittons le domaine un peu aride d'une description chiffrée pour une réflexion abordant la psychosociologie et la pastorale.

1. *L'enjeu des migrations pascales.*

Un fait a été constaté précédemment : les migrations à l'occasion de Pâques sont passées dans les mœurs et constituent un trait socio-culturel nouveau. Mais quelles sont leurs répercussions psychologiques chez les migrants?

Analysons sommairement d'abord les caractéristiques des migrations pascales. Celles-ci restent temporaires et de courte durée. De plus les migrants retournent à leur situation de départ. C'est un va-et-vient, une parenthèse, et non un changement profond comme le déménagement d'une ville à l'autre ou le passage de la campagne à la ville. Ajoutons que certains vacanciers retournent plusieurs fois de suite au même endroit, parce qu'ils ont de la famille ou une propriété, ou qu'ils ont adopté pour longtemps un lieu de vacances.

Les migrations pascales occasionnent, semble-t-il, un *dépaysement* psychologique plus qu'un déracinement. Matériellement et pschychologiquement, on fait *une excursion*, au sens étymologique : on court hors de chez soi pour y revenir ensuite, c'est une alternance de cadres de vie. Il n'y a pas transplantation et implantation d'un endroit dans un autre. Ces déplacements relèvent des loisirs et de la façon moderne de célébrer une fête.

Mais *diverses conséquences pastorales* sont possibles pour les pasteurs et pour les fidèles.

Afin de serrer la réalité concernant les premiers, on distinguera les *pasteurs* déficitaires et bénéficiaires, témoins les uns et les autres d'arrivées et de départs. Les *déficitaires* voient pendant la période pascale diminuer les effectifs de leur communauté liturgique. Ils constatent des vides inhabituels et des arrivants inconnus, parfois de nationalités étrangères. Bref, les départs sont plus importants que les arrivées. Ces pasteurs se rencontrent surtout en région parisienne et en grande ville.

Leur situation est paradoxale. Au sommet de l'année liturgique et de la vie chrétienne préparé pendant les semaines de Carême, leur communauté est réduite, amputée parfois d'éléments vivants et jeunes. Sa vitalité paraît plus ou moins compromise.

Les pasteurs *bénéficiaires*, eux, ont à faire face à une situation inverse. Les arrivées dépassent les départs. De nouvelles têtes, inconnues ou déjà vues épisodiquement, arrivent plus ou moins massivement. Les effectifs augmentent parfois dans des proportions importantes; pensons aux régions touristiques, pèlerinages, petites villes ou certains villages. Les vacanciers l'emportent parfois numériquement sur les gens du pays.

Pour les pasteurs bénéficiaires et déficitaires, le problème pastoral de l'insertion des arrivants dans la communauté liturgique se pose. Dans certaines situations, il s'agit même de former une assemblée religieuse avec des migrants qui sont en majorité écrasante par rapport aux indigènes. Les solutions ne dépendent pas uniquement de l'accueil, mais aussi de l'orientation pastorale des paroisses habituelles des arrivants. Les migrants peuvent être plus ou moins spirituellement « dans le coup », plus ou moins ouverts et préparés. Même s'ils sont prêts intérieurement, restera toujours à faire une mise au courant pratique pour la célébration proprement dite, par exemple : participation aux chants, gestes à effectuer ensemble, lectures communes...

Ainsi pasteurs *déficitaires et bénéficiaires* ont à prévoir autant que possible les conséquences des arrivées ou des départs. Il faut éviter de recommencer avec les migrations des vacances et des loisirs ce qui s'est passé parfois avec

l'exode des ruraux vers la ville. Certains émigraient sans aucune préparation, parfois même avec mauvaise conscience et ne se trouvaient pas accueillis suffisament à l'arrivée. Là encore une orientation générale de la pastorale est primordiale : une fois de plus le besoin d'une pastorale coordonnée se fait sentir.

Les pasteurs *déficitaires* ont, semble-t-il, à accepter un sacrifice certain : voir partir des fidèles qu'ils auront préparés pendant tout le Carême, et abandonner le bénéfice de cet effort à d'autres pasteurs pour la semaine sainte.

Il faudrait attirer l'attention des partants sur plusieurs points : pendant le Carême, signaler la tentation de rester à l'écart de la préparation commune sous prétexte qu'ils seront absents pour la semaine sainte. Puis les éveiller à leurs responsabilités de migrants, en particulier vis-à-vis des communautés liturgiques auxquelles ils appartiendront temporairement.

Quant aux pasteurs *bénéficiaires*, leur rôle est d'accueillir ceux qui arrivent d'horizons divers avec des formations religieuses également différentes. Certains prêtres soulignent le bien réel causé par ses arrivées pour la communauté liturgique.

Tous ces efforts apostoliques locaux indispensables ne doivent pas faire oublier *les problèmes pastoraux d'ensemble* bien particuliers que posent tous ceux qui, par leur métier, vivent des migrations pascales ou les permettent; personnel hôtelier, commerçants, personnel du tourisme, service de sécurité sur les routes, professionnels des transports privés et publics. Leur rythme de vie est déphasé par rapport aux autres. Vacances et week-end pascals exigent des moments de travail intense. Comment peuvent-ils vivre en chrétiens la semaine sainte ? Enfin, dans quelle mesure le déséquilibre dans la répartition du clergé, constaté çà et là pour les grandes vacances, ne se produit-il pas déjà au moment de Pâques ? D'une part, dans les grandes villes et à Paris, un clergé comparativement peu nombreux vu le départ de certains prêtres et la masse des personnes qui restent sur place. D'autre part, dans des régions touristiques ou de pèlerinage, un clergé débordé par les vacanciers et les migrants.

Abordons maintenant les *conséquences religieuses* des

déplacements pour les *fidèles pratiquants*. Un point important est à signaler dès le début. Il ne faudrait pas croire qu'automatiquement et en elles-mêmes, les migrations pascales aboutissent à un affaiblissement de la vie religieuse. Elles exposent à des risques certains que nous verrons immédiatement, mais elles peuvent être l'occasion d'un gain spirituel, vers une foi plus personnelle ou vers une découverte d'une communauté liturgique vivante.

Le dépaysement psychologique consécutif aux migrations pascales risque d'entraîner ce qu'on pourrait appeler une « dépression » religieuse. En effet, le changement temporaire de conditions et d'habitudes de vie, l'arrivée dans une communauté chrétienne inconnue bien souvent, exigent du fidèle un effort d'adaptation et une volonté d'insertion et de participation au nouveau groupe religieux qu'il rencontre. Pourquoi le migrant pratiquant sera-t-il dépaysé au plan religieux ? Il ne connaît pas forcément l'horaire des offices de la semaine sainte ou même l'endroit où se trouve l'église. Celle-ci sera peut-être éloignée, alors qu'en ville elle était proche du domicile. Le fidèle ne connaît pas toujour le clergé de la communauté où il est provisoirement : ceci peut d'ailleurs constituer un obstacle ou faciliter une confession pascale. Puis le migrant se posera plus ou moins confusément des questions sur l'accueil qui lui sera réservé, le climat religieux de la communauté, le style de vie liturgique. Des incertitudes et des obstacles seront à vaincre. Ils peuvent venir du tempérament et du tonus spirituel du fidèle mais aussi du clergé ou de la communauté qui accueillent, et de modes d'expression de la foi significatifs pour les uns et pas pour les autres.

Pratiquement, l'expérience d'un nouveau groupe religieux pourra jouer comme une douche écossaise ou comme un fortifiant. Ou bien les incertitudes, les craintes et le respect humain prendront le dessus, ou bien le migrant en sortira vainqueur pour s'intégrer activement à la vie liturgique. Ou encore, habitué au climat religieux de sa paroisse courante, il sera déçu, troublé ou bien gagné et fortifié par celui qu'il rencontrera ailleurs.

Toute migration suscite des risques et une épreuve pour la vie chrétienne : si le migrant se trouve aidé, cette épreuve peut devenir un gain pour sa foi. Les migrations

deviennent une occasion d'affirmer et de « confesser » sa foi. Les inconvénients des migrations, notons-le, changent d'après l'âge et suivant que les séjours sont individuels ou collectifs. Un enfant parti en famille ou en colonie ne rencontre pas les mêmes difficultés.

2. « *Esprit de vacances* » *et semaine sainte.*

La période des « vacances de printemps », c'est l'ouverture de la « saison » pour bien des hôtels, casinos et centres touristiques. Elle marque un renouveau économique et psychologique, allant de pair avec un « esprit de vacances ». Pâques sonne l'heure de la première grande sortie massive des Français, du premier week-end conséquent sur les routes et de la reprise du camping. Une sorte de répétition générale avant les grandes vacances. L'événement décisif à cette époque pour bien des personnes n'est plus d'ordre politique ou économique mais ce sont les vacances. Un hebdomadaire signalait que le lundi saint la vente des quotidiens parisiens avait baissé de près de 15%, ceci pour tous les journaux quelle que soit la tendance politique.

Au plan pastoral, cette atmosphère pose des questions. La situation de vacanciers et l'esprit qui en découle favorisent-ils la participation à la liturgie de la semaine sainte ? Sont-ils en accord avec l'attitude religieuse requise pendant les jours saints ? Le climat psychologique des vacances est-il en harmonie avec la Grande Semaine, en particulier le vendredi saint et le drame de la Croix ? La réponse est délicate et il n'est pas question de la trancher. Évidemment le chrétien résolu à vivre réellement la semaine sainte dans l'esprit de l'Église en profitera peut-être d'autant mieux qu'il est en vacances. Le témoignage des responsables de « camps-missions » sur les plages pendant les mois d'été le confirmerait : « Pour bien des familles... le temps des vacances, des congés payés est une époque privilégiée. On est plus disponible pour la réflexion même spirituelle. Si bien que, tout compte fait, les chances ne sont pas moindres d'intéresser les estivants aux problèmes religieux[7]. »

7. *Cheminements*, mars 1961. Camp-Mission sur la côte d'Azur et la côte d'Opale.

Mais les congés d'été ne ressemblent pas tout à fait aux vacances pascales. Celles-ci sont plus courtes; quinze jours au maximum, et, pour beaucoup, les trois jours seulement du week-end. Dans quelle mesure s'agit-il alors de détente profonde et de repos permettant la disponibilité et la réflexion religieuse? La principale difficulté est la coexistence d'une situation de vacanciers avec non seulement plusieurs offices liturgiques, mais surtout avec le drame de la souffrance du Christ et de sa mort rédemptrice. La dominante liturgie pascale n'est pas celle des mois d'été. Or, d'après des témoignages, l'ambiance de certaines plages ou de stations touristiques, même des visites ou réunions de famille ne préparent pas spécialement aux offices liturgiques et à l'attitude intérieure requise. Dans la mesure où en vacances se glissent laisser-aller ou dilettantisme, « farniente », vie superficielle et luxe, est-ce une prédisposition au sérieux et à la pénitence, au dépouillement et à l'intensité intérieure des jours saints? Cet esprit de vacances va-t-il avec l'esprit de la Passion et du vendredi saint? Même si les chrétiens réagissent contre les dangers signalés, ils sont conditionnés par l'ambiance. Certes, il ne faut pas exagérer; les vacanciers ne sont pas les seuls à courir des risques. L'atmosphère d'un chantier, d'un bureau, d'un atelier ou d'un quartier de ville ne valent souvent pas mieux. Mais le vacancier n'est-il pas vulnérable car dépaysé, momentanément coupé des conditions normales de vie?

Par contre, d'autres aspects de la situation de vacanciers paraissent s'accorder au mystère pascal. La rencontre de réalités sociales inhabituelles, les contacts avec un prochain inaccoutumé, la rupture avec des conditions ordinaires de vie peuvent très bien être envisagés dans un esprit de renoncement et de don de soi. De même la part de joie saine et de détente légitime, le renouvellement des forces que comportent des vacances peuvent favoriser la saisie de la Joie Pascale.

Reste un point bien particulier des migrations pascales; les victimes de la route. Selon les termes d'un quotidien, à Pâques, « il est désormais de règle que la course au soleil s'achève en course à la mort ». Sans tomber dans le sensationnel journalistique parlant encore cette année de « Pâques sanglantes » et de « Pâques rouges », il faut souligner

que les chiffres absolus de tués et de blessés sur les routes françaises augmentent et dépassent ceux de certains pays d'Europe[8]. Pour 1961, cent huit tués pendant les quatre jours de week-end pascal et deux mille huit cent soixante-seize blessés[9]. « L'ombre de la mort » et de la souffrance plane sur les routes. Et le thème des victimes de la circulation est orchestré par la Presse, la Radio et la Télévision. Les accidents y sont décrits, commentés et ils alimentent certaines conversations. Par exemple, les quotidiens parisiens du mardi de Pâques avaient tous un reportage à la « une » sur les accidents. Bien avant le week-end pascal meurtrier, l'opinion publique est alertée : appels à la prudence lancés à diverses reprises, annonce de l'imposant service de sécurité mis en place, articles de journaux avec des photos même, bilan des premières victimes au début des vacances. Si effectivement quelques milliers de familles sont touchées directement par ces accidents, l'attention d'un plus grand nombre est attirée indirectement. Aussi une coïncidence est à relever : une présentation frappante et un rappel assez brutal de la mort et de la souffrance sont proposés à tous, juste au moment où se célèbre la Mort-Résurrection du Christ et le triomphe de la vie. Il est impossible de savoir jusqu'où pénètre dans l'opinion publique cette présentation de la mort et de la souffrance par le biais des victimes de la route. Mais au plan pastoral n'y a-t-il pas une situation à étudier ? Au minimum, Pâques n'est-il pas une occasion à saisir, parmi d'autres, pour éveiller les pratiquants à leurs responsabilités chrétiennes d'usagers de la route, qu'ils soient automobilistes, piétons ou « deux roues ».

Pour terminer, revenons au conditionnement sociologique actuel de la semaine sainte et aux difficultés soulevées. Les mouvements de population constituent sans aucun doute un élément important. Elles peuvent être un obstacle

8. Au week-end pascal pour la France entière :

	1958	*1959*	*1960*	*1961*
Tués	66	69	93	108
Blessés	1779	1914	2471	2876

9. *Le Monde* du 8 avril 1961.

ou un tremplin pour la vie religieuse. Mais pour les apprécier à leur juste valeur, il faut y voir un signe. Elles reflètent toute une civilisation moderne en évolution, marquée notamment par la mobilité des personnes, les diverses techniques et la puissance de l'homme. Voilà le véritable conditionnement sociologique porteur de mentalité nouvelle. Il provoque aussitôt la question : quelles attitudes adopte le contemporain devant une fête chrétienne et en particulier devant Pâques ? Celui-ci possède des moyens humains de salut de plus en plus nombreux, que devient pour lui le Christ, l'unique sauveur ? Dans la mesure où l'homme de 1961, devenu sa propre fin, croit à une construction et à une résurrection de l'homme par lui-même, quelle place accorde-t-il à la résurrection du Christ ?

Julien Potel.

LE REGROUPEMENT DES PAROISSIENS ET DES PRÊTRES POUR LA SEMAINE SAINTE

Je ne sais ce que la présente session vous aura appris ou rappelé, aux uns et aux autres. Pour ma part je crois avoir mieux compris ici que les célébrations de la semaine sainte sont appelées à être comme des « célébrations-types ». Comme la vigile pascale est appelée « Mère de toutes les saintes vigiles », les célébrations pascales sont un peu comme les « matrices » de toutes les autres célébrations liturgiques; c'est pourquoi il importe de prendre les moyens que cela passe dans les faits et apparaisse tel.

Il convient, entre autres choses, de chercher à faire que ces solennités majeures, elles au moins, elles les premières, donnent lieu à des *assemblées* susceptibles, autant qu'il est possible ici ou là, d'exprimer, de « signifier », sans trop la dénaturer, la « vie en Église ». Cela, pour le bien spirituel de ceux qui se rassemblent, et tout autant pour le bien spirituel de ceux qui ne se rassemblent pas, plus ou pas encore, ceux qui sont « au-dehors », ceux « qui sont loin »...

1. *La nécessité d'un regroupement des paroisses.*

Nous avons tous pensé continuellement, ces jours-ci, à notre chantier apostolique, notre ou nos paroisses, notre diocèse; surtout si nous travaillons en pays rural... « des assemblées capables de célébrer le Mystère pascal... »

Pour ma part, sans doute comme mes confrères ici présents, j'ai songé à notre diocèse, celui du saint Curé d'Ars :

— sur 443 paroisses (pour 312.000 habitants) on en comptait déjà, en 1954, 267 comme ayant moins de 500 habitants; parmi elles, 165 de moins de 300 habitants; dont 93 de moins de 200 et sur celles-ci 15 de moins de 100;

— le degré moyen de pratique religieuse des adultes (hommes et femmes) pour Pâques et messe des fêtes : entre 36 et 40 %;

— 237 paroisses sans prêtre résidant; 55 paroisses seulement sont aujourd'hui sans jumelage (pour ne pas dire « sans annexe ») et donc sur les 206 curés du diocèse, 55 se trouvent être pasteurs d'une unique communauté paroissiale; tous les autres usent leurs forces au service de plusieurs paroisses à qui ils doivent faire célébrer la semaine sainte et dont ils ont à prévoir l'avenir...

Vous entrevoyez, vous, votre propre diocèse, en ce moment : conditions meilleures ? conditions encore moins bonnes ? dépopulation des villages ruraux, éparpillement des communes et des paroisses, déchristianisation, baisse de l'effectif du clergé ?...

Vous savez que l'ensemble des diocèses de France — qui se trouvent ici représentés — totalisent un nombre considérable de paroisses n'ayant pas 500 habitants (en 1954), puisqu'à cette date on comptait 38.000 communes de moins de 500 habitants, dont 10.000 de moins de 200, et sur celles-ci 3.000 de moins de 100. D'autre part le n° 57 de *La Maison-Dieu* précisait : « Sur les 15.000 paroisses rurales à n'avoir pas de prêtre résidant, 14.500 ont moins de 300 habitants » (p. 31).

Une simple idée du degré de pratique religieuse dans ces paroisses, les pourcentages rencontrés dans l'enquête restreinte qui est à la base de cette communication : 71 % dans le doyenné d'Isigny-le-Buat, au diocèse de Coutances; 2 à 3 % dans un secteur du diocèse de Limoges confié à une équipe du Prado : dans ce secteur, sur 300 baptisés, peut-il y en avoir plus de 8 ou 9 à venir célébrer la semaine sainte ?

Quelles chances peuvent donc bien avoir la multitude des chrétiens de toutes les paroisses rurales de prendre part, au moins pour la semaine sainte, et Pâques, à une assemblée au sein de laquelle ils soient entraînés à se renouveler dans la grâce de leur baptême ? Voilà le problème. Et nous ne devons pas le voir en songeant seulement aux besoins et

aux « droits » réels des « fidèles » : la rareté même de ces fidèles au milieu de la population d'un pays donné n'est-elle pas la preuve criante qu'ici nombre de gens en sont à attendre encore (ou de nouveau...) une authentique révélation de l'Église des chrétiens ? ne seraient-ils pas en droit de l'observer précisément en ces journées annuelles où elle célèbre son Sauveur mort et ressuscité pour tous les hommes ?

C'est pour cela que dans un nombre croissant de diocèses et de paroisses, on s'achemine vers le remembrement des paroisses et donc le rassemblement des fidèles et de leurs prêtres, particulièrement pour une meilleure célébration de la semaine sainte.

2. *Que se fait-il déjà dans ce sens ?*

Je suis certain que, séance tenante, vous auriez, dans votre propre expérience, beaucoup de réalisations à faire connaître, dont certaines remontent peut-être déjà à plusieurs années... Ce n'est pas d'aujourd'hui que des prêtres éducateurs ont cherché à constituer une assemblée unique pour la messe de minuit par exemple, à Noël... Votre expérience concerne peut-être un regroupement pour la vigile pascale à l'intérieur d'une ville ancienne souffrant d'un trop grand morcellement paroissial ? ou surtout un ensemble de paroisses rurales dévitalisées ou déchristianisées ?

Pourquoi ne pas verser votre propre recherche, même si elle vous apparaît encore décevante, au compte commun des curés et des diocèses ? Surtout si vous aviez réussi à « mettre dans le coup » quelques militants laïcs amenés à se sentir responsables avec vous de cette évolution.

Ce qui suit voudrait être seulement une contribution à cet immense effort pastoral qui s'amorce en vue du remembrement des assemblées pascales et, par-delà ce premier plan, du remembrement des communautés paroissiales.

J'ai principalement à vous décrire un certain nombre de réalisations diverses (ce sera le plus important) ; peut-être trouverez-vous dans les observations qui seront mises en relief comme fruits de l'expérience quelques indications et orientations utiles pour votre situation pastorale, quelque

chose comme les « normes » auxquelles se réfèrent des aventuriers que sont les constructeurs d'églises...

Le plan de cette communication — dont je ne suis que le porte-parole — sera simple :

I. Quelques réalisations de regroupement pour la semaine sainte.

II. Pourquoi ce regroupement ?

III. Comment le mener à bien ?

I

DESCRIPTION DE QUELQUES EXPÉRIENCES DE REGROUPEMENT POUR LA SEMAINE SAINTE

Quelques précisions d'abord quant aux sources auxquelles nous avons puisé et à la répartition que nous adopterons en deux situations pastorales différentes.

a) *Les sources.*

— Pour l'ensemble de la célébration de la semaine sainte :

1) une rapide consultation du clergé aux retraites pastorales de Sées;

2) une consultaiton de l'ensemble des doyennés au diocèse de Belley : objet « les activités interparoissiales » du doyenné... d'ordre liturgique ou autres.

— Pour la célébration regroupée de la veillée pascale plus particulièrement, un sondage assez précis a porté sur 16 réalisations de 1961 (dont certaines se sont répétées depuis deux, quatre, six ans, et même depuis 1951); elles viennent de deux diocèses différents : Beauvais, Belley, Cambrai, Châlons-sur-Marne, Clermont-Ferrand, Coutances, Langres, Meaux, Sées, Versailles.

Je ne puis que tracer les silhouettes de ces expériences. Un témoignage, livré intégralement par celui qui l'aurait vécu, n'aurait pas manqué d'intérêt, me semble-t-il... Mais il s'agit d'autre chose pour l'instant.

b) *Répartition en deux situations pastorales différentes.*

Face à l'idée ou à un projet de regroupement, un curé peut se trouver dans *deux situations pastorales* passablement différentes, vous le sentez bien et comprendrez que les expériences étudiées se classent d'elles-mêmes par rapport à l'une et l'autre.

J'évoque comme suit ces deux situations : celle de l'abbé Durand, celle de l'abbé Dupont.

1. M. l'abbé Durand est curé de Saint-Martin (600 hab.) où il réside, Saint-Maurice (420 hab.) et Dompierre (380); pour le canoniste de l'auditoire je rectifie : vice-économe des deux dernières paroisses (dites « dessertes »). Or, en 1960, ce curé a pris l'initiative de convoquer tous ses paroissiens à Saint-Martin pour l'office du vendredi saint, comme il le faisait depuis toujours pour la nuit de Pâques; révision des années précédentes et aussi conversation avec un confrère jusque-là jugé un peu... original; en préparant d'ailleurs cette célébration de jour, il a été amené à reconsidérer sa manière de préparer la vigile pascale, jusqu'ici plus ou moins réédition de la préparation de la messe de minuit...

C'est le cas de *plusieurs paroisses voisines confiées au même curé* : le curé se sent en permanence chargé de tous les habitants de tous ces villages, est en relation plus ou moins proches avec eux, risque bien d'avoir à se poser la question du regroupement pour autre chose que la seule semaine sainte; ses paroissiens se savent tous paroissiens du même curé, « notre curé », tout en étant de villages différents, parfois rivaux:

2. M. l'abbé Dupont est l'autre curé de la région; il a 5 paroisses et parle volontiers de « son secteur »; paroisses de 3 et 400 habitants à 20/30 % de pratique. M. Dupont n'a toujours célébré qu'une seule vigile pascale pour ses 5 paroisses; en 1960 il a compté à peine 40 personnes dont seulement huit hommes.

Cette année il a proposé à l'abbé Durand de regrouper les chrétiens de leur 8 paroisses pour une unique célébration de la Nuit sainte; c'est l'église de Dompierre qui a été choisie pour cela, plus centrale, plus apte aussi à cette célébration; les deux curés participaient à cette célébration, toutes leurs

paroisses étaient représentées autour d'eux. On a compté à la Communion : 210 personnes, dont 82 hommes; parmi l'assistance, un nombre important de foyers du M.F.R., dont deux ont fait communier pour la première fois leur jeune enfant, avec pleine complicité de l'abbé Dupont.

C'est le cas de deux *groupes de paroisses confiés chacun à un curé* (ce pourrait être aussi deux ou trois paroisses non jumelées) dont les paroissiens se regroupent occasionnellement autour de leurs prêtres. Les affinités observées dans le cas précédent ne jouent plus ici; par contre demeurent une certaine conscience d'appartenir à la même région, et aussi des relations créées autour du centre de marché, lieu aussi de la Maison familiale, comme également au sein du secteur J.A.C. et M.F.R...

C'est en évoquant successivement ces deux situations différentes que *je rendrai compte de l'enquête faite.*

★

1. Regroupement de paroisses différentes, mais confiées au même curé

Nous avons *38 réalisations précises* connues, dont *10* ont été observées dans le détail : ces dernières appartiennent, au point de vue « degré de pratique religieuse », aux trois types de région cités plus haut; à noter : une seule de région à plus de 40 %.

Les précisions suivantes concernent surtout des rassemblements pour la nuit pascale :

— 10 assemblées nocturnes de 100 à 250 personnes.

— Les chrétiens ainsi regroupés autour de leur curé (au singulier) sont de 2, 3, 4, 5, 6 et même 8 paroisses différentes; même curé ne veut pas dire « un seul prêtre » : il peut avoir un vicaire. Ex. : Cambrai.

— Les paroisses convoquées ont une population de 100 (et même en-dessous), de 300 ou de 600 et 800 habitants; 2000 une fois ou l'autre dans le cas d'une grosse bourgade centre principal d'une région.

— Les paroissiens sont venus de 2, 3, 9, 11 et même de 13 kilomètres. Mais tout le monde sait que l'appréciation des distances, en campagne, n'est pas fonction seulement du nombre de bornes...

Pour les Savoyards qui sont ici, j'ajoute que ces 10 ras-

semblements semblent bien avoir été réalisés en « pays de plaine », du moins je le suppose...

Si nous regardons l'ensemble des réponses reçues et quant à l'ensemble de la semaine sainte, voici les *différentes manières de faire* que révèlent les feuilles d'annonces; les considérer l'une après l'autre nous familiarisera avec le désirable... en même temps qu'avec le possible, le possible par étapes tout particulièrement.

a) *1er cas : celui où n'a été célébrée entre les deux ou trois paroisses de M. le Curé que la veillée pascale; seuls les offices liturgiques de l'*Ordo *ont donné lieu à célébration et ils ont été célébrés dans chacune des paroisses, soit successivement si M. le Curé a été le seul prêtre, ou encore s'il n'a eu qu'un seul auxiliaire pour ses trois paroisses; soit en même temps partout s'il y a eu autant de célébrants que de paroisses. C'est le cas, principalement, de paroisses de plus de 500 habitants et relativement pratiquantes.*

* Il n'est pas question d'apprécier pastoralement depuis Versailles et sur un seul programme écrit cette manière de faire...

Sans autres considérations, je serais tenté de suggérer à ce curé de rester en bon terme avec le vicaire général chargé de la répartition des prêtres supplémentaires pour le ministère des fêtes; à moins qu'il ne puisse obtenir le concours d'un religieux; mais je serais tenté aussi de lui demander si telle ou telle autre paroisse du diocèse n'aurait pas eu plus besoin encore de son auxiliaire...

Il est à *noter très fortement* que dans les 38 cas observés, je n'ai trouvé aucun curé qui ait « biné » pour la vigile pascale; aucun ne dit avoir célébré, après ou avant, une autre célébration en une église voisine où il aurait rempli le rôle d'animateur auprès du curé du lieu; à plus forte raison aucun ne dit avoir été lui-même deux fois de suite célébrant.

Il ne faut pas cacher que le décret de 1957 donne aux Ordinaires la faculté de permettre le binage. On me dit que cela se pratique en fait en certains endroits pour y être autorisé et même encouragé... Pour ma part je n'en connais pas de cas dans notre diocèse; et après avoir célébré la vigile pascale chaque année depuis 1951 en des paroisses rurales

différentes, j'ai peine à imaginer comment cela peut être facilement possible...

Voici une Ordonnance épiscopale sur ce sujet, émanant d'un diocèse montagnard du centre : « Le décret de 1957 donne à l'Ordinaire la faculté de permettre le « binage » de la vigile pascale. Sauf cas tout à fait exceptionnel, je n'ai pas l'intention d'user de cette faculté : — d'abord pour éviter à un prêtre trop zélé une fatigue qui ne serait pas justifiée par une nécessité pastorale évidente; ensuite parce que cette dispersion de la liturgie est à contre-courant du regroupement paroissial qui va s'imposer avec de plus en plus de force (Saint-Flour).

b) *2e cas : ici encore seule la vigile pascale a donné lieu à un regroupement entre les 2, 3, 4 paroisses du même curé et dans chaque paroisse, comme dit celui-ci, « il y a pu avoir chaque jour quelque chose », grâce parfois aussi à un prêtre suppléant... Dans l'une des paroisses seulement, ce quelque chose a été l'office prévu par l'*Ordo; *il a été célébré à l'heure jugée la meilleure pour la région. Dans l'autre ou les autres paroisses, le jeudi saint : messe simple, le vendredi saint : Chemin de la Croix; l'heure est moins favorable pour l'ensemble de la population; il arrive qu'elle convienne par contre à une minorité (ex. : pensionnaires d'un hospice intercommunal de vieillards).*

* De cette manière de faire, une appréciation venant de Poitiers : « Si cette solution permet à quelques personnes de marquer un peu les jours saints, elle a l'inconvénient de retenir pour une célébration indigente des personnes qui pourraient avoir beaucoup mieux. »

J'ajouterai deux mots : 1) si le curé les y invite très fort, des paroissiens peuvent bien venir de partout à l'office liturgique; 2) solution qui ne laisse guère au curé le temps qu'il lui faut pour se recueillir, se reposer et réfléchir entre les célébrations (et pourtant c'est le célébrant qui assure une réelle densité religieuse à un office, pour une large mesure...), le temps aussi de confesser autrement que « contre la montre... » au moins les Nicodème...

c) *3e cas : (j'ai vécu cette année cette réalisation, comme auxiliaire du curé) : deux paroisses très proches quant à la*

*distance (400 hab.), paroisse de type urbain, l'autre (1200 habitants) de type rural très prononcé; une partie des offices ont été célébrés « regroupés », les autres célébrés en chaque église; tous ces offices étaient ceux prévus par l'*Ordo. *Voici le programme précis de cette semaine sainte :*

— Dimanche des Rameaux : célébration regroupée à X. (+ grande église).

— Jeudi : 20 h 30 : office de la Sainte Cène à Y. Même heure : messe simple à X.

— Vendredi : 20 h 30 : office regroupé à Y (avec les 2 prêtres). Ensuite, préparation des chants de la veillée pascale entre chrétiens des deux paroisses.

— Nuit de Pâques : Vigile à X (regroupée évidemment).

— Jour de Pâques : Offices solennels en chaque paroisse (participation des 2 prêtres de part et d'autre); Baptême solennel l'après-midi de chaque côté également (2 prêtres).

* *Circonstances* qui ont pesé dans la prévision de ce programme :

— différence culturelle des deux paroisses; la plus petite, moins pratiquante, est en fait la plus entraînée à une liturgie correcte et vivante;

— coutume qui veut que « les femmes fassent leurs Pâques » le jeudi saint;

— la paroisse la plus peuplée et la plus pratiquante comprend exclusivement des agriculteurs, lesquels ont de grosses journées de travail durant la semaine sainte;

— climat psychologique de tension entre les deux pays, qui ne peut permettre une fusion que par étapes;

— une église est très grande, l'autre est trop petite pour un rassemblement important comme celui des Rameaux ou de Pâques.

d) *4e cas : là enfin, seuls les offices de l'*Ordo *ont été célébrés et toutes les célébrations ont donné lieu à un rassemblement, toujours à la même église (celle du futur centre), auquel toutes les paroisses avaient été convoquées.*

— Ici, cela se fait déjà tous les dimanches; les difficultés vont décroissant.

— Là tel rassemblement est encore une exception dans l'année (avec parfois la messe de minuit de Noël et la célébration d'après-midi de la Communion solennelle;

l'intention pastorale qui inspire ce regroupement est dès maintenant sensible.

Il ne faut pas manquer de dire que dans les deux cas les confessions continuent bien à avoir lieu dans chacune des églises. Ce qui reste important.

Voilà les diverses manières de rassembler ce que j'ai pu rencontrer. Elles peuvent marquer une progression, c'est pourquoi je les ai rapprochées.

Avant de passer à l'autre catégorie de regroupements, je relève *les observations complémentaires suivantes* :

a) Au sujet de l'assistance aux célébrations regroupées de la *Vigile* :

Les dix rassemblements étudiés concernaient en tout quarante-quatre paroisses : l'absence de représentation n'est signalée que pour une seule; à une assemblée on signale la présence d'un groupe de jeunes campeurs avec leur prêtre et ailleurs celle d'un groupe d'instituteurs (équipes enseignantes) réunis pour une retraite au pays. Sauf un qui écrit : « le nombre se maintient désormais », et un autre : « il semble qu'il y ait eu moins de monde en 1961 », tous les curés parlent d'une « progression lente ». Personne n'envisage de revenir en arrière, bien au contraire.

b) Au sujet de l'*intention pastorale sous-jacente* à l'effort de regroupement réalisé, quelques traits de vocabulaire relevés. Je cite :

— **ma paroisse et mon annexe...**
— **mes paroisses...**
— **ma paroisse principale et la paroisse secondaire...**
— **le secteur interparoissial...**
— **le secteur paroissial...**
— **ma paroisse...**

Après avoir énuméré les villages regroupés, l'auteur d'un compte rendu écrit : « Ces six villages sont confiés au même curé et sont considérés par lui comme formant son unique paroisse... » (Genevrières, au diocèse de Langres, 60 % de pratique).

Quand on sait que le terme de l'effort de regroupement est véritablement de réaliser une paroisse unique remembrée, on saisit que ces mots pris sur le vif risquent de correspondre à des étapes de cette réalisation, et aussi au sens dans lequel s'établit la progression.

2. Regroupement de paroisses ou de groupes de paroisses confiés à des curés différents

Nous connaissons 14 rassemblements de ce genre, dont 9 sont étudiés dans le détail : ces derniers ont été réalisés en des régions diverses quant au « degré de pratique » : 5 en région de 10 % de pratique moyenne, 3 en pays de 10 à 40 % de pratique, un seul en pays pratiquant à 70 % (Coutances).

Dans ces rapports, notons trois paroisses seulement qui restent sans jumelage : ce sont une grosse bourgade (3.800 hab.) faisant fonction de paroisse d'accueil; une petite paroisse de 520 habitants en région chrétienne; une paroisse de cathédrale, devenue paroisse d'accueil pour les paroisses rurales alentour... (Sées).

Ce sont donc surtout des groupes de paroisses — certains se présentent sous le nom de « secteurs paroissiaux » — qui sont entrés dans ces rassemblements :

3	rassemblements	de	2	groupes	de	paroisses, au total	21 paroisses réunies
3	—		3	—	—	—	23 —
2	—		4	—	—	—	34 —
1	—		6	—	—	—	11 —

Il sera donc question, au total, de quatre-vingt-neuf paroisses qui se sont réunies pour la Nuit de Pâques.

On a signalé aussi dans le diocèse de Troyes 4 rassemblements identiques de 14, 16, 17, 22 petites paroisses de moins de 300 habitants dans une région de 10 à 20 % de pratique religieuse. Les fidèles sont venus de 2, 4, 9, 12 et même 15 km.

Comme on le suppose, il ne s'agit là que de rassemblements pour la vigile pascale, donc occasionnels, mêmes uniques dans l'année pour certains d'entre eux. A travers les compte rendus, notamment celui d'une équipe de la Mission de France, on sent fortement l'intention de tous les prêtres voisins de porter solidairement la charge de l'ensemble du secteur, du « secteur supraparoissial ».

Rien de particulièrement caractéristique à signaler sur ces rassemblements vastes et exceptionnels, rassemblements au second degré, pourrait-on dire. Ajoutons seulement qu'ils

ont tous deux, trois, quatre, cinq, et l'un même huit ans d'existence.

★

Après cette description globale de deux types de rassemblements, et avant de revenir sur quelques aspects importans de leur réalisation, trois observations qui concernent l'ensemble de ces cas :

1) *Participation des prêtres.*

Je crois savoir que tous les rassemblements signalés de plus de trois paroisses comprenaient plusieurs prêtres (de deux à six, selon le nombre de paroisses : curés, vicaires, professeurs, religieux), ces prêtres ayant une fonction dans la célébration.

Beaucoup de célébrations réunissant deux et trois paroisses ont également bénéficié de la présence active de deux prêtres. Cela est d'importance.

2. *Degré de participation des chrétiens à la vigile pascale, selon les régions.*

En comparant entre eux treize rassemblements pour la vigile, j'ai constaté ce fait absolument manifeste : plus le pays est pratiquant, plus est faible le pourcentage de participation des paroissiens à cette célébration. Par contre c'est dans les régions de moins de 15 % de pratique habituelle qu'on peut relever les meilleurs taux de participation : ainsi dans la Creuse, si je me fie aux chiffres, l'assistance à la vigile a été légèrement supérieure à celle des dimanches et fêtes.

Voilà un fait qui doit nous faire réfléchir et sur la pesanteur des comportements dits « traditionnels », et sur le *sentire cum ecclesia* de populations qui se savent « chrétiennes », et sur la portée missionnaire d'une liturgie pascale, et sur l'urgence d'un effort sérieux dans les régions pratiquantes pour ne pas laisser se perdre encore une fois la vigile, et sur le danger qu'il y aurait, dans ces régions-là, à jeter le manche après la cognée et dire : « Puisque les gens ne viennent pas, il suffit que la vigile se célèbre dans une

paroisse par canton; ainsi ceux qui y tiennent pourront avoir leur vigile... » Si un regroupement était envisagé dans cette perspective, il me semble qu'au lieu de construire, il détruirait.

3) *Le drame de conscience du curé, face à l'idée du regroupement.*

Comme je comprends tel curé dans son hésitation à se rendre aux raisons qui parlent en faveur du rassemblement de ses paroisses pour les célébrations de la semaine sainte!

Je laisse de côté les paroisses rurales où la proportion de pratiquants est encore massive; on peut, en ce milieu, se faire illusion au point de ne jamais s'arrêter sérieusement à l'idée même d'un regroupement. Il est vrai qu'ici M. le Curé risque bien d'avoir peu de consolations avec l'assistance de la vigile pascale. Il est vrai aussi que la simple comparaison avec la cérémonie matinale d'autrefois peut avoir tôt fait de le consoler, alors...

Mais je pense à la multitude des curés qui voient la déchristianisation gagner, le village perdre sa population jeune, et qui sentent bien le besoin pour eux et pour leur peuple d'une vie liturgique plus authentique et plus nourrissante pour leur foi et d'une animation réelle de leur vie quotidienne...

A quelques jours de la semaine sainte, on les entend dire parfois :

— Si seulement il y avait à l'église une assistance convenable!
— Si seulement on avait des « éléments » (ils veulent dire des gens actifs sur qui on peut compter pour jouer un rôle)!
— Si seulement nous pouvions être deux prêtres pour la cérémonie!

A ce moment l'idée du regroupement se présente à eux comme la seule solution possible aujourd'hui et pour plus tard. Cependant il y a tous les « oui, mais »; surtout si le prêtre a déjà un temps respectable de service en pays rural, surtout si la paroisse est ou a été une « bonne paroisse ». Pour ce prêtre, entreprendre un regroupement, c'est comme faire un pari, c'est un risque à prendre. Que de questions soulevées devant sa conscience, sa conscience professionnelle de pasteur...

Plus l'office en question est donné comme obligatoire, sous peine de péché, par la loi de l'Église (messe de Pâques, messe du dimanche des rameaux), plus ce prêtre est porté, en conscience, à multiplier les célébrations; cela s'explique très bien. L'office en question jouit-il d'une réelle popularité parmi les gens (les rameaux par exemple ou la bénédiction des enfants), et plus également ce prêtre sera porté à conserver, et, pour cela, à décentraliser. Ceci d'autant plus qu'une véritable coutume pousse parfois dans ce sens (communion des femmes le jeudi saint)...

Tant que ce prêtre ne sera pas parvenu à saisir *les raisons profondes* d'un regroupement (les mêmes que celles pour lesquelles il s'est fait prêtre et use sa vie) il aura de la peine à croire qu'il ait le droit et le devoir de faire courir à cette attirance, cette habitude, ce zèle même mal éclairé, de ses pratiquants le « risque de se perdre ». Surtout s'il songe aux négligents, aux routiniers, prêts à « lâcher », le jour où « on leur changerait la religion ».

Pour ce qui est de la vigile pascale, ce curé sait plus ou moins confusément ce qu'en pensent les chrétiens du milieu paroissial : « Il n'est pas obligatoire d'y assister. Cette cérémonie pour fabriquer l'eau et le feu nouveaux à l'occasion de Pâques, M. le Curé l'exécutait bien tout seul autrefois, au lever du jour, on la lui fait célébrer maintenant de nuit; pourquoi la présence des gens y serait-elle plus nécessaire qu'autrefois ? D'ailleurs, l'heure est peu confortable pour nous, la cérémonie trop longue, et loin de valoir la messe de minuit de Noël. Et puis, qu'est-ce que cette cérémonie nouvelle à côté de la grand-messe de Pâques ? » C'est tout cela que doit affronter M. le Curé. Il se demande d'ailleurs s'il saura jamais lui-même officier correctement au milieu de ces rites inhabituels.

Tout cela entre dans les hésitations de ce curé et cela peut aller jusqu'à un drame assez douloureux. Certes, on n'arrangerait rien à passer alors chez lui simplement pour lui dire : « M. le Curé, à votre place, je ferais comme ci ou comme ça... Il n'y a qu'à... regrouper votre monde à l'église de X... »

Nombre de prêtres — et des plus consciencieux — en sont plus ou moins là quand se présente à eux l'idée d'un rassemblement de leurs paroissiens pour célébrer le triduum

pascal. On ne peut l'oublier, à l'évêché, ni à la Direction des Œuvres, ni non plus, assurément, au C.P.L.

Et cependant il faut le dire net : sans doute, en toute hypothèse la manière de réaliser pareil rassemblement doit prendre la forme qui convient au pays, aux traditions locales, comme aussi au style propre de celui qui le réalise; et en ce domaine le sens des étapes et de la patience éducative est roi.

Il reste que dans beaucoup de régions, cet effort courageux, dans la foi et l'obéissance à l'impulsion de la sainte Église, s'impose dès maintenant avec une évidence qui croît d'année en année; que plus il faut du temps à un bon arbre fruitier pour parvenir à donner les fruits auxquels on tient beaucoup, moins il faut tarder de planter l'arbre : simple expérience de sage; enfin que ce curé bressan, cinquante ans, risque bien d'avoir raison en écrivant dans son compte rendu sur sa semaine sainte 1961 : « Je reste persuadé que la première condition de réussite (de cet effort de rassemblement pour la vigile pascale) est que le curé y croie... » Cela n'est-il pas vrai, avec les nuances qui conviennent, pour toutes les célébrations de la semaine sainte?

Nous voici à la « raison du combat », au « pourquoi ».

II

OBSERVATIONS SUR LE POURQUOI ET SUR LE COMMENT DES RASSEMBLEMENTS

Vous savez assez qu'un pasteur devient passablement ingénieux du jour où il a compris l'enjeu d'un effort pastoral réclamé par l'état de son peuple, suggéré par les confrères du doyenné, demandé par son évêque...

1. Pourquoi regrouper plusieurs paroisses?

A quatorze responsables de vigile pascale « regroupées » on a posé les deux questions suivantes : 1) D'autres fidèles seraient-ils venus si la veillée avait eu lieu dans leur paroisse? 2) Des participants sont-ils venus qui ne seraient pas venus si la veillée avait eu lieu dans leur propre paroisse?

A la seconde question trois curés ont répondu affirmativement, les autres ont dit : « Je ne pense pas » ou bien « non ». A la première question, deux ont répondu « non » ou « peu », les autres ont dit « oui », « oui, sans doute », « certainement ».

Si donc ces curés peuvent être de ceux qui « y croient », il ne semble pas que leur préoccupation dernière soit que le plus grand nombre de gens possible bénéficient de la plus grande facilité possible pour « avoir leur office ». Le « plus grand nombre possible » est-il le dernier critère de la réussite d'un effort pastoral, même dans le domaine liturgique ?

Ce n'est pas que les curés consultés méconnaissent les *inconvénients* des regroupements réalisés, pour ne rien dire des difficultés. Je cite ce qui en est dit :

— l'abstention de ceux qui gardent l'esprit de clocher (Beauvais) ;
— bouderie, fermeture, hostilité de certains éléments (Cambrai) ;
— risque d'atteindre peu de monde de chaque paroisse (Clermont) ;
— les messes du lendemain sont moins vivantes du fait de l'absence de certains chrétiens actifs qui sont venus à la veillée... (Langres).

Mais voici ce qui est dit des raisons, des avantages, des objectifs, en un mot des « *pourquoi* » du rassemblement :

1. *Au niveau des raisons pratiques.* Au sujet des pourquoi (les causes, raisons pratiques parfois), je note deux choses :

— beaucoup de prêtres qui ont trois paroisses ont la permission de triner chaque dimanche ; or ils ne le peuvent le jeudi ni le vendredi saint. A moins qu'ils ne trouvent un confrère suppléant, force leur est, de toute manière, d'envisager une solution... disons « moins facile » ;

— dans une circulaire aux paroissiens de ces trois paroisses, un curé propose, au cours du Carême, que la veillée pascale donne lieu à une célébration en commun au centre du doyenné, grosse bourgade voisine, centre de marché. Au paragraphe des raisons pratico-pratiques il écrit :

« Votre curé est seul chargé de tout le tracas de l'organisation d'une cérémonie prévue pour plusieurs ministres. Nous avons quelques chanteuses et chantres émérites, mais nous n'avons pas d'organiste. Notre chauffage est insuffisant pour une nuit longue et fraîche. Par contre, en nous groupant à X., on peut bénéficier d'un organiste compétent et

d'un orgue, comme aussi d'un micro pour prières, commentaires et chants, etc... »

Des raisons plus fondamentales sont évoquées ensuite; mais celles-ci n'ont-elles pas aussi leur importance ?

2. *Au niveau des intentions plus profondes.* Et voici les avantages, objectifs et intentions exposés par les curés consultés sur leur rassemblement : les « en vue de quoi » (pour quoi, en deux mots). Je ne peux être que schématique. Leur pensée se ramène à deux points :

a) *Réaliser une célébration de valeur.*

Les témoignages visent ici plusieurs plans :

— quelqu'un parle de « la beauté et de l'éclat de la cérémonie » : les termes semblent révéler qu'il se place au plan esthétique;

— tous soulignent *la qualité de l'assemblée réalisée* : 1) soit ce qu'on pourrait appeler sa « consistance » : non seulement le nombre, mais sa composition (des « adultes, des hommes, des jeunes, des gens en place, instituteurs, ingénieurs faisant fonction de lecteurs, des militants, des « gens qui en veulent »...); 2) soit *le degré de participation* : « un office vivant, authentique, dans une église qui bien souvent n'a que des cérémonies ternes et sans vie » (Coutances); et cela grâce à la présence de toutes les catégories désirables d'acteurs (« les éléments ») : enfants de chœur, grands clercs, lecteurs, organiste compétent, responsables de l'éclairage, du placement, etc., grâce aux ministres et animateurs prêtres dont chacun a un rôle limité et préparé, grâce à la préparation d'ensemble pour laquelle tous ont été stimulés; 3) soit *la qualité religieuse de l'atmosphère* ainsi créée. Les fidèles étant souvent en effet des chrétiens désireux d'une vie chrétienne réelle, dans la vie, il y a une densité religieuse inhabituelle, rendue plus sensible encore par le calme de la nuit et l'absence des jeunes enfants.

Quelques expressions : « les participants peuvent avoir ainsi une idée de la communauté des priants... communauté d'adultes. Plusieurs fidèles ont dit qu'ils avaient été pris par cette atmosphère de prière ensemble et de chant. Ils se sentent alors dans une vraie assemblée de prière » (Langres),

« parmi des gens qui prient et qui croient au Christ » (Limoges); ainsi ils peuvent découvrir « le vrai visage d'une communauté chrétienne ».

D'autres expressions semblent désigner un *plan plus profond encore*, qui est sans doute le plus fondamental (tous ne l'ont pas exprimé en clair...) :

— découverte, par l'expérience de cette veillée, de l'Église, dans la réalisation « d'une authentique communauté de foi et de charité »; de cette communauté nous savons qu'elle est en même temps signe et effet de l'action de Dieu...

— occasion de faire « collaborer les prêtres avec toutes les forces vives des paroisses »; la résurrection du Seigneur choisie comme occasion de faire se rassembler des « personnes de paroisses voisines »;

— nous tenions (je cite cette belle expression) à une « célébration de la résurrection qui soit expressive par sa qualité » (Langres), fait si rare en pays en voie de déchristianisation ou de dépeuplement;

— est soulignée aussi la portée apostolique de certains rassemblements : dans une ville de 4.000 habitants (9 % de pratique), 5 paroisses de la périphérie se rassemblent (40-50 % de prat.) avec l'idée de donner un élan nouveau à cette paroisse...

Quelqu'un a constaté la répercussion très large de la veillée sur la population de la région, alors qu'elle ne regroupait qu'une élite : « de sorte, dit-il, que les gens qui n'y avaient pas pris part avaient participé quand même par personnes interposées et en avaient été marqués » (Toulouse). Enfin on remarque que d'année en année, des participants à la veillée ainsi célébrée deviennent « des ferments » pour la célébration de la messe dominicale en paroisse.

L'exceptionnel tournant ainsi au bénéfice de l'humble effort paroissial habituel : c'est là une valeur reconnue et recherchée par plus d'un.

b) *Valeur pédagogique des célébrations « regroupées ».*

1. *Pour l'ensemble des fidèles.* Les curés voient la portée d'une semblable manière de faire, dans la mesure même où ils cherchent à faire passer dans les mœurs de leurs parois-

siens l'habitude de se rendre à un office dans une autre église que celle de leur village, et y réaliser tout simplement une comunauté priante, célébrante, entre gens qui n'ont pas la même municipalité ni la même tradition paroissiale.

Notons cette phrase d'un curé qui avance, avec ses quatre paroisses, vers une messe dominicale unique au centre : « Une occasion privilégiée d'éduquer les paroissiens au regroupement qui devra devenir bientôt habituel pour l'assemblée dominicale. » Un curé dans la même situation pastorale est heureux de noter : « La vigile devient ainsi l'occasion d'aller dans le sens de l'effort diocésain de regroupement. » Il est certain que dans ce cas la volonté d'avancer du curé est plus assurée, on ne peut pas lui reprocher ses fantaisies et sans doute il aura reçu de l'Autorité diocésaine quelques orientations pour réaliser ce mouvement.

Dans une région où les gens ont déjà l'habitude de se réunir pour la messe de dimanche au centre du secteur paroissial et où ils ont été convoqués, pour la nuit pascale, à l'église du plus gros centre, celui du doyenné, il est dit : « Gêne d'avoir à se rendre à un autre centre que le centre habituel; mais ainsi Pâques oblige à sortir des frontières habituelles. C'est un effort pour réaliser l'Église. »

2. *Pour le clergé également.* Il faudrait avoir le temps de rapporter ce qui est dit au sujet des *prêtres*. Je cite quelques mots seulement :

— bien moins de fatigue;

— offices moins décourageants; au moins on n'a pas l'impression de tourner dans le vide;

— on est encouragé à mieux célébrer, car les gens qui en veulent ne peuvent admettre routines et à peu près...

— les prêtres sont encouragés, voyant que quelque chose est possible entre plusieurs paroisses qui ne le serait pas autrement.

Cela est vrai même lorsque le curé reste seul prêtre pour célébrer.

A plus forte raison l'est-il lorsque plusieurs prêtres pourront y prendre part :

— chacun reçoit un rôle défini qu'il peut préparer et accomplir avec plus d'assurance;

— joie spirituelle de remplir une fonction dans de bonnes conditions, de participer à une assemblée vivante, ce qui est rare pour certains d'entre nous.

Que la Résurrection du Seigneur devienne occasion pour des prêtres voisins de réaliser entre eux pareille « activité » (au sens pédagogique du terme) :

— au-delà des différences de générations et d'orientation pastorale;
— entre prêtres aux dons et capacités différents;
— par une collaboration en ce qui est au cœur même de leur ministère, sur un terrain qui se situe au-dessus de toute spécialisation dans la tâche apostolique, par ailleurs si nécessaire (A.C. et catéchèse, curé et professeur de 4e, aumônier d'A.C.O. et aumônier d'A.C.I.). Voilà qui est sans doute un premier fruit inestimable de la liturgie pascale pour cette région. Et l'on ne dit rien du témoignage ainsi donné; il aurait fallu pour cela interroger des laïcs. Pour tout le reste aussi, d'ailleurs; cela se fera dans la suite, assurément.

Voilà les valeurs particulièrement mises en lumière par les comptes rendus étudiés. Il est bien évident qu'un effort de regroupement — toujours odieux pour les paroissiens — ne peut être tenté que si l'on prend en même temps les moyens d'assurer une qualité de célébration qui s'impose dès la première fois, même si ce ne peut être la perfection. Mais comment, les moyens à prendre : voilà encore des points importants de réflexion.

III

COMMENT MENER A BIEN CE REGROUPEMENT ?

On se contentera de souligner ici tel ou tel élément qui est apparu plus important à la lecture des comptes rendus.

Pour les apprécier, il faut nous remettre toujours devant le *but à atteindre* demain et déjà aujourd'hui en partie. Ce ne peut jamais être « grouper pour regrouper », parce que le vent serait au regroupement compris ainsi, le regroupement est un « bateau » de plus, comme je l'ai entendu dire. On ne regroupe même pas seulement pour « avoir une foule, un nombre ».

Si l'on regroupe, c'est pour avoir dès aujourd'hui — et préparer pour demain — une assemblée suffisamment consistante pour qu'elle soit capable d'une célébration authentique, telle que la veut l'Église; apte donc aussi à faire passer la grâce de conversion dans les activités de la vie quotidienne, y compris sous leur aspect social, collectif.

C'est par rapport à cela finalement, qu'on peut apprécier, entre autres, le choix du *lieu*, l'organisation du *transport* et surtout la *préparation de la célébration*.

A. **Choix du lieu de rassemblement**

1. Dans le cas d'un *groupe de paroisses confiés au même curé* : les faits montrent que ce choix correspond à la « politique » habituelle du curé du lieu en matière de regroupement; on le comprend. Cela correspond aussi à sa conception de la vigile pascale. Je rapproche simplement deux phrases entendues :

— « J'ai 4 paroisses; grâce à la vigile et à sa messe de minuit, je peux célébrer une messe dans chacune de mes paroisses. Cette année je commence la série de mes messes par X.; mes trois autres messes, je les ai fixées à telles heures... »

— « Chez moi, tous les paroissiens de toutes mes paroisses (quatre) sont convoqués à la vigile commune à X., paroisse qui deviendra sans doute centre; le jour de Pâques il y aura messe à Y., et une autre à Z., pour Z. et la quatrième paroisse. »

En certains endroits, c'est déjà *toujours au centre principal* que se célèbrent les offices dominicaux; la semaine sainte n'aurait pas de raison de se célébrer ailleurs que dans cette église (sauf si un regroupement plus vaste intervient pour la Nuit de Pâques, évidemment).

Parfois le lieu du regroupement est alternativement l'une ou l'autre paroisse : on estime que cela permet une meilleure participation successivement de chaque paroisse. L'important, sans doute, est que quelque soit le lieu choisi, provisoirement variable peut-être, se prenne l'habitude de constituer une assemblée réellement représentative des paroisses convoquées, même si cela ne peut pas l'être également.

2. Dans le cas de *plusieurs paroisses ou groupes de paroisses confiés à différents curés* :

Quelquefois là aussi on voit pratiquer l'alternance : « pas de privilège, facilité égale accordée successivement à tous »,

dit-on. Ailleurs on tient au contraire à garder toujours le même lieu de rassemblement : seule l'église de ce pays présente les aptitudes nécessaires à pareilles célébrations (dimensions, visibilité, acoustique...); ou alors les prêtres et les militants de la région ont déjà l'habitude de considérer l'ensemble des paroisses comme ne faisant qu'un seul secteur dont la bourgade est le centre naturel.

3. *Réflexions à ce sujet : a*) Quoi qu'il en soit, il semble qu'il faille bien réfléchir avant de faire d'une église le centre de rassemblement de secteur ou de région : cela demanderait que l'on ait fait la carte des villages centres et qu'un plan de regroupement futur ait été étudié en jonction avec les responsables du diocèse et du doyenné. Il serait dangereux de détruire des habitudes anciennes sans aider de nouveaux réflexes à se créer avec une certaine stabilité; il serait dangereux aussi de faire abstraction des données sociologiques, c'est-à-dire finalement de l'obligation qu'ont tous les fidèles de vivre l'Évangile dans la réalité de ce qui est pour eux « la vie profane ».

b) Le nombre et le lieu de célébrations de la nuit pascale ne devraient-ils pas pratiquement être décidés *en commun avec tous les prêtres réunis au doyenné* ? Cela assurerait les indispensables coordinations entre curés et paroisses. Cela surtout permettrait de peser la valeur des raisons qu'on peut avoir de tenir à célébrer la vigile dans sa paroisse ou au contraire de ne pas en risquer la célébration; c'est si vite dit : « Moi, je n'ai pas d'éléments, donc je ne fais pas de vigile pascale et je vais me coucher... » Et ce serait le seul moyen de faire qu'il n'y ait pas un seul chrétien du doyenné qui ne se sente convoqué — et sérieusement — à une célébration de la nuit pascale, dans sa paroisse ou ailleurs dans la région.

B. **Organisation des moyens de transport**

a) *Les faits.*

On utilise parfois des cars (cars réguliers, cars spéciaux, microbus paroissial). On utilise surtout les voitures particulières. Certaines familles suffisent à remplir la leur. De plus

en plus on pousse à ce que toute voiture fasse le plein dans le village pour se rendre à la vigile (voitures particulières « offertes à tous », c'est l'expression). M. Martimort dit que c'est ainsi qu'une automobile devient chrétienne; c'est mieux qu'un médaillon de saint Christophe!

Quelqu'un note qu'au début ce sont des volontaires du centre qui partaient chercher les paroissiens des paroisses alentour; et qu'aujourd'hui, au bout de quatre ans, il y a assez de conducteurs dans ces paroisses pour que les automobilistes du centre n'aient plus à se déranger. Je suppose aussi qu'il y a plus de permis de conduire entres les mains du monde féminin...

b) *Réflexion.*

A ce sujet aussi, même si l'on commence par une organisation que l'on souhaite voir évoluer (par exemple le car paroissial), il semble important qu'on sache où l'on ira plus tard. Prévoir l'avenir dans la mesure du possible. L'organisation du transport peut servir d'activité pour les laïcs : entre les trois paroisses, l'A.C.G.F. de la paroisse centrale organise pour la vigile un service de car et ce sont les fidèles de cette paroisse qui en assurent les frais.

C. **Célébration et sa préparation**

Bien sûr, un curé chargé de trois paroisses peut bien se contenter d'annoncer en chaire, au dimanche des rameaux : « Les offices de la semaine sainte n'auront lieu qu'à X... Les autres paroisses n'ont qu'à venir se joindre à la cérémonie qui aura lieu dans cette église... »

Mais les faits montrent ceci :

1. Un regroupement doit être compris comme un effort pour réaliser une assemblée où, autant que possible, tout le monde se sente sur le même pied d'égalité, pour ne pas dire « à part entière »; et vous savez que c'est difficile. Cela exige une conception du placement. Cela exige surtout que longtemps à l'avance on ait pris les moyens de faire collaborer à la préparation tous ceux des diverses paroisses qui joueront un rôle actif dans la célébration, en particulier les enfants

de chœur, les lecteurs et les membres de la schola (les comptes rendus le laissent clairement entendre).

2. Le regroupement doit être préparé, même sous une forme différente, tout autant dans la paroisse qui reçoit (sens de l'accueil) que parmi les gens qui auront à se déplacer :

— préparation spirituelle (prédications, écho paroissial);

— préparation des chants : confection d'un programme de chant qui tienne compte des possibilités de chaque paroisse, surtout s'il y a entre certaines une grande différence de niveau de culture; répétition des chants, par paroisse et quelquefois en réunion communes, si possible...

— des réunions d'Action catholique au cours du Carême, elles devraient, elles-aussi, apporter leur pierre à cette édification; plusieurs mentionnent cela même au niveau d'un très grand secteur.

3. Une dernière réflexion : que le nombre de prêtres disponibles pour la vigile pascale ne fasse pas reculer les laïcs dans leur effort pour assurer le rôle de lecteur. Veillons à ne pas dire à ceux qui se présenteraient avant la Nuit de Pâques : « Nous nous excusons, mais nous n'avons pas besoin de vous aujourd'hui, nous sommes assez nombreux... »

4. Une dernière question, bien réelle évidemment :

Et le Cierge pascal de la paroisse ? et l'eau baptismale ?

Pour le *Cierge*, voici ce qu'il est dit : Pour certains, pas de problème à ce que le cierge pascal soit unique; les autres paroisses s'en passent. Pour d'autres cela fait question chaque année mais on en est resté là. Ailleurs, voici ce que l'on fait : il y a bien un unique cierge pascal, évidemment; mais chaque curé a un cierge plus volumineux que celui des fidèles (celui du chef de paroisse) qui n'est pas béni bien entendu, mais seulement allumé au cierge pascal, au second *Lumen christi* (comme prévu), et qui est ensuite rapporté pour être déposé aux fonts baptismaux.

L'eau baptismale : dans les paroisses confiées au même curé, on peut confectionner l'eau bénite avant chaque messe du jour de Pâques; tandis que l'eau baptismale peut demeurer à la paroisse de résidence. Dans le cas d'un rassemblement entre plusieurs groupes de paroisses, il y a ensuite distribution de l'eau sainte entre les différents curés. On ne

voit pas là de problème. L'essentiel est que le lien de cette bénédiction de l'eau avec l'évêque soit mis en valeur d'une manière ou d'une autre.

Conclusion

Pour une bonne part, le progrès dans la célébration de la semaine sainte dépend, et pour la nuit pascale surtout, de la réalisation et de la valeur des regroupements de paroisses, précédant et préparant des remembrements paroissiaux.

Pour une large part, la réalisation et la valeur de ces regroupements sont entre nos mains à nous, les pasteurs; entre les mains des militants laïcs aussi, mais il est vrai de dire que quand nous lisons à la messe : « *Forma facti gregis ex animo* », c'est de nous principalement qu'il s'agit.

Alors, nous avons sans doute, il me semble, à poursuivre un effort qui ne peut être authentique que s'il se poursuit sur tous les fronts principaux. Doivent y concourir :

— l'effort d'ajustement de notre pastorale aux exigences actuelles de l'évangélisation;

— un progrès dans la formation biblique et liturgique des fidèles, des militants d'A.C., y compris l'A.C. spécialisée;

— la poursuite et l'approfondissement de l'effort apostolique du laïcat, avec ce que cela suppose de notre part à nous, aumôniers;

— un effort pour un meilleur travail en équipe entre nous, prêtres, à la commission pastorale, mais surtout au doyenné.

Plus encore que tout cela, ou plus exactement à travers tout cela, la célébration de la semaine sainte exige de nous, aujourd'hui, un approfondissement doctrinal et spirituel dont beaucoup de curés, j'en ai eu la preuve, sentent le besoin et le disent. Découverte du mystère pascal, de la personne du Seigneur en ces mystères, et de l'église en laquelle il vit aujourd'hui pour le salut du monde.

Je serais tenté de dire en terminant : c'est pour avoir cherché et trouvé mieux que jusqu'ici le chemin de la Liberté, celui de la Terre promise, celui du Christ de Pâques, que nous parviendrons ingénieusement à faire oublier à certains de nos fidèles l'arrière-goût des oignons d'Égypte.

P. Rousset.

LA SEMAINE SAINTE ET LES ENFANTS

Problèmes pastoraux

I

EN PAROISSE

Un vénérable confrère, devant lequel j'évoquais quelques-uns des problèmes pastoraux posés par les enfants et les diverses célébrations des jours saints, me répondit un peu brutalement, sans doute par manière de boutade : « Des problèmes?... Mais il n'y en a pas!... Pour les enfants, nous avons tout le carême... et pendant la semaine sainte, on a assez à faire en s'occupant sérieusement des adultes. »

Cette étrange réponse n'est-elle pas, hélas, porteuse d'une effrayante vérité que pourraient confirmer les déclarations moins hâtives et moins désabusées d'un trop grand nombre de pasteurs?

— Pour les enfants, combien d'admirables « campagnes de Carême », habilement montées chaque année et généreusement entreprises, mais qui, brutalement, s'effondrent quand viennent les vacances!

— Pour les adultes, combien de semaines saintes encore « improvisées » et qui chaque fois recommencent sans une préparation sérieuse ou même suffisante!

Dès le départ de notre réflexion commune, une telle réponse nous laisse pressentir que les difficultés et le malaise qu'elles engendrent sont antérieurs à la situation pastorale, pourtant toute nouvelle, créée par la mobilité et l'utilisation actuelle de ce qu'on appelle désormais les « vacances de printemps ». Nous devinons déjà qu'ils la dépassent de beaucoup.

La communication de M. l'abbé Duhamel qu'on lira plus loin, nous aidera à mieux situer le véritable problème en le replaçant dans la ligne d'une pédagogie religieuse. Il m'appartient davantage, me semble-t-il, de souligner les multiples difficultés auxquelles se heurte chaque pasteur, en esquissant, pour chacune d'elles quelques timides éléments de solution. Mais, ce faisant,

sans doute apporterai-je à ce tableau brossé par plusieurs mains la plus grande part des ombres!

★

Si l'on en croit les divers témoignages glanés aux quatre coins de France et parmi des diocèses très divers, la situation en effet nous apparaît sous un éclairage assez sombre.

De Cambrai, d'Angers, de Coutances, de Chartres ou d'Avignon, d'Aubenas, de Bourg ou de Savoie un même cri nous parvient : les enfants participent en très petit nombre aux célébrations des jours saints! « On se demande où ils sont et ce qu'ils font! » « Pour la majorité, ils n'assistent à rien, même les collégiens de l'enseignement libre. » « Leur nombre, leur âge et l'opposition des parents les tiennent, au moins dans les villes, hors des offices. » « Les trois quarts des enfants n'assistent à aucun de ces offices. Aussi, pour eux, la semaine sainte est une chose inconnue. De plus, comme ils sont en vacances, les familles assez peu chrétiennent estiment qu'ils n'ont pas à aller à l'église, puisque ce n'est pas dimanche! »

On le constate immédiatement, chacune de ces réponses s'accompagne de brèves explications qui nous sembleraient volontiers des prétextes : « Les écoliers ne viennent pas aux cérémonies d'ailleurs trop longues. »

« La participation des enfants est moindre qu'autrefois en raison de l'heure tardive des offices. » « Tous les offices étant célébrés de nuit ou assez tard, les enfants de moins de treize ans s'en trouvent exclus dans une large mesure. »

Il serait, hélas! trop facile d'allonger encore la liste de ces noires déclarations. Celles-ci nous suffiront, mais nous soulignerons encore le fait que la plupart d'entre elles font une distinction, dans ce monde des enfants, entre « les collégiens » (ou lycéens) et les autres « écoliers ». Pour ceux-là s'ajoutent donc d'autres difficultés et des problèmes particuliers qui seront évoqués dans l'exposé suivant.

Constatons simplement que la majorité des paroisses déplorent que les collégiens soient plus difficilement « touchés ».

De Chartres nous vient cette réflexion : « On arrive encore à voir aux cérémonies du jeudi et du vendredi les écoliers qui fréquentent l'école et le catéchisme du pays. » D'Angers : « Les lycéens, en grand nombre, n'assistent pas aux cérémonies de la semaine sainte; beaucoup se contentent d'une messe à Pâques et c'est tout. »

Ainsi se révèlent aussitôt, au travers de ces témoignages, les raisons essentielles de cette différence. Le clergé paroissial a « en main » une partie des écoliers suivis par lui pendant l'année

scolaire. Les autres, bien souvent, demeurent comme « étrangers » à la paroisse. Autre raison signalée encore : le décalage fréquent qui existe dans la préparation des enfants. Les programmes sont différents et cette préparation n'a surtout pas été faite avec eux, ni de la même manière. « Pour les collégiens, nous dit-on, toutes les difficultés viennent de ce qu'ils ne célèbrent pas la semaine sainte dans l'esprit qui a présidé à sa préparation au plan des Institutions. »

Certains déplorent même qu'en raison du nouveau régime des vacances, les offices soient désormais très rarement célébrés dans les collèges d'Enseignement libre.

La solution, ajoute-t-on, est dans une liaison entre établissements et paroisses. Cela semble évident mais c'est une chose encore bien loin d'être partout réalisée.

Dans tous les cas où l'on signale une participation des collégiens, on souligne qu'il ne s'agit que d'une minorité et on insiste sur la préparation donnée aux cours d'instruction religieuse dans les collèges. On met, en même temps, très fortement l'accent sur l'accueil réservé à ces collégiens dans leurs paroisses et sur leur utilisation pour un service actif soit comme clercs, lecteurs, choristes, etc.

Un aumônier déclare : « Si chaque paroisse pouvait offrir à ces jeunes une collaboration sous une forme ou une autre, ces déplacés seraient membres actifs et ils ne se dispenseraient pas de ces offices. » Une paroisse en apporte la preuve : « Les collégiens de la paroisse participent bien à la célébration de la semaine sainte et apportent leur concours très appréciable. »

Tel autre curé, en milieu rural assez déchristianisé, a centré son action pastorale sur les adolescents.

« Ils disposent, dit-il, de journées entières pour préparer avec soin cérémonies et chants et peuvent ainsi servir d'appui dans ces services à ceux qui n'ont pas les mêmes loisirs... On peut même leur offrir le bienfait d'une petite récollection. »

Bien des bourgades pourraient sans doute imiter cet exemple.

Mais on notera, sans étonnement, que ces paroisses heureuses d'accueillir les collégiens et de leur confier des tâches sont, en général, des paroisses petites ou moyennes et sans doute assez démunies d'éléments actifs.

Après ce trop rapide et incomplet tour d'horizon, il apparaît donc très clairement :

— que les enfants participent, en général, en très petit nombre aux diverses célébrations et presque uniquement à celle du jeudi et quelquefois du vendredi;

— que les écoliers, en relation constante avec le clergé de la paroisse sont plus facilement « touchés »;

— que les collégiens viennent à ces offices dans la mesure où les paroisses les accueillent et suscitent leur participation active en leur confiant des tâches précises.

★

Il nous faut maintenant, après avoir diagnostiqué le mal, en connaître les causes et énumérer *les raisons* pour lesquelles les enfants, dans l'ensemble, restent étrangers à ces diverses célébrations du mystère essentiel de notre salut.

En même temps, nous indiquerons comment à notre modeste place de curé nous nous efforçons de réagir et d'y porter partiellement remède.

I. — Les vacances

C'est le motif généralement invoqué pour expliquer l'abstention d'un grand nombre d'enfants et les récentes dispositions concernant les vacances de printemps risquent encore de compliquer les choses.

Qu'arrivera-t-il quand Pâques sera au début ou tout à la fin de ces vacances?

Le plus souvent, les enfants partent seuls chez des grands-parents, des oncles ou des cousins qui ne se préoccuperont pas du tout de leur vie religieuse.

Ils arriveront dans un village où ils ne connaissent personne et surtout pas le prêtre. Peut-être celui-ci découvrira-t-il leur présence seulement le jour de Pâques... à la bénédiction des enfants.

D'autres, de plus en plus nombreux maintenant, partent en famille pour un week-end pascal prolongé.

D'autres encore vers des camps de montagne ou vers certaines plages... Le pasteur voit ainsi, chaque année, son petit monde d'enfants « s'éparpiller ».

Seule une étude sociologique sérieuse faite à l'échelle d'un secteur ou sur l'ensemble d'une région pourra renseigner les pasteurs et permettre à l'autorité diocésaine d'alerter les paroisses qui recevront les jeunes vacanciers et leurs familles. C'est ce que suggère une Commission de pastorale liturgique qui envisage une vaste enquête menée à travers le diocèse dans les paroisses, les institutions et les collèges. Ces paroisses d'accueil recevront alors, en priorité, l'aide du clergé disponible, professeurs ou religieux. De plus, cette enquête dont les curés fourniront une partie des éléments de base leur permettra d'être eux-mêmes renseignés et de savoir le nombre des enfants qui resteront à la

paroisse. Le petit système des cartes de présence aux offices permet aussi à de nombreux curés de campagne de savoir rapidement combien d'enfants étrangers à leur paroisse viennent habituellement chez eux.

Le fait des vacances, au lieu d'être une difficulté, semble au contraire présenter des circonstances avantageuses pour les bourgades et les paroisses rurales de petite ou moyenne importance. Un témoignage nous en donnait tout à l'heure une preuve. Pour notre part, elles nous permettent de réunir, à la fin de la matinée de chacun des trois grands jours tous les enfants des catéchismes avec les collégiens et parfois quelques jeunes vacanciers. Ensemble, nous préparons, à l'aide de livrets, la célébration qui aura lieu le soir.

Aucun des élèves « de l'extérieur » ne manque ces réunions.

II. — L'état actuel de déchristianisation des familles

Pour nous, c'est la raison principale de l'absence des enfants pendant la semaine sainte et tous les témoignages ne font qu'accroître notre certitude.

« Les collégiens et autres écoliers, nous dit-on de Cholet, prennent part aux cérémonies dans la mesure ou leurs familles y participent elles-mêmes. » De Chartres : « La principale raison de l'absence des enfants est sans doute que les parents, ne venant pas eux-mêmes, ne tiennent pas à laisser les enfants sortir le soir ou la nuit. » D'Angers : « Ceux qui assistent aux cérémonies sont surtout influencés par leurs familles. Pratiquement n'assistent aux offices que ceux qui y vont avec leurs familles ou qui sont envoyés par leurs parents. »

Une action d'éducation s'impose donc auprès de tous nos chrétiens, jeunes et adultes et davantage encore auprès des foyers. Cette action délicate, lente, persévérante, souvent infructueuse, pourra en partie être menée durant le Carême, au cours de ces réunions spéciales prévues pour les parents des élèves des catéchismes. On rappellera à ces parents, qui ont bien souvent tout oublié, l'importance du mystère pascal et de sa célébration.

Les moyens sont variés que saura trouver l'imagination du pasteur. Ces réunions auront lieu ordinairement le soir, à une heure favorable pour le plus grand nombre, car pères et mères sont invités (et si le prêtre sait être à la fois exigeant et convainquant, ils y viennent et savent bien vite y apporter une émouvante bonne volonté et un vif intérêt...). Le rythme de ces réunions est habituellement trimestriel, mais pendant le Carême on peut facilement envisager deux réunions.

Après la partie proprement réservée aux problèmes qui touchent les enfants et l'enseignement catéchistique, on donnera très simplement des directives pratiques en plaçant les parents en face de leurs responsabilités. On insistera sur l'importance, ou qu'on se trouve, de la participation à ces célébrations.

Le même film fixe qui a servi pour l'initiation des enfants aux grands symboles liturgiques et aux diverses cérémonies sera projeté et accompagné d'un solide commentaire. Ces parents n'ont-ils pas déjà, grâce à ces images dont ils sont friands, redécouvert l'histoire du peuple de Dieu... le baptême ou la messe ? « Jamais on ne m'avait dit ça » murmurera tel papa... « Ah! si on nous l'avait appris comme ça...! » diront beaucoup de ceux qui ont abandonné, depuis longtemps, toute « pratique » religieuse.

Au cours des échanges qui terminent la réunion, on apprendra aussi ce que feront les enfants ou les familles pendant les vacances pascales et ceci complétera les renseignements obtenus auprès des enfants.

Puis, quand approcheront la grande Semaine et les vacances, on rappellera aux uns et aux autres ce que le Seigneur attend d'eux par l'envoi de tracts ou de feuilles polycopiées qui, en outre, comporteront l'indication des horaires des offices et des confessions. Nous connaissons une paroisse de 600 habitants (ruraux-ouvriers) ou grâce à cette méthode, semble-t-il, le nombre des communions pascales a augmenté de 15 % depuis quatre ans.

On pourra aussi organiser toute une action de prise en charge des enfants dont les parents ne pratiquent pas avec des foyers de militants de certains quartiers. Nous avons vécu, voici quelques années, dans une paroisse de ville, une expérience de cette sorte grâce aux parrainages de confirmation par quartiers ou par immeubles.

III. — L'accaparement du clergé

Le clergé, durant cette semaine, ainsi que l'affirmait mon vieil interlocuteur du début, a assez à faire avec les adultes, les interminables séances de confessions, la préparation immédiate des cérémonies... et la fatigue qui résulte de tout cela.

La solution est évidente et nous apparaît logique et facile qui réside dans une meilleure utilisation du Carême, une préparation mieux conçue de la semaine sainte, dans un étalement des confessions et d'une manière plus lointaine et plus générale dans un véritable équipement paroissial : groupe liturgique, catéchistes, choristes, etc.

Mais présentez-vous donc, à l'improviste, un jeudi ou un vendredi saint dans l'une de ces paroisses où règne l'improvisation...! Je connais un confrère qui, chaque année, pendant la semaine sainte, prend la ferme résolution de former une équipe liturgique... Dommage qu'il ait tout oublié dès le lundi de Pâques! Car le manque d'équipement des paroisses est une des causes principales de ce perpétuel « débordement » et de cette fatigue du clergé ou du prêtre seul. Comment alors demeurer disponible et accueillant ? En quelques années seulement, dans des villages où la population est fortement attachée à ses vieilles habitudes, nous sommes parvenus à ne plus confesser après le mercredi saint qu'un tout petit nombre de ces gens qu'on appelle des « pascalisants ». Femmes et enfants se sont tous confessés pour le dimanche des rameaux; les hommes au cours des trois premiers soirs de la semaine...

Il nous est alors possible de disposer, chaque jour, de quelques heures pour rassembler, ainsi que nous le disions tout à l'heure, tous les enfants de la paroisse et pour préparer avec eux, et l'aide des plus grands, chacune des célébrations : cérémonies, attitudes, réponses, chants.

IV. — Les horaires des célébrations

Trop tardifs pour les enfants affirment la plupart des témoignages. D'Angers : « Les difficultés, pour les enfants, viennent de ce que les cérémonies ont lieu le soir. Un certain nombre d'enfants ne peuvent donc assister à ces offices, surtout si les familles ne changent rien à leurs habitudes, concernant le repas du soir par exemple. » Cette difficulté est encore plus vivement ressentie et exprimée dans les témoignages venus de la campagne (églises éloignées, paroisses regroupées.) D'Avignon on souligne particulièrement cela pour les habitants des hameaux et des fermes disséminées alentour des villages. De Haute-Savoie, on évoque aussi cette difficulté pour les enfants en vacances dans des maisons organisées là ou la direction est obligatoirement neutre. Pour cette raison, la vigile pascale apparaît partout comme la célébration la plus sacrifiée.

Alors on a cherché des solutions moyennes.

— Pour le jeudi saint, beaucoup de paroisses importantes ont obtenu, mais chose paradoxale, en invoquant cette fois le grand nombre des enfants, de célébrer pour eux une seconde messe vers 16 ou 17 heures.

— Pour le vendredi saint, le chemin de la croix de 15 heures est devenu en fait l'office des enfants et des personnes âgées.

D'autres envisagent la possibilité d'une paraliturgie réservée aux enfants avec vénération de la croix vers les mêmes heures que la précédente messe du jeudi.

— Évoquant les difficultés de la vigile, un correspondant fait cette demande inattendue : « Ne pourrait-on organiser pour eux une liturgie spéciale, un *concentré* de vigile ? »

Sans aucunement partager un tel désir, nous nous plaçons devant le fait particulier propre à la vigile pascale. Comme pasteur, il nous apparaît alors opportun, et point seulement en raison de l'horaire, de la distinguer des autres célébrations, au moins pour les enfants qui n'ont pas encore renouvelé officiellement les promesses de leur baptême. C'est l'opinion exprimée nettement par un pasteur : « Je n'admets pas à la veillée pascale les enfants qui n'ont pas déjà renouvelé les promesses de leur baptême à la communion solennelle. » Il n'est pas seul à penser ainsi : « Si les enfants ne sont admis à faire ce renouvellement qu'à partir d'un certain âge, on ne devrait pas les admettre à la Nuit pascale. » Nous avons personnellement exprimé plusieurs fois cette opinion mais des confrères à l'esprit très « pratique » nous ont alors fait remarquer que beaucoup de foyers ne laisseraient jamais leurs enfants seuls à la maison.

Sous cet aspect « pratique » nous avons, pour notre part, fait très simplement chaque année les mêmes constatations : pendant la bénédiction du feu nouveau, au-dehors, dans la nuit, pour les moins de douze ans, c'est un jeu et la flamme qui danse accapare entièrement leur attention. La plupart sont distraits et s'agitent. La surveillance et le bon ordre sont pratiquement impossibles.

Ces mêmes enfants comprennent encore difficilement le symbolisme du cierge pascal et la procession qui suit son entrée dans l'église est pour eux une occasion de désordre. Viennent alors les cierges qu'on allume et qui pour un moment deviennent un jouet.

Les lectures les intéressent difficilement à part la première dont la forme poétique les amuse. La bénédiction de l'eau est trop longue et quand vient le moment du renouvellement des promesses du baptême, les paupières alourdies commencent à céder au sommeil que les accents de la messe pascale ne parviendront pas à vaincre...

Encore trop peu préparé, distrait par trop de petits éléments matériels, incapable d'une attention soutenue dépassant la demi-heure, l'enfant de moins de douze ans, à cette heure tardive de la nuit, nous apparaît comme incapable encore de participer vraiment à la Vigile...

Mais faut-il pour autant l'en exclure ? Car ce sont là, sans doute, des considérations très « concrètes » pleines de ce bon

sens dont, nous autres pasteurs, aimons volontiers à nous parer.

Mais au nom de quel principe justifier une telle attitude ? De quel droit refuserions-nous à un baptisé la possibilité d'exprimer sa foi ? Si l'enfant est pratiquement incapable de suivre un long office sans de multiples distractions, ne se révèle-t-il pas aussi capable — à sa manière, selon son degré d'éveil ou de culture religieuse — de prendre conscience de son baptême et de faire ce geste de renouvellement ? (A condition qu'on n'attende pas l'âge de la communion solennelle pour évoquer son baptême!) Une telle prise de position négative et catégorique ne se justifie donc absolument pas. Elle nous amènerait à aller logiquement à l'encontre de toutes les dispositions de l'Église concernant l'âge de la Communion précoce et de la Confirmation considérées comme sacrements d'initiation.

Pour les autres jours saints, jeudi et vendredi, le problème des horaires nous semble avoir été légèrement « grossi ». C'est aux pasteurs qu'il appartient de fixer ces horaires — à l'intérieur de limites assez larges d'ailleurs — et en tenant compte du plus grand bien de l'ensemble de la communauté. Peut-on vraiment considérer ces horaires comme tardifs au rythme de la vie actuelle ? Ne serait-ce pas un prétexte facile ? On constate au contraire, chaque année, que dans des milieux très attachés à leurs habitudes, les chrétiens sont aussi capables de « bousculer » ces habitudes et même au risque d'une gêne ou d'un léger sacrifice. Je pense aux paroissiens de mes annexes distants de quatre et cinq kilomètres — les adultes sont peu nombreux mais les enfants, entraînés par quelques jeunes, viennent tous sur leurs bicyclettes et forment de joyeuses caravanes.

Nous ne partageons personnellement pas du tout cette tendance évoquée précédemment qui consisterait en un dédoublement des célébrations du jeudi et du vendredi saints. Cependant on pourrait peut-être, très prudemment, admettre cette manière de faire pour le jeudi saint. Dans les grandes villes il y aurait aussi la possibilité, après entente préalable du clergé, d'envisager un décalage des horaires dans les différentes paroisses. Mais personnellement ma conscience pastorale s'en accommoderait mal.

V. — Le nombre des enfants

A notre grand étonnement, aucun des témoignages n'évoque le grand nombre des enfants sinon comme prétexte pour une seconde messe le jeudi saint. Tous, au contraire, insistent davantage sur l'absence des enfants. Mais nous pensons à ces paroisses dans lesquelles le nombre des enfants des catéchismes dépasse

largement le millier. Nous y pensons d'autant plus que les quatre-vingt-dix enfants de notre petite paroisse et la trentaine de nos annexes viennent tous très fidèlement à toutes les célébrations de cette semaine.

Bien qu'habituellement, nous préférions l'assistance aux offices en famille, nous pensons qu'il faut pour ces cérémonies réserver aux enfants une place spéciale dans l'église. Plus que jamais ils ont besoin de voir et d'entendre. La disposition actuelle de nos églises ne le permet, hélas! pas toujours. Nous leur réservons donc les premières places en avant de la nef.

Groupés autour de quelques grands qui exercent une discrète surveillance et face à la chorale, ils voient, entendent et participent très activement aux chants et aux réponses. Tous ont en main le livret avec lequel on a d'ailleurs préparé chacune des cérémonies. Est-il besoin de préciser que le « commentateur » — indispensable — saura, sans se laisser accaparer par eux, éveiller leur intérêt et soutenir leur attention ?

VI. — L'incompréhension de la vie liturgique

Un aumônier nous dit : « Une des raisons de l'abstention des grands est certainement leur incompréhension de la vie liturgique. Ils sont très loin de comprendre les dimensions du mystère pascal. Beaucoup prient, mais ils n'ont pas de vie sacramentelle... Le symbolisme liturgique ne leur dit rien. » Un frère éducateur ajoute : « Ceux qui y vont disent que c'est trop long... qu'on ne comprend pas... qu'on ne voit rien... qu'il y a trop de monde. » « Les offices sont beaucoup trop compliqués pour eux et par ailleurs beaucoup trop longs. » Plusieurs témoignages affirment que l'office qui apparaît comme le plus difficile à comprendre par les enfants serait celui du vendredi saint.

Et moi, j'avoue ne rien comprendre à toutes ces raisons. Le niveau intellectuel des enfants de ma paroisse n'est pourtant pas brillant et leur capacité d'attention point supérieure à la « moyenne », mais ils me disent spontanément leur joie quand reviennent ces longs offices difficiles des jours saints. Comprendront-ils jamais toutes les dimensions du mystère pascal... ?

D'ailleurs ne trouverait-on pas les mêmes griefs dans une enquête à propos de la messe ? Tout comme celle-ci en effet, ces grandes célébrations réclament une longue, je dirais même une permanente initiation. Mais qui alors est responsable de cette ignorance ? Cette constatation doit simplement nous inciter, ainsi qu'on l'a dit ce matin, à revoir constamment notre attitude pastorale et spirituelle de prêtre, à reviser toute notre catéchèse,

notre prédication, nos catéchismes et la préparation pascale des jeunes comme des adultes tout au long du Carême et aussi de l'année liturgique. Combien de pasteurs n'évoquent plus jamais Pâques une fois passé le jour de l'Ascension!

Après des funérailles ou j'avais, dans un commentaire, évoqué Pâques, un excellent et jeune confrère ne m'a-t-il pas murmuré avec une pointe d'étonnement : « C'était inattendu et très original. »

Il conviendrait ici de faire mention des célébrations que de nombreux curés et vicaires organisent durant les dernières semaines de Carême d'une part dans un but d'initiation, mais aussi parfois avec l'idée d'offrir à ceux qui ne viennent pas une certaine « compensation ».

Il est évident que du point de vue pédagogique ces célébrations offrent de nombreux avantages, mais sans entrer plus avant dans ce sujet particulier nous insisterons fortement sur un principe essentiel : Il faudra avoir le souci constant de se référer aux gestes réels, à ce que l'Église assemblée a fait ou fera. Que l'objet soit non pas seulement noble mais vrai! Ainsi, s'il s'agit d'une célébration sur le thème de l'eau, qu'on fasse vénérer par exemple au baptistère l'eau de l'année précédente, s'il s'agit du thème de la lumière, qu'on utilise non pas un cierge quelconque, mais le vrai cierge pascal qu'on aura repris au baptistère...

★

Voilà un bref bilan de raisons bien diverses et d'inégale valeur.

Il conviendrait sans doute d'esquisser maintenant les lignes essentielles d'une véritable attitude pastorale en face de ces problèmes qui ne sont pas seulement d'ordre sociologique ou simplement pratique.

Ce sera sans doute davantage l'objet des communications suivantes et c'est pourquoi, après avoir aussi malhabilement et incomplètement exposé mes réactions de pasteur en face de ces divers problèmes, il me suffira d'évoquer encore brièvement deux questions.

VII. — La collaboration active des jeunes aux offices ?

A travers tous les témoignages cités, un seul remède, ou si l'on préfère un seul moyen, est apparu concernant la participation des enfants et des collégiens aux grandes célébrations des jours saints. Il se résume ainsi : « Accueillir favorablement, encourager, susciter, utiliser le plus possible les jeunes qui sont dispo-

nibles pour une participation active aux célébrations. » C'est aussi notre avis; mais habituellement ces témoignages précisent : « Offrir à ces jeunes une collaboration active sous une forme ou une autre : chants, lectures, service de l'autel. »

Sans doute y a-t-il là pour beaucoup et au moins momentanément une sorte de solution mais l'unanimité des réponses me laisse un peu rêveur. Je pense d'abord au nombre des enfants et des jeunes qui peuplent nos paroisses.

D'autre part, tous nos efforts à nous autres pasteurs ne tendent-ils pas, de plus en plus, à réserver ces rôles et ces diverses fonctions aux adultes ? A partir des divers mouvements dans lesquels ceux-ci sont engagés et avec l'aide parfois d'une équipe liturgique, nous les invitons, un peu plus instamment chaque année, à prendre en charge les divers services d'accueil, de chant, de lecture et jusqu'au service de l'autel. Y a-t-il alors beaucoup de place pour ces concours actifs d'enfants ou de jeunes dont on nous parle comme de l'unique façon de les « accrocher » ?

Pour nous, la solution apparaît davantage dans un effort de préparation à une participation active au sein de l'assemblée (préparation des chants, des attitudes, des réponses) et pour quelques-uns dans l'accomplissement de certaines petites tâches matérielles.

Pour ce qui regarde les collégiens et lycéens (ils sont une vingtaine dans ma petite paroisse) il me semble qu'il doit y avoir une préparation lointaine qui facilite leur insertion dans la vie paroissiale. Sans vouloir empiéter sur le sujet suivant, je ferai donc simplement ces quelques remarques :

— Que leur départ pour le collège ne soit pas l'occasion d'une rupture ou d'une coupure définitive entre eux et les autres. Nous nous efforçons d'y veiller à tous les plans : celui de leurs quartiers comme celui des loisirs ou des autres activités paroissiales.

— Qu'ils retrouvent naturellement leur place, le dimanche ou chaque fois qu'ils reviennent dans la paroisse. Ainsi les jeunes collégiens en vacances retrouvent-ils chez nous normalement leur place comme lecteurs ou acolytes... les filles à la chorale... De plus, dans toutes les manifestations organisées par la jeunesse rurale du secteur, les militants ont le souci constant de faire appel à eux. C'est une affaire de climat qui nous apparaît importante, car « tout se tient » dans notre action pastorale.

VIII. — La communion solennelle ?

La seconde question que je voudrais superficiellement évoquer, en donnant simplement le point de vue d'un curé, car elle méri-

terait une longue étude spéciale, est celle de la communion solennelle au cours de la Nuit pascale. Je dis bien « Communion solennelle ». Il ne s'agit donc pas de ce « renouvellement » qui avait lieu jadis un an après la Communion solennelle. Celui-ci a dû trouver partout maintenant sa place logique et normale au cours de la vigile pascale et au sein de toute la communauté paroissiale.

Les difficultés pratiques apparaissent aux pasteurs si nombreuses que beaucoup hésitent, et parmi ceux qui ont opté pour cette solution, certains l'ont fait avec une hâte qui souvent frôle la maladresse et l'imprudence.

Il faut en effet tenir compte de la fatigue et du manque de temps du clergé paroissial pour la préparation immédiate des enfants. Les expériences heureuses ont généralement été réalisées, me semble-t-il, par des équipes sacerdotales. Et puis il y a les vacances et les départs massifs pour le wek-end pascal. Ces inconvénients, je le sais, sont considérablement réduits pour les petites paroisses de campagne.

Autre raison pratique et cependant non négligeable : le manque de capacité de la plupart de nos églises. Celles-ci, surtout dans les villes, suffisent ordinairement à peine à contenir les communiants et leurs familles. Que deviendront alors les membres actifs de nos communuatés paroissiales au cours de cette vigile ?

Il y aurait aussi, peut-être, ainsi que le signale Strasbourg, un risque de « folkloriser » la Nuit pascale car actuellement, du moins, ce « public » de la Communion solennelle n'est en général pas du tout préparé à une telle célébration.

Il y a enfin ce souci déjà exprimé par de nombreux pasteurs de marquer par une cérémonie particulière une étape dans la vie religieuse de l'enfant, un passage entre deux périodes de sa vie et un engagement dans la persévérance pour l'avenir.

Aussi les pasteurs, très prudents, se sont-ils jusqu'à présent contentés de célébrer ce jour dans un climat pascal, en rapprochant le plus possible sa date de celle de la fête de Pâques, en retrouvant la présence du cierge pascal allumé, en reprenant comme formule de profession de foi celle de la Nuit sainte, etc.

L'union intime des deux célébrations dans une cérémonie unique telle que certains auteurs la préconisent est sans doute souhaitable. Il n'est peut-être pas impossible qu'elle ne devienne un jour réalité mais après une longue évolution des communautés... et des pasteurs. Le travail est de longue haleine encore, semble-t-il!

JEAN THARY.

II

AU COLLÈGE

Je voudrais de suite situer dans ce « dialogue à trois voix » ce deuxième exposé : il s'agit d'aborder le problème particulier des adolescents, de ces milliers d'élèves qui peuplent maintenant le Secondaire et le Technique. Je présenterai surtout le point de vue du professeur d'Institution libre, mais il est évident que bien des observations que je ferai peuvent s'étendre aux élèves des Lycées et des Écoles techniques, et donc intéresseront leurs aumôniers. J'ai tenté d'élargir ainsi cette vue d'ensemble; cela ne m'était pas facile, je dois l'avouer : je suis depuis dix ans professeur dans un Petit Séminaire, et dans le diocèse de Lille. Je me suis efforcé de ne pas me limiter à ce milieu scolaire réel mais assez restreint et particulier; j'ai cherché à présenter le problème tel qu'il se pose dans l'ensemble de notre pays sans demeurer enfermé dans le cadre étroit d'un seul diocèse. Je fais appel à la bienveillance de tous pour élargir ce qui demeurerait encore trop particulier. Je sais bien que ceux d'entre vous qui font face chaque jour aux difficultés d'un ministère en des régions déchristianisées, atténueront ce qui serait marque d'un optimisme excessif, tendance, paraît-il, trop facile des prêtres du Nord!...

Les documents dont je me suis inspiré pour établir ce rapport, sont en fait peu nombreux et bon nombre manquent trop de précision pour être l'écho fidèle de l'ensemble de notre pays. J'ai dû prendre comme base de rapport une enquête réalisée en 1960 auprès des établissements secondaires libres du diocèse de Lille. Un fait nouveau était venu bouleverser depuis deux ans la vie de ces institutions : les vacances de Pâques commençaient bien avant la semaine sainte. Ce qui est neuf chez nous ne l'est pas pour toutes les régions, je le sais. Bon nombre d'entre vous ont toujours été en vacances pendant le triduum pascal au cours de leurs études secondaires. Cet état de fait, récent ou ancien, tendu maintenant à l'ensemble du pays, certains le déplorent amèrement. Il offre en effet des inconvénients; sans les énumérer tous, disons qu'on risque d'aboutir à une laïcisation de Pâques au cours des « vacances de Printemps »; mais reconnaissons-le : cela nous évite aussi d'entendre les reproches souvent

adressés à l'Enseignement libre : éducation donnée en vase clos, célébrations liturgiques réalisées par des communautés chrétiennes composées uniquement de jeunes, mais qui ne forment pas des communautés chrétiennes normales; et, disons-le encore, par cette façon de faire, on privait les paroisses d'éléments très précieux pour l'animation des offices.

La situation est maintenant plus nette parce que les exceptions sont très rares, mais les problèmes se posent aussi plus nettement, nous allons les aborder :

— le premier, un problème d'ensemble : Quelle est la pratique religieuse des jeunes de nos institutions libres au cours du triduum pascal, alors qu'ils sont en vacances ?

— le second, plus particulier : les camps de Pâques.

I. — La pratique religieuse des institutions libres au cours du triduum pascal

A. Le fait

Dès le début de cet exposé, j'aurais voulu donner un coup d'œil d'ensemble sur le problème qui nous intéresse. Or parmi les échos qui nous sont parvenus de quelques diocèses, les appréciations sont souvent contradictoires, en tout cas les estimations sont trop vagues : certains reconnaissent une très forte pratique, d'autres affirment le contraire. Notons de suite au passage que la plupart signalent l'intérêt que les jeunes apportent aux offices dans la mesure où on leur confie un service. Notons encore que beaucoup soulignent que la pratique de nos élèves au cours des jours saints dépend beaucoup de leur famille; nous retirerons tout à l'heure quelques conclusions sur ces deux premières remarques.

Mais pour avoir de suite une idée plus juste de la situation, il m'a semblé bon de revenir à l'enquête menée sur ce sujet en 1960 dans le diocèse de Lille. Plus de 2500 élèves, des classes terminales à la seconde, appartenant à 23 maisons, ont répondu au questionnaire qui avait été adressé à tous les Supérieurs.

La première impression qu'inspire cet ensemble de réponses est rassurante. La pratique est aussi forte le jeudi et le vendredi saint : elle dépasse 60 % chez les garçons, 70 % chez les filles. La participation à la veillée pascale est plus faible; la différence est plus forte chez les filles (57 %) que chez les garçons, qui se maintiennent à 50 %; il y a ici une influence très nette des camps de Pâques. D'autre part, en dépouillant cette enquête, on a pu se rendre compte que 38 % des garçons avaient assisté aux trois

offices, mais 15 % n'avaient assisté à aucun office. Il faut éviter surtout d'établir une comparaison entre ces deux derniers pourcentages; il est plus normal de demeurer inquiets devant le nombre absolu de nos élèves qui n'ont participé à aucun office.

Cette dernière observation a fait naître chez nous un réel pessimisme. Elle vous étonnera peut-être. Et nous comprenons très bien que ce pessimisme soit encore plus profond en des régions de France ou la pratique des jeunes est beaucoup plus faible. Il faut le dire avec courage : il est très inquiétant de voir des jeunes êtres formés pendant dix ans dans une institution chrétienne et ne pas être disposés à célébrer le mystère pascal!... Et pourquoi rejeter toute la responsabilité sur les familles non pratiquantes, de plus en plus nombreuses dans toute région ? Il faut nous le redire, en recevant chez nous ces enfants de familles non chrétiennes, nous acceptons de jouer un rôle de suppléance. Nous ne pouvons pas nous écarter trop de notre sujet, mais il fallait signaler avec netteté au passage, un douloureux aspect du problème dont nous devons chercher tous ensemble la solution.

Je reviens maintenant aux statistiques pour citer un dernier chiffre : celui des vacanciers. Dans notre diocèse, près de la moitié de nos élèves (47 % chez les garçons, 44 % chez les filles) étaient en villégiature au cours du triduum pascal. Ce phénomène relativement nouveau et qui risque de s'étendre, la situation devant laquelle nous sommes placés, nous invitent à fixer quelques lignes d'action pastorale.

B. **Quelques orientations pastorales**

1. *Dans les institutions elles-mêmes.*

Dans les institutions, il importe de préparer les élèves à la participation au mystère pascal. Sans doute, les jeunes, surtout les externes, ont l'occasion d'entendre les prédications dominicales de Carême dans les paroisses. Mais cela ne peut leur suffire; il est indispensable que les maisons d'éducation leur assurent une formation plus complète. Il est facile d'orienter dans ce sens les cours d'Instruction religieuse dans les semaines qui précèdent Pâques. Il faut de plus expliquer chaque année aux élèves les différentes cérémonies de la semaine sainte. Enfin, nous avons la possibilité, dans nos institutions, de réunir des groupes homogènes assez nombreux pour des célébrations de la Parole; nous pouvons donner ainsi tout au long du Carême une solide catéchèse pascale.

2. *Collaboration entre les Institutions d'enseignement et les familles des élèves.*

Il semble en outre qu'on ne peut se contenter de cette seule initiation, si complète soit-elle. Il revient encore aux Institutions de préparer les élèves à prendre leur place dans les communautés chrétiennes où ils se trouveront pendant la semaine sainte. Il apparaît d'abord plus qu'opportun d'adresser une lettre aux parents pour les placer devant leurs responsabilités et les aider à les assumer; on peut éclairer les parents pour qu'ils soutiennent leurs enfants au cours de ces grandes journées.

Laissez-moi vous citer quelques lignes d'une lettre adressée par un Supérieur d'un Collège secondaire aux parents de ses élèves :

« ... Nous savons bien que le climat détendu des vacances n'est pas propice au recueillement et à l'austérité de la semaine sainte. Mais n'est-ce pas une raison de plus pour y faire attention ? Un jeune chrétien ne peut pas demeurer étranger à la célébration de nos mystères. Il est bon que nous y pensions tous ensemble, eux et nous, eux et vous. Outre la pratique religieuse à laquelle je viens de faire allusion, il est évident qu'un effort s'impose dans les occupations : certains plaisirs ne conviennent pas le jour de la mort du Seigneur. Mais encore faut-il remplir ces journées... »

A cette lettre était adjointe une liste d'ouvrages et de disques religieux adaptés à chaque âge; suivaient aussi quelques indications pour une sélection des programmes de Radio et de Télévision.

Il est bon d'établir un tel lien avec les familles où l'on pourra se soucier davantage alors de créer une atmosphère plus religieuse pendant les jours saints; mais c'est aussi aux paroisses d'accueillir les jeunes : ici doit intervenir une étroite collaboration entre le Clergé et les enseignants.

3. *Collaboration entre les Institutions d'enseignement et les paroisses.*

Toute institution d'enseignement libre doit chercher à insérer progressivement les élèves dans la paroisse concrète où ils auront à vivre. » C'est bien là l'idéal que nous voulons tous poursuivre, il n'est pas facile de l'atteindre, mais les fêtes de Pâques donnent une heureuse occasion de le réaliser. Je vous citerai quelques réalisations partiques qui pourront tous nous éclairer dans les prochaines années.

Dans une Institution de filles, une lettre est adressée aux curés des élèves; en voici le texte :

« Monsieur le Curé,

« Pour la première fois, nous sommes obligés par les circonstances de donner congé à nos élèves quinze jours avant Pâques. Jusqu'ici nous les avions gardées jusqu'au soir du vendredi saint afin de les aider à prendre au sérieux la semaine sainte et à se préparer à leur vie chrétienne d'adultes. Plus que jamais, la collaboration avec les pasteurs de nos paroisses se révèle donc indispensable si nous voulons faire œuvre efficace. C'est pourquoi nous venons vous demander, Monsieur le Curé, de nous préciser :

« 1) ce que vous attendez de nos élèves qui sont vos paroissiennes pendant ce congé si important;

« 2) en quoi nous pouvons les préparer à répondre à votre désir... »

Aux cent circulaires envoyées, vingt réponses. Nous savons que le courrier d'un curé est abondant, mais relevons plutôt quelques réponses : elles sont significatives. Certaines, très laconiques, trahissent l'étonnement que les religieuses ont suscité par une telle initiative. Peu de réponses directes à la seconde question; la première est plus souvent abordée. Plusieurs se réjouissent de cette nouvelle disposition des vacances. Ainsi ce curé :

« Je vous remercie beaucoup de cette collaboration que vous recherchez avec le clergé pour que le pensionnat ne soit pas une serre chaude, abstraite des réalités de la vie et de la marche de nos paroisses. » Quand les curés présentent ce qu'ils attendent de leurs jeunes paroissiennes, c'est souvent un simple rappel de l'heure des offices ou des réponses très vagues, telle celle-ci :

« Ce que nous attendons de nos jeunes paroissiennes, c'est qu'elles soient là avec les autres. L'effort à faire, celui de retrouver leur milieu paroissial. Elles n'ont que trop tendance à s'en écarter. »

La moitié des réponses sont un appel à se mêler à la chorale, d'autres demandent des bras pour nettoyer l'église. Une lettre, une seule réclame une collaboration nettement apostolique :

« Peut-être, les plus grandes pourraient-elles nous apporter un concours aux heures où nous confessons les enfants, les surveillant et les aidant à se préparer. »

Je reviendrai dans quelques instants à ces différents services. Je voudrais citer encore un autre exemple de liaison institution-paroisse. Quelques jours avant le départ en vacances, on regroupe par paroisses les élèves des différentes classes, on demande aux aînées de prendre en charge les plus jeunes, et même les curés

sont invités à une courte réunion pour informer leurs jeunes paroissiennes du déroulement de la semaine sainte dans leur paroisse.

Il est très souhaitable que ces relations entre institutions et clergé soient établies très tôt. Il faut que tous se soucient d'établir ce premier contact. Par la bonne volonté de tous, ces jeunes ne risquent pas d'arriver inconnus dans leurs paroisses. On évitera ainsi chez eux cette profonde déception en voyant leur démarche inutile, leurs offres de service repoussées parce que cela arrive trop tard et que tout a été prévu sans qu'on pense à eux.

4. *Ce que la paroisse peut demander à ces jeunes.*

Mais que peut-on leur demander ? Il faut avant tout être vigilant pour éviter de bouleverser le cadre ordinaire de la vie paroissiale. Il n'est pas question que, pendant les jours saints, les collégiens en vacances prennent la place des servants et lecteurs qui assurent ces différents services tout au long de l'année.

Que faire alors ? Avant d'énumérer les tâches qui peuvent être confiées aux jeunes, il est bon d'insister sur le climat dans lequel doit s'exercer cette action. Il importe avant tout d'éduquer les jeunes dans leurs activités. Précisons : les jeunes ne sont pas là pour qu'on se serve d'eux, ni non plus pour qu'ils soient au service de la paroisse, voire de M. le Curé. Il faut chercher à agir en profondeur : les inviter à assumer leurs responsabilités propres *dans* la paroisse. C'est une question de présentation, peut-être, mais elle est très importante, car en travaillant dans ce sens on est sûr de faire une éducation profondément chrétienne et, de plus, les activités, même les plus obscures, seront occasion de formation.

On pourra alors confier à ces jeunes gens, autant aux filles qu'aux garçons d'ailleurs, des tâches matérielles; cela allégerait le travail du clergé dans ces jours déjà bien chargés. Et pourquoi ne pas faire de ces groupes de jeunes en vacances le noyau de la communauté chrétienne qui participe aux offices du soir ? Il suffirait de provoquer dans la matinée des réunions de ces jeunes gens. Ce serait d'ailleurs l'heureuse occasion pour accueillir particulièrement les jeunes dont les parents ne pratiquent pas, qui risquent d'assister timides aux premiers offices, de perdre courage avant la fin de la semaine sainte, déçus de ne pas avoir trouvé chez eux ce qu'on leur avait laissé espérer dans leurs institutions. Au cours de ces réunions on pourrait facilement répéter les chants qui seront repris par la foule à l'office du soir.

Ces chants pourraient être déjà appris dans les institutions au cours du Carême. Il suffirait d'établir un programme élémentaire sur le plan diocésain, cela s'est déjà fait pour faciliter un travail d'ensemble. On pourrait encore confier aux aînés la charge de préparer aux offices les enfants du catéchisme, répartis en petits groupes, et au cours des cérémonies ne pourraient-ils pas encadrer les enfants souvent laissés à eux-mêmes ? Ils pourraient encore aider les enfants à se préparer à la confession, par cette préparation on éviterait les longs moments d'attente qui sont une rude épreuve de patience pour tous.

Ces suggestions que je vous propose m'ont été inspirées par les échos recueillis de divers côtés. Je sais, pour avoir vécu plusieurs semaines saintes en paroisse, que c'est là un surcroît de travail. Mais ceux qui l'ont tenté s'en trouvent très heureux et avouent que la présence des collégiens est alors un avantage très précieux.

5. *Le problème des « vacanciers ».*

Je voudrais en venir à un dernier aspect de ce problème, celui des jeunes vacanciers. Leur nombre augmentera encore dans les prochaines années.

Au plan des maisons d'éducation, il faudrait rechercher les raisons que ces jeunes invoquent pour ne pas participer aux offices et en même temps les inciter à s'y montrer plus actifs. Il serait assez simple de repérer en quels endroits ils passent ces vacances; peut-être, s'ils se retrouvent en un même lieu, pourrait-on regrouper ces jeunes, et, guidés par un prêtre, ils seraient capables de rendre des services appréciables dans certaines paroisses de villégiature dont la population devient subitement plus nombreuse au moment de Pâques. Il faut sur ce point encore éviter des écueils : ces équipes de vacanciers ne doivent pas prendre la place des servants, lecteurs et chantres de paroisses. D'autre part, en suivant de trop près nos élèves jusque dans leurs lieux de villégiature, nous risquons de décharger encore les parents de leurs responsabilités d'éducateurs.

En conclusion de cette première partie, pour résumer ces quelques orientations pastorales, je reprendrai quelques éléments d'une note que S. Ém. le cardinal Liénart a fait adresser en 1960 sur ce sujet, par les soins de la Commission diocésaine de Pastorale liturgique, à tous les pasteurs de son diocèse, responsables des paroisses et de l'enseignement.

1. Une première question se pose : Où iront nos jeunes et les familles pendant les prochaines vacances de Pâques ? La situation

doit être étudiée de très près pour alerter les paroisses qui recevront les jeunes vacanciers et leurs familles.

2. Une action d'éducation s'impose auprès de tous nos chrétions, jeunes et adultes, pour les alerter sur l'importance, où qu'on passe ses vacances, d'une célébration pieuse et suivie des offices de la semaine sainte et en particulier de la vigile pascale.

3. On orientera vers le service actif dans les paroisses (d'origine ou d'accueil) les jeunes gens, pour la participation aux cérémonies comme lecteurs, acolytes, les jeunes filles, pour la participation aux chants des chorales.

4. Les paroisses, de leur côté, devront porter leur effort dans une double direction :

a) suivre avec une attention toute particulière la masse de la jeunesse scolaire et spécialement de nos institutions, à qui les célébrations pascales paroissiales devront procurer le milieu et d'ambiance que leur procuraient, les années précédentes, les célébrations pascales dans les institutions;

b) accueillir favorablement, encourager, utiliser le plus possible les jeunes qui sont disponibles pour une participation aux célébrations pascales.

5. Il n'est pas étranger au véritable rayonnement spirituel et apostolique d'une paroisse que des jeunes des grandes classes du secondaire ou du technique, ou des étudiants (jeunes gens et jeunes filles) acceptent de partir avec des équipes et des prêtres de leur milieu scolaire, pour aider aux célébrations pascales dans des paroisess où les curés sont seuls.

Par ce dernier point, nous abordons la seconde partie de notre exposé : les camps de Pâques.

II. — Les camps de Paques

Cette activité apostolique est venue d'initiatives individuelles prises depuis quelques années : des groupes se sont formés pour venir en aide aux paroisses sans prêtres ou peu équipées. C'était en même temps trouver une solution du problème de la participation des jeunes au mystère pascal. Elle n'est qu'une solution, elle n'est pas la seule, mais elle semble garder les avantages que l'on trouvait à passer la semaine sainte dans l'institution, sans cependant en maintenir les inconvénients : soutenu et animé par un prêtre, le groupe de jeunes célèbre Pâques dans un milieu ecclésial normal. Ce mouvement a pris maintenant une telle ampleur qu'il est bon de voir où nous en sommes pour fixer plus sûrement quelques lignes d'orientation pour l'avenir. Il s'agit surtout d'expériences réalisées par des équipes du secondaire et

du technique, donc des jeunes aux possibilités plus limitées que celles des étudiants plus âgés.

A. Synthèse des expériences antérieures

1. *Composition du groupe.*

Les groupes sont composés, en moyenne, d'une dizaine de jeunes appartenant souvent à des classes différentes, membres d'une patrouille scoute, ou militante de J.E.C., et sont animés par un prêtre. Dans certains cas la présence de deux prêtres n'est pas un luxe.

2. *Les paroisses desservies.*

En général, ces expériences ont lieu dans des paroisses rurales, assez importantes cependant : entre 500 et 1000 habitants. On trouve réalisées dans ce cas les conditions qui facilitent le travail. Dans une paroisse plus peuplée, le prêtre qui accompagne le groupe, risque d'être trop pris par les confessions et n'a pas assez de temps pour s'occuper sérieusement de la formation des garçons; d'autre part, ces paroisses ont souvent un équipement liturgique suffisant, un groupe étranger n'y serait pas utile et pourrait bouleverser ce qui existe, ce qu'il faut éviter à tout prix.

3. *Conditions matérielles de la vie du groupe.*

Les conditions de vie matérielle varient suivant les groupes, chacun voit à l'expérience la formule qui convient le mieux au groupe et à la paroisse. Il faut cependant tenir à un minimum de confort pour que les jeunes puissent supporter la fatigue de trois journées bien remplies.

4. *Les services rendus.*

Les cérémonies.

La plupart assurent le service des cérémonies, les lectures et les commentaires, les chants aussi, quand le groupe est assez nombreux.

Dans tous les rapports qui ont été établis, on remarque le souci qu'on a eu de ne pas se substituer aux paroissiens. Tous cher-

chent à aider l'éducation des fidèles pour les années prochaines. Cette volonté de collaborer avec la paroisse ne rend pas la tâche plus facile : formation d'enfants de chœur, répétition avec la chorale paroissiale.

Contacts avec la population.

Loisirs dirigés des enfants. Dans bien des groupes on s'est préoccupé de distraire les enfants en ces derniers jours de vacances, et même quand ils étaient assez nombreux on essayait de faire auprès d'eux une catéchèse du mystère pascal au cours de réunions de prières, réservées aux enfants.

Visites de familles. Tous s'efforcent d'entrer en contact avec la population, mais beaucoup regrettent de ne pas avoir réussi sur ce point. Il est normal que des jeunes éprouvent là quelque difficulté en face des adultes, mais à voir les divers moyens pris par les différents groupes on enregistra des progrès en ce domaine dans les années à venir.

Rencontres avec des militants d'Action catholique. Des rencontres ont lieu parfois avec des militants locaux d'Action catholique où on étudie ensemble les problèmes propres au milieu scolaire, ou des jeunes chrétiens d'autres milieux apportent leur témoignage de vie. Ces rencontres font toujours une très forte impression sur tous ceux qui y participent. Par là les camps de Pâques ne se limitent pas à des activités liturgiques, mais ils ont une orientation plus large de formation apostolique.

5. *Valeur éducative de ces expériences.*

Il n'est pas exagéré de dire que tous les jeunes reviennent enthousiastes de ces camps et prêts à recommencer. Les avantages les plus souvent soulignés sont, en plus de la formation au sens apostolique, une meilleure compréhension du mystère pascal, l'unité d'un groupe, renforcée par une vie d'authentique charité pendant trois jours. Comme le fait remarquer dans son rapport un aumônier d'un camp réalisé par des filles d'une classe terminale : « J'ai l'impression que cette communauté naturelle a franchi au cours de ces jours une étape : elle s'est mise sur la voie d'une communauté d'échange et de prière. »

Pour parvenir à un tel résultat il est nécessaire d'assurer à ces jeunes, au cours du camp, une formation spirituelle solide. Pendant ces trois jours on peut trouver le temps, dans des réunions

ou des cercles d'études, de livrer les éléments d'une catéchèse pascale directement orientée vers les offices à célébrer.

Il est aussi indispensable de revoir l'action au cours du camp. Ces révisions de vie immédiates sont très importantes, elles donnent l'occasion de faire toucher du doigt les difficultés du labeur apostolique, de surmonter les premières déceptions. On peut alors éduquer les jeunes à une vraie vie liturgique qui n'est pas tout l'apostolat, mais qui est le centre et l'âme de toute vie apostolique. Il est possible encore de montrer que le travail ne se mesure pas en établissant des statistiques, toujours et partout il faut compter avec la grâce du Seigneur qui travaille au fond des cœurs.

Concluons cette vue d'ensemble en soulignant un point très important sur lequel tous sont unanimes : dans ces activités apostoliques, il ne s'agit pas d'un simple service de « dépannage », mais il faut viser avant tout la formation apostolique des garçons. Les curés qui accueillent une équipe doivent accepter avant tout cette perspective essentielle.

B. **Quelques orientations pastorales pour ces camps de Pâques**

Cette activité apostolique qui connaît dès maintenant un tel développement, va encore s'étendre dans les prochaines années, il faut s'y attendre; pour en faciliter l'extension et l'approfondissement, il apparaît utile de fixer quelques lignes d'orientation pastorale.

1. *Le sens à donner à cette activité apostolique.*

Il faut toujours garder à l'esprit le double but de ces camps : d'abord la formation des jeunes, nous l'avons déjà dit, formation à la fois liturgique et apostolique. D'autre part, il faut chercher à réaliser l'éducation de la paroisse desservie : les jeunes ne viennent pas y tenir un rôle de suppléance, mais la présence d'une équipe dans une paroisse ne doit pas fournir à cette paroisse un alibi qui lui évite de prendre ses propres responsabilités et de susciter ses propres ministres de la célébration. Allons jusqu'au bout de notre raisonnement : si un groupe se rend plusieurs années de suite dans la même paroisse, il faut, d'année en année, se soucier de laisser de plus en plus la place aux paroissiens pour se retirer quand la paroisse est prête à animer

elle-même les offices. Il faut donc choisir d'abord des paroisses où l'on sait au départ qu'une telle évolution est possible.

2. *Composition des groupes.*

Deux points sont à signaler pour la composition et l'animation des groupes. Il semble intéressant de composer l'équipe avec des élèves d'âges différents, sans prendre des enfants trop jeunes; les aînés qui ont déjà quelque expérience de ce travail pourraient former les plus jeunes et ainsi la relève serait assurée chaque année. De plus, il est indispensable qu'un prêtre accompagne chaque groupe. Il est sûr que les curés qui accueillent un groupe désirent en même temps être aidés par un prêtre étranger en ces jours très chargés, mais il faut encore le redire, l'aumônier ne doit pas être trop pris par ce ministère et être assez libre pour animer le groupe dont il a la responsabilité.

3. *Préparation.*

La date des vacances de Pâques ne facilite pas le travail de préparation de ces camps, et cette préparation doit être particulièrement soignée sur tous les points. Il paraît nécessaire de prévoir cette activité dès la rentrée de septembre : on est sûr de retenir alors un prêtre; de plus, il est bon d'avoir quelques mois pour bien choisir la paroisse et pour entrer en contact direct avec elle : une rencontre du groupe avec le curé permettrait de donner aux garçons une connaissance élémentaire de la sociologie de la paroisse, on pourrait fixer les objectifs apostoliques à poursuivre durant le camp. De plus il est indispensable que le curé présente à ses paroissiens le sens profond de l'expérience, et cela bien avant Pâques.

Pour les jeunes des équipes, il faut lancer la préparation spirituelle du camp dès le début du Carême, cela permet de donner un sens à cette grande période liturgique. Il sera alors plus facile de préparer longtemps à l'avance chants et cérémonies. De plus, si plusieurs équipes sont formées dans la même maison, elles peuvent facilement se retrouver pour ce travail de préparation.

4. *Pendant le camp.*

Pendant le camp, outre les services liturgiques, il faut donner aux jeunes l'occasion d'entrer en contact direct avec la population : au clergé local de faciliter ces rencontres.

Il est nécessaire de faire régulièrement une révision de vie sur l'activité apostolique. Il est même souhaitable qu'une de ces mises au point ait lieu en présence du curé de la paroisse, au milieu du camp, le vendredi saint, par exemple.

Il faudrait enfin profiter des premiers jours du troisième trimestre pour juger ensemble toute l'activité apostolique. Cela permettrait de faire une mise au point positive qui servirait dans les années suivantes.

5. *Camps de Pâques de jeunes filles.*

Ces expériences semblent aussi facilement réalisables avec des jeunes filles qu'avec des garçons : les prêtres qui ont connu l'un et l'autre l'affirment. Les camps de jeunes filles sont jusqu'à maintenant moins nombreux, mais dans bien des institutions, on se préoccupe beaucoup de prendre très tôt cette orientation.

6. *Coordination sur le plan diocésain.*

Ces diverses expériences courent des risques, reconnaissons-le pour terminer. Elles sont encore à leur début, chacun peut chercher avant de trouver une formule juste. On éviterait ces tâtonnements et ces retards si les différentes expériences étaient coordonnées, au plan diocésain par exemple. Cela permettrait de centraliser les offres et les demandes, le choix des paroisses serait facilité, cela donnerait l'occasion de confronter pour l'enrichissement de tous les essais de chacun. Nous avons tenté d'établir ce service dans le diocèse de Lille, ce n'est pas facile à mettre au point, mais nous espérons que ce service fonctionnera de mieux en mieux chaque année.

Conclusion

Il est bien temps de conclure. En exposant les problèmes que je viens de développer, je me faisais l'écho de tous mes confrères qui déplorent les nouvelles dispositions des vacances de Pâques. Que faut-il en penser au terme de cet exposé ? Que chacun réponde à cette question, éclairé par les quelques observations qui ont été faites, tenant compte de la situation où il se trouve. L'étude de ces problèmes nous a placés à nouveau devant la nécessité d'une Pastorale d'ensemble. Il est urgent que toutes les commissions diocésaines qui étudient le problème des jeunes

se penchent ensemble sur celui-ci. Pour nous rendre plus attentifs à ce besoin laissez-moi vous citer l'appel que l'évêque de Lille adressait à ses prêtres, sur ce sujet, au début de cette année :

« L'Église s'efforce toujours de faire prendre conscience à ses enfants de la grandeur du saint sacrifice de la messe et du mystère pascal, centre de la liturgie et de la vie chrétienne. Aussi convient-il de préparer avec soin, durant le Carême, la célébration du mystère pascal, d'autant plus que la date des vacances éloignera les élèves des écoles et des institutions et bien des familles de leurs paroisses. C'est pourquoi il faut, par une préparation soignée, éveiller chez les fidèles le désir de prendre part aux offices de la semaine sainte. De plus, les conditions actuelles donneront l'occasion d'encourager la formation d'équipes liturgiques qui apporteront leur concours aux célébrations des jours saints, et les paroisses, les Institutions et les mouvements d'Action catholique de jeunes voudront bien se mettre en rapport pour constituer ces équipes et les orienter là où elles seront plus utiles » (S. R., Lille, 8 janvier 1961, p. 4).

Pierre Destoop.

III

AU CATÉCHISME

Telle est donc, rapidement évoquée, la situation des enfants pendant la semaine sainte. On peut dire qu'elle n'est pas très brillante. Tels sont aussi les remèdes que l'on peut envisager pour améliorer leur situation et en faire des participants actifs des offices.

Cependant, vous avez pu voir déjà que ces remèdes n'auront d'efficacité réelle et durable que s'ils arrivent au terme d'une *préparation* doctrinale, spirituelle et liturgique qui suppose une rénovation profonde de l'enseignement catéchistique et de l'éducation religieuse des enfants. Nous retrouvons ici une des préoccupations constantes de ces journées : les meilleures réformes liturgiques et les meilleurs dispositifs pastoraux de Pâques restent un corps sans âme tant que le mystère pascal n'a pas pris toute sa place dans l'esprit et le cœur des fidèles.

Or au niveau des enfants, il faut bien dire que le mystère pascal n'a pas encore conquis toute sa place dans notre enseignement religieux. En voulez-vous une preuve ? Ouvrez votre « Catéchisme à l'usage des Diocèses de France » (édition 1947), qui reste pratiquement le seul manuel *officiel* de notre enseignement religieux élémentaire[1]. Cherchez-y le mystère pascal.

Normalement, où devrions-nous le trouver s'il avait la place qu'il mérite ? Nous devrions le trouver *partout* : au chapitre concernant la *rédemption*, mystère de la mort et de la résurrection du Seigneur, au chapitre du *baptême*, participation à ce mystère, à celui de l'*Eucharistie*, mémorial de la Passion, de la Résurrection et de l'Ascension, au chapitre de l'*Église* peuple de Dieu en marche vers la Terre Promise à la suite du Christ qui le conduit et l'éclaire, au chapitre du *devoir pascal*, et dans toute la partie concernant la *vie morale*, puisqu'elle se résume tout entière dans la mort et la résurrection du chrétien avec le Christ. On devrait le trouver aussi dans le chapitre des *fins dernières* dont toute l'espérance repose sur le Christ ressuscité.

1. A notre connaissance, les seuls manuels officiels autres que le Catéchisme National sont le *Catéchisme du diocèse de Strasbourg* (Éd. F.-X. Lebroux) et *Je suis la lumière*, du diocèse de Toulouse (Éd. Édouard Privat).

Si l'annonce pascale retentissait ainsi dans tous ces chapitres, si elle les unifiait et les entraînait dans son mouvement, il y a des chances que nos petits garçons et nos petites filles et, je l'espère, leurs parents, auraient un peu plus le désir de célébrer la Pâque du Seigneur (ou qu'au moins, ils nous répondraient un peu plus rarement que « Noël est la plus grande fête de l'année »). Ils acquerraient là des connaissances, un vocabulaire, une vue d'ensemble de la foi qui les prédisposeraient à comprendre et à vivre les fêtes pascales (à condition, bien entendu, que nous fassions les efforts de dernière heure dont on a parlé dans les deux premières parties de ce dialogue).

Or que voyons-nous dans notre catéchisme? Un *mystère* (question 25) est « une *vérité* que nous devons croire parce que Dieu l'a fait connaître mais que nous ne pouvons pas comprendre parfaitement ». Il n'est pas simultanément ce dessein bienveillant de Dieu dans lequel nous prenons place par la liturgie et les sacrements. Le mystère de la *Rédemption* (question 95) est « le mystère de Jésus-Christ mort sur la croix pour racheter tous les hommes » : la résurrection semble ne pas en faire partie, et n'être qu'un heureux événement qui fait suite aux événements de la Passion et de la mort. Le récit de la semaine sainte est une exacte relation des faits survenus à Jérusalem, mais rien ne nous donne à penser que nous soyons invités à les revivre chaque année (la résolution proposée au terme du chapitre sur la Rédemption n'est pas d'aller aux offices de la semaine sainte, mais de « demander à mes parents de placer un crucifix à la maison »). La seule allusion à la *vie liturgique* se trouve dans le chapitre sur l'Ascension (page 64). On y voit un superbe éteignoir tombant sur le cierge pascal, et l'exercice pose la question du sens de ce rite. Le malheur est qu'on n'a jamais entendu dire qu'on ait allumé ce cierge ni pourquoi! Pareillement le baptême, qui devrait être présenté comme notre résurrection avec le Christ n'en fait aucune mention, à l'intérieur d'une définition pourtant très riche et très dense (question 187). Nulle mention non plus de la *Résurrection* dans les quatre beaux chapitres sur l'*Eucharistie* (chapitres 32 à 35), qui réfèrent exclusivement ce Sacrement au jeudi saint et au vendredi saint. Nulle mention non plus de la présence en nous agissante et transformante du Christ mort et ressuscité, au cours des longs chapitres moraux qui commentent le Décalogue. Nulle justification intrinsèque enfin du *précepte pascal;* il faut se confesser et communier au temps de Pâques « parce que l'Église l'ordonne », et non pas parce que nous nous associons ainsi du plus près au passage du Seigneur de la mort à la vie. Quant aux *fins dernières*, elles ne dépendent en aucune manière de la résurrection du Christ. « Après la vie de la terre il

y a une autre vie qui ne finira jamais, c'est la vie éternelle » (question 144). « Notre corps ressuscitera à la fin du monde », « Jésus l'a annoncé » (question 146). Ces affirmations si scandaleuses pour tant d'hommes de notre époque semblent aller de soi.

On objectera peut-être que ces notions pauliniennes de mort et de vie avec le Christ, et que toute cette conception du mystère pascal sont trop complexes pour la jeune intelligence des enfants et que les auteurs ont voulu garder ces thèmes pour une phase ultérieure de leur instruction. Mais le motif de leur abstention n'est pas à chercher de ce côté. Car ils sont absolument intrépides quand il s'agit de parler de grâce sanctifiante, de grâce actuelle, de vie surnaturelle, de vertus théologales, d'hérétiques, de schismatiques, d'apostats et d'excommuniés. Nul scrupule pédagogique ne les arrête sur ce terrain. Ils ont d'ailleurs des textes très beaux et très difficiles à expliquer sur la présence de l'Esprit dans les âmes et sur l'imitation de Jésus modèle des chrétiens. Mais tout simplement ils restent enfermés dans les perspectives antiprotestantes de Bellarmain, de Canisius, et du Catéchisme Romain. Les précisions théologiques qu'ils donnent et qui étaient indispensables à l'époque de la contre-réforme les empêchent à notre époque de faire entendre clairement le thème majeur et triomphal de la symphonie chrétienne, dont les âmes d'aujourd'hui ont le besoin le plus pressant pour naître à la vie de la foi. Que nous sommes loin des catéchèses des Actes et de saint Paul où éclate à tous moments, comme un coup de trompette, l'annonce de la mort et de la résurrection salvifiques dominant le concert des initiatives divines!

Bien sûr, on me dira que j'ai beau jeu d'enfoncer des portes ouvertes, que tout le monde est d'accord pour dire que notre Catéchisme national n'est plus à la page, que la Commission nationale de l'Enseignement religieux est en train d'en préparer un nouveau, et que de nombreux manuels récents redonnent au mystère pascal toute sa valeur. C'est vrai. Voici à titre d'exemple quelques formulations très simples de manuels nouveaux qui nous montrent que le mystère pascal peut être très exactement présenté à de jeunes enfants.

Quel jour Jésus est-il ressuscité? demande par exemple le *Petit Catéchisme pour une année d'initiation*, destiné à des enfants de sept-huit ans. « Jésus est ressuscité le jour de Pâques. *Un jour, comme lui, nous ressusciterons.* » « La semaine qui va des Rameaux à Pâques s'appelle la semaine sainte. » « *Je veux aller à l'église près de Jésus* plusieurs fois pendant la semaine sainte » (p. 40). Il nous est dit à propos du baptême : « Jésus

ressuscité nous donne sa vie par le baptême. Nous sommes devenus *avec lui* des enfants de Dieu. Dieu habite en nous » (page 44). A la messe, dit de son côté le chanoine Colomb, dans le *Parlez Seigneur* de première année : « Offrons à notre Père Jésus son Fils Bien-Aimé, Jésus *mort et ressuscité* » (page 100); à propos du baptême : « Jésus *mort* sur la Croix a purifié mon âme. Jésus *ressuscité* m'a fait enfant de Dieu. Alleluia » (page 102). *L'initiation au mystère chrétien* d'Alfortville dit de son côté : « Le Christ est vainqueur du mal, il sort vivant du tombeau. C'est la Résurrection, c'est Pâques. *En lui toute l'humanité est changée par la Vie nouvelle.* Les hommes pêcheurs deviennent enfants du Père » (II, XIV). De même, Mlle Derkenne dans *Vie et la Joie*, tome I, *Livre de l'élève*, p. 50, pose la question : Pourquoi Jésus était-il ressuscité ? Réponse : « *Pour rentrer dans la gloire qu'il avait méritée et pour achever l'œuvre de notre salut.* » « Comment avons-nous part à la Résurrection de Jésus ? Réponse : « Nous avons part à la Résurrection de Jésus : 1° *dès maintenant* par la vie de la grâce; 2° *à la fin du monde* par la résurrection de notre corps » (pp. 50 et 55). Questions d'ailleurs empruntées au Catéchisme de Fribourg (questions 96 et 97).

Autre exemple, pris en Allemagne, celui-là, dans le *Catéchisme catholique des diocèses d'Allemagne*, chapitre 34, page 63; l'application du récit de la Passion et de la Résurrection dans la vie de l'Église est faite en ces termes : « L'Église célèbre la Résurrection du Seigneur à Pâques. L'office de la nuit pascale est l'office le plus solennel de l'année chrétienne. La célébration de cette sainte nuit est toute remplie de la joie que le Christ soit ressuscité et que nous soyons, nous aussi, ressuscités avec lui par le baptême. Le cierge pascal allumé est le symbole du ressuscité. Les cierges des fidèles sont allumés au cierge pascal pour montrer que nous avons tous reçu du Christ la vie. Chaque dimanche est un mémorial de la Résurrection, une Pâque en petit » (page 63).

Tout ceci est donc bien encourageant et inaugure un mouvement qui ira certainement en s'accentuant avec le développement du mouvement catéchétique. Cependant il ne faut pas se faire trop d'illusions. Le nouveau Catéchisme National ne sera bien utilisé et ne portera des fruits que s'il trouve un terrain bien préparé. La pénétration du mystère pascal dans tous les secteurs de notre enseignement religieux est une œuvre de longue haleine, peut-être d'aussi longue haleine que sa pénétration dans notre vie. D'une part nous avons à remonter le courant doctrinal trop conceptuel auquel j'ai fait allusion tout à l'heure et qui fait ses ravages depuis plusieurs siècles dans nos mentalités cartésiennes. D'autre part, nous avons à remonter le courant litur-

gique trop desséché ou trop extérieur ou trop archéologisant ou simplement trop routinier des adultes.

L'éveil du sens liturgique chez les enfants est en effet tributaire du sens liturgique des adultes. Ils ne peuvent découvrir et vivre les attitudes corporelles de la prière, ils ne peuvent pénétrer les symboles liturgiques, ils ne peuvent mettre en accord les actes de leur corps avec les données de leur foi, ils ne peuvent entrer dans le temps et l'univers liturgique que si les adultes leur en donnent l'exemple.

Certes, des « célébrations » tout au long de l'année, et spécialement pendant le Carême, peuvent préparer nos jeunes fidèles à entrer pleinement dans les offices de la semaine sainte. Elles éveillent en eux l'habitude d'écouter la Parole de Dieu et d'y répondre de tout leur être, par le cœur, la voix et les attitudes corporelles. Mais l'éducation des enfants nous renvoie toujours à l'éducation des adultes. Si les adultes ne vivent pas du mystère pascal, c'est en vain que nous prêcherons les enfants. Il faut toujours faire converger le renouveau liturgique et le renouveau catéchétique. Il apparaît toujours plus nettement que, selon le titre du dernier Congrès de l'Enseignement religieux, la Catéchèse est « *une œuvre d'Église* ».

Michel Duhamel.

LES LIVRES ET LES BROCHURES SUR LE CARÊME ET LA SEMAINE SAINTE

Cette bibliographie ne prétend pas fournir un relevé exhaustif et scientifique des publications relatives au Carême et à la semaine sainte. Elle se limite d'ailleurs aux ouvrages en langue française. Le but qu'on poursuit, fournir quelques éléments de réflexion permettant au Curé de choisir parmi les instruments de travail existants ceux qui lui faciliteront la célébration du mystère pascal, indique en même temps les limites de ce travail.

Il faut signaler en commençant les articles, et même les numéros entiers des revues de Pastorale liturgique, consacrés au Carême et à la semaine sainte. Indiquons seulement les numéros 26, 31, 37, 41, 45 et 49 de *La Maison-Dieu*, les numéros 16, 21, 26 et 31 des *Notes de Pastorale Liturgique*, les numéros 17 (*Carême*) et 23 (*Pastorale du Carême et de la semaine sainte*) de *Liturgie et vie chrétienne* (éditée au Canada) ainsi que la revue *Paroisse et Liturgie*.

Les notices bibliographiques qui suivent sont nécessairement brèves. Pour de plus amples comptes rendus, on voudra bien se reporter aux analyses parus dans *La Maison-Dieu* (LMD) et dans les *Notes de Pastorale Liturgique* (NPL) dont nous indiquons la référence à la suite du titre de l'ouvrage.

LE CARÊME

A. — Histoire et doctrine

a) Le mytère du Carême.

La Maison-Dieu, 31 : *Le Carême, préparation à la nuit pascale*, (3e trimestre 1952).

Il n'y a pas de véritable célébration pascale sans une mise en

valeur de la sainte quarantaine. Le premier travail du pasteur consistera donc à retrouver la doctrine de l'Église sur le carême, à pénétrer dans le mystère quadragésimal et ensuite à chercher le moyen de mettre ses fidèles en harmonie avec la vie de l'Église. Ce numéro de *La Maison-Dieu* l'y aidera. L'enracinement biblique du carême y est traité largement, Dom J. Leclercq souligne l'importance des observances quadragésimales et M. Chavasse, de main de maître, examine la structure liturgique de ce temps.

Dom J. Gaillard, *Le Carême est un mystère*, dans *Notes de Pastorale Liturgique*, n° 21 (15 janvier 1959).

« Le Carême est un mystère. » Qu'est-ce à dire ? Ceci : « Le Seigneur, qui entend prolonger en nous son mystère de mort et de vie, de souffrance et de joie, nous offre les secours de sa grâce pour nous associer intimement à lui et nous conduire, par la participation à sa croix, à la gloire de sa résurrection. »

P. Jounel, *Le Carême, montée vers Pâques*, dans *Notes de Pastorale Liturgique*, n° 16 (janvier-février 1958).

Th. Maertens, *La liturgie du Carême est-elle encore pour notre temps ?* dans *Paroisse et Liturgie*, 1958, n° 1.

Ces deux articles s'efforcent de monnayer les principales acquisitions de M. Chavasse (*La Maison-Dieu*, 31). L'abbé Jounel le fait d'une manière très synthétique, le Père Maertens l'étudie plus longuement mais tous deux avec un égal souci pastoral.

R. Poelman, *Le signe des Quarante jours*, coll. « Études religieuses », 721, Bruxelles, 1957.

Brochure d'appronfondissement d'un thème de la liturgie quadragésimale.

E. Flicotaux, *Le sens du Carême*, coll. « L'esprit liturgique », 11, Paris, 1956 (LMD, 45).

D'une manière très simple, mais sérieuse, l'auteur dégage la signification du carême à partir des textes liturgiques.

b) Les observances du Carême.

Pénitence et pénitences, cahier de la Roseraie, 2, Bruxelle, *Lumen vitae*, 1953.

P. Régamey, *Redécouverte du jeûne*, Paris, 1959.

A. Guillaume, *Jeûne et charité dans l'Église latine des origines au XII^e siècle, en particulier chez saint Léon le Grand*, Paris, 1954 (LMD, 45).

Il ne suffit pas seulement de retrouver le sens du Carême, il

faut aussi que le pasteur rende valeur aux observances traditionnelles : la réception du sacrement de pénitence, la prière, le jeûne et l'exercice de la charité fraternelle. Il trouvera matière à réflexion dans ces ouvrages. *Pénitence et pénitences* est une étude de l'ascèse chrétienne et particulièrement de l'ascèse quadragésimale à l'intention des établissements scolaires d'enseignement secondaire. Les ouvrages de P. Régamey et de A. Guillaume veulent amener à une redécouverte du véritable sens du jeûne qui est lié à la charité. Il s'agit d'un ensemble d'études de cette forme de la pénitence à partir des sources chrétiennes et des grandes religions (P. Régamey).

B. — Pastorale

a) Léon le Grand, *Sermons*, t. II, coll. « Sources chrétiennes », Paris, 1957 (LMD, 53).

Le pasteur d'aujourd'hui aimera connaître la manière dont un évêque du 5e siècle révélait aux chrétiens de son temps les grandeurs de la sainte quarantaine.

b) Célébrations de la Parole. Veillées bibliques.

Moutons à Jérusalem, Paris, Éd. C.P.L., 1re éd., 1953.

Th. Maertens, *Schémas de pastorale biblique pour l'Avent et le Carême*, coll. « Paroisse et Liturgie », 19, Bruges, 1955.

La veillée biblique constitue certainement un des moyens modernes de la catéchèse du Carême. Quels textes employer ? Comment les présenter ? Quels chants utiliser ? C'est à ces questions que répondent les deux recueils. L'un et l'autre présentent d'abord les lois d'une telle célébration avant de présenter en détail les thèmes essentiels tirés de la liturgie quadragésimale.

c) Carême et préparation a la communion solennelle.

Équipe sacerdotale de Saint-Pholien, Liège, *Carême et communion solennelle*, dans *Paroisse et Liturgie*, 1958, n° 1.

Équipe sacerdotale de Sainte-Waudru, Mons, *Dimanches de Carême et profession de foi. Ibidem.*

R. Riche, *Préparation à la Communion Solennelle et Carême en milieu rural*, dans *Paroisse et Liturgie*, 1959, n° 1.

Équipe sacerdotale de Saint-Nicolas, Mons, *Carême et Rénovation des Promesses du Baptême*, dans *Paroisse et Liturgie*, 1960, n° 2.

Il s'agit de récits d'expériences d'une insertion de la prépara-

tion des enfants à leur communion solennelle et profession de foi à l'intérieur du carême vécu en communauté paroissiale.

d) Album « Fêtes et Saisons ».

Le Carême prépare Pâques, n° 122.

e) Monitions.

L. Paligot et A. Rose, *Préparons la Pâque du Seigneur*, 1958 (LMD, 53).

Invitatoires des messes de carême et de l'octave pascale (sauf les dimanches et la Semaine Sainte); six veillées bibliques et préparatoires à la Grande Semaine.

LA SEMAINE SAINTE

A. — Histoire et doctrine

a) Donné scripturaire.

F. X. Durrwell, *La résurrection de Jésus, mystère de salut*, Le Puy, 1958 (LMD, 49).

Un maître-livre. Le P. Durrwell, exégète averti, nous offre une analyse des textes scripturaires mais aussi une synthèse doctrinale sur la Résurrection dans le Nouveau Testament. La résurrection du Christ n'est pas un appendice au traité théologique sur la rédemption, ni un argument apologétique. C'est un fait du salut, un mystère qui nous engage. Remercions le P. Durrwell de nous en faire voir la place primordiale dans l'économie salvifique.

J. Schmitt, *Jésus ressuscité dans la prédication apostolique*, Paris, 1959.

b) Réflexion théologique.

J. Comblin, *La Résurrection*, Bruxelles, 1959.
J. Thomas, *Je suis la Résurrection*, Paris, 1959.
P. Bourgy, *La résurrection du Christ et des Chrétiens, coll.* « Études religieuses », 739, Bruxelles, 1959.

Essais de théologie biblique et de réflexion sur ce donné. Ces volumes aident à repenser la place du mystère de la Résurrection dans la vie de l'homme d'aujourd'hui.

c) Étude liturgique.

L. Bouyer, *Le Mystère pascal*, coll. « Lex orandi », 4, Paris, 5e éd., 1957 (LMD, 7 et 53).

Méditation, fort bien nourrie d'ailleurs, sur les derniers jours de la semaine sainte pour aider une compréhension profonde de la liturgie des jours saints.

Cl. Jean-Nesmy, *Spiritualité pascale* (*Cahier de la Pierre-qui-Vire*), Paris, 1957.

Traite de tout le temps liturgique qui va de la Septuagésime à l'Ascension.

A. E. Loehr, *Les mystères de la Pâque*, Paris, 1958 (LMD, 53; NPL, 21).

Tout en donnant une description concrète des rites de la semaine sainte, cet ouvrage veut surtout être une préparation spirituelle aux fêtes pascales.

Le mystère pascal (*éléments de doctrine spirituelle* de l'A.C.J.F., 7) repris dans Varillon, *Éléments de doctrine chrétienne*, Paris, 2 tomes.

Exposé doctrinal sur le mystère pascal destiné aux laïcs militants.

Ch. Becker, *La nuit pascale, Bruges*, 1954 (LMD, 41).

L'auteur s'attache à la méditation de différents éléments de la vigile pascale après en avoir donné le texte intégral latin et français.

R. Poelman, Th. Maertens, etc. *Le Seigneur passe dans son peuple. Initiation au Mystère de Pâques, cahier de la Roseraie*, 1, Bruxelles, 1952 (LMD, 37).

Le sous-titre indique suffisamment le contenu. S'adresse spécialement aux établissements d'enseignement secondaire.

d) Histoire.

A.-G. Martimort, *L'Église en prière. Introduction à la liturgie*, Paris, 1961 (NPL, 34).

C'est un manuel. En quelques pages dues à la plume de M. Chavasse, nous avons l'essentiel concernant l'histoire liturgique du Carême et des jours saints.

Dom J. Gaillard, *Les solennités pascales. Itinéraire liturgique pour la quinzaine pascale*, Paris, 3e éd., 1961 (LMD, 31 et 53).

De lecture facile, ce livre veut aider à la compréhension des rites et des textes liturgiques de la quinzaine pascale, tout en s'efforçant d'en dégager la mystique et une pratique des fêtes pascales.

e) Le mystère pascal et ses prolongements.

H. Jenny (Mgr), *Le mystère pascal dans l'année chrétienne*, Paris.

Le mystère pascal ne comporte pas la seule célébration du *triduum sacrum;* il anime toute l'année liturgique. Tous les dimanches et toutes les fêtes s'y enracinent profondément. Avec raison Mgr Jenny montre dans cet ouvrage que la vie chrétienne trouve son couronnement dans le mystère pascal comme l'année liturgique atteint son sommet dans la fête de Pâques.

Dom J. Hild, *Dimanche et vie pascale*, Turnhout, 1949 (LMD, 29).

Dom Hild dégage les éléments d'une spiritualité de la commémoraison hebdomadaire de la Pâque que représente chaque dimanche.

Le huitième jour (*Cahier de la Vie spirituelle*), Paris, 1947.

En quelques pages, toute la spiritualité du dimanche.

H. Oster, *Le grand dessein de Dieu dans la pastorale et la prédication*, coll. « L'esprit liturgique », 10, Paris, 1955, (LMD,45).

L'abbé Oster, au plan de la pastorale et spécialement de la prédication, montre l'importance de marquer constamment la référence au mystère pascal et de faire ainsi l'unité que poursuit tout pasteur.

E. Flicoteaux, *Le triomphe de Pâques*, coll. « L'esprit liturgique », 6, Paris, 1953.

C'est dans le temps fort qu'est la cinquantaine pascale que les chrétiens prendront conscience de la réalité pascale. Le regretté P. Flicoteaux fait dans son ouvrage l'inventaire détaillé des richesses contenues dans le *triduum* pascal.

Th. Camelot, *Spiritualité du Baptême*, coll. « Lex orandi », 30, Paris, 1960.

Dans sa *spiritualité du baptême* (et de la confirmation), le

P. Camelot montre que le baptême est un engagement dans le mystère du Christ ressuscité. Il s'appuie surtout sur les Pères de l'Église si profondément nourris des splendeurs du mystère de Pâques.

H. Jenny (Mgr), *La messe, Pâque du Seigneur*, Paris, 1956, (LMD, 51).

Ce sont des plans d'instruction sur la messe.

Le mystère de la mort et sa célébration, coll. « Lex orandi », 12, Paris, 1951 (LMD, 34).

La Maison-Dieu 44 : Les funérailles chrétiennes (4e trimestre 1955).

La Mort chrétienne, Paris, Éd. C.P.L., 1960 (NPL, 27).

La mort du chrétien est une entrée dans la Pâque du Christ.

f) Études connexes.

G. Auzou, *De la servitude au service* (*connaissance de la Bible*, 3), Paris, 1961 (NDL, 32).

Étude fouillée du livre de l'Exode, histoire de la première délivrance et signe de notre rédemption.

D. Barsotti, *Spiritualité de l'Exode* (*Cahier de la Pierre-qui-Vire*), Bruges, 1959.

Fait ressortir la typologie pascale de ce livre inspiré.

J. Daniélou, *Bible et Liturgie*, coll. « Lex orandi », 11, Paris, 1951.

Pour un ressourcement biblique et patristique.

F.-J. Dolger, *Lumen Christi*, Paris, 1958 (LMD, 57).

Excellente mise en valeur d'un des éléments des solennités pascales : le thème de la lumière.

O. Cullman, *Les sacrements dans l'évangile johannique*, Paris, 1951.

Ouvrage protestant. Remarques très pénétrantes d'un exégète de renom à propos de la place des sacrements dans l'Évangile de Jean.

B. — Pastorale

a) Pères de l'Église.

M. Vericel, *Saint Cyrille de Jérusalem*, coll. « Les saints d'hier et d'aujourd'hui », Paris.

Saint Léon le Grand, *Sermons III*, coll. « Sources chrétiennes », Paris.

Il est bon pour le prêtre de voir comment des pasteurs d'autrefois initiaient leurs fidèles aux fêtes de Pâques, tels un saint Cyrille de Jérusalem, au 4e siècle, dans ces catéchèses dont M. Verricel publie des extraits ou un saint Léon, au 5e siècle, dans ses sermons.

b) Cahiers « Évangile ».

N° 20 : *Avant le nouvel Exode.*
N° 21 : *La nuit et les fêtes de Pâques.*
N° 23 : *Le Christ, notre rédempteur.*
N° 25 : *Le Christ, notre rançon.*

Pour que le renouveau biblique s'accompagne d'une restauration liturgique, il est bon de relire les textes de la Bible à la lumière de l'année liturgique et notamment de Pâques. Les différents *cahiers Évangile* y contribueront largement.

c) Ouvrages fondamentaux de pastorale.

P. Jounel et A.-M. Roguet, *Sens et pratique de la Semaine Sainte*, Paris, 2e éd., 1958 (LMD, 53).

On y trouve des notations historiques de première valeur, d'excellentes vulgarisations mais aussi des remarques rubricales sur la semaine sainte et notamment pour le rite simplifié d'usage habituel dans les petites paroisses. Le P. Roguet détache ensuite la signification de la Semaine Sainte. Il s'agit de sermons exposant l'esprit de la réforme liturgique, ce qui souligne l'utilité pratique de cette partie de l'ouvrage.

J. Jaloux, *La nuit de Pâques*, nouv. éd. remaniée et augmentée, Paris, 1953 (LMD, 33 et 41).

Schémas de prédication.

Th. Maertens, *La Semaine Sainte. Au cœur de notre pastorale*, (coll. « Paroisse et Liturgie », 21), Bruges.

Pour chaque jour de la semaine sainte, on y trouve, outre des

éléments historiques, des remarques doctrinales, toute une doctrine et des notations pastorales fort intéressantes.

E. Moureau et J. Nyssen, *Orientations pastorales en vue de préparer les cérémonies de la Semaine Sainte*, Liège, 2e éd., 1960 (NPL, 21 et 31).

Poursuit un but semblable à l'ouvrage du P. Maertens mais dans des proportions plus réduites.

d) Pour les enfants.

Commission « enfance et liturgie » (de l'union des œuvres), *Ma Semaine Sainte avec l'Église.*

Parmi les paroissiens qui prennent part aux fêtes pascales, un groupe s'impose à l'attention des pasteurs, ce sont les enfants. Cette brochure offre aux prêtres et aux catéchistes les moyens de révéler aux petits la splendeur des jours saints.

e) Instruments de travail.

1° *Textes complets.*

Officium Hebdomadae sanctae et octavae Paschae cum cantu, Tournai, Desclée, 1959 (LMD, 58; NPL, 26).

La quinzaine pascale, Anvers, éd. Notre travail paroissial, 1957 (NPL, 26).

Textes complets du Bréviaire et du Missel avec la notation grégorienne. L'édition Labergerie offre en plus l'avantage de la traduction.

La Semaine Sainte, édition française avec chants grégoriens, par les Bénédictins de Solesmes, Tournai, Desclée, 1959 (NPL, 26).

Quinzaine pascale et Pentecôte (extrait du Missel biblique), Bourges, Tardy.

La quinzaine pascale extraite du Missel quotidien des fidèles du P. Feder, Tours, Mame, 1956 (NPL, 26).

Textes complets de la liturgie.

2° *Pour mettre entre les mains des fidèles.*

Fêtes pascales, éd. collective, 1957 (NPL, 16).

Tient compte dans sa présentation même de la participation effective de l'assemblée au mystère liturgique.

La bénédiction des saintes huiles et la Messe chrismale, Paris, éd. C.P.L.

Pour la participation à la messe chrismale.

3° *Chant*, voir :

Revue grégorienne, n° 4, 1960 (39e année) : *La Semaine Sainte.*
Église qui chante, n° 3 : *Carême.*
n° 4 : *Les chants de la Semaine Sainte.*
n° 11 : *Carême.*
n° 12 : *Fêtes pascales.*
n° 19 : *Carême.*
n° 27 : *Carême-Passion.*
n° 28-29 : *Temps pascal.*

J.-M. Hum et P. Cneude, *Guide pastoral de « Cantiques et Psaumes »*, Paris, éd. collective, 1961, pp. 453-454 (NPL, 32).

4° *Monitions.*

Invitatoires, Paris, Éd. C.P.L., 3e éd., 1961 (LMD, 56).
Monitions liturgiques du diocèse de Vannes, coll. « Paroisse et Liturgie », Bruges.
Fêtes pascales.

5° *Rubriques.*

Cérémonies de la Semaine Sainte, Tableaux et croquis, deux éditions : édition avec ministres, édition sans ministre, Paris, Lethielleux, 1960 (NPL, 31).

Il s'agit de fiches destinées à chacun des acteurs de la célébration donnant succinctement les indications rubricales concernant la fonction de chacun. Une fiche du commentateur prévoit des monitions.

Le rite simple de la nouvelle liturgie de la Semaine Sainte, Tournai, Desclée, 1957 (LMD, 53).

Traduction du *ritus simplex.*

6° *Albums « Fêtes et Saisons ».*

La semaine sainte (n° 103).
Pâques (n° 75).
Passion et Résurrection du Christ (n° 123).
Moïse et la Pâque d'aujourd'hui (n° 84).

Pour assurer une diffusion très large de l'esprit des solennités pascales, notamment auprès des malades et pour la préparation et la mise en valeur de ces offices dans les communautés.

Jean Dufrasne.

LE MYSTÈRE PASCAL ET L'HOMME D'AUJOURD'HUI

« Si le mystère pascal n'est que symbolisme, typologie biblique, mystère de l'eau (dans une cuve) et de la lumière (avec des cierges), peut-on y intéresser l'homme de l'électronique, des grands barrages, de la fusée interplanétaire et de la décolonisation ? »

Vous en êtes témoins : c'est sous cette forme provocatrice que le P. Roguet a présenté, dans le programme que vous avez entre les mains, la communication de ce soir. Ainsi a-t-il confirmé son talent à empêtrer dans les fils d'une question naïve un imprudent rapporteur condamné à se débattre pendant vingt minutes sous vos yeux, à la manière d'un jeune chat pris dans les nœuds d'une pelote de laine. Si, malgré l'âge, nous nous laissions prendre au piège, notre plaidoyer s'établirait de lui-même en trois points, dont le premier et le dernier au moins ne réserveraient guère de surprises. Après avoir démontré, en effet, avec force arguments, à quel point l'homme de 1961 est tragiquement dépaysé par l'anachronisme de notre vigile pascale, il faudrait bien de toute façon en arriver à conclure, pour l'honneur de ce Congrès et la paix de nos consciences, qu'en dépit des apparences aucune liturgie ne demeure plus actuelle. L'embarrassant, ce serait la seconde partie, celle qui permettrait d'opérer la volte-face. Mais le P. Roguet pense sans doute que si quelqu'un est chargé de prendre la parole, c'est bien aussi pour qu'il invente quelque chose...

Nous éviterons, autant que possible, de donner dans le panneau. Ce qu'il faut affirmer dès d'abord, en effet, c'est que le problème véritable ne se pose pas sous la forme troublante et astucieuse où il a été soulevé.

I

Prêtres de paroisse, nous imaginons souvent dans nos rêves, qu'un homme de la rue, étranger à nos dogmes, a franchi d'aventure — est-ce toujours une aventure ? — la porte de notre église. Pourquoi cette visite ne se produirait-elle pas la Nuit de Pâques ? C'est à cet inconnu qu'il nous arrive de songer, tandis que s'accomplit la liturgie annonciatrice de la Résurrection : puissions-nous le toucher, au moins ne pas le décevoir par l'énigme de notre langue, notre rappel d'un passé lointain et singulier, l'ésotérisme des rites, bref par la vieillerie de la célébration ?

Pourtant il faut y regarder de plus près. Nos assemblées de prière ne sont pas des réunions d'initiation : la pastorale du catéchuménat des adultes vient de nous rappeler utilement cette vérité première. Elles sont destinées essentiellement à des hommes qui confessent le Seigneur et qui viennent ensemble vivre leur foi. Tout au plus, peuvent-elles permettre à certains croyants qui s'ignorent, de se reconnaître. *Attendre des signes liturgiques qu'ils parlent au premier venu qui ouvre les yeux sur eux, ce serait oublier qu'ils tiennent leur sens du Mystère du salut.* Ils ne renvoient au monde de la Mort et de la Résurrection que parce que celui-ci les a suscités et établis. Les eaux du Gange prennent une autre signification et revêtent une toute autre puissance pour les foules hindoues qui s'y plongent ou pour le catéchumène chrétien qui par hasard y recevrait le baptême. A plus forte raison révéleraient-elles une autre présence pour le voyageur qui, surmontant son dégoût, n'y chercherait qu'un peu de fraîcheur. La liturgie ne *parle* qu'au regard de ceux qui, obscurément au moins, ont reçu *la Parole.*

Dès lors, ce n'est pas *l'homme de 1961* qui est appelé à s'associer à nos veillées pascales : c'est le *chrétien de 1961.*

Nous parvenons de la sorte à une définition plus précise de la difficulté pastorale qui nous était proposée : elle met en cause avant tout le comportement des croyants.

Il faut franchir un nouveau pas : ce n'est pas le fidèle qui fait la liturgie, suivant qu'il lui prêterait tel ou tel sens. Elle existe avant lui et en dehors de lui : elle correspond à une ins-

titution. En elle, c'est toujours l'Église qui s'engage et intervient. Du même coup *le croyant est appelé, chaque fois, à rejoindre et à faire sienne, à travers les représentations visibles, l'action de l'Église telle qu'elle se déroule* hic et nunc. On nous demande quelle est l'attitude du chrétien *d'aujourd'hui* ? Nous ne pouvons saisir celle-ci qu'en le situant au sein de *l'Église qui prie aujourd'hui.*

Il y a un aujourd'hui de nos célébrations pascales. Dans la plus petite de nos églises de campagne ou de ville, nos rites du samedi saint n'ont rien d'une simple reconstitution historique, à la manière d'un spectacle « Son et Lumière » ou de la Passion d'Oberammergau. S'il en était autrement, à la place de l'eau, des cierges, de l'huile, du pain ou du vin, il serait infiniment préférable de faire appel, avec toutes les techniques de l'art moderne, à des personnages qui figureraient Moïse, Jean-Baptiste, les Apôtres, les gardes romains du Calvaire et ceux du sépulcre, les Saintes Femmes, l'Ange de la Résurrection et le Seigneur Jésus, si on l'osait. Nous pourrions même les habiller dans les accoutrements de 1961 et leur prêter nos soucis et nos propos. Nous retrouverions ainsi la tradition des « Mystères » du moyen âge et voilà qui parlerait aux foules.

Malheureusement ces « Mystères » manqueraient et laisseraient échapper *le Mystère par excellence, celui qu'il n'appartient qu'à la liturgie d'accomplir parmi nous à chaque instant de l'histoire.* Au cours de notre vigile pascale, il n'y a pas simplement représentation de la mort et de la Résurrection de Jésus, mais présence du Mystère sauveur. Ce Mystère ne nous apparaît pas sous la forme concrète qu'il a prise une fois pour toute en l'an 30 de notre ère et qui ne se reproduira jamais plus. Il nous devient présent *in sacramento.*

Comme le rappelle *l'Exultet*, une certaine Nuit, bienheureuse entre toutes, a connu et garde pour toujours le secret du moment et de l'heure où le Christ est ressuscité des Enfers. C'est d'elle seule qu'il était écrit : « Et la nuit éclairera comme le jour. » Tel fut l'événement unique qui a enveloppé le Mystère en son origine. Lorsque aujourd'hui l'Église en célèbre la mémoire, la nuit de la Résurrection s'est évanouie à la manière d'un astre disparu. Toutefois, pour reprendre l'image de saint Thomas, son rayonnement n'a pas fini de parvenir jusqu'à nous. Ce qui est propre à la liturgie, c'est de nous rendre présente cette présence. En plus du *mysterium*

repraesentatum, à savoir la mort et la résurrection du Christ, il y a le *mysterium repraesentans*, c'est-à-dire l'action cultuelle de l'Église. Cette action confère au mystère de la mort et de la résurrection une contemporanéité, qui arrive *à travers des signes* auxquels servent de supports les humbles réalités terrestres de la parole, de l'eau, des cierges, de l'huile, du pain ou du vin. C'est le privilège du sacerdoce de l'Église, qui ne fait qu'un avec le sacerdoce du Christ, de susciter concrètement parmi nous ce renouveau de présence et de puissance.

La question pastorale qui nous préoccupe revient donc à ces quelques mots : *comment nos fidèles participent-ils à l'aujourd'hui du mystère de la mort et de la résurrection de Jésus, tel qu'il s'accomplit à travers les rites de la veillée pascale ?*

II

La caractéristique d'un rite, c'est de signifier et, suivant une certaine mesure qu'il tient de son institution, d'accomplir. Tel est le principe thomiste. Si, en raison des circonstances ou de l'évolution d'une civilisation, ce rite devenait étranger à ce qu'il était destiné à traduire, il manquerait à sa fin. *Ce n'est pas le fidèle qui, en face de lui, cesserait de croire. C'est l'homme de 1961 qui, tout croyant qu'il soit, cesserait de voir.*

Est-ce le cas de notre liturgie de Pâques ?

En 1951, au lendemain de la première semaine sainte qui se soit déroulée conformément au nouvel *Ordo*, Dom Lambert Beauduin déclarait avec enthousiasme : « Je cherche en vain dans les rites antiques qui ont sanctifié tant de générations de chrétiens ceux dont la restauration constituerait un pur caprice archéologique ou une mise en scène inopérante... (Ils) se sont révérés pour le chrétien du 20e siècle tout palpitants de vertu surnaturelle et d'adaptation actuelle » (*La Maison-Dieu*, n° 26, p. 105). Le liminaire du même numéro de *La Maison-Dieu* saluait « un retour au passé (qui) s'accorde aux aspirations les meilleures du peuple chrétien d'aujourd'hui, aux conditions sociologiques de la célébration paroissiale, aux besoins d'un apostolat vraiment adapté ». Dix années se sont écoulées et voilà qu'une crise de la Vigile pascale se fait jour : en beaucoup d'endroit l'assistance des laïcs s'appauvrit, la lassitude

commence à s'emparer du clergé, on en arrive à douter de la portée concrète et de l'opportunité de cette célébration.

Ce que l'on met en cause, ce ne sont plus quelques détails anachroniques, qui étaient apparus d'ailleurs dès le début. Certains d'entre eux ne sont connus — et encore! — que des prêtres, tel dans le missel le petit texte en rouge qui nous prescrit, non sans humour, de tirer du silex le feu nouveau : « *excutitur ignis de lapide* ». D'autres rubriques sont d'application malaisée : on ne voit pas comment plusieurs centaines de personnes, sinon un ou deux milliers suivraient la bénédiction du feu, si celle-ci conservait strictement le caractère « privé » qu'elle doit revêtir. L'*Exultet*, si prestigieux qu'il soit, est trop long, même suivi par les fidèles dans un livret. Les deux dernières lectures demeurent à peu près inintelligibles pour une foule, l'aurait-on honnêtement préparée au Mystère qu'elle va célébrer. On pourrait ajouter d'autres remarques analogues : elles feraient état de difficultés réelles, mais dont aucune ni même toutes ensemble ne peuvent être tenues pour responsables d'une désaffection de la Vigile pascale.

Je ne pense pas davantage qu'il faille imputer celle-ci aux quelques contrariétés que rencontre la suite des rites, qui prévoient, par exemple, la proclamation des leçons de l'Ancien Testament devant le cierge allumé et rappellent de la sorte notre préparation à l'événement de la Résurrection, alors que nous l'avons sous les yeux. Que des liturgistes regrettent un déroulement chronologique, plus conforme à la Tradition, c'est leur affaire. Ni les fidèles, ni la plupart d'entre nous n'en souffrent, car la cérémonie comporte, de fait, une manière d'ordre vivant et non logique, de mouvement circulaire, par reprises et approches successives, qui chaque fois nous fait partir des origines de l'œuvre de Dieu pour nous annoncer son accomplissement. Cette illustration répétée du mystère n'est pas aussi opposée qu'il le paraît, à l'attente de la foi et au rythme du cœur.

Pour expliquer le malaise actuel qui n'en est heureusement qu'à ses premiers symptômes, il faut chercher ailleurs. Il a ses prétextes, mais il a aussi ses raisons.

La première de celles-ci tient chez beaucoup à *une sorte*

de défiance croissante vis-à-vis du signe liturgique, tel que le passé l'a constitué. Nous doutons qu'il exprime quelque chose pour l'homme d'aujourd'hui : qu'est-ce qu'un cierge dans notre civilisation ? Quand se frotte-t-on avec de l'huile ? Que vaut un bain limité à quelques gouttes d'eau sur la tête ? Nous voudrions autre chose. Nous voudrions qu'au lieu d'être aussi simple, aussi dépouillé et aussi élémentaire, le signe surgisse éclatant, décisif, irrésistible. C'est alors, pensons-nous, qu'il parlerait. La sensibilité moderne n'est plus faite aux demi-teintes. Elle est tendue à l'excès : éblouis par les réclames du néon, habitués au mouvement et à la couleur sous toutes leurs formes, harcelés de slogans brefs et clairs, nos contemporains ne voient plus, n'entendent plus, deviennent tout engourdis quand ils pénètrent dans la pénombre de nos églises. Tout se passe comme si nos rites parvenaient tout juste au seuil de la perception, sans pour autant d'ailleurs sortir toujours de leur énigme.

Il y a des prêtres qui pensent de la sorte et qui le disent. Il y en a d'autres qui, tout en le pensant, n'en disent rien, parce qu'il leur semblerait impie de contester une disposition de l'Église où n'a pas pu ne pas s'exprimer le souci que Dieu a du salut du monde. Ce à quoi sans doute les premiers répliqueraient qu'ils n'ont pas moins la foi que leurs confrères : seul « l'homme de 1961 » en eux ne comprend plus et proteste.

C'est donc à l'homme de 1961 qu'il faut nous adresser.

Imaginons pendant quelques instants une modernisation des signes liturgiques qui mette en œuvre les techniques récentes. Il serait facile, en choisissant un exemple grotesque, de ridiculiser par principe la tentative. Pour l'utilité du débat, accordons au contraire qu'un certain art et un tact indiscutable aient présidé à l'expérience. Je passe aussi sur les difficultés pratiques de réalisation : des bricoleurs professionnels, comme il n'en existe que dans le clergé, m'ont assuré qu'elles n'étaient pas grandes : des accus de 12 volts 14 ampères suffiront. Qu'arriverait-il, en effet, si notre humble et traditionnel cierge pascal était remplacé par un foyer de lumière, harmonieux et puissant, dont un projecteur de marine portatif constituerait la source ? Qu'y gagnerait-on ? Une impression visuelle non seulement plus intense, mais accordée à ce que nous offre un peu partout les spectacles modernes bien mon-

tés. Liturgiquement, quel en serait l'intérêt ? De suggérer aux fidèles *avec plus de réalisme* la gloire éclatante du Seigneur Ressuscité. C'est cette revendication *de réalisme*, précisément, qu'il faut discuter et mettre en cause.

Avant de marquer en quoi elle consiste et à quel point exactement elle s'attache, nous rappellerons rapidement trois conditions auxquelles, en tout état de cause, un signe liturgique doit satisfaire. Ce que nous allons exprimer est une sorte de doctrine commune, qui répond à la simple exigence du signe de faire voir.

D'abord tout signe liturgique possède sa matérialité. Il apparaît et prend place dans un certain cadre : notre église avec ses lignes et ses dimensions, plus précisément le chœur où nous officions. Il se détache avec sa forme sur un certain fond. Il est présenté à une foule. Il y a là tout un ensemble de données qui imposent au signe, comme à tout élément scénique, d'avoir, comme on dit en philosophie moderne, une certaine insistance.

En second lieu, pour que le signe fasse voir, il faut que la signification cultuelle qui lui est demandée ne soit pas arbitraire. Certaines correspondances sont impossibles : on ne suggérera pas la lumière avec de l'eau. C'est le langage de la création qui doit être mis en œuvre par nous, pour évoquer le monde de la grâce.

Enfin, en dehors de leur symbolisme primitif, certains signes ont reçu dans notre liturgie le pouvoir, par l'institution du Christ ou de l'Église, de nous renvoyer à la réalité invisible. C'est à l'intérieur du Mystère du Salut que cette portée surnaturelle leur a été accordée. Pareils rites ne parlent qu'à un homme qui se tient fermement dans la tradition catholique.

Aucun de ces points n'est nié parmi nous. Ils sont également accordés les uns et les autres. C'est maintenant seulement que va apparaître l'option des croyants, qui, « *en hommes de 1961* », nous disent-ils, souhaitent une réforme *réaliste* de la liturgie.

Tout signe implique une ressemblance et une différence avec ce qu'il exprime. C'est cette différence qu'on voudrait atténuer et réduire. On cherche à y pourvoir en accentuant la matérialité du signe ou en renforçant, par tous les moyens dont nous pouvons disposer, l'expression de son symbolisme primi-

tif. Ce sont d'ailleurs les deux seuls éléments sur lesquels on puisse agir du dehors. De la sorte on rapprocherait nos cérémonies de l'homme de 1961.

Toute l'histoire de la liturgie atteste que l'Église accepte et promeut elle-même éventuellement, une certaine mue, voire une mutation des rites. Il arrive parfois, en effet, que les trois premières conditions dont nous avons dit qu'elles étaient fondamentales se trouvent à ce point compromises, que le signe ne fait plus voir.

Mais le débat que nous soutenons, se situe en dehors de ces cas extrêmes. Il concerne un signe normalement constitué. Ce que nous discutons, c'est l'effort pour réduire du dehors, par un appel accentué aux ressources de notre monde, la disproportion entre le signe et le Mystère qu'il évoque.

La tentative est de soi désespérée. Il y aura toujours démesure entre le mode d'expression choisi — que ce soit un pauvre cierge ou un phare aveuglant — et le Soleil inaccessible dont nous célébrons la montée pascale.

Bien plus, de cet écart on ne peut pas dire véritablement que la foi soit blessée. Au contraire, s'il est permis d'oser ce mot, la foi l'aime. Car c'est elle qui a le privilège de franchir l'abîme ouvert. Elle part du signe qui lui est nécessaire, mais au-delà du signe elle rejoint son Seigneur et le trouve, tel qu'en lui-même, intouché. Et c'est sa joie.

Dès lors, il est contre-indiqué, me semble-t-il, d'attendre de l'Église, sous prétexte que nous sommes au 20e siècle, qu'elle s'éloigne des symboles empruntés aux réalités terrestres élémentaires : le pain, le vin, la lumière, l'eau. Plus le symbole est simple et dépouillé, plus il est favorable à l'initiative de la foi chez les croyants. Plus il respecte le domaine religieux qu'il entrouve. Imagine-t-on le salon d'exposition que deviendraient nos églises s'il fallait, d'année en année, faire passer dans notre liturgie les dernières créations de la technique ? Qu'espérerait-on apporter de la sorte aux fidèles ? A quoi rimerait cette frénésie utilisatrice ?

La part du croyant doit être, à tout prix, préservée dans la restitution et l'interprétation des signes sacrés. C'est un grand service que nous rendrons par contrecoup à notre civilisation elle-même. L'homme de 1961 n'est que trop tenté d'effacer du monde tous les signes, pour s'égaler aux choses et les pos-

séder. En perdant le sens des signes, non seulement notre époque s'exclurait d'innombrables domaines qu'on ne saurait ouvrir avec une autre clef, mais elle consacrerait la démission de l'homme dans ce qu'on pourrait appeler la genèse du monde. Plus est vive la personnalité humaine, plus elle est attentive aux moindres vestiges : quelques traits même fugitifs lui suffisent pour accomplir son œuvre et appeler à la présence ce qui n'était que suggéré. Seuls la paresse ou le refus de l'homme d'être lui-même expliquent la surcharge des signes en notre temps.

Le même péril menace notre liturgie. Avec Dom Lambert Beauduin, je pense que *dans l'ensemble* les rites traditionnels de notre vigile pascale correspondent à l'attente du croyant du 20e siècle, *à une condition toutefois qu'il accepte lui-même de remplir sa tâche et d'exister*. Exister en l'occurrence, c'est accomplir le passage surnaturel du signe au Mystère. Nul toutefois ne peut y prétendre, qui soit habituellement absent du Mystère. La désaffection naissante que nous constatons en maints endroits à l'égard de la vigile pascale, ne tiendrait-elle pas d'abord à ce que nous sommes loin encore d'avoir annoncé à nos paroissiens le mystère de la Résurrection comme il conviendrait et que du même coup l'illustration liturgique leur en échappe, tout autant que leur est malaisée la remontée du signe à ce qu'il évoque ? La raison première de la crise n'est-elle pas là ? C'est ce que je voudrais examiner avec vous maintenant.

III

Pâques, c'est chaque année une fête, un triomphe. Tel est le premier caractère par lequel l'événement se traduit. La joie pascale ne peut pourtant que laisser indifférents trop de chrétiens, dont, paradoxalement, la foi n'est guère touchée par le fait que Dieu a ressuscité Jésus et l'a fait Seigneur, pour parler comme saint Pierre. Ainsi que l'expliquait, au 2e siècle, le pseudo-Clément, au début de son homélie : « Si nous n'avons de Jésus qu'une pauvre idée, nous n'espérons recevoir de lui que de pauvres biens. C'est péché que d'en écouter l'annonce comme de pauvres biens et c'est péché que d'ignorer d'où nous avons été appelés, — par qui — et pour quel sé-

jour. » L'ignorance religieuse est encore si forte autour de nous et la foi si aveugle, qu'il faut voir là un obstacle primordial. Nous n'enseignerons jamais assez. Je ne pense pas être le seul parmi nous à voir entendu des paroissiens, bons pratiquants par ailleurs et qui communiaient, demander que de préférence on ne leur parle pas de la Résurrection : ils avaient peur qu'elle n'ait été qu'un songe.

Des prêtres amis ne m'en voudront pas de rappeler qu'à une session de pastorale, ils signalèrent avec insistance, en accord avec leurs confrères, qu'on ne leur avait jusqu'alors enseigné que trois mystères : la Trinité, l'Incarnation et la Rédemption et qu'il leur semblait nouveau d'entendre parler de la Résurrection comme d'un Mystère.

Si tel a pu être le traitement infligé au Mystère de la première Pâque, qu'a-t-on fait du Mystère cultuel qui chaque année le commémore, le reprend et le rend présent parmi nous ? A quel genre de cérémonie a-t-il été réduit ? La merveilleuse certitude ne s'est-elle pas trouvée voilée, que *célébrer la résurrection, ce n'est rien moins que ressusciter liturgiquement* ?

Qu'est-ce à dire : ressusciter liturgiquement ? C'est à coup sûr ressusciter *in sacramento, in mysterio,* mais avec cette précision que le mystère, en l'occurrence et suivant la meilleure tradition, est essentiellement liturgique. Il s'accomplit dans et par la célébration de la liturgie. Voilà ce qui nous arrive, à nous et à nos fidèles, dans la moindre des églises, où prend place la vigile pascale.

Nous savons depuis toujours que le Christ y intervient immédiatement avec la toute-puissance de sa passion et de sa résurrection, au cours du baptême des adultes et de l'Eucharistie. Ce serait déjà assez pour y reconnaître un moment privilégié. Mais ce que nous oublions parfois, c'est que l'Église aussi, bien qu'avec de moindres ressources, nous rend présent et agissant ce même Mystère, à travers les multiples rites qui l'annoncent. A l'*ex opere operato* se joint l'*ex opere operantis Ecclesiae,* ce qui mérite d'être considéré. Le tout s'offre à nous comme un appel actuel, universel et opérant à ressusciter.

Il ne faut pas nous représenter les choses à l'envers. Le

croyant de 1961 s'imaginerait volontiers que c'est lui qui, au cours de la célébration liturgique, doit signaler au Seigneur sur quels points faire descendre sa Résurrection, car qui est informé des besoins de la terre, sinon l'homme ? Or avant même que cet homme ne cherche sa propre Résurrection, la Résurrection le cherchait. C'est la Résurrection qui, par l'initiative de Jésus et le sacerdoce de l'Église, vient à nous et nous sollicite, là où nous sommes réunis, pour s'emparer de toutes nos puissances connues et inconnues. Dieu nous ressuscite toujours le premier. *Nous ouvrir à cette Résurrection sous toutes les formes où les rites nous la communiquent, c'est cela, notre fête de Pâques.*

Le croyant de 1961 est inquiet de son aujourd'hui, parce que le monde n'a sans doute jamais recelé tant de promesses ni tant de périls. L'aujourd'hui du Mystère liturgique de Pâques, chaque fois que nous le célébrons, enveloppe et dépasse toujours nos impatiences ou nos requêtes. Comme dit saint Jean, Dieu est plus grand que notre cœur.

Notre époque a découvert le sens de l'histoire : où vont les temps ? Quelle œuvre sont-ils l'un après l'autre chargés d'accomplir ? D'où les événements que traversent les peuples tireront-ils en définitive leur ordre et leur fécondité ? L'Église n'a pas attendu que cette question soit soulevée devant elle pour proclamer : « Le Christ hier et aujourd'hui, — commencement et fin — Alpha et Oméga — A lui les temps — A lui les siècles — A lui la gloire et le Royaume — durant les siècles des siècles. Amen. » Alors qu'on imaginait encore récemment que l'histoire de l'homme se déroulerait un jour sans chaos ni catastrophe, une clairvoyance impitoyable a fait place aujourd'hui à cette illusion millénariste. On sait que les nations, au sens biblique, comme les individus doivent sortir à chaque instant des ténèbres pour émerger à la lumière. C'est la leçon d'un certain existentialisme. A ce titre, notre liturgie du *Lumen Christi* est pleine de vertu et de force. Alors que la quasi-totalité des catholiques ne connaissent de Jésus que l'image crucifiée, il est d'une importance primordiale qu'ils constatent à travers le symbole de la nuit et de la flamme, que le Christ est vivant. L'honneur que nous accordons rituellement au cierge pascal et qui étonne bien des assistants lorsqu'ils nous le voient porter, dresser sur un socle, encenser, doit les aider à découvrir, sous son rayonnement triomphant, le

visage inépuisable du Seigneur : il a vaincu les puissances obscures, il domine les dominateurs, il règne au-dessus de tous les empires de ce monde. Il importe à tout prix qu'il y ait parmi nous de multiples représentations de Jésus : si l'une d'elles exerçait un empire exclusif, nous serions proches de l'hérésie. La liturgie du cierge pascal doit contribuer à restituer à la foi sa véritable dimension libératrice.

Il n'est pas jusqu'à l'humilité de cette flamme au sein de l'immense nuit du monde qui ne soit propre à toucher nos contemporains. Ceux-ci sont en effet partagés : alors que de prime abord ils semblent n'attacher de prix qu'aux manifestations de puissance et s'ingénient à se terroriser mutuellement, ils n'ont pas exclu du fond de leur cœur l'autre éventualité, celle dont ils concèdent habituellement que seule elle serait digne de l'histoire : l'absurde et invincible espoir veille en eux que les pauvres et les petits sauveront l'aventure humaine. Il y a quelque chose de cette attente dans l'attention qu'ils portent à l'homme de la rue, et, sous un certain angle, jusque dans leur façon d'interroger le fait divers. Notre siècle des masses est prêt à être bouleversé par l'apparition d'un seul témoin et d'ailleurs il l'est périodiquement : nous n'avons qu'à nous souvenir de l'émotion provoquée récemment par le meurtre lointain d'un individu, aussi équivoque pourtant, que Lumumba. S'il s'agit là d'une idée chrétienne, « devenue folle », n'hésitons pas à mettre en évidence la vérité dont elle est née.

La liturgie pascale, si proche de l'histoire, annonce et amorce indissolublement la transfiguration du cosmos. L'homme n'est plus séparable aujourd'hui de l'univers, non pas simplement parce qu'il l'explore dans ses plus larges dimensions, mais parce qu'à force de le transformer par son travail, il a fini par lier son sort à lui. Le monde a pris une nouvelle dignité qu'il tient de l'homme. Après avoir été pendant des millénaires un adversaire redoutable, il est devenu un compagnon et un ami. Cette association du cosmos à l'homme est conforme aux perspectives du Mystère de la Résurrection. Non certes que nous soyons convaincus que le monde et l'homme, emportés par le seul progrès, se sauveront eux-mêmes. L'orthodoxie catholique est même exactement contraire : elle stipule qu'il n'y aura pas de nouveaux cieux ni de nouvelles terres, sans

qu'interviennent d'en haut la « récapitulation » et la métamorphose de toutes choses dans le Christ. Le Christ demeure, absolument, bien que sous des modes divers, la Tête de tout ce qui est Corps. C'est la prophétie de cet accomplissement qui est rappelé avec force dans la Vigile pascale. Mais la délivrance est commencée.

Pendant que l'assemblée des fidèles prie dans nos églises, une grâce merveilleuse envahit leur foyer et leur ville ou leur village, leur peuple et le monde entier. Ainsi que l'écrit Jungmann, à cette heure solennelle entre toutes, ce sont leur maison, leur atelier ou leur ferme, qui sont touchés par « le Christ notre Seigneur », ce sont la lumière et l'huile, l'eau et le vin, les fruits et les semences, le bétail et les champs; ce sont les œuvres innombrables fabriquées par l'homme. « Le monde est à vous, vous êtes au Christ et le Christ est à Dieu. » Quand la foule quitte le lieu saint dans l'aurore de la Résurrection, une nouvelle jeunesse s'est répandue sur toute la terre.

Qu'il s'agisse du sens de l'histoire ou de la transfiguration du monde, c'est partout *la toute puissance de Dieu* qui éclate. « Dans la sainte fête de Pâques, écrit encore Jungmann, le Verbe de Dieu est à l'œuvre comme Pantokrator, comme régénérateur, il recrée tout. » Il est le Soleil monté à l'horizon. L'Église ne tient pas simplement à l'affirmer : elle le décrit et l'illustre. Elle rapporte toutes ces manifestations à la *Parole de Dieu*. La Parole a créé le monde et tout disposé avec ordre; c'est sur la Parole qu'après la chute a été fondée l'alliance; c'est à l'intérieur de la Parole que tient le Mystère du salut. Cette synthèse est essentielle à nos contemporains. Ils s'épuisent désespérément à la recherche d'une eschatologie. Marxistes ou technocrates, ils essaient d'anticiper la consommation des siècles. Ils cherchent à voir : ils voudraient tenir déjà l'achèvement, c'est-à-dire la perfection de toutes choses. L'Église répugne à confier aux fidèles une espérance obscure : elle veut qu'ils ouvrent les yeux. Le Mystère, dans la religion catholique, n'est pas ce qui se cache, mais ce qui se révèle autant qu'il peut. C'est pourquoi une Vigile pascale qui n'aurait pas apporté *hic et nunc* aux participants un approfondissement de la Parole aurait en partie manqué son but. C'est la Bible que l'Église en ce jour-là met à nouveau entre les mains des croyants.

Au cœur de la résurrection universelle, il y a l'homme. Non seulement un esprit, mais un esprit et un corps. Le vieux jeu de mots grec *soma, sema* est périmé : le corps n'est plus un tombeau : il est une demeure. L'Esprit de Dieu doit venir pour en expulser les démons, la balayer et la nettoyer jusque dans ses recoins. La sanctification des profondeurs a toujours été une nécessité, mais notre époque psychanalytique l'atteste à nouveau et souvent bien malgré elle. Il ne suffit ni d'une doctrine abstraite ni d'une technique, pour nous sauver : il y faut un sacrement qui s'empare du corps et de l'âme. Au plus secret de nous-mêmes, les pulsions instinctives doivent retrouver un ordre au sein du mystère de la régénération. Le baptême n'est pas un rite anachronique : jamais hommes, sans doute, autant que ceux qui nous entourent n'ont été angoissés de leur culpabilité. Pour la vaincre, certains n'ont trouvé d'autre ressource que de proclamer, comme Camus, « leur invincible innocence », de telle sorte qu'à côté de la pathologie du remords, nous avons aujourd'hui une pathologie de l'innocence. Le sens chrétien de la faute est seul capable de situer exactement nos responsabilités. Mais il ne suffit pas de les avoir plus ou moins circonscrites, il faut que nos souillures soient effacées. Il faut que nos tendances persistantes au mal soient redressées par une discipline. La nuit de Pâques, nous nous rappelons les uns aux autres que nous sommes le peuple qui, à l'appel de son Dieu, a traversé les eaux de la mer Rouge, nous sommes passés de la mort à la vie. Ainsi se renouvelle la grâce de notre vocation, qui est d'affronter la marche à travers le désert, inlassablement, jusqu'à la fin des temps, mangeant notre pain dans la main même de Dieu et désaltérés à tout instant à la source jaillissante du Rocher qui marche avec nous, c'est-à-dire le Christ.

Étrange humanité pourtant qui bénéficierait d'un tel salut et qui, bien qu'il soit surnaturel, lui attribuerait une cause aussi vague qu'aux phénomènes de la nature! Notre Sauveur, c'est Quelqu'un. Notre Agneau pascal, le Christ, a été immolé. Il est à l'origine de notre libération. Impossible de célébrer sa Résurrection, sans rappeler son sacrifice au Calvaire. En son sang une nouvelle alliance nous a été donnée. C'est le repas de l'alliance qui se déroule dans nos églises, le soir du samedi saint. Nous sommes devenus, comme dit l'épître de saint Pierre, « une race élue, un sacerdoce royal, une nation

sainte ». La communauté de grâce confirmée et éprouvée dans le repas pascal doit nous mener à vivre en peuple chrétien, c'est-à-dire à souffrir — avec — le Christ, à mourir — avec — lui et à ressusciter — avec — lui. Tandis que le Corps déjà ressuscité du Seigneur transmet sa résurrection à nos corps encore mortels qui le reçoivent, la loi du Corps du Christ remplace la loi de notre propre corps. Ainsi nous préparons-nous dans un même esprit au festin messianique de la fin des temps : « Je veux que vous mangiez et que vous buviez à ma table en mon Royaume » (Luc 22, 30).

Peut-être certains penseront-ils qu'il est impossible de communiquer à un homme de 1961 pareille certitude. Pourtant ceux qui nous entourent sont hantés par l'absolu. A plus forte raison, les croyants. Ils sont plongés dans la mort et dans l'angoisse. C'est dès maintenant qu'ils veulent passer à la vie. La mort tient une place unique dans notre civilisation. Non seulement parce que celle-ci est meurtrière, mais parce que la mort demeure irréductible. La science peut la répandre, mais non la détruire. Elle représente le défi insurmontable adressé à la puissance de l'homme. Jamais scandale n'a pareillement hanté les esprits et troublé les cœurs. Que notre foi l'ait vaincue, doit constituer notre annonce première. Nietzsche nous reprochait déjà de n'avoir pas l'air d'être assez sauvés. De Pascal, qu'il combattit avec acharnement, il écrivit pourtant : « Je l'aime presque. » Le chrétien n'imagine pas combien, au milieu des haines et des contradictions, il est aujourd'hui sur le point d'être compris. On ne peut à coup sûr reprocher aux prêtres de ce siècle de manquer de dévouement : peut-être parfois pourrait-on leur reprocher de manquer de message ?

En vérité, nous ne saurions mieux faire à l'heure où nous sommes, que de rappeler au peuple assemblé cette nouvelle extraordinaire que le Mystère toujours actuel de la Résurrection dans notre liturgie vient jusqu'à nous.

Daniel Pézeril.

DOM BERNARD CAPELLE
Abbé du Mont César (1884-1961)

Le 19 octobre au soir, le Rme Père Abbé Capelle est retourné à Dieu. Bien qu'il s'affaiblît graduellement depuis plusieurs mois, sa mort fut une surprise pour ses moines du Mont-César et pour ses amis. En lui l'érudition perd un grand maître, et le mouvement liturgique un de ses principaux pionniers : son nom demeurera associé à celui de Dom Lambert Beauduin, si différent de lui pourtant comme caractère et comme tournure d'esprit.

Paul Capelle était né à Namur en 1884. Comme Dom Beauduin, il vint à la vie monastique après avoir été prêtre diocésain et avec l'expérience du ministère pastoral : il fut vicaire à Gembloux de 1912 à 1918. Mais il avait de plus passé à Rome dix années d'études, au cours desquelles il avait conquis le doctorat en théologie et en sciences bibliques. Sa thèse sur *le texte du psautier latin en Afrique*, publiée dans les *Collectanea biblica* de l'abbaye de Saint-Jérôme, laisse déjà deviner sa carrière future : la familiarité qu'elle lui a fait contracter avec la Bible et avec la littérature patristique était une admirable préparation aux études liturgiques. Cependant, pour qu'il prît conscience de l'appel de Dieu à la vie monastique et au travail liturgique, il lui fallait un incident providentiel. En 1911, tandis qu'il était encore à Rome, dans ce collège belge où il a voulu revenir comme en pèlerinage en avril dernier, il tomba malade et dut garder le lit; pour le distraire, un de ses confrères lui apporta les premiers fascicules d'une revue qui avait commencé de paraître depuis peu : *Questions liturgiques, Revue réservée au clergé et aux religieux*, publiée par l'abbaye du Mont-César avec la collaboration de plusieurs prêtres séculiers;

chaque livraison contenait un article signé de Dom Lambert Beauduin et offrait des nouvelles enthousiastes du mouvement liturgique naissant. L'étudiant romain fut bouleversé par cette découverte, qu'au soir de sa vie il considérera comme ayant été décisive : en 1918, après six années de vicariat, il entra à l'abbaye de Maredsous où il reçut, avec l'habit bénédictin, le nom de Bernard. Dom Marmion lui confia la bibliothèque et la direction de la *Revue bénédictine*, l'orientant ainsi définitivement vers l'érudition. Une autre circonstance providentielle vint enfin spécialiser son érudition dans l'histoire liturgique : les moines du Mont-César, qui l'avaient connu lors d'un séjour qu'il avait fait parmi eux comme professeur, l'élurent abbé en 1928. A cette date le cardinal Mercier était mort; Dom Beauduin, qui n'était plus à Louvain, mais dans sa fondation d'Amay faisait face à l'orage déchaîné contre l'unionisme; cependant l'abbaye du Mont-César continuait son œuvre de rayonnement liturgique par la Revue, devenue *Questions liturgiques et paroissiales*, et par les Semaines liturgiques annuelles.

L'Abbé Capelle aurait-il pu prendre plus vigoureusement la défense du Père Lambert durant ses longues années d'épreuve et d'exil? Du moins il consacra toute sa science et son zèle à la liturgie, par la parole et par la plume; le renom qu'il y acquit déborda vite le cadre du monastère et les frontières de la Belgique. Presque chaque fascicule des *Questions* contenait un de ses articles; il présidait les Semaines et y prononçait des leçons très remarquées. Le 12 décembre 1935, Pie XI lui accorda une audience au cours de laquelle il lui donna, en termes devenus justement célèbres[1], une magnifique approbation du mouvement liturgique. En 1936, Dom Capelle fut chargé de la chaire d'histoire de la liturgie à la Faculté de Théologie de Louvain : il y enseigna une dizaine d'années. En 1946, il inaugura avec le Centre de pastorale liturgique, fondé depuis peu à Paris, une collaboration qui ne cessera que lorsque les forces le trahirent : il était invité à toutes nos réunions de travail, nous réclamions souvent de lui des articles pour *La Maison-Dieu* et des conférences pour les sessions de Versailles. En 1950, il fut nommé Consulteur à la Congrégation des Rites :

1. *Questions liturgiques et paroissiales*, 21, 1936, pp. 4 et 134-147.

il eut ainsi à donner plusieurs fois son avis, accueilli avec grande considération, sur les projets de réforme liturgique menés à bien par le Saint-Siège depuis cette date. Enfin en septembre 1960, il entra comme membre dans la Commission liturgique préparatoire au futur Concile : ce n'était pas là distinction honorifique, mais charge laborieuse, que Dom Capelle accepta avec ferveur malgré le poids des ans et la fatigue des voyages.

Il laisse cette tâche interrompue. Il n'a pu achever davantage, de son vivant, la publication du Recueil de ses nombreux articles. Après le tome I[er], paru en 1955[2], un second volume est sous presse, dont il a pu surveiller la composition, et il en restera au moins un troisième à préparer. Or ce sont ces articles qui constituent sa grande contribution à la science liturgique : épars dans les *Questions liturgiques et paroissiales*, les *Cours et conférences des Semaines liturgiques*, la *Revue bénédictine*, la *Revue d'histoire ecclésiastique*, les *Recherches de théologie ancienne et médiévale*, *La Maison-Dieu*, le *Journal of theological studies*, pour ne nommer que les principaux périodiques, ils apparaîtront, une fois groupés, comme une somme impressionnante, progressivement élaborée, alors qu'il s'est rarement risqué à des synthèses dont il savait trop les dangers et la caducité.

On peut discerner comme quatre groupes dans l'inventaire de sa bibliographie[3]. Il tenait à placer lui-même, en tête, ses contributions à la théologie de la liturgie, dont il a voulu faire le premier volume du recueil de ses *Travaux*; nous devons y ajouter le rapport qu'il prononça en 1956 au Congrès International d'Assise sur la *Théologie pastorale des encycliques Mystici Corporis et Mediator Dei*, et son petit livre *Pour une meilleure intelligence de la messe*. La pensée avait parfois de la peine à s'exprimer; comme il s'agissait presque toujours de textes destinés au grand public, l'ornement littéraire et l'absence de technicité estompaient certaines des précisions que l'on y recherche; cependant, à

2. *Travaux liturgiques de doctrine et d'histoire*, I, *Doctrine*, Louvain, Mont César, 1955, 285 pp. in-8°.

3. Pour ses publications de 1934 à 1953, voir *Université catholique de Louvain, Bibliographie académique*, t. 7, vol. 1, Louvain, 1954, pp. 394-398; — de 1954 à 1959, voir *Questions liturgiques et paroissiales, Tables générales*, t. 2, Louvain, 1959, pp. 11-13.

qui les analyse de près, ces études apportent de la clarté dans plusieurs controverses délicates, comme la notion de culte, ou la distinction entre *liturgique et non liturgique*.

Son œuvre d'historien, en revanche, présente avec une extraordinaire limpidité des intuitions géniales et décisives. Il a exercé sa sagacité et son sens critique quasi infaillible sur tout le domaine de l'histoire liturgique. Deux groupes se détachent nettement : des études sur la messe et des enquêtes sur le culte marial. Ses enquêtes sur le culte marial ont connu une particulière actualité aux alentours de la définition dogmatique de l'Assomption; il en a dressé à deux reprises la synthèse : dans le tome premier de *Maria* et dans l'*Église en prière*.

Sur l'histoire de la messe, Dom Capelle a projeté de vives clartés. Tantôt, il analysait et commentait des anaphores antiques, dont il rétablissait avec sûreté le texte original et la datation : c'est ainsi qu'il a mis en valeur l'anaphore de Sérapion, celle de saint Basile, et celle du papyrus de Der Balizeh, mettant à profit les travaux et découvertes des papyrologues. Tantôt il étudiait l'un des rites ou des prières de la messe romaine actuelle; le *Kyrie*, le *Gloria*, la collecte, le *Credo*, la préface, les prières d'intercession, le *Communicantes*, le *Qui pridie*, la fraction et la commixtion ont reçu de lui des explications sensationnelles, accueillies des savants avec une telle unanimité qu'elles sont devenues aujourd'hui familières au public : il n'est plus personne, par exemple, qui ignore la litanie du pape Gélase, popularisée par la musique sur des paroles françaises.

C'est par un travail lent et minutieux de critique littéraire et de philologie que l'Abbé Capelle obtenait ces résultats : il n'hésitait pas à refaire l'édition critique des textes essentiels ou discutés, comme le *Gloria in excelsis* ou la lettre d'Innocent I^er^ à Decentius.

Cette même méthode lui a permis de suivre l'évolution de diverses formules liturgiques, comme l'antienne *In paradisum*, de discerner la diversité liturgique des églises de Rome, d'identifier l'auteur de certaines prières : c'est, si l'on veut, le quatrième groupe que nous distinguons dans la liste de ses publications. Qu'il analysât l'*Exultet* pascal ou les oraisons des sacramentaires, son immense culture patristique lui suggérait de saisissants rapprochements avec l'œuvre de saint

Ambroise, de saint Léon, des papes Gélase ou Vigile, de saint Grégoire. Ces rapprochements n'emportaient pas tous la conviction, cependant les travaux ultérieurs de M. Chavasse, de M. Pomarès ou du P. Lang ont montré combien étaient justes les vues de Dom Capelle sur les sacramentaires, par contraste avec les hypothèses aventureuses qu'il se faisait un devoir de combattre chaque fois qu'elles retrouvaient des champions.

En proposant une interprétation scientifique des textes et des rites, le Père Abbé constatait avec joie qu'il contribuait efficacement au renouveau liturgique. Car il était fait pour l'étude et l'enseignement — un enseignement clair, précis concret dont les élèves ne se lassaient pas — plus que pour l'action. Dans les réunions internationales de liturgistes, il gardait une prudente réserve à l'égard des vœux de réforme. Ce n'était pas de sa part pusillanimité ou conservatisme : il savait, le cas échéant, faire lui aussi des propositions de remise en ordre des rites[4] et manifestait alors de l'esprit de décision et beaucoup de sens pastoral. Mais il craignait, à juste titre, de voir la liturgie enserrée dans des systèmes artificiels et frustrée par des manipulations malhabiles du trésor de la prière des Pères. Cette prière, il la vivait personnellement de toute son âme contemplative, avec une ferveur demeurée juvénile. Il nous souvient encore du commentaire qu'il fit, à l'une des semaines de professeurs de liturgie de Louvain, des rites de la sépulture : il livrait, à son insu, sa propre méditation sur la miséricorde de Dieu et la Terre promise.

Aimé-Georges Martimort.

4. *Fraction et commixtion*, *La Maison-Dieu*, 35, 1953, pp. 79-94; *Le vendredi saint*, *La Maison-Dieu*, 37, 1954, pp. 93-117.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES SUR LE SACREMENT DE L'ORDRE

C.P.L. Études sur le sacrement de l'Ordre, 208. — J. Lécuyer, *Le Sacerdoce dans le mystère du Christ*, 209. — J. Lécuyer, *Prêtres du Christ, le sacrement de l'Ordre*. — M. Bouëssé, *Le Sacerdoce chrétien*, 210. — M. Pflieger, *Prêtres et Sacerdoce*. — B. Fraigneau-Julien, *L'Église et le caractère sacramentel, selon M.-J. Scheeben*, 212. — *La Tradition sacerdotale, Études sur le Sacerdoce*, 213. — Ars, *Journées sacerdotales du Centenaire*, 214. — *Vocation sacerdotale, Recherche théologique*, 215. — Cl. Dillenschneider, *Le Christ, l'unique Prêtre, et nous, ses prêtres*, 216. — Mgr A.-M. Charue, *Le Clergé diocésain tel qu'un évêque le voit et le souhaite*, 217. — J. Pintard, *Le Sacerdoce selon saint Augustin*. — L.-M. Dewailly, *Envoyés du Père, Mission et apostolicité*, 218. — L. Bouyer, *Le sens de la vie sacerdotale*. — Ch. J. Protat, *Prêtre diocésain, éléments de spiritualité sacerdotale*, 219. — G. Bertrams, *Le célibat du prêtre, Sens et fondement*. — Comité d'Études doctrinales de Lille, *Célibat et sacerdoce*, 220.

Recherches sur le Sacerdoce

Depuis une dizaine d'années théologiens et pasteurs se sont particulièrement intéressés à la Théologie de l'Ordre. Ceci, pour des raisons multiples : d'abord le renouveau général de l'ecclésiologie, puis le progrès des études et de la pastorale liturgiques, qui conduisent à définir avec plus de précision ce que sont un évêque, un prêtre, un diacre. Grâce aux ressources de l'exégèse et de la patristique, les théologiens ont pu se livrer à une étude plus historique et plus communautaire du sacrement de l'Ordre. L'Action catholique depuis Pie XI, en insistant sur l'apostolat des laïcs, a entraîné une recherche théologique plus poussée, pour situer le prêtre au milieu du Peuple chrétien. L'essor missionnaire, dont l'Église de France a donné un témoignage auquel le Saint-Siège a souvent rendu hommage, semble avoir été, malgré ou peut-être à cause d'inévitables tâtonnements, un aiguillon pour la recherche théologique sur le Sacerdoce. Le Centenaire du Curé d'Ars en-

fin semble avoir cristallisé tous ces apports divers. Puisque S. S. Jean XXIII a voulu placer sa première Encyclique sous la lumière de ce centenaire et la consacrer principalement au Sacerdoce, on a cru bon de choisir, dans l'abondante production actuelle sur le Sacerdoce, quelques livres qui invitent à la réflexion et à la recherche.

***

1. *C.P.L. Études sur le Sacrement de l'Ordre* (ouvrage en collaboration), Paris, édit. du Cerf, 1957, coll. « Lex Orandi », 446 pp. (Sigle d'abréviation E.S.O.).

Ce livre est le condensé de deux sessions d'études du C.P.L. à Vanves; il est le résultat d'un vaste travail d'équipe, où, grâce à une méthode confirmée par l'expérience, s'est établi un authentique dialogue entre théologiens, exégètes, liturgistes, canonistes, pasteurs. Le lecteur qui n'a pas suivi les sessions sera désorienté par la forme analytique de l'ouvrage, le caractère fragmentaire et cloisonné des études : c'est un instrument de travail plus qu'une œuvre de synthèse. Mais pour une synthèse ultérieure, on devra tenir compte des éléments de théologie biblique rassemblés par MM. Schmitt et Gelin (†), des études sur la tradition patristique faites par le P. Daniélou, sur les sources liturgiques par Dom Botte, sur les sources canoniques et historiques par le R. P. Gy, MM. Gaudemet, Fransen, Duval. Une lecture attentive de cet ensemble permet de discerner sur quels points essentiels se portent les recherches actuelles sur la théologie de l'Ordre, sur quelles questions les pasteurs demandent aux spécialistes leurs lumières. Étude objective, à la lumière de l'Épître aux Hébreux, du contenu de la médiation sacerdotale du Christ, essai de mise en ordre, à la suite du P. Lécuyer, des divers aspects de cette médiation sacerdotale de Jésus, pour découvrir avec lui qu'il est médiateur parce qu'il est prêtre et qu'il réalise sa médiation par son sacrifice. On appréciera l'honnêteté avec laquelle les auteurs se refusent à tracer des correspondances artificielles entre le sacerdoce du Christ et celui de l'Église. L'apport le plus substantiel est la contribution du P.L. à la théologie de l'Épiscopat, mais comme cette question reviendra plus explicitement par la suite, on n'y insistera pas pour le moment.

2. Joseph Lécuyer, *Le Sacerdoce dans le mystère du Christ*, Paris, édit. du Cerf, 1957, coll. « Lex Orandi », 412 pp. (L.S.M.C.).

Ouvrage solidement construit, point de rencontre et œuvre de synthèse. On y apprécie la sûreté, la clarté, l'objectivité de l'information positive. Et ceci ne va pas toujours sans détours ni lenteurs : par exemple, pp. 63-71 concernant les spéculations aberrantes qui rattachent le Sacerdoce du Christ au Verbe préexistant; pp. 97-99, les détails de pure curiosité sur de prétendues analogies entre les

progrès du Sacerdoce du Christ et ceux des ordinands, de l'ostiariat à la prêtrise. Une des parties les plus neuves et les plus réussies est celle où, s'appuyant sur la théologie de l'épître aux Hébreux, la notion de *teleiôsis* en particulier, le P. L., sans rien abandonner des données traditionnelles, introduit la dimension historique à l'intérieur de sa recherche théologique. Également suggestive, la deuxième partie (pp. 63-133), qui décrit les étapes de l'achèvement sacerdotal du Christ. On aime éprouver, au cours de ce travail, le sentiment durable et non artificiel qu'il a été conçu et écrit en liaison avec la vie, les questions, la réflexion de l'Église. Les documents pontificaux sur le Sacerdoce, en particulier ceux de Pie XII (pp. 213, 221, 257 sv., 273 sv.) sont exploités avec une fidélité intelligente; surtout le P. L. a incorporé à sa réflexion une des intuitions majeures de l'action pastorale de Pie XII : la remise en place dans l'Église du mystère pascal. Il est aussi membre actif, rapporteur écouté des sessions de Vanves sur le Sacerdoce (E.S.O., pp. 167-208). Il a su enfin tirer parti de toute la réflexion qu'a provoquée le travail apostolique des laïcs dans l'Action catholique : on apprécie ce qu'il dit du sacerdoce des fidèles, quitte à préférer le vocable « sacerdoce universel ». Cette ampleur et cette convergence donnent à l'œuvre du P. L. une réelle allure de synthèse où tout s'enchaîne et vient à sa place. Notre temps n'est pas tellement familier de ce style, surtout sur ce sujet. Certains s'en effraieront peut-être : il est vrai qu'on se sent plus à l'aise dans les deux premières parties que dans les trois dernières. Mais pourquoi refuserait-on à la théologie le bénéfice de ce qu'on accorde si généreusement aux autres sciences et qui aide tant à leur progrès : l'hypothèse de travail ?

3. Joseph Lécuyer, *Prêtres du Christ, le Sacrement de l'Ordre*, Paris, édit. A. Fayard, 1957, coll. « Je sais, je crois », 124 pp. (L.P.C.).

Cet ouvrage, dans l'esprit même de la collection, est de portée plus modeste, plus pratique, plus proche du grand public. Il monnaie les grands thèmes du livre précédent, en les rattachant plus directement à une explication pastorale et spirituelle des rites des Ordinations. Le « catholique du XX^e^ siècle », curieux de choses religieuses y trouvera un guide précis, intéressant, soucieux même du détail pittoresque, mais ne s'attardant pas au commentaire des textes. Les pages sur le diaconat (pp. 57-63) sont neuves dans leur présentation : elles font état de controverses récentes auxquelles Pie XII a accordé une attention encourageante. Le chapitre VI, sur le célibat des clercs, est une bonne et opportune mise au point; on eût aimé y voir mettre mieux en relief la valeur proprement religieuse du célibat sacerdotal : il se fonde plus haut que sur la simple convenance qui exigerait une libération totale pour l'œuvre du ministère. Dernière et sympathique originalité de ce travail, le chapitre VII sur le sacerdoce des fidèles, et son rattachement aux belles prières du Pontifical pour la consécration du saint-chrême, le jeudi saint (pp. 133 ss.), aux enseignements de Pie XI sur le Sacerdoce et

de Pie XII sur la liturgie. Cet excellent petit livre vous laisse cependant sur votre faim. On songe en particulier aux besoins de nos ordinands, pour qui devraient être rassemblées les récentes acquisitions de la Pastorale liturgique sur le Pontifical et mises au point les principales questions de spiritualité sacerdotale qui trouvent leur inspiration dans le Pontifical.

4. Humbert Bouëssé, o. p., *Le Sacerdoce chrétien*, Bruges, édit. Desclée de Brouwer, 1957, coll. « Textes et études théologiques », 208 pp. (B.S.C.).

Rédigées en quatre mois, à la demande du directeur de la collection, ces pages n'ont cependant pas été improvisées; elles rassemblent « le fruit de plus de trente années de réflexions et d'études sur le sacerdoce de Jésus-Christ » (p. 9). Les maîtres invoqués sont de qualité : M. Suhard, à Laval, mais surtout saint Thomas à qui le P. B. manifeste une fidélité lucide et persévérante (cf. *Revue thomiste*, octobre-décembre 1960, pp. 571 sv.). Les sources sont sérieuses et abondantes, la pensée clairement conduite, aucune des questions qui font l'objet des recherches et des controverses actuelles n'est omise. Mais l'œuvre est d'accès difficile : caractères trop petits, alinéas trop tassés, notes rejetées en fin de volume, avec en appendice de nouvelles notes; absence dans ces notes de référence aux pages du texte; erreurs de numérotation qui risquent de dérouter (p. 179, n° 23, alors qu'il s'agit du n° 22); absence encore plus déroutante de table des matières; lourdeur et obscurité de la rédaction, par endroits (cf. par exemple pp. 90, 114). Pour ce qui est du dessein d'ensemble, on trouvera dans ce livre des développements qu'on ne trouve pas ailleurs, surtout le contenu des chapitre II et III : « Ébauches du Sacerdoce de Jésus-Christ sous la loi de nature et la loi ancienne. » On se demande d'ailleurs si c'est de bonne méthode que de commencer par là, car le Sacerdoce de Jésus-Christ est original, et c'est à partir de lui qu'on peut jeter un regard sur les ébauches qui l'ont précédé. On pourrait encore taquiner l'auteur sur l'Ordre d'exposition, qui lui fait dissocier la matière du chapitre IV, sur le Sacerdoce du Christ de celle du chapitre VII sur le sacerdoce des fidèles : cet ordre ne souligne pas assez l'enracinement du sacerdoce ministériel dans l'Église, comme corps sacerdotal. Mais ces remarques ne sont que de détail. On aime chez le P. B. la cohérence de la pensée, fidèle à saint Thomas. Il faut dire d'ailleurs qu'elle n'intègre pas facilement les recherches actuelles de la théologie de l'épiscopat : on sent que l'auteur est tiraillé entre deux exigences complémentaires de sa recherche : la fidélité à la doctrine thomiste du caractère, qui le rattache essentiellement à l'eucharistie, et la reconnaissance loyale que, depuis Trente, la sacramentalité de l'épiscopat est enseignement commun. Dans ces conditions, on conviendra qu'il est bien difficile de préciser à quels pouvoirs sacramentels propres est lié l'épiscopat. Si l'on a bien compris les nuances de la pensée du P. B., le caractère épiscopal n'apporterait aucun pouvoir

propre sur le corps personnel du Christ (p. 118), mais habiliterait un ministre à structurer l'Église dans l'ordre cultuel (*ibid.*). Le P. B. ne paraît pas tellement enclin à lier le ministère de la Parole, que l'Évêque exerce en plénitude, à son activité proprement sacramentelle, pas plus d'ailleurs le pouvoir de juridiction. L'impression qu'on en retire est celle d'une recherche qui piétine. Ne vaudrait-il pas mieux reconnaître au départ que la problématique de saint Thomas devrait être abandonnée, partiellement du moins. Faute d'une théologie de l'épiscopat que ne lui livrait pas la tradition magistrale du 13e siècle, il s'est surtout attaché à une théologie du sacerdoce du second ordre, à partir de l'oblation eucharistique. Notre temps n'est-il pas à pied d'œuvre pour achever l'œuvre que le Maître n'a qu'ébauchée ?

5. Michaël Pflieger, *Prêtres et Sacerdoce*, version française de « Priesterliche existenz », par Henriette Bourdeau Petit, Tours, édit. Mame, 1956, coll. « Siècle et Catholicisme », 402 pp. (P.P.S.).

Le genre de cet ouvrage, assez neuf, est difficile à définir. Il n'est ni de théologie, ni de spiritualité, ni de caractérologie, ni de pastorale, mais un peu de tout cela, dans des proportions variables. On dirait volontiers : recherche existentielle, analyse phénoménologique, si l'on ne craignait d'effaroucher tous ceux que préoccupent les arrière-plans idéologiques néfastes d'une certaine phénoménologie, qui ne se contente pas de décrire, mais veut expliquer, réduire, nier. M. P. ne tombe pas dans ce travers; il répond à la question suivante : comment les prêtres catholiques découvrent-ils et vivent-ils dans leur existence concrète le sacerdoce du Christ ? Comment réagissent-ils, selon les différents types de leurs tempéraments à cette irruption d'En-Haut qu'est leur consécration et leur mission ? Il existe une « typologie » qui va du prêtre qui s'évade du sacerdoce et apostasie, au prêtre saint qui a accepté pleinement la loi de sa vocation, en passant par les prêtres pieux et zélés, les prêtres honnêtes, les prêtres figés dans l'immobilisme, qui cherchent un compromis entre leur mission et leur confort. Le prêtre qui lit ce livre s'interroge tout naturellement : où me situè-je dans cette évolution ? Ainsi débouche-t-il sur la spiritualité et la pastorale. Les pages sur la vocation devraient être remises au point en tenant compte des récentes précisions du Magistère pontifical. La deuxième partie, qui décrit les modes d'existence sacerdotale, est intéressante et utile. Un laïc éclairé y apprendrait à mieux comprendre du dedans les prêtres avec qui il travaille. Mais s'il est français, il rentrera difficilement dans les méandres des classifications de P. On s'étonne de ne rien trouver sur la psychologie, si fréquente actuellement, du prêtre qui se sent inutile dans le monde moderne. Les lecteurs de *La Maison-Dieu* s'attendraient à une analyse plus fouillée que les quelques notations du chapitre v, § 2, 2e partie, sur le « prêtre fonctionnaire du sacré ». On regrette enfin, dans une œuvre de ce genre, un appel trop fréquent à des citations littéraires, voire à des personnages de romans.

6. B. Fraigneau-Julien, p.s.s., *L'Église et le caractère sacramentel, selon M.-J. Scheeben*, Bruges, édit. Desclée de Brouwer, 1958, coll. « Textes et études théologiques », 292 pp. (F.J.E.C.S.).

Développement d'une thèse de théologie, ce livre en retient l'allure didactique. L'historien de la théologie au 19e siècle aimera y découvrir d'étonnantes anticipations de l'ecclésiologie et de la mariologie actuelles. Les esprits qui aiment les synthèses apprécieront le lien qu'établit Scheeben entre l'Incarnation, l'Eucharistie, l'Église. Le propos plus limité de ce bulletin invite à regarder la contribution de Scheeben à la théologie de l'Ordre. C'est d'abord une vue intéressante à creuser, pour une meilleure intelligence du rôle propre de la grâce sacerdotale dans le ministère de la Parole. Scheeben rattache en partie le magistère au pouvoir d'ordre, en tant qu'il livre « le témoignage authentique et public de la doctrine du Christ »; il lui assigne pour fin « la génération ou la croissance de la foi dans l'humanité... » « ... comme le pouvoir d'ordre produit la grâce de la foi, le magistère entretient et nourrit cette foi dans son contenu » (p. 138). Mais l'apport le plus original de Scheeben concerne le caractère sacramentel et son enracinement christologique, ecclésial, trinitaire. Il se sépare d'un grand nombre de théologiens pour rejoindre une pensée plus conforme aux enseignements de l'Écriture et des Pères grecs (77), et attribuer aux Missions divines *ad extra* un rôle tout particulier dans la vie de la grâce et la filiation adoptive des enfants de Dieu. Selon lui, la révélation trinitaire a été faite aux hommes pour que les Justes jouissent, dans un commerce d'amitié, de la présence simultanée et distincte des Trois Personnes (275); les Missions font atteindre les Personnes divines dans leur caractère personnel, sans que soit compromise l'unité d'action *ad extra* (276). Ainsi s'exerce dans les âmes et dans l'Église, en plus de la causalité efficiente, une action mystérieuse, qu'on peut davantage rattacher à la causalité exemplaire. Dans cette même ligne de pensée, le caractère sacramentel imprime dans l'essence de l'âme une ressemblance plus étroite avec la consécration de l'humanité du Verbe (171). Cette ressemblance, due à l'action vivifiante du Christ, transforme l'être consacré à son image, l'introduit dans une relation particulière avec les Trois Personnes divines, est la source des activités auxquelles sa consécration l'habilite (cf. pp. 71, 171). On regrette que ces réflexions, présentées dans le cadre d'une synthèse générale sur les sacrements, n'aient pas reçu de développement suffisant pour l'Ordre. On devrait creuser cette idée d'une relation particulière du prêtre avec les Trois Personnes divines et de sa Paternité spirituelle avec celle du Père, ce qui serait fort utile, en particulier pour la théologie de l'Épiscopat. Enfin cette pensée si structurée nous laisse sur un point d'interrogation. Scheeben voit dans l'Incarnation du Christ la source de la possession de l'Esprit-Saint, pour lui et pour son Corps Mystique : mais dans cette perspective exclusive, comment expliquer l'achèvement sacerdotal dont parlent saint Jean et Hébreux et qui est dû à la Passion et à la Résurrection ? (cf. p. 99).

7. *La Tradition sacerdotale, Études sur le Sacerdoce*, ouvrage en collaboration, Le Puy, édit. Mappus, 1959, coll. « Bibliothèque de la Faculté catholique de Théologie de Lyon », vol. 7, 316 pp. (T.S.).

Le Sacerdoce se transmet et s'apprend « par tradition vécue plus que par science » : cette idée directrice assure l'unité profonde d'un ouvrage qui a rassemblé beaucoup de collaborateurs à l'occasion du centenaire de la mort du Curé d'Ars. Elle explique la part importante faite aux Pères de l'Église, aux enseignements de l'École française du 17e siècle, au Curé d'Ars enfin. Elle justifie le conseil méthodologique, que donne Mgr Jouassard aux chercheurs qui s'orienteraient vers l'exploration de ce secteur de la théologie patristique du sacerdoce, particulièrement démuni aujourd'hui : « Il ne suffit pas de lire ce que les Pères ont écrit sur le Sacerdoce, il faut aussi les voir vivre » (123). Cette œuvre en collaboration est l'heureux complément de E.S.O. L'article de M. Gelin (†) sur « le Sacerdoce de l'ancienne Alliance » est plus neuf et plus synthétique. On peut croire que le dialogue des deux sessions de Vanves a donné à son esprit l'impulsion qui explique ce progrès, en particulier l'essai des pp. 48 sv. : « Qu'est-ce qu'un prêtre ? » Il manquait à E.S.O. un article comme celui du P. George : « Le Sacerdoce de la Nouvelle Alliance dans la pensée de Jésus » (pp. 61-80). Il dégage bien, mais trop brièvement, la conscience sacerdotale du Christ dans sa vie et sa mort, avec les insistances suivantes, particulièrement dignes de remarque : le Christ invite ses disciples à entrer dans son oblation sacerdotale (pp. 74-75); il marque la place du ministère de la Parole dans sa conscience sacerdotale (pp. 75-76); il exprime clairement le lien de son sacerdoce avec le mystère pascal (77-78). L'étude du P. Lecuyer, qui dresse le « bilan provisoire des recherches théologiques sur le Sacerdoce », n'apprendra rien de neuf à ceux qui ont lu les grands ouvrages de l'auteur. On appréciera l'essai bibliographique de l'abbé Étaix, qui rassemble pour la première fois et classe ouvrages et documents sur le Sacerdoce. Bref, voici un livre solide, divers, accessible; il aide à mieux dégager « les rapports du ministère de la Parole et du culte à la grâce sacerdotale »; il révèle que « la voie de la sainteté consiste, pour le prêtre, à trouver, dans l'exercice des fonctions pastorales, la source même du progrès dans la charité sacerdotale » (pp. 21-25).

8. Ars, *Journées sacerdotales du Centenaire*, 22-24 septembre 1959, ouvrage en collaboration, Paris, édit. Fleurus, 1959, coll. « Questions pastorales », 243 pp. (A.J.S.C.).

Plus proche de l'occasion que le précédent, ce livre est moins unifié dans son dessein; il a par contre le mérite d'être fidèle à son titre et d'être plus centré sur le Curé d'Ars. On étudie d'abord comment il s'est formé et a exercé le ministère pastoral. Mgr Fourrey, évêque de Belley, nous dit, en s'appuyant sur des documents

inédits des archives de son évêché, quelles furent les relations du Curé d'Ars avec les prêtres, ses frères dans le Sacerdoce. Le chanoine Boulard étudie la pastorale du Curé d'Ars avec les méthodes objectives et réalistes que lui a enseignées la sociologie religieuse. On découvre, grâce à lui, un Curé d'Ars aux prises avec des difficultés que sa sainteté ne lui a pas permis de surmonter et que seule une pastorale d'ensemble eût pu vaincre. Une leçon simple et profonde se dégage de cette étude : le progrès du Curé d'Ars vers l'unité et l'intériorité de sa tâche sacerdotale (115). Les trois études sur la spiritualité pastorale du Curé d'Ars (Mgr Ancel, M. Le Sourd, M. Lochet) valent surtout par la qualité des témoignages. Elles expriment un accord secret avec la conclusion du chanoine Boulard, mais remontent à la source de cette unité et de cette intériorité. J.-M. Vianney avait le sens concret de la rédemption et de la prise en charge qui en découlait pour lui, prêtre. Sa vie révèle dès lors une entrée progressive dans le mystère pascal, qui lui a permis, malgré la conscience croissante de sa misère, de conserver toujours l'espérance (189). Des deux exposés théologiques qui terminent le livre, on ne fera que mentionner, pour la même raison que précédemment, celui du P. Lécuyer, pour insister sur celui que M. Denis consacre à la théologie de la vocation sacerdotale. Avec un article de M. Izard, dont on reparlera ci-dessous, c'est l'exposé doctrinal le plus au point sur cette question difficile de la Vocation. Obligé d'être bref, on se contentera, pour mettre le lecteur en appétit, d'extraire cette éclairante définition : « La vocation sacerdotale n'est pas le simple appel à la perfection chrétienne, ni le fruit d'une générosité plus grande, ni l'appel à l'apostolat, ni le simple appel à une vocation spécialisée dans l'Église. Elle est la volonté personnelle d'un sujet qui, ayant discerné dans des signes objectifs d'aptitude un appel de Dieu à être prêtre qui le concerne personnellement, se soumet, par avance, pour réaliser son dessein, aux rectifications et au jugement décisif de l'Église » (233).

9. *Vocation sacerdotale, Recherche théologique*, numéro hors-série, mars 1960 de la revue *Vocations sacerdotales et religieuses*, éditée par le Centre national des Vocations, Paris (V.S.R.T.).

Une recherche a nécessairement quelque chose d'inachevé. Elle comporte des études dont certaines sont plus des essais que des traités exhaustifs. Ainsi celle du « Centre lillois des vocations » sur « le Mystère de la vocation dans la Bible » (pp. 19-52), qui enclôt en un espace trop étroit des données encyclopédiques et les fait suivre de conclusions pastorales trop précises et restreintes par rapport à ce grand ensemble. Essai encore, que l'article final de MM. Delabroye et Izard : « Pour une théologie de la vocation sacerdotale. » En somme, ce numéro pose des jalons. Une fois qu'on les a repérés, on discerne mieux les étapes par lesquelles on devrait passer pour une étude d'ensemble sur la Vocation au Sacerdoce. Ayant assimilé les données bibliques, y compris celles des Actes et des Épîtres pastorales (P. Spicq), on par-

courrait, à l'école de M. Izard, l'histoire des moments importants d'une pastorale des vocations dans l'Église (pp. 69-106). Plus d'un y apprendrait sans doute que nous connaissons actuellement une chance ignorée de nos devanciers. Pie XII a fait, dans *Sedes Sapientiae* (1956), une mise au point doctrinale qui clôt une longue période de trois siècles de tâtonnements. La fameuse thèse de Lahitton sur le rôle premier et déterminant de l'appel épiscopal a aidé cette maturation et provoqué, par son outrance même, un dépassement auquel nous avons atteint. La vocation au sacerdoce consiste dans un double élément, divin et ecclésiastique : Dieu dispose dans un homme les signes objectifs ou germes divins, les ministres de l'Église éprouvent, reconnaissent, authentifient ces signes (102). Mais ces tâches d'investigation positive terminées, on devrait alors se livrer à la réflexion théologique proprement dite, dont les éléments devraient être rassemblés de tous les coins de l'horizon : gouvernement divin (Mgr Leclercq), christologie (*ibid.*), ecclésiologie (*ibid.* et Mgr Garrone, pp. 121-136), voire théologie de l'Ordre, bien que l'ouvrage, sur ce chapitre, soit muet. Alors on pourrait s'attaquer à la question fondamentale, que Mgr Garrone définit très exactement : « Donner, de la grâce qui achève les indications des aptitudes, une représentation précise et concrète » (114). C'est précisément à la question ainsi posée que l'art de M. Denis dans A.J.S.C. apporte des éléments de réponse.

10. Cl. Dillenschneider, c. s. s. r., *Le Christ, l'unique Prêtre et nous, ses prêtres*, les fondements dogmatiques de notre spiritualité sacerdotale, Paris, édit. Alsatia, 1960, 329 pp. (D.C.U.P.).

Étant donné ce qui précède, on peut passer rapidement sur la partie doctrinale, qui s'attache à étudier la consécration sacerdotale. Le P. D. reconnaît dépendre de L.S.M.C., qu'il met en œuvre à l'usage du prêtre. L'originalité du dessein du P. D. réside en ceci qu'il veut fonder une *spiritualité sacerdotale*. Car D. a fait un choix : pour lui il existe une spiritualité sacerdotale. On sait que des controverses récentes (voir ci-dessous) ont remis en question les fondements mêmes de ce choix. La recherche d'une telle spiritualité ne fait-elle pas courir à l'unique spiritualité chrétienne un risque grave d'éclatement et de morcellement ? Ne s'engage-t-on pas alors dans le particularisme des diverses spiritualités religieuses, en face desquelles, pour n'être pas en reste, on veut construire une spiritualité du clergé diocésain. De là on se trouve entraîné à définir une spiritualité des laïcs, qui se contredistingue des précédentes (cf. Bouyer, *Introduction à la Vie spirituelle*, Desclée, 1960, p. 24). Assurément, pense D., le prêtre possède radicalement un être chrétien de baptisé; il lui est même loisible de trouver l'achèvement de cet être chrétien dans la ligne de telle spiritualité particulière. Mais puisqu'il existe une consécration sacerdotale, distincte de celle des baptisés, « la grâce propre du sacrement de l'Ordre avec son accompagnement de vertus théologales et morales et des dons du Saint-Esprit, diffère, elle aussi, de la grâce sacramentelle du baptême... Le ministère du prêtre exerce... une influence bien

caractérisée sur son comportement spirituel » (p. x). L'intuition de D. rejoint celle de Scheeben (F.J.E.C.S.). Mais, pour ce qui est de la nature propre de la grâce sacerdotale, au niveau de l'être sacerdotal qui commande l'agir, ici comme là, on demeure sur sa faim (cf. pp. 135-145). Cette limite n'empêche pas l'œuvre de D. d'être une de celles qui peuvent le mieux aider les prêtres à connaître les bases de leur existence, surtout qu'après avoir défini la spiritualité sacerdotale, à partir des composantes de notre Sacerdoce : la vocation, le caractère, les pouvoirs, la grâce, il réunifie le tout dans la perspective de l'union au Christ incarné et ressuscité. Une partie plus pastorale sur les diverses formes de ministère sacerdotal aidera les prêtres à faire le lien entre ces grandes orientations et leur ministère concret : prédication, messe, confession, bréviaire.

11. Mgr A. M. Charue, évêque de Namur, *Le Clergé diocésain, tel qu'un évêque le voit et le souhaite*, Tournai, Desclée et Cie, 1960, 320 pp. (Ch. C. D.).

Un évêque communique au lecteur son idéal du clergé diocésain. Ce qu'il dit est nourri d'expérience pastorale, mais repose aussi sur une large information historique, tant en ce qui concerne les efforts du clergé pour vivre, depuis Trente, son sacerdoce dans le cadre de la vie diocésaine, que pour le bilan des Saints qui ont illustré les clergés diocésains. Les rappels doctrinaux supposent une sérieuse documentation sur l'état actuel des questions et des solutions. Mgr Ch. prend nettement position en faveur du caractère sacramentel de l'épiscopat et il en tire des conséquences qui feraient reculer le P.B. (B.S.C., pp. 121-123), « le sacerdoce plénier est dans l'évêque seul, non seulement quant au Corps mystique, mais aussi quant au Corps réel du Christ » (p. 100, n. 2). Il fonde ainsi doctrinalement le rôle de l'évêque comme pasteur et père de son troupeau. Père, il engendre ses fils à la perfection. Et il est donc introduit de plein droit dans cet état de perfection, puisqu'il a charge de la communiquer (145). Et le prêtre du second ordre participe à cette perfection de l'évêque par la charge d'âme (cf. *B.S.C.*, pp. 146-152). Engagé avec son évêque dans l'action apostolique, il doit, comme lui, nourrir une immense confiance dans la valeur sanctifiante de sa tâche (cf. *B.S.C.*, p. 153). Deux voies s'offrent pour réaliser concrètement, jour après jour, cette perfection sacerdotale dans le ministère apostolique : imiter la vie des religieux et leurs observances ou exploiter les seules ressources spirituelles du sacerdoce et du ministère vécus collégialement autour de l'évêque. Mgr Ch. choisit cette dernière; il propose de centrer tout l'effort de sanctification du prêtre sur « la mystique de consécration... l'intelligence du sacrement de l'Ordre », pouvoirs, exigences et grâces (card. Suhard, *Le Prêtre dans la Cité*). Toutes modalités de vie religieuse qu'on ajoute à cette mystique fondamentale sont des éléments extrinsèques au dynamisme de cette consécration (165). Une fois précisés ces principes, Mgr Ch., comme le P. D., décrit l'itinéraire concret du prêtre diocésain vers la perfection sacerdotale.

dans le respect et l'estime de la vocation religieuse, le souci de l'entraide sacerdotale. Tel est ce livre qu'on parcourt avec intérêt et profit. On y souhaiterait quelques compléments qui tiennent compte de tout un mouvement actuel de recherche : par exemple l'aspect missionnaire de la vocation de prêtre diocésain dans l'exercice de ses tâches traditionnelles, le rôle du ministère de la parole comme source de sainteté sacerdotale, l'attention au laïcat comme valeur religieuse et source de croissance dans la charité.

12. Jacques Pintard, *Le Sacerdoce selon saint Augustin*, Mame, 1960, coll. « In lumine fidei », 423 pp. (J.P. S.S.A.).

Cette monographie sur saint Augustin illustre par un heureux exemple les indications méthodologiques de Mgr Jouassard (*T.S.*, 109-125) : découvrir la pensée de saint Augustin sur le sacerdoce en le regardant agir. Elle les complète même en découvrant la naissance de cette pensée au contact de l'Écriture (19). Il faut bien sûr reconnaître les limites de l'exégèse augustinienne : abus de la typologie, manque de perspective historique; les limites aussi de sa théologie sacramentaire : quand il confronte les signes à la réalité, l'Église, *communio sacramentorum*, à l'Église, *communio sanctorum*, il est plus attentif aux réalités intérieures de la vie spirituelle qu'aux moyens extérieurs qui en assurent le soutien. Il porte par priorité son attention sur l'action du Christ glorieux dans notre sanctification et ne s'attarde à creuser ni la causalité du ministre, ni le rapport de l'Église particulière avec l'Église universelle. Mais une fois admises ces limites, on trouvera, dans l'œuvre de l'évêque d'Hippone, des vues originales et fécondes pour la spiritualité sacerdotale : par exemple une réflexion théologique sur le caractère, à partir de la fidélité divine (121); une recherche sur le fondement de la chasteté sacerdotale dans la conception virginale du Christ (123-124); le souci constant de recentrer le sacerdoce sur la fin pour laquelle il a été institué : l'édification de la Cité de Dieu dans la charité, seul moyen adéquat d'éviter que, dans l'action, on s'attache trop aux hommes et au pouvoir, au détriment de la claire vue de cette fin ultime (258). En ce qui concerne la situation des clercs au temps de saint Augustin, on appréciera ce qui est dit du travail manuel et de la pauvreté évangélique du clergé (281-286). Détenteur de la sagesse, qui est connaissance savoureuse des mystères divins, le prêtre selon saint Augustin est en vérité, par là, et par la grâce du sacrement, ouvrier du seul sacrifice de la vraie religion.

13. L. M. Dewailly, *Envoyés du Père, Mission et apostolicité*, Paris, édit. de l'Orante, 1960, coll. « Lumière et nations », 158 pp. (D.E.P.).

Réunion de trois articles forts divers parus dans des revues, il y a une douzaine d'années, ce livre exprime bien et justifie doctrinalement

un courant fort actuel de la spiritualité sacerdotale. Le sacrement de l'Ordre est le sacrement de la succession apostolique; l'apostolicité est « signe de la présence toujours vivante au cœur de l'Humanité de la Mission, par laquelle, du cœur même de la Trinité, le Père envoie son Fils et celui-ci, remonté à la droite du Père, dans sa Gloire, envoie l'esprit vivant dans ses apôtres et dans l'Église » (112-113). Si le Sacerdoce, comme l'enseignait Scheeben, est communauté particulière de vie avec les personnes divines, la Mission, ainsi enracinée dans le Mystère trinitaire, peut apporter beaucoup pour le renouvellement intérieur de l'Église et du Clergé diocésain.

14. L. Bouyer, *Le Sens de la vie sacerdotale*, Tournai, édit. Desclée et Cie, 1960, 201 pp. (B.S.V.S.).

A l'opposé du D.C.U.P., le P. B. refuse de considérer autre chose que l'unique sainteté chrétienne, « dont la figure extérieure varie selon les conditions où elle a eu à se déployer »... « si le prêtre, en tant que prêtre, doit avoir quelque chose de spécial dans sa spiritualité, c'est qu'il doit, plus qu'aucun chrétien, fuir toutes les spécialisations » (6). L'unique question est donc : à quel prix de sainteté personnelle le prêtre pourra-t-il porter au monde l'unique Mystère du Christ? Le P. Bouyer y répond dans son style et sa réponse doit être prise comme un tout. Pour lui, le prêtre est d'abord l'homme de la Parole de Dieu : même l'activité sacramentelle se rattache à ce ministère fondamental, puisqu'elle actualise la parole créatrice du Verbe, qui réalise ce qu'elle annonce (99). On mesurera le retentissement pratique de cette vue dans le chapitre sur le ministère sacramentel (115-133). Même unité de vue, profondeur doctrinale et perspectives concrètes dans le chapitre sur la dévotion à l'Eucharistie et la prière des heures. Tout ceci révèle un esprit familier de l'Écriture, une théologie en contact avec les humbles réalités quotidiennes du ministère, une pensée pastorale profonde et qui sait choisir, féconde en aperçus originaux, présentée en formules vigoureuses, parfois mordantes. C'est dire l'intérêt et le prix de ce livre. On reste toutefois sur sa faim quand on interroge le P. Bouyer sur la nature de la grâce sacramentelle de l'Ordre, les incidences de cette grâce sur la spiritualité des prêtres, le lien organique du sacerdoce et du laïcat et les attitudes spirituelles concrètes que cela entraîne pour les prêtres.

15. Chanoine Jean Protat, *Prêtre diocésain, éléments de spiritualité sacerdotale*, Paris, Édit. Fleurus, 1961, 317 pp. (J.P.P.D.).

L'identité d'inspiration est frappante avec T.S., A.J.S.C., D.C.U.P., CH.C.D. : le Sacerdoce conféré par le Sacrement de l'Ordre contient toutes les grâces de sanctification nécessaires au Clergé diocésain (10). Nourri d'une riche expérience acquise dans le ministère des Retraites Pastorales, ce livre présente les diverses exigences de la spiritualité sacerdotale en les rattachant à cette intuition centrale : le prêtre est

un ami du Christ à un titre tout spécial, qui entre dans le jeu d'une amitié adulte et rassemble toutes ses énergies pour l'œuvre sacerdotale (20-21). Tous les thèmes importants précédemment recensés sont traités, les accents bien mis, surtout l'entrée personnelle du prêtre, comme pasteur, dans le mystère de la mort et de la résurrection du Christ qu'il a mission d'annoncer par sa vie comme par sa parole (121). Sur ce dernier point, qui est central, on regrette seulement que les notes sur la Pâque du Christ ne fassent guère allusion au concret de la vie et de l'expérience sacerdotales, comme lieu privilégié où le prêtre est appelé à faire l'expérience de la grâce pascale (cf. Lochet, dans A.S.J.C. et *Fils de l'Église*).

16. G. Bertrams, s.j., *Le Célibat du Prêtre, sens et fondement*, traduit par R. Virrion, Édit. Salvator et Casterman, Mulhouse, Paris, 1961, 115 pp. (G.B.C.P.).

17. Comité d'Études doctrinales de Lille, *Célibat et Sacerdoce*, Édit. du Cerf, Paris, 1961; 92 pp. (C.E.D.L.C.S.).

Ces deux ouvrages répondent à un même besoin, communément ressenti à l'heure actuelle : mieux définir les fondements doctrinaux, mieux marquer les conditions favorables d'une pratique de la chasteté sacerdotale. Ils font un effort analogue de réflexion pour la rattacher à l'être même du prêtre et y voir autre chose qu'une pure imitation de la vie monastique. Le célibat du prêtre ne se justifie que par des raisons qui viennent d'En-Haut. Il ne se comprend que si on accepte de se placer au point de vue du Seigneur et de son Église. Ni la biologie, ni la sociologie, ni la psychologie, ni de simples considérations utilitaires, même d'ordre ministériel, ne peuvent expliquer cet appel mystérieux qui retentit dans le cœur de l'homme et que, seule la grâce du Ressuscité permet de suivre. Les deux livres convergent sur les thèmes essentiels. B.C.P. a le mérite d'approfondir au départ le sens de la virginité, avant d'étudier ses rapports avec le Sacerdoce. C.E.D.L.C.S., traitant de façon exclusive ce second point de vue — ce qui est une limite — est plus complet et plus neuf sur le sujet, surtout quand il creuse le lien entre célibat sacerdotal et ministère de la Parole et apostolat missionnaire (pp. 36-41). B.C.P. développe fort, peut être trop, ce qui concerne les aspects canoniques de la question; par contre C.E.D.L.C.S. ne les aborde pas assez. Une dernière remarque : on a signalé la difficulté qu'il y a d'un point de vue œcuménique à présenter de façon unilatérale ces recherches doctrinales sur le lien entre célibat et sacerdoce. Peut-être serait-il bon d'user de la même délicatesse que Pie XI, dans son Encyclique sur le Sacerdoce, et de bien préciser que ces recherches ne sont nullement faites pour déprécier la vénérable coutume de l'Église orientale, qui permet aux prêtres de se marier.

*
* *

Les limites de ce bulletin ne permettent de détailler ni les lumières qu'il apporte, ni les conclusions qu'il met en valeur, ni les questions qu'il laisse pendantes. On espère revenir ailleurs plus longuement [1] sur trois sujets majeurs que les ouvrages recensés ont abordés sous des angles multiples : état actuel de la théologie du Sacerdoce, théologie de la Vocation sacerdotale, sanctification du prêtre et spiritualité sacerdotale. Au-delà des questions débattues, on commence à deviner le dessin d'un édifice rénové, on voit mieux la clé de voûte, les normes rajeunies qui doivent présider à la construction; surtout un esprit commun se crée. C'est de cet esprit qu'on voudrait, par mode de conclusion, dire quelque chose.

Devant les ébranlements qui secouent notre monde, on serait quelquefois menacé par l'angoisse et le vertige. L'Église a confiance dans l'avenir; elle prépare calmement une réforme de l'intérieur; elle se ressource dans le Mystère pascal mieux célébré, cru plus lucidement, vécu dans toutes les dimensions de l'existence. Ce principe de ressourcement vital est aussi un centre de synthèse qui unifie toutes les recherches sur le Sacerdoce : il explique l'achèvement sacerdotal du Christ; il justifie et anime la mission de l'Église; il s'exprime dans le sacerdoce universel des fidèles, et plus particulièrement encore, dans l'être du prêtre. Il est au cœur du ministère sacerdotal. Le rôle original de l'évêque, dans tout son ministère, et en particulier dans le ministère de l'Évangile, qui lui est spécialement confié, le jour de son sacre, ne serait-il pas d'être pour son Peuple le témoin authentique de la Résurrection, le Chef d'un apostolat qui met en œuvre en tous, partout, de toutes façons, la grâce de l'Esprit du Ressuscité? Aux nombreux prêtres qui s'interrogent sur le sens de leur vie sacerdotale et de ses exigences, le mystère pascal apporte l'unique réponse qui vaille et soit cohérente : identifiés de façon plus intime au Christ Ressuscité, ils apprennent, à travers toute leur existence sacerdotale, à vivre à son rythme pascal, entraînant par là mystérieusement tous ceux dont, pour Lui, ils ont la charge.

Jean Sauvage,
Supérieur du Grand Séminaire de Lille.

1. Dans la revue *Vocations sacerdotales et religieuses* de juillet 1962.

Cl. Jean-Nesmy, o.s.b., *Spiritualité pascale*, 1958. — *Spiritualité de la Pentecôte*, 1960. — *Spiritualité de Noël*, 1960 (Cahiers de La Pierre-qui-Vire, nos 9, 14 et 15). Éd. Desclée de Brouwer, Paris.

Avec *Spiritualité de Noël* (Cahiers de La Pierre-qui-Vire, Desclée de Brouwer, 1960), Dom Claude Jean-Nesmy achève l'œuvre qu'il s'était proposée en offrant au public, sous le souvert de l'anonymat, en 1958, la *Spiritualité pascale.* En trois volumes in-8° de respectivement 285, 317 et 334 pages, l'auteur nous donne de parcourir, selon le rythme de l'année liturgique, la totalité des mystères du Seigneur. Notons dès l'abord que cette trilogie s'écarte assez sensiblement des « années liturgiques » classiques de Dom Guéranger, Pius Parsch et Dame Æmiliana Loehr, puisqu'elle ne constitue pas un commentaire suivi des formulaires des dimanches et fêtes, mais procède par larges aperçus regroupant autour de thèmes majeurs le donné des solennités ou des temps liturgiques. Larges aperçus toujours excellemment documentés et s'articulant avec clarté en des chapitres écrits dans un style alerte : toutes qualités qui rendent à la fois fructueuse et aisée la lecture de ces trois ouvrages que l'on ne saurait trop recommander aux clercs et laïcs désireux de mieux comprendre le mystère de la liturgie. Relevons dans le premier volume, qui s'étend de la Septuagésime à l'Ascension, une très bonne synthèse sur le Carême (sources et thèmes). Le second volume, paru en 1960, prolonge avec fruit cette méditation du mystère central de la Pâque en traitant d'abord de la Pentecôte, puis des dimanches après la Pentecôte. Notons dans la première partie quelques belles pages consacrées au rôle primordial de l'Esprit-Saint dans la vie chrétienne. Après une étude sur la spiritualité du dimanche inspirée des meilleures contributions qui ont remis en valeur ce point important du culte chrétien, l'auteur, dans un dernier chapitre, met bien en relief la spiritualité des « dimanches d'automne » dont la physionomie diffère nettement des premiers dimanches après la Pentecôte (dimanches d'été). Le troisième volume se divise tout naturellement en trois parties traitant de l'Avent, Noël et Épiphanie. Nous y trouvons un exposé toujours bien documenté et nuancé des dimensions réelles et des composantes multiples de ces mystères respectifs (figures de l'Avent; enracinement biblique de l'attente; Noël fête de la Rédemption). Au triple mystère de l'Épiphanie, l'auteur rattache la fête de la Purification et celle de la Transfiguration dont l'objet demeure la manifestation du Seigneur dans la chair. Félicitons Dom Cl. Jean-Nesmy de nous avoir donné en fin du dernier ouvrage une table analytique qui rendra service et d'avoir agrémenté ces trois volumes d'illustrations qui peuvent aider efficacement le lecteur à entrer dans la contemplation des mystères du Seigneur.

Fr. Joseph Lemarié, m.b.

Pierre Jounel : *Processionnal de la Messe. Psalmodie des processions d'entrée, d'offrande et de communion pour les dimanches et fêtes*, Desclée et Cie, Paris, 1961, 698 pp.

Nous reproduisons ici la recension de cet ouvrage publié par le P. Roguet dans les Notes de Pastorale Liturgique, *n° 33.*

Les trois processions d'entrée du clergé, d'offrande et de communion des fidèles sont l'une des caractéristiques de la messe romaine. C'est pour les accompagner que naquirent les chants de l'introït, de l'offertoire et de la communion. La restauration de ces processions, qui est une des acquisitions du renouveau liturgique actuel, devait amener la restauration des psalmodies correspondantes. C'est le vœu que manifeste l'Instruction *De Musica sacra* (n° 27), dont le Code des rubriques entérine la législation (C. R., n° 272).

Le *Processionnal de la Messe*, que publie M. Jounel, a pour but d'aider à cette restauration. Pour chacune des trois processions, il donne le texte du psaume choisi selon la meilleure tradition manuscrite. La mélodie des psaumes est fournie selon le ton de l'antienne correspondante, si bien que l'on peut toujours chanter le psaume après l'exécution de l'antienne grégorienne. Mais pour les paroisses qui ne possèdent qu'*un nombre insuffisant de chanteurs* ou une schola encore *imparfaitement habile dans l'art du chant* (*Instruction*, n° 21) le texte des antiennes est présenté de manière à pouvoir être chanté aussi *à la manière des psaumes* (*ibid.*). Face au texte latin on trouvera la traduction française selon le Psautier de la Bible de Jérusalem. Chaque pièce est introduite par une notice que le commentateur pourra utiliser comme invitatoire. Comme on le voit, l'ouvrage, préparé avant tout en fonction de la messe chantée, pourra être utilisé également pour la messe lue avec chants ou même pour toute messe lue. A la fin du volume on trouvera enfin un *Kyriale* simple qui aidera, dans le même esprit, à accomplir une prescription de l'Instruction *De Musica sacra*, demandant *que, dans le monde entier, soient apprises par les fidèles les mélodies grégoriennes les plus faciles* (n° 25).

L'ouvrage de M. Jounel devrait nous aider à donner une qualité plus grande à notre célébration de la messe. Plutôt que de choisir au petit bonheur les psaumes ou cantiques à chanter avant l'introït ou après les antiennes d'offertoire et de communion, nous pourrons prendre désormais le psaume qui a été choisi par l'Église, parfois même les versets qu'elle a retenus entre tous pour exprimer le mystère du jour liturgique.

A.-M. R.

La Semaine sainte, trois films fixes en couleur, Éd. du Berger, 4, rue Cassette, Paris-6e.

Ces trois films et le livret qui les accompagne rendront service aux curés pour préparer à la semaine sainte non seulement les enfants, mais également l'ensemble de leur paroisse.

M.-D. B.

F. X. Durrwell, c.s.s.r., *Dans le Christ Rédempteur*, notes de vie spirituelle, Le Puy, 1960, Éd. X. Mappus, 349 pp.

Le R. P. Durrwell nous a donné, il y a quelques années, une étude magistrale de théologie biblique sur la Résurrection du Christ, Mystère de salut. Les simples mais riches méditations qui composent son nouveau volume, *Dans le Christ rédempteur* (aux Éditions Xavier Mappus), font comme une application détaillée à la vie chrétienne des principes dégagés et approfondis par le précédent. Qu'il s'agisse du principe même de cette vie, de ses sources sacramentelles, de sa réalisation concrète dans les vertus évangéliques ou bien par la communion aux différents mystères liturgiques, on y trouvera la même substance biblique : dans un langage simple et concret, la spiritualité de ces pages est spontanément liturgique et ecclésiastique (au plus beau sens du mot), parce que l'Écriture y est méditée dans l'Esprit qui l'a inspirée et qui se garde vivant dans toute la tradition.

L. Bouyer.

J. Van Agt, *Jeûne eucharistique. Jeûne et abstinence. Prescriptions conformes aux derniers décrets de Rome*, éd. Salvator, 1958, 80 pp.

Une brochure du même auteur avait paru en 1920 sous le titre : *Jeûne et abstinence*, et avait connu plusieurs éditions. Elle est remaniée ici en fonction des lois récentes, et des considérations ont été ajoutées sur l'origine historique du jeûne et de l'abstinence et sur la valeur morale et physique de ces pratiques de pénitence. L'aspect casuistique n'est cependant pas absent, et le lecteur y trouvera toutes les indications nécessaires à une observance correcte de la loi. A propos de l'horaire à suivre pour le calcul de la durée du jeûne eucharistique, l'A. précise : « Pour le prêtre qui célèbre, à compter du début de sa messe; pour les fidèles, à compter du moment de la communion. » C'est l'interprétation classique depuis la parution de la nouvelle loi. Nous pensons cependant qu'il faudrait prendre en considération le fait que les textes antérieurs, quand il s'agissait du jeûne eucharistique à observer depuis minuit, faisaient déjà une distinction entre le prêtre célébrant et les fidèles communiant : pour le premier, on parle toujours de *célébration* de la messe; pour les seconds, de *réception* de la communion. Ne pourrait-on pas penser que le législateur, dans la rédaction de sa nouvelle loi, a voulu, non pas indiquer une durée différente de jeûne pour les prêtres célébrant et les fidèles communiant, mais tout simplement respecter un vocabulaire ancien. En cas de réponse affirmative à cette question, on pourrait admettre que la durée du jeûne eucharistique est de trois heures avant le moment de communier, aussi bien pour le célébrant que pour le fidèle qui communie à sa messe. Nous espérons pouvoir étayer cette interprétation dans une note ultérieure.

T.-J. Vermeulen.

Le gérant : Claude Roguet, 29, boulevard Latour-Maubourg.
Imprimerie Aubin, Ligugé (Vienne). — 4-1961.